№ P. 11. 8151.3
v. 9

Galatea Collection.
Established by Thomas Wentworth Higginson, Esq.
March 1, 1896.
This volume the gift of
The Carnegie Fund.

JOSEPH McDONOUGH
RARE BOOKS
ALBANY - N.Y.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME IX.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DUPONT,

HÔTEL DES FERMES.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MOEURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIII.

P.11.8151.3
v.9

Galatea Collection
Carnegie Fund

12 vols
V.9

May 25. 1900
J.H.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8 décembre 1688.

Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriveroit que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étois pas revenue de la ville. Son oncle le reçut et fut ravi de le voir; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très-bonne grace; il me vouloit baiser les mains, je voulois baiser ses joues, cela faisoit une contestation : je pris enfin possession de sa tête; je la baisai à ma fantaisie : je voulus voir sa contusion, mais comme elle est, ne vous déplaise, à la cuisse gauche, je ne trouvai pas à propos de lui faire mettre chausses bas. Nous causâmes le soir avec ce petit compère; il adore votre portrait, il voudroit bien voir sa chère maman : mais la qualité de guerrier est si

sévère, qu'on n'oseroit rien proposer. Je voudrois que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit, et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée tout en étoit en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avoit retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il étoit mort : mais, suivant sa bonne coutume, étant assis sur la banquette, il étoit penché sur le comte de Guiche[1], avec qui il causoit. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers. Nous causons avec lui sans cesse, nous sommes ravis de le voir, et nous soupirons que vous n'ayez point le même plaisir. M. et madame de Coulanges vinrent le voir le lendemain matin : il leur a rendu leur visite; il a été chez M. de Lamoignon : il cause, il répond : enfin, c'est un autre garçon. Je lui ai un peu conté comment il faut parler des cordons bleus; comme il n'est question d'autre chose, il est bon de savoir ce qu'on doit dire, pour ne pas aller donner à travers des décisions naturelles qui sont sur le bord de la langue : il a fort bien entendu tout cela. Je lui ai dit que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglio[1],

[1] *Voyez* la lettre du 10 mars 1687.

[2] Le fils aîné de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France, tué au siége de Charleroi en 1693. Il étoit neveu du président de Lamoignon par sa mère. *D. P.*

ne s'accommoderoit pas d'un silencieux; il a fort bien causé : il est, en vérité, fort joli. Nous mangeons ensemble, ne vous mettez point en peine ; le chevalier prend le marquis, et moi M. du Plessis, et cela nous fait un jeu. Versailles nous séparera, et je garderai M. du Plessis. J'approuve fort le bon augure d'avoir été préservé par son épée. Au reste, ma très-chère, si vous aviez été ici, nous aurions fort bien pu aller à Livry : j'en suis, en vérité, la maîtresse comme autrefois ; je vous remercie d'y avoir pensé. Je me pâme de rire de votre sotte bête de femme, qui ne peut pas *jouer*, que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille : elle devroit être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc, comme j'en ai vu. Pauline n'est donc pas parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir : menez-là doucement : l'envie de vous plaire fera plus que toutes les gronderies. Toutes mes amies ne cessent de vous aimer, de vous estimer, de vous louer; cela redouble l'amitié que j'ai pour elles. J'ai mes poches pleines de compliments pour vous. L'abbé de Guénégaud s'est mis ce matin à vous bégayer un compliment à un tel excès, que je lui ai dit : M. l'abbé, finissez donc, si vous voulez qu'il soit achevé avant la cérémonie [1]. Enfin, ma chère

[1] C'est à-dire avant le 1er de l'an 1689.

enfant, il n'est question que de vous et de vos Grignan. J'ai trouvé, comme vous, le mois de novembre assez long, assez plein de grands événements; mais je vous avoue que le mois d'octobre m'a paru bien plus long et plus ennuyeux; je ne pouvois du tout m'accoutumer à ne point vous trouver à tout moment : ce temps a été bien douloureux; votre enfant a fait de la diversion dans le mois passé. Enfin, je ne vous dirai plus, *il reviendra*; vous ne le voulez pas : vous voulez qu'on vous dise, *le voilà*. Oh! tenez donc, le voilà lui-même en personne.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère, ou bien quelqu'un des siens[1]. Me voilà donc arrivé, Madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, madame de Coulanges et madame de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois siéges? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu; j'ai pris du café avec madame de Bagnols; j'ai été coucher chez un baigneur, autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation; je l'irai voir quand

[1] Si ce n'est toi, c'est donc ton frère? —
Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens? —
(*Le Loup et l'Agneau, fable de La Fontaine*).

elle passera à Châlons. Voilà donc déjà une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis : pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en réponds. Adieu, Madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement.

LETTRE MLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 décembre 1688.

Vous voilà donc revenu de votre comté? Vous avez quitté les vieux châteaux de Coligny et de Cressia, pour revenir à vos belles maisons de Bussy et de Chaseu. Au reste, je vous remercie d'avoir si aisément compris l'occupation que j'avois pendant le siége de Philisbourg[1]; il a fallu encore donner toute mon attention à Manheim et à Frankendal. J'ai même tremblé d'un éclat de bombe qui a aplati la garde de l'épée du petit Grignan sur sa hanche. Il falloit que ce coup fût bien mesuré; car entre la contusion et être tué, il y avoit fort peu à dire. Ainsi, mon cher cousin, c'étoit une affaire que de me tirer de tous ces embarras.

[1] *Voir* la lettre de Bussy, 14 novembre 1688.

Présentement je suis tout-à-fait en repos. Ce petit de Grignan est revenu; il a eu le plaisir, aussi-bien que nous, de voir des marques du souvenir du roi, dans le nombre des chevaliers que Sa Majesté va faire le premier jour de l'an. M. de Grignan en est, quoique absent; mais comme il est à son devoir en Provence, avec ma fille, il étoit justement où il falloit qu'il fût. Il a même la permission de ne point venir, qui est une grande peine (avec la santé délicate qu'il a présentement), et une grande dépense épargnée. Enfin, il y a eu un rayon de bonheur sur les Grignan depuis le gain de ce procès [1], dont je crois que vous êtes bien aise; car vous aimez ma fille, et vous savez qu'elle vous aime aussi. Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous; j'aimerois à voir votre nom où il devroit être. Mais hélas! je dis mal; car c'étoit dès l'autre promotion que vous deviez être cordon bleu. En vérité, mon cousin, il vaut mieux se jeter entre les bras du christianisme ou de la philosophie, que de s'arrêter plus longtemps sur ce désagréable endroit. Cependant, toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions quasi les affaires d'Angleterre, qui sont pour-

[1] *Voir* une des notes de la lettre du 14 juin précédent.

tant d'une conséquence extrême. N'admirez-vous point la destinée de M. de Schomberg, d'être attaché au prince d'Orange, le plus grand ennemi de tous les rois dont il a reçu de si grands bienfaits, et qu'il avoit servis avec tant de réputation?

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, Monsieur, qui, par votre charge et par vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme MM. de Ranty du côté de la terre, et de Tourville du côté de la mer. Il s'est plaint au roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante. Sa Majesté lui a permis de lui en parler souvent, mais rien autre chose. Pour moi, j'admire tout, et fais autant de réflexions qu'il m'en faut pour être content de ma destinée. Je vous souhaite la même disposition, si vous ne l'avez pas, et qu'elle vous soit conservée si vous l'avez. J'oubliois de vous dire qu'il y a des lettres-patentes pour donner à la terre et à la vallée de Montmorency le nom d'Enguien [1]. Le fils de M. de

[1] Le projet de donner le nom d'Enguien à la vallée de Montmorency vient de se renouveler sous nos yeux depuis qu'on y a découvert, dit-on, une source d'eau thermale; et personne n'a

Luxembourg, nommé, comme vous savez, le prince de Tingry, va s'appeler le duc de Montmorency.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mecklenbourg la première, et moi ensuite, nous ne pouvons souffrir ce changement. C'est une fantaisie de son frère. Il faudra donc dire des cerises d'Enguien, au lieu des cerises de Montmorency; une bonne nourrice de la vallée d'Enguien[1]? Je ne m'y saurois accoutumer, mon cousin.

J'ai vu quelquefois notre ami M. Jeannin; il me paroît soulagé, et sa belle-fille aussi, de n'avoir plus ce fou à garder[2]. J'ai vu ma nièce de Montataire; il me semble qu'il y a bien des créanciers à débeller avant que vous puissiez profiter de la succession; ce qui est de réel, c'est un commencement de subsistance pour vos enfants. Vous seriez trop heureux, mon cher cousin, si vous aviez en ce monde-ci tout le bonheur que je vous y souhaite; mais c'est le moyen d'en

fait attention qu'il se trouve sous la plume de madame de Sévigné. Il est vrai que si la pensée vient d'un courtisan, il se gardera bien de ne pas s'en dire l'auteur. *G. D. S. G.*

[1] Cette innovation étoit en effet passablement ridicule, et on y a sagement renoncé.

[2] Jeannin de Castille, marquis de Montjeu. Il étoit mort en mars de l'année courante.

avoir dans l'autre que d'en être privé en celui-ci. Si vous voyez notre prélat (*l'évêque d'Autun*), faites-lui bien des compliments pour moi. Je vous embrasse vous et ma nièce.

LETTRE MLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 décembre 1688.

Je ne réponds à rien aujourd'hui; car vos lettres ne viennent que fort tard, et c'est le lundi que je réponds à deux. Le marquis est un peu cru; mais ce n'est pas assez pour se récrier : sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser; du reste, il est fort joli, répondant bien à tout ce qu'on lui demande, et comme un homme de bon sens, et comme ayant regardé, et voulu s'instruire dans sa campagne : il y a dans tous ses discours une modestie et une vérité qui nous charment. M. du Plessis est fort digne de l'estime que vous avez pour lui. Nous mangeons tous ensemble fort joliment, nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons quelquefois les uns sur les autres : soyez en repos sur cela, n'y pensez plus, et laissez-moi la honte de trouver qu'*un roitelet sur moi soit un pesant*

fardeau[1]. J'en suis affligée; mais il faut céder à la grande justice de payer ses dettes; et vous comprenez cela mieux que personne; vous êtes même assez bonne pour croire que je ne suis pas naturellement avare, et que je n'ai pas dessein de rien amasser. Quand vous êtes ici, ma chère bonne, vous parlez si bien à votre fils, que je n'ai qu'à vous admirer; mais en votre absence, je me mêle de lui apprendre les manéges des conversations ordinaires, qu'il est important de savoir; il y a des choses qu'il ne faut pas ignorer. Il seroit ridicule de paroître étonné de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne; je suis assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche fort aussi l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite, et y répondre: cela est tout-à-fait capital dans le monde. Je lui parle des prodiges de présence d'esprit, que Dangeau nous contoit l'autre jour[2]; il les admire, et je pèse sur l'agrément et sur l'utilité même de cette sorte de vivacité. Enfin, je ne suis point désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur extrême d'être livré à l'ennui et à l'oisiveté; nous disons que c'est la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres, et même des romans: comme ce

[1] *Voir* la fable du *Chêne et du Roseau.*

[2] *Voyez* la note sur Dangeau, tome V, page 43.

chapitre nous tient au cœur, il recommence souvent. Le petit d'Auvergne[1] est amoureux de la lecture; il n'avoit pas un moment de repos à l'armée qu'il n'eût un livre à la main; et Dieu sait si M. du Plessis et nous, faisons valoir cette passion si noble et si belle : nous voulons être persuadés que le marquis en sera susceptible : nous n'oublions rien, du moins, pour lui inspirer un goût si convenable. M. le chevalier est plus utile à ce petit garçon qu'on ne peut se l'imaginer; il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires, dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, il veut que le marquis ménage lui-même son argent; qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de *grand seigneur*, de *qu'importe*, *d'ignorance et d'indifférence*, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée; et trouve bien plus de no-

[1] François-Égon de La Tour, dit le *prince d'Auvergne;* il passa en 1702 de l'armée du roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'empereur. *D. P.*

blesse à cette éducation qu'aux autres. M. le chevalier a un peu de goutte : il ira demain, s'il peut, à Versailles; il vous rendra compte de vos affaires. Vous savez présentement que vous êtes chevaliers de l'ordre : c'est une fort belle et agréable chose au milieu de votre province, dans le service actuel, et cela siéra fort bien à la belle taille de M. de Grignan; au moins n'y aura-t-il personne qui lui dispute en Provence, car il ne sera pas envié de monsieur son oncle[1]; cela ne sort point de la famille.

La Fayette vient de sortir d'ici; il a causé une heure d'un des amis de mon petit marquis : il en a conté de si grands ridicules, que le chevalier se croit obligé d'en parler à son père, qui est son ami. Il a fort remercié La Fayette de cet avis, parce qu'en effet il n'y a rien de si important que d'être en bonne compagnie, et que souvent, sans être ridicule, on est ridiculisé par ceux avec qui on se trouve : soyez en repos là-dessus; le chevalier y donnera bon ordre. Je serai bien fâchée, s'il ne peut pas dimanche présenter son neveu : cette goutte est un étrange rabat-joie. Au reste, ma fille, pensiez-vous que Pauline dût être parfaite? Elle n'est pas douce dans sa chambre : il y a bien des gens fort aimés,

[1] M. l'archevêque d'Arles étoit commandeur des ordres du roi, de la promotion du 31 décembre 1661. *D. P.*

fort estimés, qui ont eu ce défaut; je crois qu'il vous sera aisé de l'en corriger; mais gardez-vous surtout de vous accoutumer à la gronder et à l'humilier. Toutes mes amies me chargent très-souvent de mille amitiés, de mille compliments pour vous. Madame de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimoit trop pour vous faire *un compliment;* mais qu'elle vous embrassoit de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan; voilà ses paroles. Vous avez grande raison de l'aimer.

Voici un fait. Madame de Brinon, l'ame de Saint-Cyr, l'amie intime de madame de Maintenon, n'est plus à Saint-Cyr[1]; elle en sortit il y a quatre jours : madame de Hanovre, qui l'aime, la ramena à l'hôtel de Guise, où elle est encore. Elle ne paroît point mal avec madame de Maintenon; car elle envoie tous les jours savoir de ses nouvelles; cela augmente la curiosité de sa-

[1] Madame de Brinon, lors du premier établissement de Saint-Cyr, fut mise à la tête de cette maison. Elle avoit beaucoup de talent et de savoir, mais autant d'orgueil et d'ambition. Simple supérieure, elle joua l'abbesse. Elle étaloit un faste choquant; elle tenoit une cour. Elle contrarioit madame de Maintenon dont elle étoit la créature. Les airs qu'elle prit déplurent au roi ainsi qu'à sa bienfaitrice. Une lettre de cachet lui fit quitter Saint-Cyr en vingt-quatre heures. La duchesse d'Hanovre qui la recueillit et qui étoit fille de la célèbre princesse Palatine, se dégoûta bientôt de madame de Brinon, qui se retira à l'abbaye de Maubuisson et y mourut, *regrettant le monde, Saint-Cyr, et la vie. A. G.*

voir quel est donc le sujet de sa disgrace. Tout le monde en parle tout bas, sans que personne en sache davantage, si cela vient à s'éclaircir, je vous le manderai.

LETTRE MLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, lundi 13 décembre 1688.

Je n'eusse jamais cru être bien aise de ne point voir M. de Grignan au premier jour de l'an; cependant il est certain que M. le chevalier et moi nous sommes en repos de la permission que le roi lui donne de ne point venir. Vous ferez comme les autres qui sont absents, et vous prendrez votre cordon bleu quand on vous le dira; mais je crois que vous serez obligés de venir achever ici la cérémonie de chevalier dans le cours de l'année prochaine, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche. Nous en raisonnerons; mais cela se voit à vue de pays. Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis, à qui je dirai toutes vos bontés et toutes vos douceurs. M. le chevalier n'a pu le mener, c'est un

malheur; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise; je le gardois hier. Turi, Amelot, du Bellai, et d'autres hommes ne me chassèrent point; mais tout d'un coup voilà madame la duchesse d'Elbeuf [1] et madame Le Coigneux sa cousine : je tremblois que le chevalier ne fût fâché; il ne le fut point du tout : elle mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

Je reviens à ce petit marquis. Ne croyez pas que nous ayons été insensibles à la douleur de voir revenir cet enfant, sans vous retrouver au même endroit où il vous avoit quittée; je ne vous ai point dit ce que je sentois, et ce que je savois bien que vous souffriez, je n'ai point appuyé là-dessus, et j'ai bien fait. Si vous aviez vu la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heureux, et que Dieu la conservé visiblement par un coup si mesuré : vous adoreriez cette main toute-puissante qui l'a conduit si à-propos pour vous et pour nous tous, car nous aimons parfaitement ce petit capitaine. Soleri nous avoit conté comme vous étiez occupée de sa compagnie, mais ce que vous en

[1] Françoise de Montault, fille de Philippe de Montault, duc de Navailles, pair et maréchal de France. *D. P.*

mandez est bien plus plaisant et plus agréable, nous l'avons lu et relu : cette diversion vous a fait du bien. Ne soyez point en peine de la santé de votre enfant; ni saignée, ni médecine, rien du tout; un bon appétit, un doux sommeil, un sang reposé, une grande vigueur dans les fatigues; voilà ce qu'un médecin pourroit lui ôter, si nous le mettions entre ses mains. Pour Sanzei, le voilà revenu; il a été souvent à la tranchée; il ne s'est pas tenu dans les règles de mousquetaire; il a mangé avec MONSEIGNEUR, et pourquoi non! deux autres y avoient mangé. M. de Beauvilliers lui fit ce plaisir sur la fin, afin que cela ne tirât point à conséquence.

Madame de Bagnols nous a donné d'une douce langueur, souvent mêlée de larmes; elle n'a point de rouge, elle est maigre; elle conte souvent la cruelle et mortelle maladie de son ami, qu'elle prétend qu'un médecin a tué. Madame de Coulanges est assez négligée, fort tranquille. L'abbé Têtu a des vapeurs qui l'occupent et toutes ses amies; ce sont des insomnies qui passent les bornes. Je vais à ma messe de communauté : les dames de onze heures ont pour pénitence la messe de M. le Prieur, qui dure une heure; et je vais quelquefois à celle de la duchesse du Lude, qui vous fait cent mille amitiés; répondez-y quelque chose que je lui puisse montrer. Madame

de Saint-Germain, madame de Villars, madame d'Elbeuf, enfin mille que j'oublie. Je refusai mercredi d'aller souper chez la duchesse de Villeroi ; je voulois dire adieu à Soleri : et jeudi chez la duchesse du Lude, parce qu'il pleuvoit à verse : vendredi je fus manger des œufs frais avec elle chez madame de Coulanges. Je vous manderai toutes mes actions : j'aime que vous aimiez ces pauvretés, cela nous rapproche de vous. Je vois souvent le chevalier ; cette chambre m'attire[1] ; pas tant la Méri, quoique nous soyons fort bien ensemble. Vous êtes plaisante avec ce coadjuteur, il a une gaieté dont on s'accommode aisément ; il paroît vous être attaché, ainsi que M. de Carcassonne : hé, mon Dieu ! ne doivent-ils pas vous aimer passionnément ? Que n'êtes-vous pas pour eux, pour leur nom, pour leur famille ? toute livrée, toute dévouée, toute ruinée, toute détachée de votre famille, hors de votre maman ; et pourquoi ? eh ! parce que vous m'avez donné tous vos sentiments : je porte votre livrée, et vous m'aimez.

Mon Dieu, ma chère enfant ! que vos femmes sont sottes, vivantes et mortes ! Vous me faites horreur de cette fontange[2] : quelle profanation ! cela sent le paganisme, quelle sottise !

[1] C'étoit la chambre de madame de Grignan. *D. P.*

[2] C'étoit l'usage en Provence d'enterrer les morts à visage dé-

ho ! cela me dégoûteroit bien de mourir en Provence. Il faudroit du moins que vous me donnassiez votre parole qu'on n'iroit point chercher une coiffeuse en même temps qu'un plombier. Ah, vraiment ! *fi ; ne parlons point de cela* [1].

Les affaires d'Angleterre ne sauroient aller plus mal, et votre *madame* a bien l'air de ne *jouer* de long-temps [2]. Je vous enverrai la feuille du bon Bigorre. Corbinelli est comblé de vos honnêtetés : mais ne vous tuez pas à répondre, vous seriez accablée : songez que je n'ai que vous ; voilà ma seule lettre, *paga lei, pago il mondo.* Madame de Chaulnes vous fait cent amitiés, et point de compliments, par des raisons trop obligeantes. M. de Chaulnes écrit plaisamment : il a pensé périr en allant de Brest à Belle-Ile ; il se repose à Rennes présentement : je lui ai toujours mille obligations. J'ai vu MADEMOISELLE avec la duchesse de Lesdiguières : la princesse dit qu'elle vous écrira ; la duchesse vous dit des

couvert ; et les femmes qui avoient coutume de se coiffer avec des rubans, les conservoient encore dans leur bière. *D. P.*

[1] « Ce passage mériteroit le nom de *pressentiment.* Tout ce « qu'elle craignoit arriva. Elle mourut en Provence, et on l'a trou- « vée dans son cercueil avec ces mêmes atours dont l'idée lui répu- « gnoit tant. » Nous ne garantissons pas ce fait avancé par Grouvelle. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* cette *madame* et sa résolution, sous la date du mercredi 8 du courant.

sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan.

Je ne sais encore rien de madame de Brinon, si ce n'est que le roi lui donne deux mille francs de pension[1] : on dit qu'elle ira à Saint-Antoine. Elle prêchoit fort bien, comme vous savez : voilà le bon Gobelin[2] à sa place, qui, pour la remplir, et celle qu'il a déjà, sera obligé de prêcher toute la journée. Vraiment, cette sottise que vous nous mandez de votre prédicateur, n'a jamais été imaginée, quoiqu'il y ait long-temps qu'on se mêle d'en dire : *Adam le bon papa*, *Eve la cruelle maman*. On ne peut vous donner le *paroli* de celle-là.

Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand-veneur (*M. de La Rochefoucauld*), a retranché celles de Marly ; il n'y a plus que celles des dames. Madame de Leuville la mère me dit l'autre jour qu'elle ne donnoit plus à souper : enfin, on a bien des exemples à suivre.

Le roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence : il avoit un furieux saignement de nez : s'il avoit été où il avoit dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de

[1] *Voyez* la précédente lettre, et une de ses notes.

[2] Docteur de Sorbonne, confesseur de Saint-Cyr. *D. P.*

promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie*[1], et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck*, sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit[2] prince n'est point à Portsmouth, où on le croyoit assiégé : sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le roi son père ne s'enfuie aussi. Voilà donc apparemment le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle. C'est là ce qui se dit à trois heures; peut-être que ce soir l'abbé Bigorre en saura davantage.

LETTRE MLX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 15 décembre 1688.

Me voici plantée au coin de mon feu; une petite table devant moi, labourant depuis deux

[1] Anne Stuart, femme du prince George de Danemarck, depuis reine d'Angleterre, après la mort de Guillaume III, son beau-frère. Elle avoit, comme sa sœur, trahi le roi Jacques, son père. (*Voir* la lettre du 8 novembre 1688.)

[2] Jacques-François-Édouard, prince de Galles, né le 20 juin de cette même année. *D. P.*

heures mes lettres d'affaires de Bretagne; une lettre à mon fils que je renvoie à M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il est à Rennes; et puis je vais me délasser et rafraîchir la tête à écrire à ma chère fille. Votre renversement de phrase m'a donné du goût pour cette folie; mais bon Dieu! avec quel agrément finissez-vous cette période? avec une tendresse trop aimable. Vous écrivez divinement, je suis sûre que vous n'y pensez pas, et que tout ce que vous dites sur cela coule de source de votre cœur au bout de votre plume; mais c'est cela qui n'a point de prix, et que je sens fort tendrement. Il est donc certain que je me repose en vous écrivant, et d'autant plus que voilà notre petit héros qui n'est point poétique, qui revient de Versailles, qui prendra la plume quand je voudrai pour vous conter ses faits et gestes de la cour, comme la renommée vous a conté ceux de Philisbourg et de Manheim.

J'approuve fort la réponse que vous voudriez que M. le dauphin eût faite à la lettre de M. de Montausier; cela eût été parfait et digne du héros. On voit une médaille où l'on fait parler les ennemis : il y a un aiglon armé de la foudre, et pour légende ce vers d'Horace :

Tonantem credidimus Jovem [1].

[1] *Voir* l'histoire du règne de Louis XIV, par les médailles; 1693, in-fol.

Pour le deuil du pauvre Saint-Aubin, je ne trouve rien à dire à ce que vous avez fait, que de l'avoir pris dans un lieu si éloigné, et où ce pauvre garçon étoit si inconnu. Vous êtes trop bonne, et M. de Grignan trop honnête : ne manquez pas au moins de le quitter le premier jour de l'an : c'est là que madame la princesse de Conti a réglé le deuil de mademoiselle de Sanzei : M. de La Trousse fera de même. Je vois bien que les communions sont un peu fréquentes en Provence : pour moi, je le dis à ma honte, j'ai laissé l'immaculée Conception de la mère, afin de me garder tout entière pour la Nativité du fils ; il est vrai qu'on ne saurait trop s'y préparer. Mais voilà le marquis qui revient de là-haut ; je commençois à chanter :

Le heros que j'attends ne reviendra-t-il pas ?

Le voilà donc avec ma plume que je lui remets.

LE MARQUIS DE GRIGNAN.

J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges, pour le prier de me présenter au roi : il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, pour le saluer quand il sortiroit. Je le saluai donc ; il s'arrêta et me fit un signe de

tête en souriant. Le lendemain je saluai MONSEIGNEUR, madame la dauphine, MONSIEUR, MADAME, et les princes du sang chez eux : et je fus partout bien reçu. J'allai dîner chez madame d'Armagnac, qui me fit mille honnêtetés, et me chargea de vous faire ses compliments. De là je fus chez M. de Montausier, où je demeurai jusqu'à la comédie : on jouoit *Andromaque*, qui m'étoit toute nouvelle : jugez, Madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et aux couchers ; le lendemain, qui étoit hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier : je dînai chez M. de Montausier : après dîner, je fus voir madame d'Armagnac, et de là à *Sertorius ;* et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin j'ai été aux levers; après cela M. de La Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle étoit faite, et M. de La Trousse a ajouté qu'elle étoit parfaitement belle. Voilà, Madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles. Permettez-moi, en voyant votre portrait, de gémir de ne pouvoir me jeter aux pieds de l'original, lui baiser les deux mains, et aspirer à une de ses joues.

LETTRE MLXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME LA COMTESSE DE GUITAUD.

Paris, décembre 1688 [1].

Je vous rends mille grâces, ma très-chère Madame, de vouloir bien vous détourner en ma faveur de cette triste pente que vous donne la cérémonie des chevaliers. Comme je connois votre sensibilité et la délicatesse de votre imagination, je comprends que c'en est assez pour vous de songer à ce qui se passa, il y a vingt-sept ans [2], pour renouveler en vous ce qui ne s'en éloigne jamais. Je vous suis donc doublement obligée de votre compliment [3], qui est, pour le mieux nommer, une vraie marque de votre amitié, qui m'est fort chère. Vous êtes heureuse de n'être point ici, puisque tout ce qu'on y dit vous donneroit du chagrin. Car c'est un tel dé-

[1] Lettre inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

[2] C'étoit l'époque où M. le comte de Guitaud avoit été reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit; il étoit mort à Paris le 27 décembre 1685, âgé de soixante ans.

[3] M. de Grignan venoit d'être nommé chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

bordement de paroles sur ce sujet, et des contents et des malcontents, et de tout ce qui se dit dans ces occasions, qu'à peine les affaires d'Angleterre et de Rome ont-elles pu les interrompre. Enfin, le mois de janvier finira tout; et pour finir aussi vos affaires avec votre cher neveu, j'espère que nous vous verrons ici; je le souhaite, ma chère Madame. J'ai dit à un homme dont le mérite me touche infiniment, et à qui on ne ment point, les sentiments que j'ai pour vous; vous êtes trop heureuse de vivre sous sa conduite, et pour y mourir je vous assure que c'est la plus sainte et la plus délicieuse chose du monde. Cette dernière épithète vous surprend; mais je ne m'en dédis point. Oui, c'est une chose délicieuse que de voir une mort où il n'est uniquement question que de Dieu, où les affaires temporelles et même les remèdes et l'espérance de guérir n'ont point de part, et où l'on entend dire à un malade tout ce que la religion bien entendue, et la charité, peuvent inspirer à un homme fort éclairé, et voir aussi un homme mourant, tout détaché des choses de la terre, et ne s'occuper, ne respirer que Jésus-Christ, en lui demandant miséricorde jusqu'au dernir soupir, avec un amour ardent et une crainte pleine de confiance. J'avoue, Madame, que je n'avois rien vu de pareil; on ne meurt point ainsi dans les

autres quartiers de Paris. Je n'oublierai jamais cette mort, que je serois bien fâchée de n'avoir point vue. Dieu me fasse la grâce de m'en souvenir en temps et lieu! Vous savez bien que c'est de la mort de mon pauvre oncle de Saint-Aubin que je veux parler, et de son admirable curé. Je suis tout-à-fait touchée de l'état de mademoiselle de Létrange, elle est heureuse d'être avec vous, et vous, en vérité, Madame, d'être avec elle. Comment ferez-vous s'il faut vous séparer? j'y prends trop d'intérêt pour ne pas souhaiter d'en être instruite, au moins par le faubourg Saint-Jacques. Je ne manquerai pas d'envoyer vos compliments en Provence, où vous êtes fort honorée. Le petit marquis est revenu. Si vous aviez vu la violente contorsion que cet éclat de bombe fit à son épée, et combien il s'en est peu fallu qu'il n'ait été tué, vous admireriez l'adresse et la justesse de la main qui a mesuré ce coup. M. de Grignan ne viendra point, il est du nombre de ceux qui sont excusés, parce qu'ils sont dans le service. On lui enverra cet aimable cordon bleu qui sied si bien. Je suis tout à vous pour toujours, ma très-chère Madame.

LETTRE MLXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17 décembre 1688.

Je commence cette lettre dès le matin, et je l'achèverai ce soir, au cas qu'il plaise à la poste d'arriver à une heure raisonnable; je ferai enfin comme le chevalier. Nous avons une certaine envie de voir votre réponse au sujet du cordon bleu, dont la surprise a dû vous être agréable. Nous trouvons qu'il n'y a que vous dans cette occasion de distingués pour le commandement des provinces; car le frère de la dame d'honneur, un menin, un ambassadeur, avoient des droits que vous n'avez pas. Les autres commandants sont des guerriers [1], et tous les autres très-oubliés. Mais, ma chère belle, que nous sommes loin l'une de l'autre! il y a quinze jours que nous attendons cette réponse. M. de Lamoignon va passer ces fêtes à Bâville; il étoit hier chez le chevalier, et m'emmena souper avec lui. M. Ame-

[1] M. le comte de Grignan, lieutenant-général au gouvernement de Provence et des armées du roi, ne servoit depuis l'année 1670 que comme employé sur cette frontière, où il commandoit en l'absence de M. de Vendôme. *D. P.*

lot[1], qui est revenu de Portugal, et s'en va en Suisse, sans avoir quasi le temps de respirer, y soupa aussi; Coulanges y étoit : votre santé fut bue à la ronde, en vous regrettant toujours : on est bien loin de vous oublier ici, il n'est pas même besoin de ma présence. La duchesse du Lude est comme malade; elle vomit, elle garde sa chambre, et me parle toujours de vous. Madame de Coulanges et *les divines* sont occupées à consoler les vapeurs de l'abbé Têtu, qui sont trop fortes, et lui ôtent le sommeil. M. du Bois, dont la capacité sur la santé est infinie, traite aussi cet abbé; il vous rend mille graces des souvenirs obligeants que vous avez de lui. Je fus hier dans notre quartier rendre mille visites que je reçois pour votre chevalerie; entre autres, M. de Richebourg qui vous adore, et madame de Maisons qui est toute Grignan. Le marquis avoit été chez elle, et l'avoit très-bien entretenue; il est fort façonné, je suis affligée que vous ne le voyiez point.

M. le chevalier est incommodé de sa haute réputation : on le prend pour témoin des vies et

[1] Michel Amelot, un des savants diplomates de cette époque, se rendoit près de la diète des cantons suisses pour négocier sa neutralité, après la déclaration de la diète de Ratisbonne, qui exagéra tellement l'ambition de Louis XIV, que l'Europe entière fut menacée d'une guerre interminable. (*Voir* la lettre du 30 mars 1689.) *G. D. S. G.*

mœurs ; ses amis s'en font honneur. Il se traîna hier chez monsieur l'archevêque de Paris, et lui dit qu'il avoit fait un effort pour venir devant lui, tâcher de détromper le monde de la fausse réputation de M. de Beauvilliers ; il leva la main, et dit sérieusement ce qu'il en pensoit. La main ne lui sécha point. Il en fera autant dimanche pour M. de Dangeau [1]. Il vous mandera ce soir tout ce que vous aurez à faire. J'en reviens toujours à dire, *ce qui est bon, est bon :* personne dans tout ceci ne perd, ni ne gagne : tout le monde se connoît, et il y en a quelques-uns qui sont embarrassés. On fait plusieurs vers et chansons : je ne veux rien écouter : mais voici ce que la comtesse (*de Fiesque*) cria tout haut l'autre jour chez MADEMOISELLE :

Le roi, dont la bonté le met à mille épreuves,
Pour soulager les chevaliers nouveaux,
En a dispensé vingt de porter des manteaux,
Et trente de faire leurs preuves.

Et tout cela est fort bien. Madame de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe comme

[1] C'étoient des formalités nécessaires pour l'admission des chevaliers de l'ordre. On sent bien que la manière dont elle parle de M. de Beauvilliers est un pur badinage. *A. G.* (*Voir* les statuts de l'ordre du Saint-Esprit, article XX.)

N. B. Il est nécessaire de faire remarquer que les protestants ne pouvoient être chevaliers de cet ordre, institué par Henri III pour détacher les grands du royaume de la faction des calvinistes. Nous

vous. M. de Broglio a le commandement de Languedoc, qu'avoit La Trousse : nous croyons que ce dernier aura mieux; la dépense qu'il faisoit dans cette province met le bouton bien haut à son successeur. Ma chère enfant, je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier; je me contente de m'intéresser aussi sensiblement que lui à ce qui vous touche, d'en discourir dans sa chambre au coin de son feu, de souhaiter que votre affaire d'Avignon soit bonne, et que votre voyage soit utile. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissois ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulois; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite, pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton.

Voilà M. le duc de Coislin qui vient encore de prier le chevalier d'être son témoin, et M. l'évêque d'Orléans aussi [1] : enfin, c'est une approbation qu'on veut avoir à toute force. Il ne sera pas difficile de trouver, le mois qui vient, deux cordons

insistons sur cette close pour l'intérêt des arts. Sully décoré de l'ordre du Saint-Esprit, exposé au salon de 1819, étoit une faute que nous avons reprochée à M. Coupin de la Couperie, auteur de l'excellent tableau représentant *le monument qui renferme le cœur de Henri IV*. (*Voyez Choix des Productions de l'Art, exposées dans le salon de* 1819, page 36).

[1] Pierre de Cambout de Coislin, évêque d'Orléans, alors premier

bleus qui se battent; il y en aura une belle quantité. En voilà assez, mon enfant, jusqu'à ce soir. Vous ne vous êtes point trompée à la poésie de *Sapho* (*mademoiselle de Scuderi*); votre goût est juste et le sera toujours : le mien l'est fort aussi, quand je vous aime et je vous estime comme je fais.

Me voilà revenue de la ville. J'ai été remercier madame de Mecklenbourg de ses honnêtetés, et madame d'Elbeuf de sa visite; c'est vous qui m'attirez ces devoirs. Je ne sais rien de nouveau : les affaires d'Angleterre ne changent point d'un jour à l'autre. Vos lettres ne sont point encore venues. Comme vous avez vu que du mercredi au vendredi je ne change pas d'avis pour vous aimer, je n'en change pas aussi du matin au soir : ainsi, ma chère enfant, je suis tout entière à vous, et je vous conjure de m'aimer toujours comme vous faites.

Ah! voilà justement votre lettre du 10 : je vous avoue que je l'attendois avec impatience, et que je voulois voir si votre joie et vos sentiments ressembloient aux nôtres; et je les trouve, Dieu

aumônier du roi, puis cardinal et grand-aumônier de France. *D. P. Voir*, dans les mémoires de Saint-Simon, la conduite tout-à-fait humaine et vraiment pastorale de ce prélat pendant les *Dragonnades*. Fénélon avoit déjà donné l'exemple de cette pieuse tolérance qui fit plus de prosélytes que toutes les violences sacerdotales et ministérielles, dont il seroit injuste de souiller la mémoire de Louis XIV. *G. D. S. G.*

merci, tout pareils. En vérité, vous devez être contents : tous les compliments qu'on vous fait sont même d'une manière toute propre à vous plaire et à vous flatter. Madame de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme : enfin, tout est agréable pour vous, et ceux qui parlent, et ceux qui se taisent. Vous vous trompez, si vous croyez qu'on ne pense plus à cette promotion ; tout est encore aussi vif, et les affaires d'Angleterre ne font qu'une légère diversion : en approchant même du jour de la cérémonie, cela redouble. M. de Charost venoit, on l'a renvoyé de vingt lieues d'ici : tous ceux qui commandent dans les provinces ne reviendront pas : jugez si le plus éloigné et le seul en Provence reviendra : soyez en repos, je vous l'ai dit, la grace est complète. Quelque fatigue que me donne mon gendre par les compliments, je serois bien fâchée d'être en Bretagne, je vous en assure : j'ai eu trop de plaisir de tout ce que j'ai vu et entendu sur cette affaire ; j'en reçois vos compliments, ma chère Comtesse, vous n'y prenez pas plus d'intérêt que moi.

LETTRE MLXIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

J'ai vu avec plaisir, Madame, le nom de M. de Grignan dans la liste des chevaliers de l'ordre qu'on va faire. Celui-là ne m'a pas surpris, comme ont fait beaucoup d'autres. Je crois aussi, par la même raison, que vous avez été bien étonnée de n'y pas voir le mien. Je vous dirai sur cela, Madame, qu'après ce qui m'arriva à la promotion des chevaliers de l'ordre de 1662, je m'étois consolé de ne pas l'être. Cette dernière promotion a renouvelé mon chagrin, et ce qui l'a rendu même un peu plus cuisant, c'est que le roi venant de faire, en vingt-quatre heures, deux graces à mes enfants[1], sur la lettre que je m'étois donné l'honneur de lui écrire, cela avoit un peu relevé mes espérances pour les graces, et m'a rendu aujourd'hui plus sensible à la privation de celle-ci. Cependant, comme je suis fait aux adversités, j'ai bientôt voulu ce que Dieu et le roi vouloient. Je vous dis tout ceci, Madame, parce que je sais l'intérêt que vous me faites

[1] *Voir* la lettre de Bussy, 3 novembre précédent.

l'honneur de prendre à ce qui me touche, ne doutant pas que si vous en avez été fâchée pour l'amour de moi, vous ne soyez bien aise de voir l'effet de ma philosophie et de mon christianisme. Pour moi, je vous dirai encore une fois que la justice qu'on a faite à M. de Grignan en cette rencontre m'a donné beaucoup de joie; et que je serois bien plus content, si c'étoit un honneur dont vous puissiez porter les marques aussi bien que lui, car personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que je fais.

LETTRE MLXIV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 18 décembre 1688.

Je vois bien que vous n'avez dû être en repos qu'au retour de MONSEIGNEUR et que vos alarmes n'ont pas été sans fondement. A la vérité Dieu a récompensé vos peines par le choix de M. de Grignan pour être dans le nombre des chevaliers de l'ordre du roi. Son absence ne lui a pas nui : elle ne fait tort en cette rencontre qu'à ceux qui ne sont pas dans le service; et une marque de cela, est que la plupart des officiers d'armée qui ont été nommés ne sont point à la cour. C'est comme vous dites un grand agré-

ment à M. de Grignan de ne pas être à la cérémonie : cela lui sauvera bien de la peine et bien de la dépense. Je vous assure, Madame, que j'en suis fort aise, et je ne me contente pas de vous le dire, je le témoigne aussi à la belle comtesse.

Pour moi, ma chère cousine, qui devrois être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au roi qu'il ne donneroit pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons tout ensemble pour le mériter : la naissance, les longs services à la guerre, une charge qui avoit toujours procuré cet honneur, et que je n'avois jamais eu aucune grace de la cour [1]. Je ne me contentai pas de lui dire cela, je lui donnai une liste des chevaliers qu'il fit, dans laquelle je justifiois la proposition que j'avois faite. Sa Majesté, prévenue par mes ennemis, n'y eut point d'égards : j'en fus fâché alors, mais les regrets en sont passés ; le temps rend tout insensible, le mal comme le bien. Les chevaliers nouveaux faits ne sentiront plus aussi le plaisir de l'être dans un an ; ils y seront accoutumés comme d'être marquis et comtes, et moi-même,

[1] *Voyez* les *Mémoires* de Bussy-Rabutin, tome II, page 61, édition de 1768.

depuis vingt-six ans, je ne sens plus le chagrin de ne l'être pas. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvroit un peu mes vieilles plaies, mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie, et je me console de n'être pas chevalier de l'ordre aussi aisément que de plus grands honneurs manqués. Dieu m'a fait la grace de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice. Quand on est étonné avec raison que Livry, Sourches et Cavoie, qui ont trois grandes charges dans la maison du roi; que Chamilly, qui est dans le plus grand poste du royaume après avoir bien servi; que Genlis, ancien lieutenant général-d'armée; que Tourville, après des actions éclatantes sur la mer; que Renty, seul lieutenant pour le roi dans une province nouvellement conquise; quand, dis-je, on est étonné que tous ces gens-là ne soient pas faits chevaliers de l'ordre, préférablement à Fromentau, dit La Vauguyon, à Villars, à Montberon, à Maulevrier Colbert, à Chazeron et à Tessé [1]; on doit être bien surpris

[1] Les chansons, les madrigaux, les épigrammes ne manquèrent point à la suite de cette promotion des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Les Colbert, les Villars ne furent point épargnés; l'industrie, le commerce furent assez maltraités. Ceux qui sont

que M. de Bussy ne le soit pas, et je suis assuré que les gens qui me connoissent le sont aussi. Je n'en demande pas davantage, ma chère cousine, car je ne veux que ce que je puis.

Je ne trouve pas étrange qu'on parle plus en France de la promotion qu'on va faire, que des affaires d'Angleterre. Il faut avoir bien de la pitié de reste, pour en donner aux malheurs des princes étrangers quand on en a besoin pour soi-même, et qu'on est occupé des soins de sa fortune. Quand le maréchal de Schomberg est dans les intérêts du prince d'Orange contre ceux des rois à qui il a tant d'obligation, c'est par un principe de religion qui dispense de la plus exacte reconnoissance.

A M. DE CORBINELLI.

Si je ne vous écrivois pas dans la même lettre que j'écrivis à madame de Sévigné, Monsieur, je vous ferois un duplicata de ce que je mande sur l'affaire des chevaliers, mais vous le verrez comme

curieux de s'amuser des querelles d'étiquette, de remuer les origines sur ce sujet, doivent consulter le père Anselme, Moreri, les Chartriers, le Mémoire pour le parlement contre les ducs et pairs, et même tous les pamphlets du temps.

N. B. Ce comte de Tessé qui termine cette liste des heureux, est remarquable en ce qu'il fut l'ame damnée de Louvois, à la tête des *Dragonnades*. On voit plus d'un exemple de cette espèce à la suite des mesures tyranniques. *G. D. S. G.*

elle. Cependant je ne grossirai point le nombre des mécontents; je suis trop glorieux pour me plaindre.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Madame de Mecklenbourg et vous avez raison, Madame, de condamner la fantaisie de M. de Luxembourg; cela ne lui donne aucun nouvel honneur; il pouvoit fort bien faire appeler son fils duc de Montmorency, tout cela sans compter l'inconvénient des cerises ni des nourrices.

Je ne doute pas que Jeannin ne soit plus content de n'avoir plus ce fou à garder, que fâché de voir sa branche de Castille perdue. Je ne compte pas pour beaucoup la succession de Manicamp; mais il n'en faut pas croire madame de Montataire qui est aujourd'hui notre partie. Mes enfants ont de quoi ne m'être plus tant à charge, mais ce n'est pas contentement; j'ai encore à demander au roi quelque chose dont je fais plus de cas que d'un ruban. Je suis persuadé que vous voudriez bien que je fusse tout ce que je devrois être; car outre que l'amour-propre y trouveroit son compte, vous m'aimez assurément, et sur cela j'ai toute la reconnoissance que je dois.

LETTRE MLXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 20 décembre 1688.

Est-il possible, ma très-chère, que j'écrive bien? cela va si vite; mais puisque vous en êtes contente, je n'en demande pas davantage. Vous aurez, avec un peu de patience, tout ce que vous désirez. M. de Grignan ne viendra point, et le roi vous donnera et vous enverra le cordon bleu, et la croix au bout. Si les autres absents sont faits chevaliers par un autre chevalier, comme on le dit, on demandera que M. l'archevêque (*d'Arles*) reçoive son cher neveu; sinon ce sera à votre premier voyage, et le cordon en attendant. Enfin, vous ferez comme les autres, et vous recevrez vos instructions.

Comment êtes-vous avec M. d'Aix? il m'a tant louée, à ce que vous me mandez, que je n'oserois vous dire que je voudrois qu'il ne fût point chagrin contre vous tous : mais en général, vous savez, et M. le coadjuteur aussi, combien l'on hait en ce pays-ci les démêlés des provinces; cela s'appelle *éplucher des écrevisses*. Pour votre enfant, M. le chevalier tâche de lui apprendre à

être un homme avec une tête, lui faisant voir les grands inconvénients qui arrivent de n'en pas avoir. Il ne tiendra pas à nous qu'en votre absence il n'apprenne tout ce qu'il ne sait pas encore; et cependant il n'en est pas moins aimé, baisé et caressé, car c'est sa destinée d'être parfaitement aimé. Je soupai hier chez la duchesse du Lude avec madame de Coulanges, le premier président de la cour des aides, et la maréchale de Créqui. Cette dernière me fit plaisir, je vous l'avoue, en me disant, après bien des compliments pour vous, que votre fils s'étoit acquis bien de l'honneur dans cette première campagne; qu'elle le savoit d'un endroit non suspect, et que, non-seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse, il s'étoit distingué, s'étant retiré de certaines parties trop gaillardes, sans faire le Caton, ni sans se faire haïr; et que ces commencements étoient admirables; qu'on s'en réjouissoit avec vous et avec moi. Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'est point flatteuse, m'ont paru digne de vous être mandées.

Nous tînmes hier chapitre chez madame de Lavardin, toutes les veuves, et mademoiselle de La Rochefoncauld, reçue dans le corps, comme je vous ai dit; il sembloit que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous cé-

lébrer. Vous connoissez la solidité des tons de madame de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservoit sa place, les grands sans être rabaissés, et les autres sans être rehaussés, au contraire.

M. de Grignan fait fort bien de triompher sur les louanges que je lui donne touchant cette première campagne de son fils : il n'en sait pas encore tout le prix ; jamais il n'a mieux pensé : mais pourquoi entend-il des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? quoi! moi, je serois capable d'imaginer que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il a jamais pensé ne fût pas admirable! Je me plains à mon tour, et en attendant que cette querelle soit vidée, je l'embrasse de tout mon cœur. Voilà ce qui nous l'a gâté; car, malgré tant d'orages et de naufrages, on l'aime toujours.

Madame de Broglio[1] croit qu'elle s'en va demeurer avec vous, parce qu'elle va en Languedoc. Nous ne savons point encore la destinée de La Trousse, nous n'en sommes point en peine; il sera le plus joli de tous les chevaliers : je le verrai chez lui. Si M. de Grignan avoit été de la cérémonie, j'aurois souhaité de la voir pour être témoin de sa parfaite bonne mine.

[1] Marie de Lamoignon, sœur du premier président. *M.*

Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers : il n'a plus que M. de Lauzun qui ne le quitte point. Il y aura un parlement : on espère à un tiers parti qui ne voudra point du prince d'Orange. Le petit prince est en sûreté jusqu'ici à Portsmouth. Que dites-vous de cette nation angloise?

LETTRE MLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU. [1]

A Paris, ce 22 décembre 1688.

Croiriez-vous bien, Monsieur, que M. l'archevêque, tel que vous le connoissez par tant de choses qui le rendent si distingué, et si digne d'être honoré et révéré de tous ceux qui le connoissent, m'ordonne de vous écrire pour vous recommander ses intérêts dans une affaire dont vous êtes le juge? En vérité, Monsieur, je ne sais comme je dois me prendre à vous faire cette sollicitation, sachant très-bien que rien ne

[1] Ce billet n'avoit pas encore été publié. M. Revertat de Marsac, possesseur des manuscrits des lettres adressées au président de Moulceau, a eu la complaisance d'en envoyer une copie d'après laquelle il a été réuni à la collection par M. de Monmerqué, dans l'édition de 1818.

se peut ajouter aux sentiments de respect et de considération que vous avez pour lui, et que vous êtes disposé, autant qu'on le peut être, à lui rendre une bonne et favorable justice; je ne vois donc pas que j'aie autre chose à faire ici, qu'à vous remercier par avance de la joie que vous aurez de le servir, et je vais lui écrire sans lui parler d'autre chose. Nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui : je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore long-temps ici; mais il nous fera voir comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence, et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

LETTRE MLXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 décembre 1688.

Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées,

roulent si fort sur vous, et comme vous disiez, nous sommes tellement assemblés en votre nom, que nous ne pouvons souffrir de ne plus voir entrer cette chère comtesse, que nous aimons si passionnément : je parle en communauté, car votre enfant sent fort bien votre absence et le malheur de ne vous point voir. Je lui dis sans cesse de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier : nous causons avec lui fort utilement; il y a bien de petites choses qu'il faut encore lui apprendre pour le ménage de la société et de la conversation. Quand il rêtombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, je me souviens de la fable de *la chatte*[1] qui devint femme : elle s'échappoit quelquefois quand elle voyoit passer une souris : aussi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est enfant, car, de bonne foi, ne devroit-il pas entrer présentement à l'académie? Et voyez tout ce qu'il a fait; il est assurément fort joli et fort changé : je l'embrasse fort souvent, vous êtes mon prétexte; car je le prends quelquefois en trahison, et je lui explique d'où cela vient. Madame de La Fayette, chez qui son oncle l'a mené, en est fort contente : je le mènerai chez

[1] *Voyez* la fable qui a pour titre : *la Chatte métamorphosée en femme*, par La Fontaine. *D. P.*

madame de Lavardin, qui n'a pas voulu vous faire un compliment par excès d'estime et d'amitié; celles qui vous en ont fait vous aiment aussi; tout est bon.

Vous aurez vos instructions, et votre cordon avec la croix comme les autres; vous serez tous traités également, soit qu'un chevalier vous donne l'ordre, soit qu'on vous permette de le porter avant la réception, vous n'avez qu'à vous donner un peu de patience. La lettre du ministre n'est point du tout un congé : enfin, nous serions fâchés de voir M. de Grignan dans les circonstances présentes; car tout est si brouillé du côté de l'Angleterre, que chacun demeure à son poste. Les contre-temps des lettres vous ont empêchés de prendre d'abord une bonne résolution. Vos prélats vous ont quittés : j'admire toujours également celui qui fait bâtir, et celui qui n'achève point son bâtiment, mais ce dernier est plus insupportable, ayant commencé, de ne pas vouloir achever, et de laisser tout ce désordre dans votre château; cela nous impatiente et donne la goutte : cette goutte n'est point considérable ni fort douloureuse; mais c'est une *lanternerie* et une foiblesse qui empêche d'aller à Versailles, comme si elle étoit plus considérable. Nous vous envoyons des vers de madame Deshoulières, que vous trouverez bien faits.

Vous ai-je dit que Sanzei [1] a une petite chambre en ce quartier ? il va quelquefois à Versailles, il mange chez madame de Coulanges; car, au lieu de votre bonne table où vous nous aviez si bien nourris, nous ne sommes plus que de petites miettes réunies; il aura une lieutenance de dragons : il a été à la tranchée comme les autres, il est content. Mais, sans vous flatter, les fées ont soufflé sur toute la campagne du marquis ; il a plu à tout le monde, et par sa bonne contenance dans le péril, et par sa conduite gaie et sage : il n'y a qu'une opinion sur son sujet. Cette contusion étoit le dernier don de la dernière fée, car elle a tout fini; c'est ce qui s'appelle la plume de l'oiseau, ou le pied du cerf.

M. d'Avaux [2] doit être arrivé. L'abbé de Guénégaud avait pleuré madame de Mesmes avant qu'il se fût mis à bégayer. Madame de Fontenilles [3] est à Sainte-Avoie, vis-à-vis de chez elle; elle y est quasi toujours avec ses frères. Madame

[1] Il étoit fils d'une sœur de M. de Coulanges. *D. P.*

[2] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, nommé depuis ambassadeur extraordinaire auprès de Jacques II, roi d'Angleterre; il revenoit de son ambassade de Hollande. *D. P.*

[3] Marie-Thérèse de Mesmes, mariée en 1683 à François de La Roche-Monluc-Cessac-Cazillac, marquis de Fontenilles. Sa sœur, Judith-Amasie de Mesmes, étoit religieuse ursuline au couvent de Sainte-Avoie.

N. B. Sainte-Avoie étoit un monastère de filles, fondé par

de Saint-Géran [1] est accouchée d'une petite fille; cela ne valoit pas la peine de s'y mettre. Adieu, mon enfant, je vous embrasse tendrement.

LETTRE MLXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24 décembre 1688.

Le marquis a été seul à Versailles, il s'y est fort bien comporté; il a dîné chez M. du Maine, chez M. de Montausier, soupé chez madame d'Armagnac, fait sa cour à tous les levers et à tous les couchers. MONSEIGNEUR lui a fait donner le bougeoir : enfin, le voilà jeté dans le monde, et il y fait fort bien. Il est à la mode, et jamais il n'y eut de si heureux commencements, ni une si bonne réputation; car je ne finirois point, si

Louis IX, et qui donnoit son nom à tout un quartier de la ville de Paris, près la rue du Temple. Ce monastère, dans son premier temps, fut occupé par des vieilles femmes infirmes qu'on nommoit béguines, et depuis 1622 il a été occupé par des religieuses ursulines. La révolution a fait disparaître le monastère et ses bâtimens. *G. D. S. G.*

[1] Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran, accoucha pour la première fois d'une fille, après vingt et un ans de mariage. *D. P.*

je voulois vous nommer tous ceux qui en disent du bien. Je ne me console point que vous n'ayez pas le plaisir de le voir et de l'embrasser, comme je fais tous les jours.

Mais ne semble-t-il pas, à me voir causer tranquillement avec vous, que je n'ai rien à vous mander? Écoutez, écoutez, voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler. La reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici au premier jour. Le roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais, où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun. Voici le détail que M. Courtin, revenant de Versailles, nous conta hier chez madame de La Fayette. Vous avez su comme M. de Lauzun se résolut, il y a cinq ou six semaines, d'aller en Angleterre : il ne pouvoit faire un meilleur usage de son loisir : il n'a point abandonné le roi d'Angleterre, pendant que tout le monde le trahissoit et l'abandonnoit. Enfin, dimanche dernier, 19 de ce mois, le roi, qui avoit pris sa résolution, se coucha avec la reine, chassa tous ceux qui le servent encore, et une heure après, se releva, pour ordonner à un valet-de-chambre de faire entrer un homme qu'il trouveroit à la porte de l'antichambre ; c'étoit M. de Lauzun. Le roi lui dit : « Monsieur, je vous

« confie la reine et mon fils; il faut tout hasarder « et tâcher de les conduire en France. » M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, que l'on connoît, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disoit être à Portsmouth, et qui étoit caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un regard sur l'adieu qu'elle fit au roi; et suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils eurent un si gros temps, qu'ils ne savoient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, en cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyoit mener que des gens du commun, comme il en passe fort souvent, il ne songeoit qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandois, qui ne regardoient seulement pas cette petite barque; et, ainsi protégée du ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. Le courrier arriva hier

à midi au roi, qui conta toutes ces particularités; et en même temps on donne ordre aux carrosses du roi d'aller au-devant de cette reine, pour l'amener à Vincennes, que l'on fait meubler. On dit que Sa Majesté ira au-devant d'elle. Voilà le premier tome du roman, dont vous aurez incessamment la suite. On vient de nous assurer que, pour achever la beauté de l'aventure, M. de Lauzun, après avoir mis la reine et le prince en sûreté entre les mains de M. de Charost, a voulu retourner en Angleterre avec Saint-Victor, pour courir la triste et cruelle fortune de ce roi : j'admire l'étoile de M. de Lauzun, qui veut encore rendre son nom éclatant, quand il semble qu'il soit tout-à-fait enterré. Il avoit porté vingt-mille pistoles au roi d'Angleterre. En vérité, ma chère fille, voilà une jolie action, et d'une grande hardiesse; et ce qui l'achève, c'est d'être retourné dans un pays [1] où, selon toutes les apparences, il doit périr, soit avec le roi, soit pour la rage qu'ils auront du coup qu'il vient de leur faire. Je vous laisse rêver sur ce roman, et vous em-

[1] Cette partie de la nouvelle étoit fausse. Le service que Lauzun avoit rendu lui valut une lettre fort gracieuse du roi, avec la permission de revenir à la cour, dont il s'empressa de profiter. « Dans « les transports d'une joie extraordinaire, il jeta ses gants et son « chapeau aux pieds du roi, et tenta toutes les choses qu'il avoit « autrefois mises en usage pour lui plaire. Le roi fit semblant de « s'en moquer. » (*Mémoires de madame de La Fayette*). *A. G.*

brasse, ma chère enfant, avec une sorte d'amitié qui n'est pas ordinaire.

LETTRE MLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 27 décembre 1688.

Savez-vous bien, ma chère fille, que votre petit capitaine est sur le chemin de Châlons, pour aller voir cette belle compagnie que vous lui avez faite? Il partit le jour de Noël pour aller coucher à Claie, et faire, en passant, la révérence à Livry; il reviendra dimanche. Le chevalier a mesuré tous ses jours; M. du Plessis est avec lui, toujours véritablement comblé des marques de votre estime et de votre confiance : vous pouvez compter qu'il est entièrement à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez. Il me paroît, avec son audace au chapeau et cette cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour [1] : c'est bien l'amour aussi pour votre maison qui l'a fait devenir guerrier : enfin, il a du courage, de la hardiesse, et

[1] Quintin Messis, surnommé le maréchal d'Anvers. L'amour fut son maître, suivant les vers que le savant Lampsonius a mis au bas de son portrait. Il vivoit dans le XVe siècle. *G. D. S. G.*

de toutes sortes d'autres vertus, pour en faire tout ce qu'il vous plaira. Voilà son chapitre épuisé, celui du marquis ne l'est pas : vous le croyez gros, il ne l'est pas; au contraire, sa taille est devenue plus fine par en bas; il est cru; mais en deux mois et demi, trouvez-vous que l'on croisse beaucoup? Il s'est passé tant de choses, ma chère enfant, depuis trois mois, qu'il nous semble qu'il y a trois ans. Enfin, le temps assurément ne va point comme quand nous étions ici ensemble. Soleri vous a représenté notre société, qui ne subsiste qu'en vous, et pour vous; car vous êtes notre véritable lien; et ce joli portrait..... mais il ne dit jamais un mot, cela nous ennuie; vous êtes bien plus belle que lui, sans vous flatter. J'ai fait voir ce matin à la duchesse du Lude votre page d'écriture; elle en est bien contente : il lui falloit cela pour les amitiés qu'elle me fait tous les jours pour vous. Elle m'a menée après la messe chez l'abbé Têtu avec Alliot : cet abbé ne dort point du tout; il est en vérité fort mal; cela passe les vapeurs ordinaires, et on ne peut le voir sans beaucoup de pitié : madame de Coulanges et toutes ses amies en ont des soins infinis.

On ne parle que de la reine d'Angleterre : elle a prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne, jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi

son mari, qui s'est sauvé d'Angleterre sans qu'on sache encore où il est. Le roi a envoyé à cette reine trois carrosses à six chevaux, des litières, des pages, des valets-de-pied, des gardes, un lieutenant et des officiers. Nous vous dirons tout cela dans la feuille du bon Bigorre. M. de Lauzun doit être bien content de cette aventure; il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et a trouvé enfin le chemin de Versailles en passant par Londres : cela n'est fait que pour lui. La princesse est outrée de penser que le roi en est content, et qu'on le verra revenir à la cour [1].

M. le chevalier cause avec moi des affaires au sujet desquelles vous lui écrivez : je crois que vous le voulez ainsi; car vous savez ce que c'est que la confiance dans l'amitié. M. de Coignet avoit l'autre jour dans la tête de marier votre fils avec la petite de Lamoignon, à qui M. Voisin donne cent mille écus, en attendant mieux : M. le chevalier aime cette pensée. M. de Mirepoix épouse

[1] Mademoiselle de Montpensier, qui avoit fait de si grands sacrifices pour le tirer de sa prison et le ramener, eut beaucoup à se plaindre de lui. Il lui faisoit de fréquentes infidélités; jalouse et emportée, elle le querelloit, le chassoit, le battoit même quelquefois. Il se mit à le lui rendre. Ces scènes amenèrent une rupture violente et décisive. Il paroît que la princesse, en se plaignant de Lauzun au roi, avoit demandé qu'il ne parût jamais à la cour. *A. G.* (*Voyez* mademoiselle de Montpensier et Lauzun, tome I, lettres des 15 et 31 décembre 1670.) *G. D. S. G.*

la fille de la duchesse de La Ferté [1], avec cinquante petits mille écus mal payés : ce mariage s'est fait, on ne sait comment. Madame de Mirepoix donne son fils, qui est un grand parti, au plus médiocre de la cour. Je veux voir ce que dit sur cela madame du Pui-du-Fou [2].

La cérémonie *(des chevaliers)* se fera sans cérémonie [3] à Versailles dans la chapelle. Elle commencera le vendredi à vêpres, et sera continuée le jour de l'an le matin, et le reste à vêpres. Le roi a ôté l'obligation de communier dans la cérémonie; Sa Majesté n'aura pas son grand manteau; il n'aura que le collier; les manteaux se prêtent, de sorte qu'il est vrai que plusieurs en sont *dispensés* présentement. Le roi est fort content de la manière dont M. de Monaco [4] a reçu l'ordre; il l'a dit tout haut, et cela embarrasse ceux qui l'ont refusé. Il y a bien de l'apparence que le même courrier qui portera le cordon à Monaco, le portera à M. de Grignan. Il me semble qu'il est comme ces chiens à qui l'on dit long-temps

[1] Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, ou Senneterre. *D. P.*

[2] Madeleine de Bellièvre, marquise du Pui-du-Fou, mère de Madeleine du Pui-du-Fou, marquise de Mirepoix, et de Marie Angélique du Pui-du-Fou, seconde femme de M. de Grignan. *D. P.*

[3] « Le roi (dit madame de La Fayette) a une aversion naturelle « pour tout ce qui le contraint. » *A. G.*

[4] Il consentit de prendre rang comme duc de Valentinois, et non comme prince de Monaco. *D. P.*

tout beau, et puis tout d'un coup *pille*. La comparaison est riche : je crains qu'elle ne me fasse une querelle avec cet esprit pointilleux; il dira que je le traite comme un chien. Adieu, très-chère et très-aimable; j'aurois encore cent choses à vous dire, mais c'est vous accabler.

LETTRE MLXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29 décembre 1688.

Voici donc ce mercredi si terrible, où vous me priez de négliger un peu ma chère fille; mais ignorez-vous que ce qui me console de mes fatigues, c'est de lui écrire et de causer un peu avec elle? Je me souviens assez de Provence et d'Aix, et je sais assez le sujet que vous avez de vous plaindre de l'élection (*des consuls*) qui fut faite le jour de S. André, pour approuver extrêmement que vous l'ayez fait casser par le parlement. J'ai vu le père Gaillard[1] qui en est fort aise; il parlera à M. de Croissi, et fera renvoyer toute l'affaire à M. de Grignan. On ne sau-

[1] Célèbre jésuite qui prenoit part à cette affaire, par rapport à M. de Gaillard, son frère, homme de mérite et de beaucoup d'esprit. *D. P.*

roit se venger plus honnêtement, et d'une manière qui doive mieux guérir et corriger de la fantaisie de vous déplaire. J'en fais mon compliment à M. Gaillard; je suis vraiment flattée de la pensée d'avoir ma place dans une si bonne tête; je ne saurois oublier ses regards si pleins de feu et d'esprit. Ne causez-vous pas quelquefois avec lui.

Je comprends, ma chère enfant, cet ouvrage de deux mois, que vous avez à faire cet hiver à Aix; il paroît grand et difficile, à le regarder tout d'une vue : mais quand vous serez en train d'aller et de travailler, étant tous les jours si accablée de devoirs et d'écritures, vous trouverez que, malgré l'ennui et la fatigue, les jours ne laissent pas de s'écouler fort vite. J'en ai passé de bien douloureux, sans compter les mauvaises nuits; et cependant rien n'empêchoit le temps de courir : ce qui est de vrai, c'est qu'au bout de trois mois, on croit qu'il y a trois ans qu'on est séparé. Si vous voulez m'en croire, vous demeurerez fort bien à Aix jusqu'à Pâques; le carême y est plus doux qu'à Grignan. La bise de Grignan qui vous fait avaler la poudre de tous les bâtiments de vos prélats, *me* fait mal *à votre poitrine* [1], et me paroît un petit camp de Main-

[1] La mère ne pouvoit exprimer plus laconiquement, ni avec plus d'énergie, le mal qu'elle souffroit quand elle craignoit pour la poitrine de sa fille. *D. P.*

tenon [1]. Vous ferez de ces pensées tout ce que vous voudrez; pour moi, je ne souhaite au monde que de pouvoir travailler avec ma chère bonne, et achever ma vie en l'aimant et en recevant les tendres et *pieuses* marques de son amitié; car vous me paroissez *le pieux Énée* en femme.

J'ai vu Sanzei; je l'ai embrassé pour vous; il s'est mis à genoux; il m'a baisé les pieds; je vous mande ses folies, comme celles de Don Quichotte : il n'est plus mousquetaire; il est lieutenant des dragons : il a parlé au roi, qui lui a dit que, s'il servoit avec application, on auroit soin de lui. Voilà où il lui seroit bien nécessaire d'être un peu *monsieur du pied de la lettre.* Vous ne sauriez croire comme cette qualité, qui nous faisoit rire, est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation; c'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. Madame de Verneuil, qui est revenue, commença hier par là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. Je crois que mademoiselle de Coislin [2] sera enfin madame d'Enrichemont.

[1] *Voir* le camp de Maintenon, sous la date du 13 décembre 1684.

[2] Madeleine-Armande du Cambout de Coislin, mariée le 10 avril suivant à Maximilien de Béthune, duc de Sully, prince d'Enrichemont. *D. P.*

Madame de Coulanges, que j'ai vue ce matin chez la Bagnols, m'a dit qu'elle avoit reçu votre réponse, et qu'elle me la montreroit ce soir chez l'abbé Têtu. Vous voilà donc quitte de cette réponse; mais vous me faites grand'pitié de répondre ainsi seule à cent personnes qui vous ont écrit : cette mode est cruelle en France. Mais que vous dirai-je d'Angleterre, où les modes et les manières sont encore plus fâcheuses? M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre étoit arrivé à Boulogne; un autre dit à Brest; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre; un autre, qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer : voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très-certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure, et prie Dieu sans cesse. Le roi étoit hier fort en peine de Sa Majesté Britannique. Voilà une grande scène; nous sommes attentifs à la volonté des Dieux,

Et nous voulons apprendre
Ce qu'ils ont ordonné du beau-père et du gendre [1].

[1] *Voyez* la *Mort de Pompée*, tragédie de Corneille.

Je reprends ma lettre, je viens de la chambre de M. le chevalier. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci : on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais; il est à Boulogne; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau; un cinquième dit à Brest; et tout cela tellement brouillé, qu'on ne sait que dire. M. Courtin d'une façon, M. de Reims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment. Je dis donc adieu à ma chère fille, sans pouvoir lui rien dire de positif, sinon que je l'aime, comme le mérite son cœur, et comme le veut mon inclination, qui me fait courir dans ce chemin à bride abattue.

LETTRE MLXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 31 décembre 1688.

Per tornar dunque al nostro proposito, je vous dirai, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier, qui paroissoient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnoit que le roi d'Angleterre étoit à Calais, sont

quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre; et si ce n'étoit pas cette sorte de malheur, il seroit péri; car il devoit se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'on n'ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie, et qui n'en soit persuadé. Voilà où tout le monde en est, et comme nous finissons cette année, et comme nous commençons l'autre, cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événements : il n'en arrivera aucun qui ne soit dans l'ordre de la Providence, aussi-bien que toutes nos actions, tous nos voyages. Il faut se soumettre à tout, et envisager tout ce qui peut arriver; cela va bien loin.

Cependant, M. le Comte, c'est à vous que je m'adresse : hier les chevaliers de Saint-Michel, et à l'heure que je vous parle après vêpres, une grande partie de ceux du Saint-Esprit, et demain le reste. M. le chevalier vous mandera ce qu'on fait pour les absents. Il faut que vous fassiez votre profession de foi, votre information de vie et mœurs : on vous mandera tout cela; vous n'êtes pas seul, et en attendant, *tout beau, tout beau.* Hier M. de Chevreuse, à l'ordre de Saint-Michel, passa devant M. de La Rochefoucauld; ce dernier lui dit : « Monsieur, vous passez « devant moi, vous ne le devez pas. » M. de Che-

vreuse lui répondit : « Monsieur, je le dois, car « je suis duc de Luynes. Ah! monsieur, par ce « côté-là, vous avez raison. » La gazette vous apprendra, mon cher Comte, que M. de Luynes a donné ce duché à son fils avec la permission du roi ; et M. de Chevreuse, qu'on appelle M. de Luynes, a donné le duché de Chevreuse à son fils, qu'on appellera le duc de Montfort. Votre fils a des camarades bien titrés. On dit qu'on envoie des troupes en Bretagne avec M. de Momont, maréchal-de-camp, pour commander sous M. de Chaulnes ; il y aura des camps dans toutes les provinces. Vous n'avez qu'à voir la carte, pour juger si nous avons besoin de nous tenir partout sur nos gardes : jetez un peu les yeux sur toute l'Europe. Madame de Barillon est fort en peine de son mari[1] ; mais on dit, sans le savoir, car il ne vient point de lettres, qu'il est en sûreté, quoiqu'on ait abattu la chapelle du roi (*d'Angleterre*), et celle qui étoit dans la maison de l'ambassadeur ; tout cela s'éclaircira : mais à qui est-ce que je parle ? est-ce encore à ce comte? Ma chère enfant, votre *madame*, qui a juré de ne pas toucher de cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de long-temps ; la pauvre femme ! On tient le prince d'Orange à Londres, j'en reviens toujours là, c'est comme

[1] Ambassadeur de France en Angleterre. *D. P.*

on fait dans toutes les conversations; car tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène. La reine est toujours à Boulogne dans un couvent, pleurant sans cesse de ne point voir son cher mari qu'elle aime passionnément.

On ne parle non plus de madame de Brinon que si elle n'étoit pas au monde[1]. On parle d'une comédie d'*Esther*, qui sera représentée à Saint-Cyr. Le carnaval ne prend pas le train d'être fort gaillard. Mon fils m'écrit toujours bien tendrement pour vous et pour M. de Grignan; il a sa part de la réverbération. Nous attendons vos lettres; mais peut-être n'y répondrons-nous que lundi. Nous avons de grandes conversations, M. le chevalier et moi, sur votre sujet; il se porte assez bien, et quand votre enfant sera de retour de Châlons, il compte le mener à Versailles. Voilà le bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements sur les affaires présentes, et qui vous adore. Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse mille fois, et vous souhaite une heureuse année 89.

[1] *Voir* la note sous la date du vendredi, 10 décembre 1688.

LETTRE MLXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 3 janvier 1689.

Votre cher enfant est arrivé ce matin ; nous avons été ravis de le voir et M. du Plessis : nous étions à table ; ils ont dîné miraculeusement sur notre dîner qui étoit déjà un peu endommagé. Mais que n'avez-vous pu entendre tout ce que le marquis nous a dit de la beauté de sa compagnie! Il s'informa d'abord si la compagnie étoit arrivée, et ensuite si elle étoit belle : vraiment, Monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles ; *c'est une vieille compagnie* qui vaut bien mieux que *les nouvelles*. Vous pouvez penser ce que c'est qu'une telle louange à quelqu'un qu'on ne savoit pas qui en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté le lendemain de voir cette belle compagnie à cheval, ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connoisseuse, ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons [1] et madame de Noailles (*sa mère*) prirent part :

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons-sur-Marne, puis archevêque de Paris et cardinal. *D. P.*

il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan : mais quelle folie de vous parler de tout cela ! c'est l'affaire du marquis.

Je voulois vous demander des nouvelles de madame d'Oppède, et justement vous m'en dites : il me paroît que c'est une bonne compagnie que vous avez de plus, et peut-être l'unique. Pour M. d'Aix (*M. de Cosnac*), je vous avoue que je ne croirois pas les Provençaux sur son sujet. Je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi. Il n'en faut pas tout-à-fait croire aussi M. d'Aix : cependant le moyen de penser qu'un homme *toute sa vie courtisan*, et qui renie chrême et baptême, qui ne se soucie point des intrigues des consuls, voulût se déshonorer devant Dieu et devant les hommes par de faux serments ? Mais c'est à vous d'en juger sur les lieux.

La cérémonie de vos *frères* fut donc faite le jour de l'an à Versailles. Coulanges en est revenu, qui vous rend mille graces de votre jolie réponse : j'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné et juste sur ce qu'on vous a écrit. Voilà ce que je ne fais point au tiers et au quart, car je ne relis point leurs lettres, et cela est mal. Il m'a donc conté que

l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étoient profès avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étoient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds étoit totalement ridicule, parce que par modestie et par mine indifférente, il avoit négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'étoit une véritable nudité. Toute la troupe étoit magnifique, M. de La Trousse des mieux; il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui étoit à côté assez long-temps derrière; de sorte que sa joue étoit fort découverte; il tiroit toujours ce qui l'embarrassoit, qui ne vouloit pas venir ; cela fit un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un à l'autre d'une telle furie; les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues [1] étoient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer; plus on y tâchoit, plus on les brouilloit, comme les anneaux des armes de Roger [2] : enfin, toute la cérémonie,

[1] Allusion aux atomes crochus qui, suivant Épicure, forment les parties élémentaires de la matière et de l'universalité des êtres.

A. G.

[2] L'Arioste représente le beau Roger, au moment où ayant dé-

toutes les révérences, tout le manége demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt, qui étoit tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, sa chemise ne vouloit jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fît; car, sachant son état, il tâchoit incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement; de sorte que madame la dauphine ne put tenir plus long-temps les éclats de rire : ce fut une grande pitié; la majesté du roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'étoit vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le roi dit le soir : « C'est toujours moi qui « soutiens le pauvre M. d'Hocquincourt, car c'é-

livré Angélique, toute nue, et près, comme Andromède, d'être dévorée par un monstre marin, ce jeune guerrier s'empresse de se désarmer pour se payer de sa valeur sur tant de beautés. Dans sa précipitation, il faisoit plus de nœuds qu'il n'en délioit. Voici ce charmant tableau. *A. G.*

Frettoloso, or da questo, or da quel canto,
Confusamente l'arme si levava.
Non gli parve altra volta mai star tanto;
Che se un laccio sciogliea, due n'annodava.

Canto X, stanza 114.

« toit la faute de son tailleur[1]; » mais enfin cela fut fort plaisant. Il est certain, ma chère bonne, que si j'avois eu mon gendre dans cette cérémonie, j'y aurois été avec ma chère fille; il y avoit bien des places de reste, tout le monde ayant cru qu'on s'y étoufferoit, et c'étoit comme à ce carrousel. Le lendemain, toute la cour brilloit de cordons bleus; toutes les belles tailles, et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous[2]. Vous aurez à choisir, tout au moins en qualité de belle taille. Vous deviez me mander qui ont été ceux qui ont chargé leur conscience de répondre pour M. de Grignan[3]. On m'a dit qu'on manderoit aux absents de prendre le cordon que le roi leur envoie avec la croix : c'est à M. le chevalier à vous le mander. Voilà le chapitre des cordons bleus épuisé.

Le roi d'Angleterre a été pris, dit-on, en fai-

[1] On lit ce mot de Louis XIV sur M. d'Hocquincourt, dans l'édition des Lettres de madame de Sévigné, *La Haye*, 1726.

[2] Le marquis de Louvois ayant été fait chancelier des ordres du roi, le 3 janvier 1671, affecta de cacher le cordon bleu, afin de n'être pas aussi facilement reconnu lorsqu'il faisoit des voyages pour les affaires du roi. Cet exemple fut long-temps suivi. (*Voyez* les *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Louvois.* Amsterd. 1740, page 47.)

[3] Ceci est relatif à l'information de vie et mœurs qui est exigée par l'article XX des statuts de l'ordre du Saint-Esprit.

sant le chasseur et voulant se sauver. Il est à Whitehall [1]. Il a son capitaine des gardes, ses gardes, ses milords à son lever; mais tout cela est fort bien gardé. Le prince d'Orange à Saint-James [2], qui est de l'autre côté du jardin. On tiendra le parlement : Dieu conduise cette barque ! La reine d'Angleterre sera ici mercredi ; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du roi et de ses bontés.

L'abbé Têtu est toujours très-digne de pitié ; fort souvent l'opium ne lui fait rien; et quand il dort un peu, c'est d'accablement, parce qu'on a doublé la dose. Je fais vos compliments partout où vous le souhaitez; les veuves vous sont acquises, et sur la terre et dans le troisième ciel. Je fus le jour de l'an chez madame Croiset : j'y trouvai Rubentel, qui me dit des biens solides de votre enfant, et de sa réputation naissante, et de sa bonne volonté, et de sa hardiesse à Philisbourg. Adieu, ma très-chère et très-aimable. On assure que M. de Lauzun a été trois quarts d'heure avec le roi : si cela continue, vous jugez bien qu'il voudra le ravoir.

[1] Palais des rois d'Angleterre dans le faubourg de Westminster à Londres. *D. P.*

[2] Autre palais des rois d'Angleterre, voisin de Whitehall.

D. P.

LETTRE MLXXIII.

DE MADAME DE GRIGNAN AU COMTE DE BUSSY[1].

A Aix, ce 4 janvier 1689.

J'aurois été pour le moins aussi aise de voir votre nom sur la liste des chevaliers de l'ordre, que vous l'avez été d'y voir celui de M. de Grignan, et je n'aurois pas été plus en peine de vos preuves que vous l'avez été des siennes. Je vous assure, Monsieur, que je sens avec bien du chagrin qu'étant si ancien lieutenant-général d'armée, vous ne soyez point du nombre de ceux qui ont été honorés de cette charge. Je dois sentir cette peine par reconnoissance de la joie que vous avez eue de notre bonheur. Mais je n'aurois pas besoin d'y être poussée par là, il me suffit de l'intérêt que je prends à vous et à tout ce qui vous touche. Ce que vous me mandez de votre soumission dans vos adversités aux ordres de la Providence, et de l'usage que vous faites en ces

[1] C'est la réponse à une lettre par laquelle il lui fait compliment de la grace qu'a obtenue son mari. Elle n'est pas très-intéressante, mais on en a si peu de cette dame, que nous nous serions reproché de la supprimer. *A. G.*

rencontres de votre philosophie et de votre christianisme, me paroissent de si véritables biens et si dignes d'estime, que je ne sais pas si ce ne seroit point une matière plus raisonnable de vous faire des compliments, que de toutes les graces passagères que l'on peut recevoir dans le monde. Cependant, comme ce n'est pas la coutume, je me contenterai de vous louer et de vous admirer, et je n'appuierai mes compliments que sur les graces que le roi a faites à messieurs vos enfants. Je vous en aurois parlé plus tôt si je l'avois su ; mais je suis au bout du monde, et la situation de la Provence n'est que trop faite pour me justifier à tous ceux qui n'entendent point parler de moi dans les occasions où ils savent bien que je ne garderois pas le silence. Ne m'en croyez donc pas moins sensible à ce qui vous arrive, puisque personne ne peut vous honorer plus que je fais. M. de Grignan vous rend mille graces de votre compliment, et il vous fait les siens.

LETTRE MLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 5 janvier 1689.

Je menai hier mon marquis avec moi; nous commençâmes par chez M. de La Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller, et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d'habits sont fort avantageux aux gens bien faits. Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter que la belle taille de M. de Grignan n'eût point brillé dans cette fête. Cet habit de page est fort joli; je ne m'étonne point que madame de Clèves aimât M. de Nemours avec ses belles jambes[1]. Pour le manteau, c'est une représentation de la majesté royale : il en a coûté huit cents pistoles à La Trousse, car il a acheté le manteau. Après avoir vu cette belle mascarade, je menai votre fils chez toutes les dames de ce quartier : madame de Vaubecourt, madame Ollier le reçurent fort bien : il ira bientôt de son chef.

La vie de saint Louis m'a jetée dans la lecture

[1] *Voyez* le roman de la *princesse de Clèves.*

de Mézerai ; j'ai voulu voir les derniers rois de la seconde race ; et je veux joindre Philippe de Valois et le roi Jean : c'est un endroit admirable de l'histoire, et dont l'abbé de Choisi a fait un livre qui se laisse fort bien lire[1]. Nous tâchons de cogner dans la tête de votre fils l'envie de connoître un peu ce qui s'est passé avant lui ; cela viendra ; mais en attendant, il y a bien des sujets de réflexion à considérer ce qui se passe présentement. Vous allez voir par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. Les politiques raisonnent, et demandent s'il est plus avantageux à ce roi d'être en France : l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée ; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il le devient naturellement et sans crime. Ce qui est vrai, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être même nous la déclarerons les premiers.

[1] Il ne faut pas confondre l'*Histoire de saint Louis*, par sire de Joinville, avec la *Vie de saint Louis*, par Lachaise. C'est de ce dernier ouvrage dont parle madame de Sévigné dans cette tirade, et en rappelant les *Vies* de saint Louis, de Philippe-de-Valois, du roi Jean, de Charles V, de Charles VI, par l'abbé de Choisi, qui en effet invitent à ouvrir les volumes de Mézerai.

G. D. S. G.

Si nous pouvions faire la paix en Italie et en Allemagne, nous vaquerions à cette guerre angloise et hollandoise avec plus d'attention : il faut l'espérer, car ce seroit trop d'avoir des ennemis de tous côtés. Voyez un peu où me porte le libertinage de ma plume, mais vous jugez bien que les conversations sont pleines de ces grands événements.

Je vous conjure, ma chère fille, quand vous écrirez à M. de Chaulnes, de lui dire que vous prenez part aux obligations que mon fils lui a; que vous l'en remerciez; que votre éloignement extrême ne vous rend pas insensible pour ce qui regarde votre frère : ce sujet de reconnoissance est un peu nouveau; c'est de le dispenser de commander le premier régiment de milice qu'il fait lever en Bretagne. Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là; il en a horreur, et ne demande que d'être oublié dans son pays. M. le chevalier approuve ce sentiment, et moi aussi, je vous l'avoue : n'êtes-vous pas de cet avis, ma chère enfant? Je fais grand cas de vos sentiments qui sont toujours les bons, principalement sur le sujet de votre frère. N'entrez point dans ce détail, mais dites en gros que qui fait plaisir au frère, en fait à la sœur. M. de Momont est allé en Bretagne avec des troupes; mais si soumis à M. de Chaulnes, que c'est une mer-

veille. Ces commencements sont doux, il faut voir la suite.

Je trouvai hier Choiseul avec son cordon, il est fort bien; ce seroit jouer de malheur de n'en pas rencontrer présentement cinq ou six tous les jours. Vous ai-je dit que le roi a ôté la communion de la cérémonie? Il y a long-temps que je le souhaitois; je mets quasi la beauté de cette action avec celle d'empêcher les duels. Voyez en effet ce que c'eût été de mêler cette sainte action avec les rires immodérés qu'excita la chemise de M. d'Hocquincourt[1]. plusieurs pourtant firent leurs dévotions, mais sans ostentation, et sans y être forcés. Nous allons vaquer présentement à la réception de leurs Majestés angloises, qui seront à Saint-Germain. Madame la dauphine aura un fauteuil devant cette reine, quoiqu'elle ne soit pas reine, parce qu'elle en tient la place. Ma fille je vous souhaite à tout, je vous regrette partout, je vois tous vos engagements, toutes vos raisons; mais je ne puis m'accoutumer à ne point vous trouver où vous seriez si nécessaire : je m'attendris souvent sur cette pensée; mais il est temps de finir cette lettre tout en l'air, et qui ne signifie rien; ne vous amusez point à y répondre, conservez-vous, ayez soin de votre poitrine.

[1] *Voir* ci-dessus, lettre du 3 janvier.

LETTRE MLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY[1].

A Paris, le jour des Rois 1689[1].

Je commence par vous souhaiter une heureuse année, mon cher cousin : c'est comme si je vous souhaitois la continuation de votre philosophie chrétienne; car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où par nécessité il se faut soumettre. Avec cet appui, dont on ne sauroit se passer, on trouve de la force et du courage pour soutenir les plus grands malheurs. Je vous souhaite donc, mon cousin, la continuation de cette grace; car c'en est une, ne vous y trompez pas; ce n'est point dans nous que nous trouvons ces ressources. Je ne veux donc plus repasser sur tout ce que vous deviez être et que vous n'êtes pas : mon amitié pour vous et pour moi n'en a que trop souffert; il n'y faut plus penser. Dieu l'a voulu ainsi, et je souscris à tout ce que vous me dites sur ce sujet. La cour est

[1] Cette lettre est la réponse à celle de Bussy, du 18 décembre 1688.

toute pleine de cordons bleus; on ne fait point de visites qu'on n'en trouve quatre ou cinq à chacune. Cet ornement ne sauroit venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce n'est point à Vincennes, comme on disoit. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des rois, bien agréable pour celui qui protége et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. Voilà de grands objets et de grands sujets de méditation et de conversation. Les politiques ont beaucoup à dire. On ne doute pas que le prince d'Orange n'ait bien voulu laisser échapper le roi, pour se trouver sans crime maître d'Angleterre; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie plutôt que de hasarder sa vie avec un parlement qui a fait mourir le feu roi son père [1], quoiqu'il fût de leur religion. Voilà de si grands événements qu'il n'est pas aisé d'en comprendre le dénouement, surtout quand on a jeté les yeux sur l'état et sur les dispositions de toute l'Europe. Cette même Providence, qui règle tout, démêlera tout; nous sommes ici des spectateurs très-aveugles et très-ignorants. Le second tome

[1] Charles I, roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, livré à Cromwel par les Écossois vers lesquels il s'étoit réfugié, et décapité devant le palais de Whitehall, le 9 février 1649, à quarante-neuf ans. *G. D. S. G.*

de M. de Lauzun est fort beau et digne du premier ; il a eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le roi. MADEMOISELLE en est très-fâchée, et demande qu'au moins il ne se trouve pas où elle sera; je ne sais si on fera bien attention à sa colère. Il vaudroit mieux que tout d'un coup elle le revît à son ordinaire, que de le revoir, comme elle le fera assurément, après avoir fait bien des façons [1].

Vous ne doutez pas, mon cousin, que nous n'eussions maintenant de grands sujets de vous entretenir; mais il est impossible d'écrire. Adieu, je vous embrasse, ma chère nièce; je la plains d'être obligée de se faire saigner pour son mal d'yeux. Tenez, mon cher Corbinelli, prenez la plume.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je commence, Monsieur, comme madame de Sévigné, à vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire, le repos de l'esprit et la santé du corps :

Mens sana in corpore sano,

dit Juvenal, qui comprend tout le repos de la vie. J'ai été fâché de ne vous point voir dans la liste des chevaliers de l'ordre, comme une disposition dans le monde que Dieu auroit mise sans

[1] *Voir* la lettre du 27 décembre 1688, et la note.

ma participation et sans mon consentement, c'est à dire, que j'aurois changée si j'avois pu. Cette manière de philosophie sauve de ma colère imprudente toutes les causes secondes, et fait que je me résigne en un moment sur tout ce qui arrive à mes amis ou à moi Je dis la même chose de la fuite du roi d'Angleterre, avec toute sa famille. J'interroge le Seigneur; et je lui demande s'il abandonne la religion catholique, en souffrant les prospérités du prince d'Orange, le protecteur des prétendus réformés, et puis je baisse les yeux. Adieu Monsieur, adieu madame de Coligny, à qui je désire un fonds de philosophie chrétienne, capable de lui donner une parfaite indolence pour toutes les choses du monde : état capable de nous faire rois, et plus rois que ceux qui en portent la qualité.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je fais ici mille compliments à notre prélat (*M. de Roquette*). Donnez-le-nous un peu, il y a assez long-temps que vous l'avez.

LETTRE MLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 7 janvier 1689.

Je reçus votre lettre un jour plus tard que je n'ai accoutumé ; nous en attendons encore aujourd'hui : mais comme elles arrivent le soir, nous n'y répondrons peut-être que dimanche ou lundi. Vous écrivez si bien, ma chère enfant, quand vous n'avez point de sujets, que je n'aime pas moins ces lettres-là toutes libertines, que celles où vous faites réponse. Enfin, c'est cela qui soutient le cœur pendant votre absence : je suis tellement comme vous pour trouver le temps infini depuis votre départ, que les trois mois me paroissent trois ans : ce n'est pas que j'aie vu tant de différentes choses que vous ; mais c'est par la quantité de pensées, d'occupations et d'inquiétudes qui ont pris la place des objets. Enfin je vous ai regrettée, et je vous regrette encore tous les jours ; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude. Ce douloureux jour de Charenton est encore tout vif et tout

sensible. Vous m'aviez donné un rendez-vous chez le chevalier, où je n'ai pas manqué, et vous n'y étiez pas; votre portrait ne m'a point du tout consolée. Je suis présentement dans sa chambre; il a eu des douleurs à la main droite cette nuit; il les a encore. Il soupa la veille des Rois assez gaiement chez M. de Lamoignon, et la nuit même ce mal lui prit : cela est trop pitoyable. Il fait tous les jours des projets pour Versailles, et n'est presque jamais en état de les exécuter; c'est votre malheur et le sien qui l'empêchent d'être en un lieu où il feroit une si bonne figure, et si utile pour sa famille et pour son neveu. Il a une patience et une résignation que Corbinelli se vante de lui apprendre comme un maître. Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui, car nous sommes sobres : quelquefois les soirs il vient faire collation avec nous; il est de fort bonne compagnie, et vous rend mille graces d'avoir nommé son nom : le vôtre est bien dans son esprit au-dessus de tous les autres. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante. Quand il est question de parler de l'arrivée du roi et de la reine d'Angleterre, et du prince de Galles, et de dire les détails de la réception que le roi a faite à ces Majestés, toute pleine de générosité, d'hu-

manité et de tendresse, vous jugez bien que la feuille doit être remplie.

J'attends avec impatience que vous m'appreniez que vous avez votre cordon. M. le Grand, M. de Dangeau, M. de Châtillon[1], M. de la Rongère[2], ont porté les leurs à la reine d'Angleterre, en lui allant faire compliment : elle trouvera notre cour bien brillante de ce nouvel ornement. Je menai hier votre enfant chez madame de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils; elle vous aime comme sa fille : de là nous fûmes chez madame de La Fayette; je trouvai M. de Villars[3] avec une mine toute pleine d'*Orondate*; je lui dis bien tout ce que vous m'aviez mandé pour eux. Je ne pense pas qu'on danse beaucoup cet hiver à Versailles.

Madame de Ricouart est veuve : elle est encore à la campagne, je la verrai à son retour; voulez-vous que je lui fasse un compliment? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix : par exemple, madame de Lavardin m'a toujours dit

[1] M. de Châtillon étoit premier gentilhomme de la chambre de Monsieur. *M.*

[2] Hyacinte de Quatre-Barbes, marquis de la Rongère, chevalier d'honneur de Madame. *M.*

[3] Pierre, marquis de Villars, père du maréchal, étoit connu dans le monde sous le nom d'*Orondate*, à cause de sa bonne mine et de sa grande réputation pour le courage. Il avoit été ambassadeur en Savoie, en Espagne et en Danemarck. *D. P.*

qu'elle ne vous en faisoit point; j'en ai trouvé plusieurs dans cette fantaisie, qui n'ont pas envie de vous fâcher. Ainsi, ma fille, sur ma parole tout est bon, et ceux qui ne vous accablent point, plus commodes que ceux qui vous assassinent; car vos réponses sont sans nombre, et tiennent leur place dans la fatigue de vos écritures. Vous voulez donc que j'écrive à madame de Solre [1]; eh, mon Dieu! à quoi m'engagez-vous? Il faut prendre un style qui est le cothurne pour moi. Coulanges nous fit l'autre jour un fort plaisant conte; ce fut comme un enthousiasme. Il dit que le comte de Solre entra chez M. de Chauvri [2], suivi de deux crocheteurs; qu'il fit mettre à terre deux coffres qu'ils avoient peine à porter; qu'il tira du premier qui fut ouvert une brassée de papiers, et lui dit, en les jetant sur la table : « Monsieur, « ce sont les titres de trente-sept chevaliers de la « Toison-d'Or de ma maison; » [3] que M. de Chauvri tout embarrassé lui dit : « Hé, Monsieur! il n'en « faut pas tant, vous me brouillez tous mes pa- « piers : je ne saurai plus retrouver les preuves de

[1] Anne-Marie-Françoise de Bournonville, femme de Philippe-Emmanuel-Ferdinand-François de Croy, comte de Solre, lieutenant-général des armées du roi. *D. P.*

[2] *Voir* la lettre du 14 février 1687, et la note.

[3] Consultez l'histoire généalogique de la maison de France, par le père Anselme.

« monsieur un tel et de monsieur un tel, car ces « deux noms ne sont pas comme le vôtre »; que M. de Chauvri le pria d'en demeurer là; et que le comte de Solre ne l'écoutant seulement pas, lui tira une grande liasse : « Monsieur, *lui dit-il*, « voici le contrat de mariage d'un de mes grands- « pères avec Sabine de Bavière. Hé, Monsieur! « hé, Monsieur! *dit M. de Chauvri*, en voilà plus « qu'il n'en faut. » Là-dessus M. de Solre prend un grand rouleau, et se faisant aider à le dérouler, l'étend tout le long de la chambre, et lui fait voir qu'il remonte et finit deux de ses branches par des têtes couronnées; et toujours M. de Chauvri disant avec chagrin : « Hé, Mon- « sieur! je ne retrouverai jamais tous mes papiers. » Coulanges nous joua cela si follement et si plaisamment, qu'autant que cette scène est plate sur le papier, autant elle étoit jolie à voir représenter. Voyez donc ce que vous voulez que j'écrive à cette femme toute pleine de toisons d'or : il faudra que nous nous réjouissions avec l'ordre du Saint-Esprit d'avoir un si grand sujet : je ne vous réponds pas que j'écrive. Voilà ce qui s'appelle causer et dire des riens. Je suis auprès du chevalier, qui est tout assoupi dans sa grande chaise. Il me semble que je cause avec vous autant que je le puis; mais ne vous amusez point à répondre à tout ceci. Si j'étois avec vous, j'ai-

merois bien que vous trouvassiez quelque douceur à me parler de vos affaires, à quoi je pense si souvent, à quoi je prends tant d'intérêt. En attendant, ne donnez point aux Provençaux le plaisir de vous brouiller avec les archevêques et intendants, vous les feriez trop aises; connoissez la vérité par vous-même; et, quoi qu'ils vous disent, faites-leur entendre que vous en parlerez à ces Messieurs, à eux-mêmes pour vous en éclaircir. Ah, que la crainte d'être nommés les feroit bien taire! car ils ne veulent que des *pétoffes* [1], sans se soucier de dire vrai, ni de vous servir. Si cet avis est bon, profitez-en : je crus voir à Lambesc que la joie des Provençaux étoit d'animer, de brouiller, et de se rendre nécessaires. Ah, fi! quittez ce style de province et de Provence.

[1] Ce mot, qui se rencontre souvent dans cette correspondance, appartient au dialecte gascon, il signifie *baliverne*, *fadaise*. On ne le trouve point dans le dictionnaire de l'académie. *A. G.*

LETTRE MLXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 10 janvier 1689.

Nous pensons souvent les mêmes choses, ma chère belle; je crois même vous avoir mandé des Rochers ce que vous m'écrivez dans votre dernière lettre sur le temps. Je consens maintenant qu'il avance, les jours n'ont plus rien pour moi de si cher, ni de si précieux; je les sentois ainsi quand vous étiez à l'hôtel de Carnavalet; je vous l'ai souvent dit, je ne rentrois jamais sans une joie sensible, je ménageois les heures, j'en étois avare : mais dans l'absence ce n'est plus cela, on ne s'en soucie point, on les pousse même quelquefois; on espère, on avance dans un temps auquel on aspire; c'est cet ouvrage de tapisserie que l'on veut achever; on est libérale des jours, on les jette à qui en veut. Mais, ma chère enfant, je vous avoue que quand je pense tout d'un coup où me conduit cette dissipation et cette magnificence d'heures et de jours, je tremble, je n'en trouve plus d'assurés, et la raison me présente ce qu'infailliblement je trouverai dans mon che-

min. Ma fille, je veux finir ces réflexions avec vous, et tâcher de les rendre bien solides pour moi.

L'abbé Têtu est dans une insomnie qui fait tout craindre. Les médecins ne voudroient pas répondre de son esprit, il sent son état, et c'est une douleur : il ne subsiste que par l'opium : il tâche de se divertir, de se dissiper : il cherche des spectacles. Nous voulons l'envoyer à Saint-Germain pour y voir établir le roi, la reine d'Angleterre et le prince de Galles : peut-on voir un événement plus grand et plus digne de faire de grandes diversions? Pour la fuite du roi, il paroît que le prince (*d'Orange*) l'a bien voulue. Le roi fut envoyé à Excester où il avoit dessein d'aller : il étoit fort bien gardé par le devant de sa maison, tandis que toutes les portes de derrière étoient libres et ouvertes. Le prince n'a point songé à faire périr son beau-père, il est dans Londres à la place du roi, sans en prendre le nom, ne voulant que rétablir une religion qu'il croit bonne, et maintenir les lois du pays, sans qu'il en coûte une goutte de sang : voilà l'envers tout juste de ce que nous pensons de lui; ce sont des points de vue bien différents. Cependant le roi fait pour ces majestés angloises des choses toutes divines; car n'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de sou-

tenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il est? La belle ame du roi se plaît à jouer ce grand rôle. Il fut au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de Galles, il descendit et l'embrassa tendrement; puis il courut au-devant de la reine, qui étoit descendue; il la salua, lui parla quelque temps, la mit à sa droite dans son carrosse, lui présenta MONSEIGNEUR et MONSIEUR qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles étoit une cassette très-riche avec six mille louis d'or. Le lendemain le roi d'Angleterre devoit arriver, le roi l'attendoit à Saint-Germain, où il arriva tard, parce qu'il venoit de Versailles; enfin, le roi alla au bout de la salle des gardes, au-devant de lui : le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux; le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas un quart d'heure, le roi lui présenta MONSEIGNEUR, MONSIEUR, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine, qui eut peine à retenir ses larmes. Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à

causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit, et disant au roi : « Voici votre maison; « quand j'y viendrai, vous m'en ferez les hon- « neurs, et je vous les ferai quand vous viendrez « à Versailles. » Le lendemain, qui étoit hier, madame la dauphine y alla, et toute la cour. Je ne sais comme on aura réglé les chaises des princesses, car elles en eurent à la reine d'Espagne; et la reine mère d'Angleterre étoit traitée comme fille de France; je vous manderai ce détail. Le roi envoya dix mille louis d'or au roi d'Angleterre : ce dernier paroît vieilli et fatigué; la reine maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs; un beau teint un peu pâle; la bouche grande, de belles dents, une belle taille, et bien de l'esprit; tout cela compose une personne qui plaît fort. Voilà de quoi subsister long-temps dans les conversations publiques[1].

Le pauvre chevalier ne peut encore écrire ni

[1] Madame de Sévigné paroît avoir été bien instruite de toutes les particularités de cette première entrevue, et sa relation diffère peu de ce que nous en apprend madame de La Fayette, et Dangeau, qui était présent. « Cette entrevue, dit ce dernier, eut lieu près « de Chatou, le 6 janvier 1689. La reine d'Angleterre descendit « de carrosse et fit au roi un compliment plein de reconnaissance « pour elle et pour le roi son mari. Le roi lui répondit qu'il lui « rendoit un triste service dans cette occasion, mais qu'il espéroit « être en état de leur en rendre de plus utiles dans la suite. » Les mêmes attentions furent observées pour son mari, qui arriva un jour après elle. *G. D. S. G.*

aller à Versailles, dont nous sommes bien fâchés; car il y a mille affaires; mais il n'est point malade; il soupa samedi avec madame de Coulanges, madame de Vauvineux, M. de Duras et votre fils chez le lieutenant civil, où l'on but la santé de la première et de la seconde, c'est-à-dire, madame de La Fayette et vous; car vous avez cédé à la date de l'amitié. Hier madame de Coulanges donna un très-joli souper aux goutteux, c'étoit l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon; la néphrétique tient lieu de goutte; sa femme et *les divines* toujours pleines de fluxions, moi en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans; Coulanges qui mérite la goutte. On causa fort: le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admiroit et tâtonnoit ses paroles avec des tons et des manières qui faisoient souvenir de celles de son père, au point d'en être touché. Votre enfant étoit chez mesdemoiselles de Castelnau: il y a une cadette qni est toute jolie, toute charmante, votre fils la trouve à son gré, et laisse *la biglesse*[1] à Sanzei: il avait mené un hautbois, on y dansa jusqu'à minuit. Cette société plaît beaucoup au marquis; il y trouve Saint-Hérem, Jeannin, Choiseul, Ninon: il est en pays de connoissance. Il me

[1] Ce mot, qui a vieilli, vient de *bigle*, pour *louche*, du verbe *bigler*, regarder en *louchant* ou en *bigle*.

semble que le chevalier ne songe pas trop à le marier, et que M. de Lamoignon n'est pas trop pressé aussi de marier sa fille. On ne sauroit parler sur celui de M. de Mirepoix[1]; c'est l'ouvrage de M. de Monfort; c'est comme un charme, toutes les têtes ne pensent plus comme elles faisoient: enfin c'est un homme fortement appelé à sa destinée: que voulez-vous qu'on y fasse?

M. de Lauzun n'est point retourné en Angleterre: il est logé à Versailles: il est fort content: il a écrit à Mademoiselle; mais dans la colère où elle est contre lui, je doute qu'il réussisse à l'apaiser[2]. J'ai fait encore un chef-d'œuvre, j'ai été voir madame de Ricouart, revenue depuis peu, très-contente d'être veuve[3]. Vous n'avez qu'à me donner vos reconnoissances à achever, comme vos romans; vous en souvient-il? Je remercie l'aimable Pauline de sa lettre; je suis fort assurée que sa personne me plairoit: elle n'a donc pu trouver d'autre alliance avec moi que *madame*[4], cela est bien sérieux. Adieu, ma chère

[1] Gaston-Jean-Baptiste de Lévis, marquis de Mirepoix, épousa le 16 janvier 1689 Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire, fille de Henri-François, duc de La Ferté, et de Marie-Gabrielle-Angélique de La Mothe-Houdancourt. *D. P.*

[2] *Voir* la lettre du 27 décembre, et la note.

[3] *Voir* ci-dessus, lettre du 7 janvier.

[4] On aura remarqué que le marquis de Grignan suivoit avec sa

enfant : conservez votre santé, c'est-à-dire, votre beauté que j'aime tant.

LETTRE MLXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 10 janvier 1689, à dix heures du soir.

J'ai été voir madame du Pui-du-Fou, sur ce mariage[1]. M. de Montausier et madame de Lavardin y sont venus; j'ai dit à madame de Lavardin vos souvenirs; elle vous aime tendrement. Un moment après est arrivée une troupe toute brillante; c'était madame la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite

mère cette étiquette d'usage chez les grands seigneurs, et particulièrement dans les provinces méridionales, où les lois romaines donnent aux pères un excès de puissance qui inspiroit aux enfants plus de crainte que d'amour, et qui commandoit les formes de la soumission, même dans les épanchemens du cœur. Madame de Sévigné n'entendoit rien à cette fausse dignité, le plus triste masque que l'amitié puisse prendre; et l'on a vu qu'elle se moquoit même de sa fille qui s'étoit avisée, en parlant de son grand-père, de lui écrire, *Monsieur votre père*. Tout le monde connoît la plaisanterie du grand Condé, devant un homme qui affectoit de dire *monsieur* et *madame* en parlant de tous ses parents, « Monsieur mon écuyer, « allez dire à monsieur mon cocher de mettre messieurs mes che- « vaux à monsieur mon carrosse.... » *A. G.*

[1] *Voyez* la lettre précédente.

sœur des mêmes couleurs[1] ; madame la duchesse d'Aumont[2] ; M. de Mirepoix, qui faisoit un contraste merveilleux. Quel bruit! quels compliments de tous côtés ! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix, elle y a jeté son coussinet; et après avoir su assez en l'air que la proposition avoit été reçue, elle en a parlé au roi; cela finit et abrège tout. Le roi lui dit : « Madame, votre fille « est bien jeune. Il est vrai, Sire, mais cela presse, « parce que je veux M. de Mirepoix, et que dans « dix ans, quand Votre Majesté connoîtra son « mérite, et qu'elle l'aura récompensé, il ne vou- « droit plus de nous » ; voilà qui est dit. Sur cela, on veut faire jeter des bans avant que les articles soient présentés ; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. Madame d'Olonne[3] a donné un beau coulant; madame la maréchale de La Ferté brille, toute cette noce est contente. Madame de Mirepoix vous a écrit : madame du Pui-du-Fou est entraînée dans le tourbillon, on ne s'entend pas. Le jeune homme n'avait jamais vu sa maîtresse ; il ne sait ce que c'est que tout

[1] Catherine-Louise de Saint-Nectaire, mariée en juillet 1698 à François-Thibaud, marquis de La Carte, depuis marquis de La Ferté. *D. P.*

[2] Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, sœur aînée de la duchesse de La Ferté. *D. P.*

[3] Catherine-Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, sœur aînée de Madeleine d'Angennes, maréchale de La Ferté. *D. P.*

cela. Ma plume ne vaut rien, et je vous dis bonsoir, ma chère belle.

LETTRE MLXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 12 janvier 1689.

Vous êtes retirée à cinq heures du soir; vous avez donc fait vos rois à dîner: vous étiez en fort bonne compagnie, et aussi bonne qu'à Paris. Il ne tiendra pas à moi que l'archevêque (*d'Aix*) ne sache que vous êtes contente de lui: je le dis l'autre jour à madame de La Fayette, qui en fut fort aise; elle a dans la tête que vous ne preniez point tous deux l'esprit ni les pensées de Provence. Mais parlons du roi et de la reine d'Angleterre; c'est quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette cour, qu'on s'en entretient sans cesse. On tâche de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec gens si loin d'être rétablis. Le roi le disoit l'autre jour, et que ce roi étoit le meilleur homme du monde, qu'il chasseroit avec lui; qu'il viendroit à Marly, à Trianon, et que les courtisans devoient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la

main[1] à MONSEIGNEUR, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé MONSIEUR, qui en boude; elle a dit au roi : Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez : pour la mode d'Angleterre, c'est que je ne baisois personne. Elle a été voir madame la dauphine qui est malade, et qui l'a reçue dans son lit. On ne s'assied point en Angleterre : je crois que les duchesses feront avec elle à la mode de France, comme avec sa belle-mère[2]. On est fort occupé de cette nouvelle cour.

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison ; il est sévère, et il se fera bientôt haïr. M. de Schomberg est général des armées en Hollande, à la place de ce prince, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants. M. de Pomereuil en Bretagne. Dieu veuille que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes ; quelle douleur pour nos amis[3] ! nous en tremblons. Vous savez que le maréchal de Lorges s'en va en Guienne, Saint-Ruth sous

[1] *Donner la main*, en style de cour, est céder la droite.

[2] Henriette de France, fille de Henri IV et femme de Charles I, roi d'Angleterre. *D. P.*

[3] M. et madame de Chaulnes.

ses ordres. Enfin, ma chère enfant, et dedans, et dehors, on sera également sur ses gardes. Voyez combien de troupes, et quelle puissance il faut avoir pour vaquer à tant de choses à la fois.

Le chevalier est toujours dans sa chambre et dans sa chaise : il ne s'est pas bien trouvé d'être sorti le soir ; cet état, qui le rend incapable d'aller à Versailles, lui donne un chagrin extrême ; je voudrois bien pouvoir le consoler et l'amuser un peu ; mais la noirceur de l'humeur de la goutte lui rend tout indifférent : je serois trop heureuse d'être bonne à quelque chose ; mais je suis fort inutile, à mon grand regret. Je fais toujours vos compliments, je fais valoir vos souvenirs et vos douceurs : madame de Coulanges en est fort reconnoissante : elle vous dit mille choses honnêtes et polies. Elle est fort occupée de l'abbé Têtu, qui, en vérité, ne se porte pas bien ; sa maladie s'appelle tout au moins des vapeurs noires, et une insommie qui commence à résister à l'opium.

Votre enfant est fort joli, il étoit hier à l'opéra avec Monseigneur. Il a écrit à M. de Carcassonne ; il lui écrira encore : l'amitié de cet oncle ne va pas toute seule ; il y faut de *l'entretenement* ; je prends soin d'en faire souvenir. Vous me représentez fort au naturel la sorte de laideur

de vos mariés; il me semble, en vérité, que je suis à la noce. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gaillard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçans [1]. Le mariage de M. de Mirepoix me paroît un effet de magie. Vous savez comme je suis pour vous, ma chère enfant.

LETTRE MLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 14 janvier 1689.

Me voici, ma chère fille, après le dîner, dans la chambre du chevalier : il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne. Il a fort bien dormi, mais cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs : j'en suis touchée, et j'en connois le malheur et les conséquences plus que personne. Il fait un froid extrême; notre thermomètre est au dernier degré, notre rivière est prise; il neige, et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues; je garde notre maison et la chambre du

[1] *Voir* la lettre du 29 décembre 1688.

chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous prierois de me mander si je ne l'incommode point d'y être tout le jour; mais, comme le temps me presse, je le demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien. Voilà un froid qui contribue encore à ses incommodités; ce n'est pas un de ces froids qu'il souhaite; il est mauvais quand il est à cet excès.

J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B.....; cet homme sentira de loin comme de près votre reconnoissance. J'aime cette manière de n'avoir point de reconnoissances passagères : je connois des gens qui non-seulement n'en ont point du tout, mais qui mettent l'aversion et la rudesse à la place.

M. Gobelin est toujours à Saint-Cyr. Madame de Brinon est à Maubuisson, où elle s'ennuiera bientôt : cette personne ne sauroit durer en place, elle a fait plusieurs conditions, changé de plusieurs couvents; son grand esprit ne la met point à couvert de ce défaut. Madame de Maintenon est fort occupée de la comédie qu'elle fait jouer par ses petites filles (*de Saint-Cyr*); ce sera une fort belle chose à ce que l'on dit[1]. Elle a été voir

[1] C'étoit la supérieure Brinon qui avoit d'abord fait jouer par les pensionnaires de Saint-Cyr des pièces de sa façon. Elles étoient mauvaises; on leur substitua *Cinna*, puis *Andromaque*; mais il y

la reine d'Angleterre, qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle étoit fâchée d'avoir perdu ce temps de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine, elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avois envié le bonheur de mon fils, qui ne « sent point ses malheurs; mais à présent je le « plains de ne point sentir les caresses et les bontés

avoit tant d'amour dans cette dernière tragédie, et les jeunes filles la jouoient si bien, qu'on ne voulut plus qu'elles la jouassent. C'est ce que madame de Maintenon elle-même écrivoit à Racine, en lui demandant un autre poëme moral ou historique. Racine hésita ; il vouloit plaire à la cour ; mais le public et la postérité le retenoient. Il ne croyoit pas possible de remplir le cadre qu'on lui donnoit par un ouvrage digne de sa muse. Boileau en désespéroit aussi. Racine trouva le sujet d'Esther, et son ami le jugea aussi bien trouvé qu'il l'étoit. *A. G.* (*Souvenirs* de Caylus.) La Harpe dit : « Qu'on se représente de jeunes personnes, des pensionnaires que leur âge, leur voix, leur figure, leur inexpérience même rendoient intéressantes, exécutant dans un couvent une pièce tirée de l'Écriture sainte, récitant des vers pleins d'une onction religieuse, pleins de douceur et d'harmonie, qui sembloient rappeler leur propre histoire et celle de leur fondatrice ; qui la peignoient des couleurs les plus touchantes, sous les yeux d'un monarque qui l'adoroit, et d'une cour qui étoit à ses pieds ; qui offroient à tous moments les allusions les plus piquantes à la flatterie ou à la malignité, et l'on concevra que cette réunion de circonstances, dans un spectacle qui par lui-même n'appeloit pas la sévérité, devoit être la chose du monde la plus séduisante. » *Esther* fut suivie l'année d'après d'*Athalie*, qui ne lui céda en rien pour la beauté de la composition, ni pour les ornements que Racine y fit entrer.

G. D. S. G.

« de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens : son mari n'est pas de même; il a bien du courage; mais un esprit commun, qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui [1]. Il est bon homme, et prend part à tous les plaisirs de Versailles. Madame la dauphine n'ira point voir cette reine, elle voudroit avoir la droite et un fauteuil, cela n'a jamais été; elle sera toujours au lit; la reine la viendra voir. *Madame* aura un fauteuil à main gauche; et les princesses du sang n'iront qu'avec elle, devant qui elles n'ont que des tabourets. Les duchesses y seront comme chez madame la dauphine : voilà qui est réglé. Le roi a su qu'un roi de France n'avoit donné qu'un fauteuil à la gauche à un prince de Galles; il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le dauphin, et passe devant lui. Il recevra MONSIEUR sans fauteuil et sans cérémonie. La reine l'a sa-

[1] S'il faut en croire madame de La Fayette (*Mémoires de la cour de France*), la première fois que le roi Jacques II parut à la cour il donna une bien foible idée de sa personne et de son esprit, et se montra tel qu'il avoit été jugé d'avance par tous les politiques. « Enfin, dit Voltaire, jamais le roi ne parut si grand; mais Jacques « parut petit. » Ceux qui à la cour et à la ville décident de la réputation des hommes, conçurent pour lui peu d'estime. On ne lui savoit nul gré d'être catholique. L'archevêque de Reims, frère de Louvois, dit tout haut à Saint-Germain, dans son antichambre : « *Voilà un bon homme qui a quitté trois royaumes pour une messe.* »

G. D. S. G.

lué, et n'a pas laissé de dire au roi notre maître ce que je vous ai conté[1]. Il n'est pas assuré que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande. On ne fait que mentir cette année. La marquise (*d'Uxelles*) reprend tous les ordinaires les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe? Je hais ce qui est faux.

L'étoile de M. de Lauzun repâlit, il n'a point de logement : il n'a point ses anciennes entrées : on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure; elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps.

LETTRE MLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 17 janvier 1689.

Voilà donc ma lettre *nommée*, c'est une marque de son mérite singulier. Je suis fort aise que ma relation[2] vous ait divertie; je ne devine jamais l'effet que mes lettres feront, celui-ci est heureux.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] La réception des chevaliers du Saint-Esprit, lettre du 3 janvier.

Si vous prenez le chemin de vous éclaircir avec l'archevêque[1], au lieu de laisser cuver les chagrins qu'on veut vous donner contre lui, vous viderez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire *les rediseurs*; l'un ou l'autre est fort bon, et vous vous en trouverez très-bien; vous finirez, à la vérité, le plaisir et l'occupation des Provençaux : mais vous retranchez de sottes *pétoffes*. M. de Barillon est arrivé; il a trouvé *un paquet* de famille, dont il ne connoissoit pas tous *les visages*. Il est fort engraissé. Il dit à M. de Harlai : « Monsieur, ne me parlez point de ma « graisse, je ne vous dirai rien de votre maigreur. » Il est vif, et ressemble assez par l'esprit à celui que vous connoissez. Je ferai tous vos compliments, quand ils seront vraisemblables; je les ai faits à madame de Sully, qui vous en rend mille de très-bonne grace; et à la comtesse (*de Fiesque*)[2]; qui est trop plaisante sur M. de Lauzun, qu'elle vouloit mettre sur le pinacle, qui n'a encore ni logement à Versailles, ni les entrées qu'il avoit. Il est tout simplement revenu à la cour; son action n'a rien de si extraordinaire; on en avoit d'abord composé un fort joli roman.

Cette cour d'Angleterre est tout établie à Saint-

[1] *Voir* ci-dessus, lettre du 7 janvier.

[2] La constante amie de Lauzun, et qui fit si souvent les fonctions de médiatrice entre lui et *Mademoiselle*. *A. G.*

Germain ; ils n'ont voulu que cinquante mille francs par mois, et ont réglé leur cour sur ce pied. La reine plaît fort; le roi cause agréablement avec elle; elle a l'esprit juste et aisé. Le roi avait désiré que madame la dauphine y allât la première; elle a toujours si bien dit *qu'elle étoit malade*, que cette reine vint la voir il y a trois jours, habillée en perfection; une robe de velours noir, une belle jupe, bien coiffée, une taille comme la princesse de Conti, beaucoup de majesté : le roi alla la recevoir à son carrosse; elle fut d'abord chez lui, où elle eut un fauteuil au-dessus de celui du roi; elle y fut une demi-heure, puis il la mena chez madame la dauphine, qui fut trouvée debout; cela fit un peu de surprise : la reine lui dit : « Madame, je vous croyais au lit. —Madame, « dit *madame la dauphine*, j'ai voulu me lever « pour recevoir l'honneur que Votre Majesté me « fait. » Le roi les laissa, parce que madame la dauphine n'a point de fauteuil devant lui. Cette reine se mit à la bonne place dans un fauteuil, madame la dauphine à sa droite, MADAME à sa gauche, trois autres fauteuils pour les trois petits princes [1] : on causa fort bien plus d'une demi-heure; il y avait beaucoup de duchesses, la cour fort grosse. Enfin, elle s'en alla; le roi se fit avertir, et la remit dans son carrosse. Je ne sais jusqu'où la conduisit ma-

[1] Le duc de Bourgogne, le duc de Berri et le duc d'Anjou.

dame la dauphine; je le saurai. Le roi remonta, et loua fort la reine; il dit : « Voilà comme il faut « que soit une reine, et de corps et d'esprit, te- « nant sa cour avec dignité ». Il admira son courage dans ses malheurs, et la passion qu'elle avait pour le roi son mari; car il est vrai qu'elle l'aime, comme vous a dit cette diablesse de madame de R..... Celles de nos dames qui voulaient faire les princesses, n'avoient point baisé la robe de la reine, quelques duchesses en voulaient faire autant: le roi l'a trouvé fort mauvais; on lui baise les pieds présentement. Madame de Chaulnes a su tous ces détails, et n'a point encore rendu ce devoir. Elle a laissé le marquis à Versailles, parce que le petit compère s'y divertit fort bien: il a mandé à son oncle qu'il iroit aujourd'hui au ballet, à Trianon : M. le chevalier vous enverra sa lettre. Il est donc là sur sa bonne foi, faisant toutes les commissions que son oncle lui donne, pour l'accoutumer à être exact, aussi-bien qu'à calculer : quel bien ne lui fera point cette sorte d'éducation? J'ai reçu une réponse de M. de Carcassonne; c'est une pièce rare, mais il faut s'en taire; j'y répondrai bien, je vous en assure : il a pris sérieusement et de travers tout mon badinage. Ah, ma fille! que je comprends parfaitement vos larmes, quand vous vous représentez ce petit garçon à la tête de sa compagnie, et tout ce qui

peut arriver de bonheur et de malheur à cette place ! L'abbé Têtu est toujours dans ses vapeurs très-noires. J'ai dit à madame de Coulanges toutes vos douceurs : elle veut toujours vous écrire dans ma lettre ; mais cela ne se trouve jamais. M. le chevalier ne veut pas qu'on finisse en disant des amitiés, mais malgré lui je vous embrasserai tendrement, et je vous dirai que je vous aime avec une inclination naturelle, soutenue de toute l'amitié que vous avez pour moi, et de tout ce que vous valez : eh bien ! quel mal trouve-t-il à finir ainsi une lettre, et à dire ce que l'on sent et ce que l'on pense toujours ?

Bonjour, monsieur le Comte, vous êtes donc tous deux dans les mêmes sentiments pour vos affaires et pour votre dépense ? plût à Dieu que vous eussiez toujours été ainsi ! Bonjour Pauline, ma mignonne, je me moque de vous ; après avoir pensé six semaines à me donner un nom entre ma *grand'mère* et *madame*, enfin, vous avez trouvé *madame*[1].

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Depuis que vous êtes cordon bleu, Madame, je n'ai trouvé que ce coin de lettre pour vous dire que j'en suis parfaitement aise ; d'autant plus que

[1] *Voir* la fin de la lettre sous la date du 10 janvier, et la note.

madame de Calvisson me fait tous les jours pitié sur ce chapitre : à force de lui inspirer de la résignation, j'ai compris combien mon ouvrage étoit difficile, et combien par conséquent il étoit agréable de n'avoir que faire de moi en ces rencontres. Recevez donc mes hommages, Madame, et trouvez bon que je vous dise que jamais *misantrope* philosophe ne l'a été moins que moi dans cette occasion, tant la joie me démontoit. A propos de *misantrope*, c'est une secte qui a pris naissance au coin du feu de M. le chevalier, il en est le chef, et me fait l'honneur de me mettre dans cette honorable profession. Je vous en manderai le progrès, dès qu'il y aura de quoi vous amuser de l'histoire que j'en ai commencée. Faites-moi la grace de dire à M. le comte (*de Grignan*) mes sentiments sur le point de la chevalerie. J'oubliois de vous dire que le titre de mon livre est le *Misantropisme;* mais madame votre mère soutient qu'il faut dire *la Misantropie*; obligez-moi de décider cette difficulté, et vous aurez le premier exemplaire.

LETTRE MLXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 19 janvier 1689.

Voilà ce mercredi, si défendu par ma chère comtesse; mais elle ne veut pas comprendre que je me repose en lui parlant. Je regarde souvent votre aimable portrait, et je vous assure que je commence trop tôt et trop tendrement à désirer de vous voir, de vous embrasser, et d'entendre le son de votre voix : mon cœur est plein de ces désirs et de ces sentiments, et votre portrait les entretient sans les contenter. Madame de Chaulnes en fut charmée l'autre jour, et le loua d'un ton si haut, que vous devriez l'avoir entendu, quoique vous soyez bien loin; car je sais où vous êtes, et cette connoissance démêle un peu mon imagination, qui sait où vous prendre à point nommé; mais nous n'en sommes pas plus voisines. J'admire madame de Langlée d'être en Provence, sans être dans sa famille[1] il me

[1] Langlée, dont il a été parlé si souvent dans cette correspondance, si pompeusement nommé et tant de fois répété sous la date du 6 novembre 1676 (tome V), avoit fait une grande fortune au jeu. Il étoit très-fastueux et très-vain. C'est lui que La Bruyère

paroît que vous n'êtes pas contente du dîner que vous lui avez donné; elle est d'une délicatesse qu'il ne faut pas entreprendre de satisfaire.

Je vois que le bon esprit du chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon, et d'y faire de la dépense. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence; vous devez céder à celle que vous êtes obligée de faire pour votre fils, et courir au plus pressé : le bon sens va là tout droit; et cette raison honnête à dire, est fort aisée à comprendre; elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre magnificence. Il faut céder à l'impossibilité; je crains que cette vérité ne soit point encore entrée dans l'esprit de M. de Grignan, et qu'en jugeant de l'avenir par le passé, il ne croie que, comme il a toujours été, il ira toujours : cette espérance est vaine et trompeuse. Nous avons beaucoup raisonné sur tout cela, M. le chevalier et moi. Cependant, ma chère fille,

désigne sous le nom de Périandre. « Il a commencé par dire de « soi-même *un homme de ma sorte*, il passe à dire *un homme de ma « qualité*. Que son père si vieux, si caduc, n'est-il mort il y a « vingt ans et avant qu'il se fît dans le monde aucune mention « de Périandre. Comment pourra-t-il soutenir ces odieuses pan- « cartes (billets d'enterrement) qui déchiffrent les conditions et « qui souvent font rougir la veuve et les héritiers. » (chapitre *des biens de la fortune.*) La Bruyère a peint Langlée tel qu'on voit dans cette lettre sa femme rougissant d'une famille obscure.

G. D. S. G.

dispensez-vous de souhaiter la paix avec le pape, et retirez d'Avignon tout ce que le roi vous permet d'en tirer[1] : mais profitez de cette douceur comme d'une consolation que Dieu vous envoie, pour soutenir votre fils, et non pas pour en vivre plus largement; car si vous n'avez le courage de vous retrancher, comme vous l'avez résolu, vous rendrez inutile ce secours de la Providence. Voilà, ma très-chère, la conversation d'une maman qui vous aime aussi solidement que tendrement.

Nous attendons votre fils, il doit revenir ce soir de Versailles; il y a sept jours qu'il est parti avec notre duchesse de Chaulnes; j'ai fort envie de savoir comme il s'y est diverti, et quelle société il a eue. Nous lui avions bien recommandé d'éviter la mauvaise compagnie; nous sommes persuadés qu'il fait mieux quand il est seul, que quand il se croit observé de quelqu'un qui est avec lui. Je saurai comme il se sera comporté, par M. de La Fayette, qui y prend intérêt.

M. d'Avaux[2] vint me voir avant-hier, ma lettre étoit déja fermée; il me parla fort de vous, vous honorant et vous aimant quasi autant qu'à Livry. Il me demanda si vous aviez reçu votre cordon-

[1] *Voir* la lettre du 26 novembre 1688.

[2] Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, prévôt et maître des cérémonies des ordres du roi. *D. P.*

bleu; je lui dis que vous ne l'aviez pas le 10 : il me dit que les autres l'avoient, et que, comme on oublioit beaucoup de choses, il alloit mettre quelque ordre à ce retardement; qu'il seroit ravi d'avoir à vous en rendre compte, et de se servir de cette occasion pour vous faire son compliment. Je suis fort aise qu'il ait pris ce soin; s'il est inutile, tant mieux; s'il ne l'est pas, tant mieux.

Madame de Chaulnes me mena hier à la noce de madame de La Ferté; j'y fus à cause de madame de Mirepoix[1], mais elle n'y étoit pas : ils sont déjà comme brouillés; et la veille, on disputoit encore, parce que l'argent comptant n'étoit pas encore arrivé. J'y trouvai le marié, et cette enfant de douze ans, qui est toute disproportionnée à ce roi d'Ethiopie. C'est un mariage tellement improuvé, que je crois qu'on ne verra plus la mère. La duchesse de La Ferté leur tombera sur les bras; elle l'a bien compté ainsi. Elle dit qu'elle s'est épuisée, qu'elle n'a plus que dix mille livres de rente; qu'elle a voulu un gendre pour elle; qu'elle s'est mariée à son gendre, et ne finit point de parler sur ce ton. Elle loue une grande maison dans cette rue Sainte-Croix; elle dit que quand elle sera à Versailles, ils feront

[1] Madeleine du Pui-du-Fou, sœur de la seconde femme de M. de Grignan. *D. P.*

leur ménage; ce ménage doit être de la bouillie pour la petite femme. Ils iront quelquefois manger chez la maréchale de La Mothe; mais ce n'est point un établissement : tout cela fait prévoir la douceur de cette alliance.

Nous fûmes hier chez la marquise de Coislin, qui a perdu sa mère, la vieille d'Alègre. Nous fûmes chez l'amie de mademoiselle de Grignan : on voit à cette heure les affligés; la cruelle mode! et puis nous vîmes MADEMOISELLE, qui me gronda de ne l'avoir point vue; j'aime bien à ne point me mêler dans ses impétuosités. Adieu, ma chère enfant; ne redoublez point vos peines, redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions.

Du même jour, à sept heures du soir.

Voilà votre lettre. Le mauvais temps, qui glace votre Rhône et votre Durance, nous a fait un miroir de la Seine : il nous a transis, et a tellement gâté nos rues, que j'ai été huit jours sans sortir, si ce n'est pour faire des visites avec madame de Chaulnes, aux dépens de ses chevaux; les miens ne vouloient pas se soutenir, et je ne leur ai rien proposé. J'étois souvent dans la chambre de M. le chevalier, qui se porte assez bien; et qui compte aller à Versailles après le voyage de Marly; mais il le faut dire tout bas, car

si la goutte l'entend, elle s'y opposera. Ce mauvais temps, qui devient plus doux aujourd'hui, a retardé nos lettres de vingt-quatre heures.

L'archevêque (*d'Aix*) a de grandes pensées; mais plus il est vif, plus il faut s'approcher de lui, comme des chevaux qui ruent, et surtout ne rien garder sur votre cœur. Je comprends parfaitement l'impossibilité de ne pas donner à manger comme vous faites, à trois, à quatre personnes; c'est le moyen de les contenter tous, et de faire autant de faveurs et moins de dépense. M. le chevalier, dans ses chagrins, est un peu trop austère et trop sévère; s'il étoit là, il en useroit comme vous, j'en suis assurée. Faites une amitié à madame de Langlée, puisqu'elle se souvient de moi; il est vrai que j'admirois bien le choix et le goût de ses habits. Je suis plus aise que je n'étois que M. d'Avaux songe à votre cordon, puisqu'il semble qu'on vous ait oubliés.

Madame de Maintenon va faire jouer *Esther* à ses petites filles. Vous êtes trop plaisante d'avoir lu en public ma relation des chevaliers; vous faites de moi et de mes lettres tout ce que vous voulez. Adieu, ma très-aimable; je suis comme vous m'avez laissée, hormis qu'au lieu d'avoir tous les jours une joie sensible et nouvelle de vous voir dans cette maison, je soupire souvent bien tendrement et bien douloureusement de ne

plus vous y trouver. Je me doutois bien que vous seriez de notre avis sur votre frère[1].

LETTRE MLXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 21 janvier 1689.

Le courrier n'est point encore arrivé, et je reviens sur votre dernière lettre, pour remplir celle-ci. Je n'ai jamais vu d'amitié si tendre, si solide, ni si agréable que celle que vous avez pour moi; je songe quelquefois combien cet état, dont je sens la douceur présentement, a toujours été la chose que j'ai uniquement et passionnément desirée. Vous méritez bien d'être aimée de votre fils, comme je vous aime, et comme vous l'aimez. Il ne vous dit point ce qu'il sent; il vous fit avant-hier une relation si simple, que je l'en grondai. M. le chevalier lui fit voir ce que vous lui écrivez de lui; vraiment, cela fait mourir de tendresse et de reconnoissance : a-t-on jamais vu un cœur comme le vôtre, et une maternité si parfaite? Vos prélats ont voulu juger, d'où ils sont, de l'effet de leurs lettres; en vérité, on en juge bien

[1] *Voir* ci-dessus, lettre du 5 janvier.

mieux d'ici, on a repoussé l'ombre même de la proposition[1]; mais soyez persuadée qu'on aura trouvé le neveu d'un bon appétit, et l'oncle, ou gouverné, ou ne sachant plus les choses de ce monde. Enfin, on ne sauroit plus mal imaginer, ni opiniâtrer plus mal à propos une affaire que l'a été celle-là; elle n'est bonne qu'à jeter dans l'abyme du silence : je me sais bon gré de l'avoir toujours vue comme elle est. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyoit qu'on vous avoit envoyé votre cordon; un rhume l'a empêché d'aller à Versailles : nous saurons par lui si le courrier a été noyé, ou ce qui est arrivé. Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteauneuf[2]; mais je n'ai osé le faire, ni même le proposer.

Votre fils est occupé d'une mascarade pour dimanche au Palais-Royal; M. le duc de Chartres l'a envoyé prier : madame d'Escars nous donne son avis avec mademoiselle de Méri; vous connoissez le mouvement de ces grandes affaires. Il est allé chez madame de Bagnols avec Sanzei. On dit que le maréchal d'Estrées va à Brest; le

[1] Il s'agissoit de la dignité de commandeur des ordres du roi, que M. l'archevêque d'Arles, âgé de quatre-vingt-six ans, avoit demandée en survivance pour M. le coadjuteur son neveu.

[2] Balthazar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf-sur-Loire, greffier des ordres du roi. *M.*

prétexte de la mer rend cette nouvelle supportable ; il va traverser toute la Bretagne, comme si on était au printemps, et lui au printemps de sa vie ; ce sont d'assez grandes fatigues. Parlez-moi de l'humeur de Pauline ; si elle n'a pas été bien élevée, c'est à vous à raccommoder toute cette cire, qui est encore assez molle pour prendre la forme que vous voudrez. J'ai vu M. de Barillon, qui est fort grossi ; il m'a demandé de vos nouvelles : il avoit trouvé votre fils chez M. de Louvois ; son petit visage lui parut si noble et si joli, qu'il demanda son nom, et le nom lui fit embrasser votre enfant cinq ou six fois, et le fit souvenir de père, de mère et de grand'mère. Adieu, ma chère enfant, je suis tellement à vous, que je ne puis assez vous le dire.

LETTRE MLXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 24 janvier 1689.

Enfin votre Durance a laissé passer nos lettres ; de la furie dont elle court, il faut que la glace soit bien habile pour l'attraper et pour l'arrêter. Nous avons eu de cruels temps et de cruels froids,

et je n'en ai seulement pas été enrhumée. J'ai gardé plusieurs fois la chambre de M. le chevalier; et, pour parler comme madame de Coulanges, il n'y avait que lui qui fût à plaindre de la rigueur de la saison; mais je vous dirai plus naïvement qu'il me semble qu'il n'étoit point fâché que j'y fusse. Voilà le dégel; je me porte si bien, que je n'ose me purger, parce que je n'ai rien à désirer, et que cette précaution me paroît une ingratitude envers Dieu. M. le chevalier n'a plus de douleurs; mais il n'ose encore hasarder Versailles. Il faut que je vous dise un mot de madame de Coulanges, qui me fit rire et me parut plaisant. M. de Barillon est ravi de retrouver toutes ses vieilles amies; il est souvent chez madame de La Fayette, et chez madame de Coulanges: il disoit l'autre jour à cette dernière: « Ah, madame! que votre maison me plaît! j'y « viendrai bien les soirs, quand je serai las de « ma famille. » *Monsieur*, lui dit-elle, *je vous attends demain*. Cela partit plus vite qu'un trait, et nous en rîmes tous plus ou moins.

Votre enfant fut hier au soir au bal chez M. de Chartres; il étoit fort joli; il vous mandera ses prospérités. Il ne faut point, au reste, que vous comptiez sur ses lectures; il nous avoua hier tout bonnement qu'il en est incapable présentement; sa jeunesse lui fait du bruit, il n'entend

pas. Nous sommes affligés qu'au moins il n'en ait point d'envie; nous voudrions que ce ne fût que le temps qui lui manquât, mais c'est la volonté. Sa sincérité nous empêcha de le gronder; je ne sais ce que nous ne lui dîmes point, le chevalier et moi, et Corbinelli qui s'en échauffe : mais il ne faut point le fatiguer, ni le contraindre, cela viendra, ma chère bonne; il est impossible qu'avec autant d'esprit et de bon sens, aimant la guerre, il n'ait point d'envie de savoir ce qu'ont fait les grands hommes du temps passé, *et César à la tête de ses commentaires*[1]. Il faut avoir un peu de patience, et ne vous en point chagriner : il seroit trop parfait s'il aimoit à lire.

Vous m'étonnez de Pauline ! ah, ma fille! gardez-la auprès de vous; ne croyez pas qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses[2]. Vous ferez bien

[1] « On entend bien, dit Grouvelle, que c'est une ânerie plai-« sante échappée à je ne sais quel personnage connu dans ce « temps. » Avec un peu de réflexion, il n'est cependant pas difficile de s'apercevoir que l'auteur de l'ânerie est le même en faveur duquel madame de Sévigné réclame ici un peu d'indulgence.

G. D. S. G.

[2] Madame de Sévigné donne ici une grande leçon sur l'éducation du couvent. Il n'en étoit pas de plus vicieuse et de plus dangereuse pour les jeunes personnes, j'en ai acquis la certitude par nombre de révélations qui justifient ce que dit madame de Sévigné, si elles ne signalent quelque chose de pire encore. *G. D. S. G.*

mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous y appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, *l'Abbadie* même[1], puisqu'elle a de l'esprit; vous causerez avec elle, M. de La Garde vous aidera : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent.

Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête; que le Saint-Père ne se relâche sur rien, et qu'on est très-persuadé que M. de Lavardin et le cardinal d'Estrées reviendront incessamment : profitez donc du temps que Dieu, qui tire le bien du mal, vous envoie[2]. La vieille Sanguin est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel. Il faut un compliment à M. de Senlis et à M. de Livry, mais non pas des lettres, car ils sont déja consolés : il n'y a que vous, ma chère enfant, qui ne vouliez pas entendre parler de l'ordre établi depuis la création du monde. Vous dépeignez mademoiselle d'Oraison de manière qu'elle paroît aimable; il faudroit la prendre, si son père étoit raisonnable : mais quelle rage de n'aimer que soi, de se compter pour tout; de n'avoir point la pensée si sage, si naturelle et si

[1] *Voyez Abbadie*, sous la date du 15 août 1688.

[2] Cette circonstance faisoit que M. de Grignan commandoit pour le roi dans le Comtat. *D. P.*

chrétienne, d'établir ses enfants! Vous savez bien que j'ai peine à comprendre cette injustice; c'est un bonheur que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être. J'ai fait une réponse à M. de Carcassonne [1], que M. le chevalier a fort approuvée, et qu'il appelle un chef-d'œuvre. Je l'ai pris à mon avantage, et comme je le tiens à cent cinquante lieues de moi, je lui fais part de tout ce que je pense; je lui dis qu'il faut approcher de ses affaires, qu'il faut les connoître, les calculer, les supputer, les régler, prendre ses mesures, savoir ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas; que c'est cela seul qui le fera riche; qu'avec cela rien ne l'empêchera de suffire à tout, et aux devoirs, et aux plaisirs, et aux sentiments de son cœur pour un neveu dont il doit être la ressource; qu'avec de l'ordre on va fort loin; qu'autrement on ne fait rien, on manque à tout, et puis, il me prend un enthousiasme de tendresse pour vous, pour M. de Grignan, pour son fils, pour votre maison, pour ce nom qu'il doit soutenir : j'ajoute que je suis inséparablement attachée à tout cela, et que ma douleur la plus sensible, c'est de ne pouvoir plus rien faire pour

[1] L'évêque de Carcassonne étoit un Grignan, très-bon économe et assez mauvais parent. On le nommoit le *bel abbé* avant d'être évêque. *A. G.*

vous[1], mais que je l'en charge, que je demande à Dieu de faire passer tous mes sentiments dans son cœur, afin d'augmenter et de redoubler tous ceux qu'il a déjà : enfin, ma fille, cette lettre est mieux rangée, quoique écrite impétueusement. M. le chevalier en eut les yeux rouges en la lisant; et pour moi, je me blessai tellement de ma propre épée, que j'en pleurai de tout mon cœur. M. le chevalier m'assura qu'il n'y avoit qu'à l'envoyer, et c'est ce que j'ai fait.

Vous me représentez fort plaisamment votre *Savantasse*; il me fait souvenir du docteur de la comédie, qui veut toujours parler. Si vous aviez du temps, il me semble que vous pourriez tirer quelque avantage de cette bibliothèque; comme il y a de bonnes choses et en quantité, on est libre de choisir ce qu'on veut : mais hélas! mon enfant, vous n'avez pas le temps de faire aucun usage de la beauté et de l'étendue de votre esprit; vous ne vous servez que du bon et du solide, cela est fort bien; mais c'est dommage que tout ne soit pas employé; je trouve que M. Descartes y perd beaucoup.

Le maréchal d'Estrées va à Brest, cela fait appréhender qu'il ne commande les troupes réglées, je crois cependant qu'on donnera quelque con-

[1] *Voyez* les sacrifices que fit madame de Sévigné en mariant son fils, sous la date du 4 décembre 1683.

tenance au gouverneur, et qu'on ne voudra point lui donner le dégoût tout entier. M. de Charost est revenu un moment, pour se justifier de cent choses que M. de Lauzun a dites assez mal à propos, et de l'état de sa place, et de la réception qu'il a faite à la reine [1] : il fait voir le contraire de tout ce qu'a dit Lauzun ; cela ne fait point d'honneur à ce dernier, dont il semble que la colère de MADEMOISELLE arrête l'étoile; il n'a ni logement, ni entrées; il est simplement à Versailles.

On craint que l'habileté de l'archevêque (*d'Aix*) ne vous surprenne ; mais je réponds que non, et que personne ne pèse plus ses paroles que vous sur les choses importantes. Madame de Coulanges m'a dit mille amitiés pour vous ; elle veut toujours vous écrire. Depuis que j'ai causé avec M. le chevalier, j'ai su que vous n'aurez votre cordon qu'après le chapitre du 2 février, parce que vos informations ne sont venues qu'après le premier jour de l'an ; ainsi voilà qui est réglé. Il

[1] Lauzun, en arrivant à Calais avec la reine d'Angleterre, voulut d'abord cacher à M. de Charost, qui en étoit gouverneur, qui étoit la personne qu'il amenoit avec lui. Forcé ensuite de la faire connoître, il prétendit que ce gouverneur ne rendit à la reine aucun honneur. Il vouloit se réserver l'avantage de donner au roi la première nouvelle de son arrivée. M. de Charost ne l'écouta point, et fit tout le contraire de ce qu'il prétendoit. De là le ressentiment et les propos de Lauzun dont il est parlé ici. *A. G.* (*Voyez* les *Mémoires de La Fayette.*)

doit bien vous mander des nouvelles, car il a vu Dangeau qui en sait beaucoup. M. de Chaulnes n'aura aucun chagrin ; le maréchal d'Estrées ne se mêle que de la mer et des côtes.

LETTRE MLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 26 janvier 1689.

Corbinelli a été charmé de la peinture au naturel de votre *Savantasse:* vous parlez de peinture; celle que vous faites de cet homme pris et possédé de son savoir, qui ne se donne pas le temps de respirer, ni aux autres, et qui veut rentrer à toute force dans la conversation, ma chère enfant, *cela est du Titien*[1]. Je soupai avant-hier chez madame de Coulanges avec ces bonnes duchesses[2]; Barillon y étoit; il but votre santé avec un air d'adoration pour mademoiselle de Sévigné et pour madame de Grignan; il n'est point gâté de dix ans d'ambassade[3].

[1] Allusion au coloris du Titien Vecelli, célèbre artiste de l'école de Venise dans le XVIe siècle, le plus grand coloriste du monde. La comparaison est outrée, car le style de madame de Grignan est très-pâle ; mais elle est d'une mère! *G. D. S. G.*

[2] Mesdames de Chaulnes et du Lude. *D. P.*

[3] *Voyez* le billet adressé par M. de Barillon à madame de Grignan, dans la lettre du 18 mars 1671.

Madame d'Acigné [1] vint me voir hier; elle me conta comme M. de Richelieu est un chevalier de la chandeleur, aussi-bien que M. de Grignan, et plusieurs autres dont les preuves ou les attestations n'étoient pas venues avant le jour de l'an. Tilladet [2] sera chevalier ce jour-là, et les autres seront proposés au chapitre; on vous envoie le cordon en même temps: voilà le vrai, et ce que nous n'avions pas su.

Vous vous lamentez sur ce pauvre chevalier, qui n'a plus de douleurs; il fut hier tout le jour en visites avec son neveu; il le mena chez le maréchal de Lorges, chez M. de Pomponne, chez la marquise d'Uxelles; il pense à Versailles; c'est ainsi qu'on dérange et qu'on déplace tous ses sentiments. Votre enfant se divertit; il a été en masque fort joli. Ils sont fort bien Sanzei et lui; il ne paroît nulle aversion, nulle envie, nulle picoterie; ils ne sont guère empressés chez ces petites filles [3], ils ne font que des enfances; je ne sais comme ces petits garçons sont faits; ils ne songent qu'à leurs équipages. Sanzei s'en va lundi en Poitou, pour tâcher d'avoir de l'argent; il passera par Autri, et de là à son régiment de

[1] Marie-Anne d'Acigné, comtesse d'Acigné et de la Roche-Jagu, belle-mère du duc de Richelieu; elle mourut le 19 août 1698.

[2] *Voyez* le marquis de Tilladet, sous la date du 29 juin 1678.

[3] De Castelnau, *voir* ci-dessus, 10 janvier.

dragons, qui est à douze lieues de ses terres : voilà sa destinée ; il fera tout de suite sa campagne : Dieu les conserve, ces pauvres enfants ! Le vôtre a le plaisir d'entendre tous les jours louer sa compagnie, c'est-à-dire, la vôtre[1] : tous ceux qui l'ont vue lui en font compliment. M. le chevalier pourra vous dire, comme moi, que M. de Lamoignon n'a nulle envie de marier sitôt sa fille[2]. On parle de plusieurs mariages ; il faut un peu attendre qu'ils soient avancés pour vous les dire.

M. le maréchal d'Estrées s'en va à Brest; c'est la mer, c'est la marine, c'est les côtes ; il y aura des troupes. Dieu nous garde d'une échauffourée qui l'oblige à prendre seul le commandement. Nous espérons qu'on ne voudra pas donner un tel dégoût à notre gouverneur, et qu'on partagera les emplois; la Bretagne est assez grande. Peut-être que le prince d'Orange n'aura pas le temps cette année de songer à la France, il a des affaires en Angleterre et en Irlande, où l'on veut armer pour le roi : nos mers sont tout émues ; il n'y a que votre Méditerranée qui soit tranquille. Je ne sais à qui en ont vos femmes avec leurs

[1] C'étoit une compagnie de nouvelles levées, qui avoit été formée dans le comté de Grignan, et en quelque sorte, sous les yeux et par les soins de adame de Grignan. *D. P.*

[2] Madeleine de Lamoignon, mariée en 1693 à Claude Longueil, marquis de Maisons, depuis président à mortier au parlement de Paris. *D. P.*

vœux extravagants[1] ; j'y voudrois ajouter de ne plus manger d'oranges, et de bannir l'oranger en arbre et en couleur : ce devroit être sur nos côtes que l'on fît toutes ces folies. Je crois, en vérité, que le roi et la reine d'Angleterre sont bien mieux à Saint-Germain que dans leur perfide royaume. Le roi d'Angleterre appelle M. de Lauzun son gouverneur; mais il ne gouverne que ce roi : car d'ailleurs sa faveur n'est pas grande. Ces Majestés n'ont accepté de tout ce que le roi vouloit leur donner que cinquante mille francs, et ne veulent point vivre comme des rois : il leur est venu bien des Anglois; sans cela ils se réduiroient encore à moins : enfin, ils veulent faire vie qui dure. Ils m'ont d'abord fait souvenir de mes chers romans; mais il faudroit un peu d'amour sur le jeu. J'achève justement ici vos reconnoissances, comme j'achevois autrefois vos romans et l'amitié de vos chiens. La Chau s'en va; j'envoie un petit Saint-Esprit à M. de Grignan : je veux qu'il vole jusque sur son justaucorps, justement dans le temps que le courrier, qui lui porte son cordon arrivera. Je vous prie, mon cher Comte, de recevoir ce petit présent : c'est pour vous consoler de l'affront que vous fait quelquefois ma fille de me nommer au lieu de

[1] *Voyez* la singularité de ces vœux en faveur du roi d'Angleterre, sous la date du 8 décembre 1688. *G. D. S. G.*

vous. Voilà d'étranges présents, un ruban, une ceinture, un petit pigeon, une ombre, un souffle, un rien; c'est le denier de la veuve, c'est ce qu'on donne quand on est le contraire de M. d'Oraison[1]. Il est vrai que je me suis livrée tout entière : j'en ai envisagé toutes les suites et les conséquences d'un seul côté, et je n'en ai point été ébranlée, et j'ai dit : Hé bien, si on me manque, si on me ruine, Dieu fera peut-être de cette ingratitude le sujet de ma retraite et de mon salut; et avec cette pensée, je ne me suis point repentie de tout ce que j'ai fait : votre amitié et votre cœur pour moi rendent ma vie trop heureuse; mais, ma très-chère, vous êtes quelquefois bien loin, et je sens bien tendrement cette absence.

LETTRE MLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 28 janvier 1689.

Je suis ravie du commerce lointain que vous entretenez avec ce bon gouverneur[2], qui vous

[1] Il étoit allié à la famille de Grignan. (*Voir* la lettre du 9 février 1671, et la note.)

[2] M. le duc de Chaulnes, qui étoit dans son gouvernement de Bretagne.

révère, et qui me donne mille marques de son amitié en toute occasion. Sa femme ne cesse de vous louer, de vous remercier de votre souvenir, et de me prier de vous dire mille douceurs de sa part, et mille amitiés à M. de Grignan. Elle est allée à Versailles; elle verra la reine d'Angleterre; elle me contera bien des choses, que je vous manderai.

On a déjà représenté à Saint-Cyr la *comédie* ou *tragédie* d'Esther[1]. Le roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'Esther pour Assuérus, qui enlève. J'étois en peine qu'une petite demoiselle représentât ce

[1] Esther fut représentée à Saint-Cyr vers la fin de l'année 1688, et pour la première fois, en présence du roi et des grands de la cour, le 26 janvier 1689. Racine, dans la préface d'Esther, s'exprime de la sorte : « Les jeunes demoiselles ont déclamé et chanté « cet ouvrage avec tant de grace, tant de modestie et tant de piété, « qu'il n'a pas été possible qu'il demeurât dans le secret de la mai- « son. » Cet éloge simple et de bonne foi dit à ce sujet tout ce qu'on pouvoit dire sur les efforts de toutes ces jeunes filles qui n'avaient pas l'expérience du théâtre, et qui cependant ont été comparées aux plus célèbres actrices par les flatteurs dans cette représentation. Enfin Esther fut représentée sur le théâtre Français en 1721. « De sorte qu'un divertissement d'enfants est devenu le sujet de l'empressement de toute la cour et de toute la ville. » Ainsi s'exprimoit Racine lui-même lorsqu'il ne croyoit pas encore au brillant succès qui devoit mettre le comble à sa gloire morale et littéraire. (*Voir* ci-dessus la lettre du 14 janvier, et la note.)

G. D. S. G.

roi : on dit que cela est fort bien[1]. Madame de Caylus fait Esther, et fait mieux que la Champmêlé : si cette pièce s'imprime, vous l'aurez aussitôt. On veut y faire aller l'abbé Têtu; il est, en vérité, fort à plaindre; il n'y a point de jour qui n'augmente son mal : l'opium ne le fait plus dormir; il ne sert qu'à le rendre un peu plus tranquille : cela fait grand'pitié, cependant il va et vient. Je lui ai dit tous vos soins : il m'a fort priée de vous en témoigner sa reconnoissance.

Le mariage de M. de Roucy[2] s'avance fort, j'en suis étonnée, *sans tabouret*. Mademoiselle de La Mark avec M. de Brionne, étonnée encore, à cause de l'âge de la demoiselle, qu'on dit qui passe trente ans[3]. On dit en l'air M. de Mortain

[1] Racine avoit déjà prévu cet inconvénient, écoutons-le : « Je « crois qu'il est bon d'avertir ici, que bien qu'il y ait dans Esther des personnages d'hommes, ces personnages n'ont pas laissé d'être représentés par des filles avec toute la bienséance de leur sexe. La chose leur a été d'autant plus aisée, qu'anciennement les habits des Persans et des Juifs étoient de longues robes qui tomboient jusqu'à terre. » On ne pouvoit à cet égard employer plus de sévérité que pour l'ensemble du spectacle; d'ailleurs le Théâtre françois ne montroit point d'exemples sur le costume, ou n'en donnoit que de mauvais. (*Voyez* notre tome II, page 349, note 3.)
G. D. S. G.

[2] François de Roie de La Rochefoucauld, comte de Roucy, épousa, le 8 février suivant, Catherine-Françoise d'Arpajon, fille du duc de ce nom et de Catherine-Henriette d'Harcourt. *D. P.*

[3] Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de La Marck épousa,

et mademoiselle d'Usez [1]; et M. de Crussol [2] et mademoiselle de Ventadour [3] : je ne réponds point de tout cela.

Je suis dans la chambre de M. le chevalier, il est dans sa chaise, et tape du pied gauche : je lui demande : « Monsieur, quelles nouvelles « savez-vous ? qu'est-ce qu'il y a de vrai ? » Il me répond : *Dieu est Dieu, Madame, je ne sais que cela.* J'ai envie de n'en pas dire plus que lui, et de vous laisser, après vous avoir confié cette vérité.

M. de Charost est ici : il s'est parfaitement bien justifié de tout ce qu'avoit dit sous cape M. de Lauzun : il sera chevalier à la Chandeleur. Le roi a ôté de Calais le vieux Courtebonne, qui est allé à Hesdin ; c'est le gouvernement de son fils : ses appointements sont conservés ; on met à sa place Laubanie, bon officier, sous les ordres de M. de Charost, à qui le roi a fort adouci ce

le 7 de mars de cette même année, Jacques-Henri de Durfort, duc de Duras.

[1] Louise-Catherine de Crussol d'Usez ne fut mariée qu'en novembre 1691, et ce fut avec Louis-François Le Tellier, marquis de Barbesieux. *D. P.*

[2] Louis, marquis de Crussol, puis duc d'Usez, mourut en 1693 sans avoir été marié. *D. P.*

[3] Anne-Geneviève de Lévis fut mariée le 16 février 1691 à Louis Charles de la Tour de Bouillon, prince de Turenne, tué à Steinkerque en 1692, et remariée le 15 février 1694 à Hercule-Mériadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan. *D. P.*

changement : il ne retournera que dans deux mois. Tout le monde a ses tribulations ; je suis souvent en des lieux où l'on dit qu'il n'y a eu que celui qui commande en Provence qui n'en ait point, et qui ait une belle et agréable place. C'est dommage que cela ne s'accorde avec tout ce que l'on quitte ici ; mais cependant, il faut jouir de cette distinction, et de la paix, et du silence qui règne dans cette seule province. Je suis étonnée comme vous que vos femmes se *déguisent* et fassent des *vœux*[1] : c'est aux nôtres à trembler, à ne point *jouer*. Je n'ai jamais vu de craintes si dérangées. Adieu, ma chère enfant; je ne vous dis point combien je vous aime, puisque vous le savez.

A huit heures du soir.

C'est trop long-temps vous faire espérer que madame de Coulanges vous écrira; il faut qu'elle fasse voir qu'elle a quelque chose de plus que les bonnes intentions.

DE MADAME DE COULANGES.

Madame de Sévigné ne veut jamais que je vous écrive, Madame, elle ne comprend point que l'on

[1] Ces vœux consistoient à porter le blanc, le violet, le minime, etc, à se priver des spectacles, du jeu, etc. (*Voir* la lettre du 8 décembre 1688.) *D. P.*

puisse être occupée de vous : je n'ai jamais vu une telle personne. Cependant, je vous avertis que, si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther* : vous savez ce que c'est qu'Esther; toutes les personne de mérite en sont charmées; vous en seriez plus charmée qu'une autre. Ce n'est pas une affaire de venir de Grignan coucher à Versailles, je m'y trouverai avec une extrême joie; car, en vérité, je doute qu'on puisse vous désirer plus vivement que je fais. Voilà un avis que je ne puis manquer de vous donner, sachant très-bien, Madame, que si on laissoit faire madame de Sévigné, elle vous oublieroit toujours. Je ne finirai jamais ce compliment sans embrasser M. de Grignan; c'est un droit que je ne veux point perdre, je l'embrasserai toujours, malgré son Saint-Esprit. Voilà madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise [1] qui me prient de vous dire bien des choses de leur part. Le pauvre abbé Têtu a toujours des vapeurs; j'ai la honte de faire de mon mieux pour le guérir sans y pouvoir réussir. M. de Coulanges dit qu'il ne peut se donner l'honneur de vous écrire, parce qu'il a mal au pied; il croit avoir la goutte, il crie comme un enragé, et tout cela pour contrefaire M. le chevalier de Grignan.

[1] Celles qu'on appeloit les *Divines*. Madame de Frontenac étoit une amie intime de madame de Maintenon. Les lettres que celle-ci lui écrivoit sont dans son recueil. *A. G.*

LETTRE MLXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 31 janvier 1689.

Ah ! oui, assurément, j'ai la mine d'avoir été en peine de votre mal de gorge ; et je ne vous puis dire aussi combien cette lettre du 24, qui m'apprend votre guérison, me fait respirer à mon aise : me voilà donc en repos autant qu'on le peut être dans l'absence ! car j'avoue que l'imagination est cruelle, et abuse bien de notre foiblesse dans ce temps-là. Mais conservez votre santé, si vous m'aimez, si vous nous aimez, si vous voulez que nous nous portions bien : il semble que la mienne ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite. Je vais, sur votre parole, dans la chambre du chevalier ; cette pauvre petite chambre qui m'attire si naturellement, que j'habite depuis plus de dix ans, j'y suis encore fort bien reçue. Ce chevalier s'en va tantôt à Versailles ; il se porte bien, j'en suis aise par mille raisons, et fâchée, parce qu'il m'ennuiera de ne le point voir : nous nous raillons, nous parlons de vous, et je suis ce qu'on appelle tombée des nues,

quand il n'est pas ici. Il y a trois jours que votre fils est courtisan : le duc de Charost, qui est ici, et qui l'a vu, m'en dit hier beaucoup de bien.

Madame de Chaulnes a vu la reine d'Angleterre; elle en est fort contente : le petit prince, habillé comme un *godenot*[1], mais beau, gai, qu'on élève en dansant : voilà le vrai temps du bonheur des enfants; les histoires qu'on relit à cause de cet événement, ne sont pleines que de la perfidie des peuples. Le prince d'Orange n'est pas tout-à-fait content à Londres; il y a trois partis, celui du roi et des évêques, fort petit; celui du prince d'Orange, fort grand; et le troisième, des républicains et non-conformistes. Toute l'Irlande est au roi; il eût bien fait de s'y sauver : on ne l'aime pas tant que la reine. Il appelle M. de Lauzun son gouverneur, le gouverneur auroit besoin d'en avoir un; MADEMOISELLE triomphe. Le maréchal d'Estrées est parti pour Brest et pour la mer. On est fort content du service et de la vigilance de M. de Chaulnes; il court comme un homme de vingt-cinq ans.

Je ne trouve pas que votre voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé; le carême fait une bonne circonstance; l'air y est doux et gra-

[1] Sorte de petite figure grotesque, dont se servent les joueurs de gibecière pour attirer des spectateurs. C'est encore un terme de mépris qu'on adresse à un homme laid, malfait et vicieux.

G. D. S. G.

cieux ; et de la façon que le pape vous considère, il vous laissera encore long-temps jouir de ce revenu. Il faut se moquer des nouvelles de *la place des Prêcheurs*[1] ; l'enlèvement de la princesse d'Orange, et la prise de son mari, sont à faire rire ; mettons-y le siége de Bois-le-Duc, qui n'étoit qu'une plaisanterie : tout est encore calme, on ne parle que de se divertir. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'*Esther*. Madame de Miramion[2] et huit jésuites, dont le père Gaillard étoit, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin, c'est un chef-d'œuvre de Racine. Si j'étois dévote, j'aspirerois

[1] On a déjà fait remarquer que c'est une place où l'on s'assemble à Aix pour y débiter ou apprendre des nouvelles.

G. D. S. G.

[2] Dame célèbre pour sa piété et pour le grand nombre de bonnes œuvres et de fondations qu'elle a faites. *D. P.*

C'est au sujet de ces représentations que madame de Maintenon disoit : « Aujourd'hui on ne jouera que pour les saints. » Cherchant ainsi à rassurer sa conscience, ou peut-être à prévenir la critique.

Marie Bonneau, veuve de Jean-Jacques de Beauharnois, seigneur de Miramion, dont on a parlé ici, avoit eu l'honneur de la conversion de madame de Montespan ; honneur qu'elle avoit acheté par l'inconvénient assez grand d'être long-temps témoin de ses emportements et confidente de ses rechutes ; c'est à madame de Miramion qu'elle disoit, en parlant du roi : « Il me traite comme la « dernière des créatures, et cependant Dieu m'est témoin que de- « puis le comte de Toulouse, il ne m'a pas touché le bout du « doigt. » *A. G.*

à voir jouer cette pièce. Madame la princesse de Conti a voulu louer l'opéra; c'est, dit-on, qu'il y a de l'amour, et on n'en veut plus.

M. de Charost a eu une admirable conversation avec le roi. Il me paroît que M. de Lauzun lui avoit rendu inutilement de mauvais offices; cela ne fait pas d'honneur à un homme que le roi sait que Charost a toujours aimé et servi comme un camarade. On ôte de Calais le vieux Courtebonne, craignant qu'à son âge il ne soit pas assez éveillé. Le roi le met dans Hesdin, le gouvernement de son fils, et met à Calais Laubanie, bon officier et alerte. M. de Charost dit au roi qu'il en étoit fort aise; qu'il joindroit son zèle à celui de Laubanie, des lumières et de l'expérience duquel il seroit ravi de profiter, et qu'ils s'uniroient pour le bien de son service. Le roi parut fort content de cette manière. M. de Charost retournera à Calais ce carême : en attendant, il va être chevalier, et ne s'opposera point à la proposition qu'on fera au chapitre de M. de Grignan; après quoi le Saint-Esprit volera droit à vous.

Je ne sais ce que sont devenus tous les mariages que je vous avois mandés. Celui de M. de Mirepoix devient sombre. La duchesse (*de la Ferté*) dit : Je me suis épuisée, je ne saurois les nourrir, ni les loger. On lui dit : Pourquoi vous épuisiez-vous ? Madame de Mirepoix dit : Je les prends

et les nourris; la petite enfant pleure; enfin, je n'ai jamais vu épouser une poupée, ni un si sot mariage : n'étoit-ce pas aussi le plus honnête homme de France? Ma chère enfant, ne comparez votre cœur avec nul autre; Dieu vous l'a donné parfait, remerciez-l'en : vos humeurs étoient une vapeur, un brouillard sur le soleil; mais celles des autres sont gâtées dans le fond et dans leurs principes, ainsi vous ne servirez jamais d'excuse. Adieu, aimable et chère fille, n'écrivez point de si grandes lettres, cela vous tue, et je n'y consentirai jamais.

LETTRE MLXXXVIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 février 1689.

Je fais un peu tard réponse à votre lettre du *jour des Rois*, Madame, parce que j'étois à Dijon quand elle arriva ici. Je commencerai donc par vous rendre mille graces de vos souhaits, et par vous dire ensuite que je ne doute pas que je ne sois heureux cette année, au moins par mon courage et par ma résignation. Quand le roi fit, il y a trois mois, deux graces en vingt-quatre

heures à mes enfants, tout le monde m'en fit compliment. J'étois si peu accoutumé à des prospérités, que je ne savois que répondre. Pour les malheurs je ne suis pas de même. Dieu, en me donnant la force de les soutenir, me mit dans l'esprit un fonds inépuisable de pensées pour en parler; et, de peur que mes tours et mes consolations ne s'usent à la fin, il détrône un roi à point nommé pour me fournir de la matière et pour me faire prendre patience. Il me persuade même que le prince qui le protége, qui est si heureux et si digne de l'être, n'a pas forcé la fortune en dormant, et que dans ses prospérités, il a moins de repos que ma misère ne m'en laisse. Je ne doute, non plus que vous, que le prince d'Orange n'ait bien voulu que le roi, son beau-père, se soit sauvé; il y a un fonds de christianisme à cela. Il n'est pas sûr qu'il devienne maître de l'Angleterre; je crois que les Anglois n'en veulent point. Voici de grandes affaires, et l'Europe n'a jamais été plus brouillée : qui voudroit assurer par où cela finira seroit bien présomptueux.

Le cordon bleu pare un homme, parce qu'on sait que c'est une marque d'honneur, que le maître donne à ceux qu'il veut gratifier; mais des justaucorps en broderie pareroient plus la cour, et le roi d'Angleterre la trouveroit plus belle, s'il la

trouvoit bien dorée, que s'il la voyoit avec des rubans bleus, qui ne font pas le même effet sur son esprit que sur celui des François[1].

Je viens d'écrire au roi d'Angleterre, et pour vous faire comprendre que je ne me fais pas de fête mal-à-propos, il faut que vous sachiez que M. le duc d'Yorck, étant venu au siège de Landrecies, en 1655, pour y servir de lieutenant-général, M. de Turenne demanda à Montpezat, à Roncherolles, et au Passage, comment ils en vouloient user avec ce prince, pour le rang de lieutenant-général; ils lui répondirent, qu'ils savoient bien le respect qu'ils lui devoient en tout autre rencontre; mais que lorsqu'il s'agissoit d'un poste d'honneur, on ne le cédoit à personne. Il me demanda si j'étois son ancien, et, en ce cas, comment je voulois faire; je lui montrai ma commission, qui étoit quinze mois avant celle du prince, mais que je lui céderois le rang de bon cœur, quand il devroit être maréchal de France avant moi. M. de Turenne sourit, et me dit que je faisois mon devoir. M. le duc d'Yorck, qui sut comment je m'étois distingué des autres, m'en remercia et me témoigna toujours depuis beaucoup d'amitié, et comme le marquis de Bussy lui

[1] *Voir* le costume de cour, notamment le justaucorps, sous la date du 26 mai 1683. (Lettre du président Moulceau, etc.)

G. D. S. G.

fut présenté dernièrement à Saint-Germain, il lui demanda d'abord de mes nouvelles, et lui dit que j'avois servi à Landrecies avec lui. Voilà le sujet de ma lettre, dont je vous envoie la copie.

La fortune qui est une grande folle, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun; c'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi-bien que pour le corps, que Dieu ait jamais fait; cependant nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé, et le revoici sur l'eau; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : — *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort.* — C'est son portrait[1].

Je ne pense pas que le roi ait beaucoup d'égards pour la colère de MADEMOISELLE, mais je pense encore moins qu'elle revienne jamais pour Lauzun; elle a eu le loisir de se désabuser, et je crois qu'elle a bien honte maintenant de son attachement pour si peu de chose. Nous en dirons bien d'autres tête-à-tête, Madame.

[1] Bussy est assez impartial sur le portrait qu'il fait du duc de Lauzun. Saint-Simon (tome X, page 88 de ses *Mémoires*) le charge jusqu'à la caricature. En effet, tout ce qu'on apprend de sa hauteur, de sa bassesse, de son ambition, de ses intrigues, de sa jalousie, et même de son esprit, fait de ce petit cadet de Gascogne un personnage très-original et très-curieux. Si on s'étonne de son mariage avec la petite fille de Henri IV, on a encore plus lieu de s'étonner de sa fortune près de Louis XIV.

G. D. S. G.

J'ai reçu une lettre de la belle comtesse[1], par laquelle je connois qu'elle m'estime autant que si j'étois cordon bleu. Je vois bien que le roi, ce grand prince qui a tant de pouvoir, ne sauroit me faire mépriser d'elle. Notre prélat (*M. de Roquette*) est à Autun malgré lui, nous en avons le corps, mais le cœur est à Paris.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je commence aussi par vous remercier, Monsieur, comme j'ai fait madame de Sévigné, et par vous assurer que, grace à Dieu, j'ai ce que Juvénal souhaite :

Mens sana in corpore sano.

J'ai été fâché, comme vous, de ne me pas voir sur la liste des chevaliers. Il est vrai que le roi a fait tout ce qu'il a pu pour m'en consoler par les gens indignes qu'il a honorés de son ordre; et, outre cela, moi qui mets tout en œuvre pour n'être pas fâché long-temps, je me suis dit que si, après toutes les injustices que tout le monde sait qu'on m'a faites, on m'avoit donné le cordon bleu, il auroit semblé au public qu'il ne m'auroit rien manqué que cela pour devoir être content.

Vous avez raison, Monsieur, d'être surpris de

[1] *Voir* la lettre de madame de Grignan, ci-dessus 4 janvier.

voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après qu'il s'est signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons, et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles et des empires contre les infidèles. La marquise (*madame de Coligny*), ni moi ne sommes pas indolents; nous sentons tout, mais sans peine et sans altération : ainsi nous sommes plus heureux que mille autres gens.

LETTRE MLXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 2 février 1689.

C'est aujourd'hui que, selon toutes les apparences, vous avez été admis par le chapitre avec quelques autres traîneurs, et je ne saurois douter que le courrier ne parte demain pour vous porter votre cordon, ainsi qu'à M. de Monaco. Voici la glu à quoi tenoit l'aile de votre pigeon, c'est que vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenoit le premier chapitre, et par conséquent trop tard. Vous faites trop d'honneur à Marie de Rabutin-Chantal de prendre son fait et cause :

mais savez-vous que si Jeanne Frémiot[1] n'étoit dans le ciel, elle vous gronderoit? Elle étoit fille de deux ou trois présidents; ho, ho; pour qui nous prenez-vous? et *Berbisi*, par sa mère. Quand on a eu un procès, il faut songer à ce que l'on dit.

Ne vous épuisez point, ma chère enfant, à m'écrire de grandes lettres, vous ne doutez pas qu'elles ne me soient agréables; mais cela vous tue; parlez-moi seulement de votre santé, de vos affaires, de vos desseins; ah, mon Dieu, que tout cela me tient au cœur! laissez-moi discourir, et ne vous amusez point à me répondre, renvoyez-moi sur certaines choses à M. le chevalier : enfin, je ne demande que votre santé et votre soulagement. Vous avez donc eu quelque peur des pauvres petites *chouettes noires*[2]; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même : vous trouverez qu'elles ont *l'air triste;* mais elles ne sont point *rechignées*[3], elles n'ont point *une voix de mégère :* et quand vous verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez qu'au lieu d'être de mauvais augure, elles font la beauté au moins de la coiffure.

[1] Grand'mère de madame de Sévigné, connue aujourd'hui sous le nom de la *Bienheureuse mère de Chantal. D. P.*

[2] C'étoit une mode de ce temps-là. *D. P.*

[3] *Voyez* la fable de l'*Aigle* et du *Hibou*, par La Fontaine.

La reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le vouloit, d'aimer mieux régner dans le beau royaume d'Angleterre, où la cour est grande et belle, que d'être à Saint-Germain, quoique accablée des bontés héroïques du roi. Pour le roi d'Angleterre, il paroît content, et c'est pour cela qu'il est là. J'embrasse ma très-aimable comtesse; et ce comte, à cause de la bonne fête, et cette bonne fête fait que je vous quitte; il faut aller à vêpres et au sermon. Je lis avec plaisir les *Règles chrétiennes* [1] de M. Le Tourneux; je n'avois fait que les envisager sur la table de madame de Coulanges, elles sont à présent sur la mienne.

LETTRE MXC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi matin 4 février 1689.

J'attendois hier M. le chevalier, qui m'avoit mandé qu'il reviendroit le soir avec votre enfant, qu'il vous avoit envoyé le brevet pour prendre votre cordon bleu, et que *demain*, qui est aujourd'hui, il vous enverroit le cordon avec la

[1] *Principes et règles de la vie chrétienne*, imprimés en 1688 pour la première fois. *D. P.*

croix que le roi vous donne ; me voilà donc contente. Gardez-le bien, cet aimable cordon, *ad multos annos*, parez-en votre bonne mine, et ne l'allez pas oublier pendant les trois heures que vous destinez tous les jours à être amoureux : c'est un ornement qui doit accompagner l'agrément de cette fidèle passion : ma fille m'en paroît si contente, que je puis entrer dans cette confidence. C'est insensiblement à vous que je parle, mon cher comte, et je me trouve obligée à vous embrasser pour finir mon discours.

Je reviens à vous, ma chère fille. Il m'a semblé que M. le chevalier pouvoit bien être demeuré pour l'affaire de ce cordon, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr, où madame de Maintenon fait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne, elle fit un cri, et le roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller. Il y fut donc hier, cet illustre Pomponne; je ne finirai point cette lettre que je ne l'aie vu ; et que le chevalier et votre fils ne soient arrivés : ainsi, ma chère belle, je ballotte. Nous soupâmes mercredi, madame de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de madame de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges, qui a la goutte comme un petit débauché : il crie, on le porte sur le dos ; il voit du monde, il souffre, il ne dort point : mais tout

cela se fait comme pour rire ; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement.

Je dînai hier chez madame de La Fayette, avec Tréville et Corbinelli : c'étoient des perdrix d'Auvergne et des poulardes de Caen. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du marquis, me dit qu'il faisoit fort bien, qu'il avoit un bon air, qu'il voyoit bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables; qu'on l'aimoit fort, qu'on prenoit quelquefois la liberté de l'appeler le *petit matou*[1]; d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, *le minet*. Enfin, il me paroit que cela va fort bien : M. le chevalier me le mandoit aussi; tenez, voilà son billet : cette louange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. Vous ne serez pas fâchée aussi d'apprendre ce que c'est que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret : « Monsieur, votre compa-« gnie est en fort mauvais état. — Monsieur, *dit-« il*, je ne le savois pas. — Il faut le savoir, *dit « M. de Louvois ;* l'avez-vous vue? — Non, Mon-« sieur, *dit Nogaret*. — Il faudroit l'avoir vue, « Monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il « faudroit l'avoir donné : il faut prendre un parti, « Monsieur ; ou se déclarer courtisan, ou s'ac-

[1] Madame de Sévigné avoit appelé autrefois son gendre le *matou*. *D. P.*

« quitter de son devoir quand on est officier. » Il me paroît que tout cela perce à jour madame de Calvisson [1]; elle voit ce que c'est de négliger le service, et vous devez avoir une grande joie de la belle et bonne compagnie du marquis que vous avez faite, et de son exactitude, et de son *pied de la lettre*, et de son voyage à Châlons : voilà le paiement de vos peines et des siennes. C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue; mais, comme il dit qu'il ne vous mande pas ces sortes de détails, j'ai cru vous divertir de vous l'apprendre.

Madame de La Fayette, qui ne dort point, qui est dans une mauvaise veine de santé, vous fait mille amitiés. M. de Tréville assure votre esprit et votre visage de son admiration particulière. Madame de Lavardin met au premier degré de toutes ses louanges, la force héroïque que vous eûtes de partir en même temps que votre fils pour Philisbourg : enfin, ma chère enfant, votre modestie auroit eu beaucoup à souffrir.

M. de La Vieuville est mort : il a rompu le premier le nombre des chevaliers. Benserade dit qu'on ne sauroit *élever* des gouverneurs à M. de Chartres [2].

[1] Mère de M. Nogaret. *D. P.*

[2] Charles, duc de La Vieuville, mort le 2 février 1689 : fut nommé, le 28 février 1686, gouverneur de Philippe, duc de

Vendredi, à deux heures après-midi.

Dans ce moment, ma chère fille, je vois entrer *Poirier* dans ma chambre, qui m'apporte votre cordon bleu. Voilà le billet que le chevalier m'écrit, et qui vous fera voir que ces messieurs ne s'ennuient point à Versailles; que le chevalier est ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il juge à propos de vous envoyer votre cordon par la poste, comme on fera pour M. de Monaco. Je m'en vais de ce pas chez M. Orceau, lui recommander ma petite boîte. M. le chevalier a bien fait son devoir à Versailles, et je m'en vais faire le mien, qui ne me laisse que la gloire de vous dire que *je n'ai pas nui* à vous faire recevoir ce bienheureux cordon. Mettez-le vitement sans cérémonie: quand vous serez reçu chevalier, vous ferez comme les autres. Je vous embrasse, ma chère enfant, de tout mon cœur; vous n'en doutez pas.

Chartres, depuis duc d'Orléans et régent du royaume. Il avoit succédé à Godefroi, comte d'Estrades, maréchal de France, qui, après avoir été fait gouverneur de ce prince en 1685, mourut le 26 février 1686; en sorte que M. le duc de Chartres perdit deux de ses gouverneurs en moins de quatre ans. *D. P.*

LETTRE MXCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MONSIEUR DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 7 février 1689.

Bonjour, M. le cordon bleu, êtes-vous bien paré? avez-vous bonne mine? Il me semble qu'il vous sied fort bien. Je vous fais mon compliment, et vous embrasse avec cette nouvelle parure.

A MADAME DE GRIGNAN.

J'allai donc, ma chère enfant, après avoir fermé ma lettre, comme je vous mandois, chez mon ami Orceau, à la poste; il regarda ce cordon et cette croix : nous les remîmes dans la petite boîte, dont nous fîmes un paquet; j'écrivis le dessus, il y mit un mot de sa main qui est le sauf-conduit. Ainsi finit l'histoire du cordon bleu qui m'a tant tourmentée.

Je fus de là chez M. de Pomponne; il revenoit de Saint-Cyr. Madame de Vins vous aura mandé comme madame de Maintenon le nomma, et comme il eut ordre du roi de venir le lendemain à cette belle tragédie. Le roi lui dit le matin qu'il étoit fort digne d'en juger, et qu'il en seroit assurément content. M. de Pomponne le fut au dernier point : Racine s'est surpassé : il aime Dieu comme il aimoit ses maîtresses, il est pour

les choses saintes, comme il étoit pour les profanes. La Sainte-Écriture est suivie exactement dans cette pièce; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étoient samedi [1]. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille : plût à Dieu qu'elle la pût voir!

Votre grande lettre m'a fait un grand plaisir, et répond fort bien à toutes les miennes; mais, mon enfant, elle est trop grande, quoiqu'elle soit écrite, et de l'esprit, et de la main, avec une facilité qui paroît. Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous écrivez, et de votre longue résidence dans ce cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement : ainsi le plaisir que je reçois en lisant vos lettres, est toujours mêlé de quelques peines, comme les autres choses de cette vie. Par exemple, Avignon, dont je ne parle point par vos mêmes raisons, Avignon est bon, et vient fort à propos pour votre enfant : c'est une providence paternelle, dont il faut remercier Dieu; et de l'autre côté, voilà le vent, le tourbillon, l'ouragan, les diables déchaînés, qui veulent emporter votre

[1] *Voyez les Mémoires de Dangeau*, tome I, page 276.

château; voilà une dépense de mille écus, à quoi on ne s'attend pas. Pourquoi ce démon n'a-t-il pas emporté le bâtiment dégingandé[1] du *Carcassonne*? Où étoit le coadjuteur? Ah! ma fille! quelle furie! quel ébranlement universel! quelle frayeur répandue partout! vous dépeignez cette horreur comme Virgile; mais il n'y avoit là personne pour dire *quos ego*.... On a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc dit à Coulanges qu'il craignoit pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France.

Je veux dire encore un mot de ce mariage[2] qui est tous les jours plus ridicule. La mère quitte la partie, parce qu'elle s'est, dit-elle, épuisée. Je trouve fort plaisant ce que dit le duc de La Ferté; il a raison : la sagesse et la morgue de M. de Mirepoix ne doivent point lui faire peur, puisqu'il est son gendre. Enfin le mariage de mademoiselle de Coislin et de M. d'Enrichemont paroît vouloir se finir[3]; ils ont envoyé à Rome, c'est quelque chose. Mademoiselle d'Arpajon est fiancée aujourd'hui à Versailles avec M. le comte de Roucy : on veut qu'il ait dit à mademoiselle

[1] Cette belle façade à laquelle M. de Grignan, évêque de Carcassonne, avoit fait travailler, ne fut jamais achevée.

[2] *Voyez* les lettres des 10, 19 et 31 janvier.

[3] Ce mariage se fit au mois d'avril suivant.

d'Arpajon : « Mademoiselle, encore que vous soyez « laide, je ne laisserai pas de vous bien aimer. » Tous les autres mariages dont je vous ai parlé ne sont point sûrs[1]. J'attends demain nos courtisans. Il faut espérer que votre enfant aimera quelque jour à lire : sans cette espérance, je serois affligée ; c'est sa jeunesse qui l'occupe et qui lui prend tout son temps.

Vous me parlez de la Bretagne, et vous me dites toutes les raisons qui doivent me porter à y aller. Il est vrai que M. de Chaulnes m'écrit sans cesse pour me conjurer de venir avec madame de Chaulnes, qui s'en va ce carême avec deux carrosses ; il me promet d'achever toutes mes affaires, et de me ramener après les états ; en sorte que je ne puis jamais prendre mieux mon temps. Madame de Chaulnes me presse de son côté, comme vous pouvez le penser. J'ai d'ailleurs un véritable besoin de finir en ce pays-là deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier, qui me prie de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il fait en Bretagne, qui ne sera que jusqu'après les états ; car après cela il redevient Lyonnois, et m'offre de me mener à Grignan. Voilà, ma chère belle, l'état où je suis : mettez-vous en ma place, représentez-vous les circonstances et les occasions qui se présentent, et dites-moi votre avis, car je veux être approuvée de

[1] *Voyez* la lettre du 28 janvier.

vous, et que vous pensiez avec quelque plaisir qu'après ce voyage nécessaire à mes affaires, je serai tout entière à vous, comme j'y suis véritablement par mon cœur et par mon inclination.

Pauline n'est donc pas parfaite : je n'eusse jamais cru que la principale de ses imperfections eût été de ne pas savoir sa religion : vous la lui apprendrez, ma fille, vous la savez fort bien, vous avez les bons livres, c'est un devoir : en récompense votre belle-sœur l'abbesse lui apprendra à vivre dans le monde. Relevez vos idées pour M. de Lauzun, le roi lui a redonné ses entrées : c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, et qui fait enrager la princesse (*de Montpensier*). Il avoit dit que Calais étoit en mauvais état, et que le gouverneur avoit mal reçu la reine. M. de Charost a fait voir l'un et l'autre très-faux. J'ai vu Corbinelli chez madame de Coulanges; il a Molinos [1] dans la tête. Je suis

[1] Michel Molinos, prêtre espagnol, qui renouvela les vieilles erreurs du *Quiétisme*. D'abord, pour entendre les mots, il faut connoître la définition des choses. *Quiétisme* vient de *quies*, calme, tranquille, en vieux langage. Molinos, dans sa doctrine sur la *mysticité*, qu'il intitula *Conduite spirituelle*, y inséra son oraison de *Quiétude;* doctrine qui établissoit que l'*on doit s'anéantir soi-même pour s'unir à Dieu*, et demeurer ensuite dans une parfaite *quiétude*. Dans ses autres écrits Molinos persiste dans son erreur. Son crédit et sa réputation de grand directeur lui attirèrent beaucoup de disciples qui furent appelés *Quiétistes*. L'inquisition de Rome en 1687, lui fit son procès; elle déclara son oraison de

à vous, ma chère enfant, ce n'est point une manière de parler; je ne vois ni n'espère de douceur et de repos pour le reste de ma vie, que de votre tendre et fidèle et solide amitié. Adieu, ma chère enfant.

LETTRE MXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 9 février 1689.

Nos deux Grignan sont revenus, j'en suis ravie; il m'ennuyoit de leur absence. Votre fils est trop joli : je ne veux quasi point vous le dire, cela vous fait du mal. Il est tout accoutumé à la cour : il est charmé d'y être; il est aimé de tout le monde : M. le chevalier en est tout-à-fait content. Vous avez raison de préférer tant de bonnes qualités à la hauteur de sa taille : mais il n'est point petit, il sera tout au moins comme le chevalier; et sa figure est, en vérité, fort aimable et fort noble. L'abbé Têtu vous rend mille graces de vos bontés, il a porté ses vapeurs à Versailles; il a nommé mon nom à madame de Maintenon

Quiétude et soixante-huit propositions extraites de ses écrits, hérétiques, scandaleuses, blasphématoires, et les condamna à être brûlées. Elle obligea Molinos de faire abjuration publique; condamné ensuite à une prison perpétuelle, il y mourut en 1690, âgé de 60 ans. *G. D. S. G.*

à l'occasion d'*Esther:* elle a répondu mieux que je ne mérite. J'irai à Saint-Cyr samedi ou mardi; je vous nommerai, en vous plaignant de ne point voir cette merveille : on en aura tous les ans pour consoler les absentes.

Vendredi 11 février.

Je vous ai mandé comme M. de Charost est content de son maître, et son maître de lui, et comme ce qu'avoit dit Lauzun n'a fait tort qu'à lui-même; cependant il a les entrées comme il les avoit; il les doit, à ce qu'on croit, au roi d'Angleterre. On continue à représenter *Esther:* Madame de Caylus qui en étoit la Champmêlé, ne joue plus; elle faisoit trop bien, elle étoit trop touchante[1] : on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites ames innocentes. J'irai voir

[1] Madame de Caylus, fille de M. de Villette, étoit nièce *à la mode de Bretagne* de madame de Maintenon. Ses *Souvenirs* écrits avec sincérité et avec agrément, représentent fort bien la cour de France à cette époque. Racine, lui-même, l'avoit demandée pour jouer le rôle d'Esther; et quand on crut devoir le lui faire quitter, il fit pour elle le beau prologue de la *Piété; A. G.* et qui commence ainsi :

Du séjour bienheureux de la divinité,
Je descends dans ce lieu * par la grace habité,
L'innocence s'y plaît, ma compagne éternelle,
Et n'a point sous les cieux d'asile plus fidèle, etc.

* *La maison de Saint-Cyr.*

N. B. La maison de Saint-Cyr a bien changé de face depuis la révolution de France : jusque-là tout étoit resté à sa place. Horace Walpole en fait une description curieuse. Il dit qu'on y

cette pièce, je vous rendrai bon compte de tout. Le voyage de madame de Chaulnes en Bretagne n'est ni proche, ni trop assuré: je vous manderai jour à jour ce qui m'en paroîtra.

Mademoiselle d'Arpajon est à présent madame de Roucy; il n'est point question de mademoiselle de La Marck avec personne. Le mariage de Coislin n'est pas encore fait, *c'est un enfant bien difficile à baptiser.* Vous me contez trop plaisamment votre malhonnête sermon; il n'en faut pas davantage pour mettre le feu dans un couvent: vous êtes sujets en Provence à d'étranges prédicateurs. Nous n'étions point en peine du retardement du courrier; mais nous admirons le hasard qui nous le faisoit manquer précisément le jour que nous souhaitons vos lettres avec plus d'empressement qu'à l'ordinaire; et là-dessus, M. le chevalier disoit: *Dieu est Dieu*[1].

voyoit jusqu'à vingt portraits de madame de Maintenon, entre autres un en pied et en manteau royal. Il ajoute que cette fondatrice de Saint-Cyr en étoit aussi la sainte, et que les hommages que les religieuses et les pensionnaires rendoient à sa mémoire avoient entièrement fait oublier la Vierge Marie. (*Voyez* les *Lettres d'Horace Walpole*, publiées par M. Charles Malo, Paris, 1818.) On tomberoit dans une grande erreur si on prenoit au pied de la lettre la critique de Walpole. J'ai vu et j'ai aussi visité la maison de Saint-Cyr. On y révéroit la mémoire de madame de Maintenon; mais cette adulation mesurée, qui avoit pour base la reconnoissance, n'y faisoit point oublier les fondements du christianisme. *G. D. S. G.*

[1] (*Voyez* la lettre du 28 janvier précédent.)

Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire; vous le sentez bien, vous ne voulez pas le dire. Il faudroit un peu marcher, prendre l'air quand il est bon : il y a des heures charmantes; comme ici, par exemple, il fait un temps parfait : le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix : faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet, j'en étouffe.

Je soupai hier chez M. de Lamoignon, avec la duchesse du Lude revenue de la cour, madame de Coulanges, M. de Beauvais, et M. de Troyes [1]. Pendant le souper mademoiselle de Méri déguisoit votre fils avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquoit : c'étoit chez Monsieur, qui lui parla long-temps sans le connoître; et M. de Chartres aussi, il répondoit à tout fort plaisamment : cela lui apprend encore à être hardi, quoiqu'en vérité le chevalier vous dira qu'il l'est assez. Adieu, ma très-chère et très-aimable; vous irez à Marseille, vous y verrez à mon gré le plus beau coup-d'œil qu'on puisse voir. Je suis tout entière à ma chère comtesse, et j'embrasse le père de Pauline, et Pauline.

[1] Denis-François Le Bouthillier de Chavigni, évêque de Troyes.

LETTRE MXCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 14 février 1689.

Vous appuyez trop sur nos inquiétudes : elles n'ont point été excessives ; quand nous sûmes que personne n'avoit reçu de lettres de Provence, nous ne tirâmes aucune conséquence, sinon que le courrier n'étoit pas arrivé. Il est vrai que nous n'aimons pas votre mal de gorge, moins au serein d'Aix qu'ailleurs, et que nous avions quelque espèce d'envie de recevoir de vos lettres. Nous en reçûmes avec bien de la joie; il n'y a rien à tout cela que de bien naturel, et que vous n'eussiez senti pour nous. Vous nous disiez, ma fille, que vous aviez tort, que vous aviez fait une promenade à la pluie, dont vous aviez été incommodée : nous disons comme vous ; et croyant sur votre parole que vous avez tort, nous vous grondons ; sur cela vous nous grondez aussi, et nous vous regrondons. Nous sommes bien loin de ne pas vouloir que vous vous promeniez ! ah, ma chère enfant ! tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez

point toujours dans ce noir palais [1], ni dans ce trou de cabinet; allez, allez exercer vos chevaux, qui sans cela creveroient comme vous; mais cachez-vous quand il fait froid, et que vous avez mal à la gorge; et surtout ne vous repentez point de nous parler sincèrement de votre santé : nous aimons la vérité; ne nous trompons point, ma chère bonne. M. du Bois, qui est le médecin de madame de La Fayette et le mien, veut être le vôtre; il veut vous écrire pour vous ordonner une saignée du pied, et puis de votre bonne pervenche, qui vous restaurera et vous purifiera le sang : voilà, dit-il, la vraie saison et votre vrai remède. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents, et par la fureur de M. le coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon : quelle rage est la sienne! quoi! bâtir et *débâtir*, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de canevas! Il fait tout de même, il met votre maison sens dessus dessous, il en fait un petit camp de Maintenon [2], dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous

[1] On a déjà vu que M. de Grignan étoit logé à Aix dans l'ancien palais des comtes de Provence.

[2] *Voir* le camp de Maintenon, sous la date du 13 décembre 1684.

mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable, et si peu propre à vous recevoir, et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part : mais que dit M. de Grignan de cette furie? Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une pareille conduite, de venir renverser le château de ses pères, et de le rendre inhabitable. Je m'en vais en écrire à M. de La Garde, je suis assurée qu'il pensera comme nous.

Je ne veux point encore songer au départ de nos pauvres Grignan, cela me touche sensiblement, et j'admire comme vous la résolution de M. le chevalier; le Dieu des armées le soutiendra, car il ne lui faut pas un moindre appui. Madame de Chaulnes me mande que je verrai *Esther;* que madame de Coulanges viendra à Versailles avec moi, et qu'elle nous donnera son équipage, car je ne vais qu'à cette condition. Je rends donc la liberté à M. le chevalier, qui m'auroit menée après-dîner; il va faire sa cour, cette cour que je suis ravie qu'il puisse faire, et fâchée que ce soit en quittant cette petite chambre qui fait tout ce qui reste de supportable et de liant à ce triste hôtel de Carnavalet; sans cela chacun est dans son trou. Adieu, très-chère et très-aimable, je vous embrasse mille fois. Mon

Dieu! que tous vos sentimens passent vite dans mon cœur! que tous vos intérêts sont véritablement les miens!

LETTRE MXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 février 1689.

Monsieur le chevalier est encore à Versailles, je l'attends ce soir. Le marquis dîna l'autre jour avec moi; je le fis fort causer, et j'en fus, je vous assure, très-contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. Il me contoit les fatigues de son voyage de Philisbourg; elles furent extrêmes: le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude; le marquis est vigoureux, il soutint avec bien du courage cette première épreuve. Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avoient passé autour de lui, et sa contusion; tout cela sans ostentation, avec un air froid et reposé, et vrai, qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui, je n'en perds point d'occasion: il

soupa hier avec M. Turgot et quelques jeunes gens chez le petit La Martillière qui est si riche; il revint à minuit. Il est allé au marché aux chevaux; il est occupé de son équipage; il vous écrira ce soir; il vous aime et connoît votre extrême tendresse : vous ne faites rien pour lui à quoi il ne soit sensible autant que vous pouvez le souhaiter; il n'a pas même besoin d'être réveillé là-dessus.

Je dînai hier chez mademoiselle de Goileau, qui vous adore; c'étoit un dîner de beaux-esprits : l'abbé de Polignac, l'abbé de Rohan, son docteur, un abbé David, Corbinelli : ils discoururent après le dîner fort agréablement sur la philosophie de votre *père* Descartes; ils avoient bien de la peine à comprendre ce mouvement que Dieu donne à la boule poussée par l'autre; ils voulaient que la première communiquât son mouvement, et vous savez comme l'abbé de Polignac et Corbinelli crioient là-dessus : cela me divertissoit, et me faisoit souvenir grossièrement de ma chère petite Cartésienne que j'étois si aise d'entendre, quoique indigne. J'allai de là chez madame de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pomponne et M. de Barillon; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince

d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, et *rompu le traité du souverain avec ses sujets;* que sa fuite est *une abdication*, et qu'on veut rendre ce royaume électif; et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. Voilà ce qui se disoit hier. M. le chevalier nous apportera des nouvelles de Versailles. Quelqu'un a dit, sur la froideur du roi d'Angleterre, que quand on l'écoutoit, on voyoit bien pourquoi il étoit ici.

Je n'irai que samedi à Saint-Cyr avec M. de Lamoignon et madame de Coulanges, qui m'a promis d'y revenir avec moi. Je vous rendrai compte de ce voyage. Madame de Chaulnes ne parle plus du sien; je sais seulement qu'elle sera fort aise de m'emmener; je lui laisse démêler toutes ses fusées. Je fermerai ma lettre ce soir, quand M. le chevalier sera arrivé. En attendant je vous embrasse et suis tendrement à vous, ma chère enfant

A huit heures du soir.

M. le chevalier n'est point arrivé. Je crois qu'il est bien aise d'attendre que tous les officiers généraux soient nommés, pour savoir où chacun servira. J'ai vu madame de Chaulnes et madame de Coulanges, elles sont ravies d'*Esther*. Cette première vous embrasse et vous aime; et veut

m'emmener en Bretagne ; elle vous en demandera la permission ; mais comme elle est ici pour quelques affaires, elle ne partira pas sitôt. Madame de Coulanges vous a vengée de la maréchale d'Estrées[1] ; elle lui dit, la voyant se taire sur les louanges d'*Esther :* « Il faut que madame « la maréchale ait renoncé à louer jamais rien, « puisqu'elle ne loue pas cette pièce. » La maréchale est enragée contre madame de Coulanges, qui vous prie de vous consoler de n'être pas louée de la maréchale, puisqu'elle ne loue point *Esther*.

LETTRE MXCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 18 février 1689.

Monsieur le chevalier revint hier au soir assez bien; il a un rhume qui va et vient, et qui me paroît l'humeur de la goutte en paroles couvertes. Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, ira faire sa cour à son tour, et passer les trois jours gras à Versailles. Madame de Coulanges en est revenue, et de Saint-Cyr : elle y a été tout-à-fait bien reçue, et assise auprès de ma-

[1] Marie-Marguerite Morin, femme de Jean, comte d'Estrées, maréchal et vice-amiral de France. *D. P.*

dame de Maintenon, et disant choses et louanges nouvelles. Elle y retourne demain avec moi; nous attendons la réponse, car la presse est devenue si extrême, que je ne croirai y aller que quand je serai partie. Je vous ai mandé le discours de madame de Coulanges à la maréchale d'Estrées; la scène se passa chez M. de Croissi : la compagnie fit un éclat de rire qui déconcerta la maréchale, et donna courage à madame de Coulanges, qui dit tout bas à M. de Charost : « Songez qu'elle n'a jamais voulu louer madame « de Grignan, non plus qu'*Esther*. » Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost. Madame de Coulanges nomma madame de Brissac[1] et vous; on l'approuva, et on dit *le pauvre homme!* La maréchale voulut louer l'esprit de madame de Brissac; madame de Coulanges dit : « Ah! pour l'esprit, madame de Grignan étoit au-dessus d'elle, comme les yeux de « madame de Brissac étoient au-dessus de ceux de « madame de Grignan. » Tout le monde applaudit, et la maréchale encore *débellée :* ensuite Canaples dit qu'il n'avoit jamais rien vu de si beau que vous, et que madame de Mazarin étoit de cet avis, et qu'il lui avoit ouï dire vingt fois que, de tous les visages, il n'y en avoit point à sa fantaisie comme

[1] Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, morte à l'âge de 38 ans, le 24 février 1684. *D. P.*

le vôtre; que vous avez toutes les graces et tous les agréments; on en convint; jamais la maréchale n'osa souffler; il fallut se taire; et ce lion muet, et *les pattes croisées*, comme celui que vous avez vu autrefois, parut un prodige si nouveau, que l'on ne pouvoit s'en taire, et on en faisoit des compliments à madame de Coulanges comme d'un miracle qui étoit réservé à sa vivacité. La maréchale s'est plainte doucement du reproche d'*Esther*, et que c'étoit pour lui faire une affaire. Madame de Coulanges est cependant une ingrate, car jamais la maréchale ne lui avoit arraché les yeux.

M. le chevalier vous a parlé d'Angleterre; on attend la nouvelle de ce qu'ils auront fait, après avoir dit que leur roi n'étoit plus roi dès qu'il avoit quitté le royaume : il faut savoir s'ils en auront élu un autre.

A neuf heures du soir.

Voici enfin, ma chère fille, la nouvelle d'Angleterre, qui est fort bonne pour nous. Le prince d'Orange n'est pas encore le maître : tout cela ne va pas si vite, et la guerre ne se fera pas dans un moment, comme on le croyoit. Elle ne sera point si terrible cette année, nous sommes sur la défensive; mais vous aurez bien des transes, bien des frayeurs inutiles, et vous ne voudriez

pas même en être distraite, vous ne voudriez pas qu'on vous détournât un moment des *dragons* que vous voulez qui vous dévorent; cet état m'en fait beaucoup qui me dévoreront aussi : mais nos *dragons* ne se mordront pas; car je vois, ma très-chère, que je m'en irai en Bretagne avec madame de Chaulnes : toutes sortes de raisons m'y convient, hormis celles qui plairoient à mon cœur : il faut nécessairement que je donne ordre à une terre[1] que j'ai en ce pays-là, et qui vient à rien si la capacité de l'abbé Charrier et ma présence ne la rétablissent. Il faut donc que j'aie le courage de prendre ce voyage sur moi, sur ma vie, sur ma tendresse qui me feroit courir tout naturellement à vous, ma chère Comtesse.

LETTRE MXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 21 février 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que nous voilà bien cruellement séparées l'une de l'autre, *aco fa*

[1] La terre de Buron sur laquelle le douaire de mada me de Sévigné étoit affecté. *M.*

trembla[1]. Ce seroit une belle chose, si j'y avois ajouté le chemin d'ici aux Rochers ou à Rennes ; mais ce ne sera pas sitôt: madame de Chaulnes veut voir la fin de plusieurs affaires, et je crains seulement qu'elle ne parte trop tard, dans le dessein que j'ai de revenir l'hiver prochain, par plusieurs raisons, dont la première est que je suis très-persuadée que M. de Grignan sera obligé de revenir pour sa chevalerie, et que vous ne sauriez prendre un meilleur temps pour vous éloigner de votre château culbuté et inhabitable, et venir faire un peu votre cour avec M. le chevalier de l'ordre, qui ne le sera qu'en ce temps-là. Je fis la mienne l'autre jour à Saint-Cyr, plus agréablement que je n'eusse jamais pensé. Nous y allâmes samedi, madame de Coulanges, madame de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à madame de Coulanges que madame de Maintenon lui faisoit garder un siége auprès d'elle; vous voyez quel honneur. Pour vous, Madame, me dit-il, vous pouvez choisir, je me mis avec madame de Bagnols au second banc derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit, et devant c'étoient mesdames d'Auvergne de Coislin et de Sully; nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui

[1] Phrase provençale.

fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* de toutes les dames. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce : c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée ; c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien : les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant. Cette fidélité de l'histoire sainte donne du respect; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des psaumes ou de la *Sagesse*, et mis dans le sujet, sont d'une beauté que l'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place, pour aller dire au roi combien il étoit content, et qu'il étoit auprès d'une dame qui étoit bien digne d'avoir vu *Esther*. Le roi vint vers nos places; et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis as-« suré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée ; ce « que je sens est au-dessus des paroles. » Le roi me

dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, « il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes « personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent « dans le sujet, comme si elles n'avoient jamais fait « autre chose. » « Ah ! pour cela, reprit-il, il est « vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie[1]. Comme il n'y avoit quasi que

[1] Toute la cour applaudissoit la pièce et les beaux vers allusifs à la gloire du monarque. Madame de Sévigné en faisoit autant. Toutefois nous ne sommes pas de l'avis du dernier éditeur, qui semble justifier madame de Sévigné de son aversion contre Racine par la louange qu'elle fait ici d'Esther : elle auroit eu bien mauvaise grace d'en agir autrement en présence du roi même, qui ne la questionna peut-être dans cette circonstance, que pour provoquer hautement son abjuration en faveur du grand poète qu'elle avoit trop dénigré, et qui lui-même étoit bien au-dessus de son siècle et de ses juges. La remarque de Suard sur cette lettre est curieuse : « Elle étoit enivrée, comme presque tout son siècle, de « la grandeur de Louis XIV. Ce prince lui parla un jour après la « représentation d'Esther à Saint-Cyr : sa vanité se montre et se « répand à cette occasion avec une joie d'enfant. » Et cette vanité qu'on s'efforce en vain de justifier, est encore remarquable dans ce passage, nuancé avec toute la finesse des aperçus : « C'est « dans ces endroits que la femme d'esprit est éclipsée un moment « par la caillette. On sait qu'un jour Louis XIV dansa un menuet « avec madame de Sévigné. Après le menuet elle se trouva près « de son cousin le comte de Bussy, à qui elle dit : *Il faut avouer « que nous avons un grand roi. Oui, sans doute, ma cousine*, répon- « dit Bussy, *ce qu'il vient de faire est vraiment héroïque.* » Mais elle répétoit avec tant d'affectation son éloge fastidieux, chaque fois que le roi, qui dansoit encore, passoit près d'elle, que Bussy impatienté lui dit : *Eh ! madame, criez vive le roi.* Suard a oublié cette

moi de nouvelle venue, le roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat. M. le prince et madame la princesse vinrent me dire un mot : madame de Maintenon un éclair ; elle s'en alloit avec le roi : je répondis à tout, car j'étois en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez madame de Coulanges, à qui le roi avoit parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnoit une douceur trop aimable. Je vis le soir M. le chevalier ; je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait. Je suis assurée qu'il ne m'a point trouvé, dans la suite, ni une sotte vanité, ni un transport de bourgeoise : demandez-lui. M. de Meaux (*Bossuet*) me parla fort de vous, M. le prince aussi : je vous plaignis de n'être pas là ; mais le moyen ? on ne peut pas être partout. Vous étiez à votre opéra de Marseille : comme *Atys* est non-seulement *trop heureux*[1], mais trop charmant,

anecdote de mœurs d'autant plus piquante, que ce cri d'allégresse, considéré alors par les grands comme plébéien, n'avoit lieu que sur les chemins, les places publiques, et jamais dans l'intérieur des palais et maisons royales. Il faut ajouter aussi qu'il retentissoit et retentit toujours avec sincérité, car il n'y a point de nation dans l'Europe, et peut-être dans le monde entier qui soit plus inviolablement attachée à ses rois que la France. *G. D. S. G.*

[1] Vers de l'opéra d'Atys.

il est impossible que vous vous y soyez ennuyée. Pauline doit avoir été surprise du spectacle : elle n'est pas en droit d'en souhaiter un plus parfait. J'ai une idée si agréable de Marseille, que je suis assurée que vous n'avez pas pu vous y ennuyer, et je parie pour cette dissipation contre celle d'Aix.

Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, le roi apprit la mort de la jeune reine d'Espagne, en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le fagot[1]. Le roi le dit à

[1] Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et de Henriette d'Angleterre, sa première femme.

Madame de La Fayette dit dans ses Mémoires, que la reine d'Espagne fut empoisonnée par une tasse de chocolat. Dangeau prétend que ce fut par une tourte d'anguilles. Madame, dans ses *Lettres originales*, assure qu'elle prit le poison dans des huîtres crues. Voltaire a nié cet empoisonnement, comme beaucoup d'autres; c'étoit un système d'historien; mais il ne réfute que le récit de Dangeau, qui avoit dit que trois des femmes de la reine avoient péri pour avoir mangé du même mets; il allègue contre ce détail une autorité respectable. Madame de La Fayette qui, dans la vie de Madame (*Henriette d'Angleterre*) n'avoit osé confirmer l'opinion de son empoisonnement, s'y réunit à l'occasion de la reine d'Espagne, fille de cette princesse. Quant au témoignage de Madame (*de Bavière*), il seroit plus fort, si elle ne se montroit si partiale et si prompte à croire tous les crimes. Ce qu'elle ajoute que ce furent *deux des femmes de chambre Françoises de la reine* qui l'avoient empoisonnée, est peu vraisemblable. Cependant elle dit que ce fut le comte de Manfeld qui procura le poison; particularité qui s'accorde avec le bruit commun dans ce temps.

En effet, toutes les lettres et tous les mémoires des contempo-

Monsieur le lendemain, qui étoit hier : la douleur fut vive, Madame crioit les hauts cris, le roi en sortit tout en larmes.

On dit de bonnes nouvelles d'Angleterre : non-seulement le prince d'Orange n'est point élu ni roi ni protecteur, mais on lui fait entendre que lui et ses troupes n'ont qu'à s'en retourner : cela abrège bien des soins. Si cette nouvelle continue, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils n'aura point le chagrin de commander la noblesse de la vicomté de Rennes et de la baronie de Vitré : ils l'ont élu malgré lui pour être à leur

rains s'accordent à dire que le conseil d'Espagne, dévoué à l'empereur et au prince d'Orange, et résolu à entrer dans la ligue contre la France, voulut écarter une reine trop bonne Françoise, qui, gouvernant son époux, étoit un trop grand obstacle aux projets de guerre qu'on avoit formés. Il est vrai qu'un bruit semblable, au moment des premières hostilités, ne peut passer pour une preuve historique, mais il faut avouer qu'il ressemble bien à la vérité.

Enfin, il faut dire encore que le récit du duc de Saint-Simon, qui avoit été ambassadeur en Espagne, non-seulement confirme celui de Madame, mais y ajoute beaucoup de circonstances. Suivant lui, la comtesse de Soissons, qui étoit alors à Madrid, avoit été elle-même l'empoisonneuse, apostée par le comte de Manfeld. *A. G.* (Sur la mort de la première Madame, *voir* notre tome V, page 3, note 2, et sur cette trop célèbre comtesse de Soissons, les lettres des 24 et 26 janvier, et du 7 février 1680, et les notes.) Il paroît évident que cette femme horrible, dont on ne sauroit trop flétrir la mémoire, avoit été l'exécutrice de ce crime politique. *G. D. S. G.*

tête : un autre seroit charmé de cet honneur ; mais il en est fâché, n'aimant, sous quelque nom que ce puisse être, la guerre par ce côté-là.

Votre enfant est allé à Versailles pour se divertir ces jours gras ; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne : il seroit revenu, sans que son oncle le va trouver tout-à-l'heure. Voilà un carnaval bien triste, et un grand deuil. Nous soupâmes hier chez le *Civil (M. le Camus)*[1], la duchesse du Lude, madame de Coulanges, madame de Saint-Germain, le chevalier de Grignan, M. de Troyes, Corbinelli et moi ; nous fûmes assez gaillards ; nous parlâmes de vous avec bien de l'amitié ; de l'estime, du regret de votre absence, enfin, un souvenir tout vif : vous viendrez le renouveler.

Madame de Durfort se meurt d'un hoquet d'une fièvre maligne. Madame de la Vieuville aussi du pourpre de la petite-vérole. Adieu, ma très-aimable : de tous ceux qui commandent dans les provinces, croyez que M. de Grignan est le plus agréablement placé.

[1] M. Le Camus, lieutenant-civil.

LETTRE MXCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi des Cendres, 23 février 1689.

Ma chère enfant, votre vie de Marseille me ravit; j'aime cette ville qui ne ressemble à nulle autre. Ah! que je comprends bien les sincères admirations de Pauline! que cela est naïf! que cela est vrai! que toutes ses surprises sont neuves! que je la crois jolie! que je lui crois un esprit qui me plaît! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez : vous voudriez qu'elle fût parfaite; avoit-elle gagé de l'être au sortir de son couvent? vous n'êtes point juste : et qui est-ce qui n'a point de défauts? en conscience, vous attendiez-vous qu'elle n'en eût point? où preniez-vous cette espérance? ce n'étoit pas dans la nature : vous vouliez donc qu'elle fût un prodige *prodigieux*, comme on n'en voit point. Il me semble que, si j'étois avec vous, je lui rendrois de grands offices, rien qu'en redressant un peu votre imagination, et en vous demandant si une petite personne qui ne songe qu'à plaire et à se corriger, qui vous aime, qui vous craint et qui a bien de l'esprit, n'est pas

dans le rang de tout ce qu'il y a de meilleur. Voilà ce que mon cœur a voulu vous dire de ma chère Pauline, que j'aime et que je vous prie d'embrasser tout-à-l'heure pour l'amour de moi. Ajoutez-y cette bonne conscience qui la fait si bien renoncer au pacte, quand elle voit les diableries des joueurs de gobelets. Cette vie quoique agréable, vous aura fatiguée : en voilà trop pour vous, ma chère fille ; vous vous couchiez tard, vous vous leviez matin : j'ai eu peur pour votre santé. Ce qui fait que je ne vous parle pas de la mienne, c'est qu'elle est comme je souhaite la vôtre, et que je n'ai rien à dire sur ce sujet.

Vous songez toujours à moi trop obligeamment ; vos raisonnements sont bons sur mon voyage de Bretagne, j'y penserai : et si madame de Chaulnes n'y alloit point ; car que sait-on ? il faut voir comme on réglera tous les commandements ; si donc elle n'y alloit pas, je m'en irois, moi, de mon chef, à Nantes, où je ferois venir l'abbé Charrier : il n'est plus possible de laisser cette terre dans le désordre où elle est tombée. Nous avons du temps pour le moins jusqu'après Pâques ; on ne songe point à partir le carême. Nous avons soupé dimanche dernier, comme je crois vous l'avoir dit, chez le *Civil* (*M. Le Camus*), où vous ne fûtes pas oubliée ; le lundi ce fut chez M. de Lamoignon, avec Coulanges et

l'abbé Bigorre, en familiarité : le mardi chez madame de Coulanges, avec madame de Chaulnes et *les divines* en toute liberté, retirées à onze heures. Ce matin, la messe des cendres, écrire en repos à sa chère fille, voilà la vie de votre pauvre maman, pendant que le chevalier et le *minet* sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fini pour faire place à la vive douleur de MONSIEUR et de MADAME [1]. Cette pauvre reine d'Espagne, plus âgée d'un an que sa mère, est morte comme elle d'une étrange manière : elle tomba, le 10 de ce mois, dans des vomissements si extrêmes et si violents, que nul remède n'a pu la secourir; et jusqu'au 12 à midi, qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer. M. de Rebenac [2] mande que rien n'est si digne d'admiration que son courage et sa fermeté, avec de grands sentiments de christianisme, mandant au roi qu'elle n'a point de regret à la vie, et qu'elle meurt de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit, comme feu MADAME, et se repentant comme elle de l'avoir dit. Enfin, on ne parle point de poison ; ce mot est défendu à Versailles

[1] Élisabeth-Charlotte, Palatine du Rhin, belle-mère de la reine d'Espagne. *D. P.*

[2] Le comte de Rebenac (François de Feuquières) avoit affiché pour cette jeune reine une passion extravagante; mais on voit par les Lettres de MADAME qu'elle n'avoit pu que s'en amuser, et que sa réputation n'en avoit point souffert. *A. G.*

et par toute la France : mais la pauvre princesse est morte, et c'est une perte dans l'état présent des affaires. On parle étrangement de celles d'Angleterre : ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange, et l'ont couronné : on croyoit le contraire il y a huit jours ; mais ce sont des Anglois.

Madame de La Vieuville [1] est morte de toute sorte de venin, tout étonnée, sans doute, de se trouver sitôt auprès de son beau-père [2], aux Minimes (*de la place Royale* [3].)

LETTRE MXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 25 février 1689.

Nos deux Grignan revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avoit pris congé, comme le roi l'avoit regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Il a

[1] Anne-Lucie de La Mothe-Houdancourt. *D. P.*

[2] *Voir* la lettre du 4 février.

[3] Où étoit la sépulture de cette famille.

l'honneur de partir le premier, et de montrer l'exemple : ce zèle d'un jeune novice sied fort bien ; il badine fort joliment avec ceux qui lui demandent pourquoi il part sitôt ; il répond qu'il a un colonel qui le chasse : le colonel [1] s'en défend très-bien aussi, et je vous assure qu'il n'y a rien de mieux, ni qui fasse tant d'honneur et à peu de frais ; car il n'a point d'affaires ici, et il est ravi d'aller courir, et faire le bon officier : il aura le temps de se reposer à Philippeville, et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Je deviens avare de ce petit *minet*, comme vous savez qu'on fait sur les derniers jours. Il mange avec moi : je le mènerai dîner chez madame de Chaulnes et chez madame de Coulanges, pour leur dire adieu, et je ménagerai les sept ou huit jours que nous avons encore à être ensemble. Mais, ma chère enfant, ne prenez pas de si loin votre *escousse* [2] pour être en peine : ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter ; il n'est encore question de rien : votre enfant sera à sa garnison comme ici ; il n'y a que cinquante lieues de différence.

Parlez-moi donc de vous, ma chère belle : votre

[1] Le chevalier de Grignan.

[2] Pour *élan*, prendre son *escousse* est du style familier. (Dict. de l'Académie.) *G. D. S. G.*

vie de Marseille m'a paru bien agréable. Pour moi, je vous avoue que je n'aurois pas l'esprit de m'ennuyer au milieu de tous les respects et des démonstrations sincères que vous recevez dans tout votre gouvernement : nous ne sommes jamais d'accord sur cela, M. le chevalier et moi. Je sais bien que toujours, ce seroit trop, et qu'il faut venir reprendre de la considération en ces pays-ci; mais un temps de l'année, je vois bien des personnes à qui ces honneurs rendus par des gens de nom et de qualité ne seroient point du tout désagréables : je les ai vus, et j'en étois surprise et touchée; mais chacun a son goût. Je parie pour le joli tourbillon de Marseille, avec les *chevaliers* [1], et l'opéra, et les diableries, et les étonnements de Pauline, contre les visites et les dames d'Aix. Mandez-moi quelles sont vos dames du palais, car il y a toujours des favorites.

On dit que le roi d'Angleterre s'en va en Irlande : ce bruit est répandu; je ne réponds de rien cette année; on ne fait que mentir. On prend aujourd'hui le deuil de la reine d'Espagne. J'achèverai ce soir cette lettre, après avoir reçu la vôtre.

[1] Quand madame de Sévigné fut à Marseille, en 1672, elle regardoit comme un des ornements de cette ville le grand nombre d'officiers de galère, presque tous chevaliers de Malte, qui venoient voir M. de Grignan. (*Voir* la lettre de Marseille, mercredi.... 1672, tome III, page 124.)

Voilà votre lettre du 18, ma chère enfant : mais ne le dites pas à M. de Grignan, car il se moqueroit de moi; j'ai été ravie de vous savoir arrivée à Aix : je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort long-temps, et qui me faisoit mal à l'imagination : vos lieues sont insupportables; il y a aussi loin de Marseille à Aix, que de Paris à Meaux : oui, je le soutiens : je vous remercie donc de m'avoir dit que vous étiez arrivée. Vous avez été bien fatiguée d'aller souper chez l'archevêque, au lieu de vous coucher. Ma fille, vous ne mettez pas le pied à terre, votre tourbillon est violent. Je comprends le plaisir que vous faites à ce *Cordon bleu* (*M. de Grignan*) de vous donner au public de si bonne grace : cette complaisance en mérite bien d'autres de sa part. Il craignoit ici que vous ne fussiez toujours cachée et chagrine; et je lui disois : « Ah, Monsieur! laissez-la faire, elle ne sauroit « faire mal, ni rien de ridicule. » Et en effet, la manière dont vous vivez est toute noble et toute pleine de bon esprit dans la place où vous êtes. Comment vous portez-vous de toutes ces merveilles? car il y a un peu de peines corporelles dans ces agitations. Je suis toujours résolue d'aller en Bretagne, malgré mon cœur, qui voudroit fort aller à vous; mais je ne serois pas digne d'être votre mère : vous eussiez été une vraie Romaine

avec votre amour de la patrie. Adieu, très-chère, adieu, aimable. J'écrirois jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole : mais il faut envoyer à la poste, il faut aussi ne vous pas accabler.

Le roi d'Angleterre a dîné ici chez M. de Lauzun. Il a été chez MADEMOISELLE après dîner. On dit qu'il s'en va en Irlande, et qu'il a donné l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun. Je ne réponds de rien cette année, que de vous aimer chèrement.

LETTRE MXCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 février 1689.

Monsieur le chevalier s'en alla hier après dîner à Versailles, pour apprendre sa destinée; car, ne s'étant point trouvé sur les listes qui ont paru, il veut savoir si on le garde pour servir dans l'armée de M. le dauphin, dont on n'a point encore parlé. Comme il a dit qu'il étoit en état de servir, il est en droit de croire qu'on ne l'a pas oublié : en tout cas, ce ne seroit pas sa faute; il est bien tout des meilleurs.

C'est tout de bon que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où il est attendu avec impatience; il sera mieux là qu'ici. Il passe par la Bretagne comme un éclair, et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes, s'il peut le trouver encore, car la poste et la bonne chaise que lui a donnée M. le dauphin le mèneront bien vite. Il doit trouver à Brest des vaisseaux tout prêts, et des frégates; il porte cinq cent mille écus. Le roi lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté angloise lui disoit adieu, elle finit par lui dire, en riant, qu'il n'avoit oublié qu'une chose, c'étoit des armes pour sa personne : le roi lui a donné les siennes; nos héros de roman ne faisoient rien de plus galant. Que ne fera point ce roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses? Le voilà donc avec le casque et la cuirasse de Renaud, d'Amadis, et de tous nos paladins les plus célèbres; je n'ai pas voulu dire d'Hector, car il étoit malheureux. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont point plus loin. M. d'Avaux[1] va avec lui; il est parti deux jours plus tôt. Vous allez me dire, pourquoi n'est-ce pas

[1] Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, neveu de Claude de Mesmes, aussi comte d'Avaux, célèbres l'un et l'autre par la

M. de Barillon[1]? c'est que M. d'Avaux, qui possède fort bien les affaires de Hollande, est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissi avec son fils : elle sera près du roi et des nouvelles; elle est accablée de douleur, et d'une néphrétique qui fait craindre qu'elle n'ait la pierre; cette princesse fait grand'pitié. Vous voyez, ma chère enfant, que c'est la rage de causer qui me fait écrire tout ceci; M. le chevalier et la gazette vous le diront mieux que moi. Votre enfant m'est demeuré : je ne le quitte point; il en est content : il dira adieu à ces petites de Castelnau; son cœur ne sent encore rien; il est occupé de son devoir, de son équipage; il est ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. Il n'est encore question de rien, nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante, qu'elle

supériorité de leurs talents dans les négociations, et par les plus rares qualités de l'esprit et du cœur. *D. P.*

[1] M. de Barillon, qui avoit été ambassadeur en Angleterre comme on a vu plus haut. *D. P.*

N. B. La raison qu'elle donne de la préférence qu'obtenoit M. d'Avaux n'est point la véritable; c'est que ce dernier avoit le mérite d'avoir prévu et annoncé tout ce qui arrivoit, au lieu que M. de Barillon avoit le tort ou le malheur de s'être trompé sur out. *A. G.*

fait trembler. Jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied; il n'y avoit que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux.

Je menai hier le marquis dire adieu à madame de La Fayette, et souper chez madame de Coulanges. Je le mène tantôt chez M. de Pomponne, chez madame de Vins et la marquise d'Uxelles; demain chez madame du Pui-du-Fou et madame de Lavardin; et puis il attendra son oncle, et partira sur la fin de la semaine; mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement. Parlons un peu de Pauline, cette petite grande fille, tout aimable, toute jolie; je n'eusse jamais cru que son humeur eût été farouche, je la croyois tout de miel : mais, mon enfant, ne vous rebutez point, elle a de l'esprit, elle vous aime; elle s'aime elle-même; elle veut plaire; il ne faut que cela pour se corriger, et je vous assure que ce n'est point dans l'enfance qu'on se corrige; c'est quand on a de la raison; l'amour-propre, si mauvais à tant d'autres choses, est admirable à celle-là; entreprenez donc de lui parler raison, et sans colère, sans la gronder, sans l'humilier, car cela révolte; et je vous réponds que vous en ferez une petite merveille. Faites-vous de cet ouvrage une affaire d'honneur, et même de cons-

cience : apprenez lui à être habile; c'est un grand point que d'avoir de l'esprit et du goût comme elle en a.

Esther n'est pas encore imprimée. J'avois bien envie de dire un mot de vous à madame de Maintenon, je l'avois tout prêt : elle fit quelques pas pour me venir dire un demi-mot ; mais comme le roi, après ce que je vous ai mandé qui s'étoit passé, s'en alloit dans sa chambre, elle le suivoit, et je n'eus que le moment de faire un geste de remercîment et de reconnoissance; c'étoit un tourbillon. M. de Meaux me demanda de vos nouvelles. Je dis à M. le prince, en courant : *Ah! que je plains ceux qui ne sont pas ici!* Il m'entendit, et tout cela étoit si pressé, qu'il n'y avoit pas moyen de placer une pensée; vous croyez bien cependant que j'en mourois d'envie. Racine va travailler à une autre tragédie, le roi y a pris goût, on ne verra autre chose; mais l'histoire d'Esther est unique; ni Judith[1], ni Ruth, ni quelque sujet que ce puisse être, ne sauroit si bien réussir.

[1] L'abbé Têtu donna à Boyer ce sujet de *Judith*, et l'aida même à en faire un ouvrage digne de la jolie épigramme de Racine qui finit par ces vers :

Je pleure hélas! pour ce pauvre Holopherne,
Si méchamment mis à mort par Judith. *D. G.*

Cette tragédie de l'abbé Boyer, qui n'est pas meilleure que ses

Madame de Chaulnes est à Versailles; peut-être ira-t-elle aider à sa belle-sœur [1] à recevoir la reine à Poissi. Nous ne disons encore rien de Bretagne; il faut voir qui y commandera [2]. Vous êtes bien heureux que personne ne vienne vous aider à faire votre charge. M. de Grignan donnera la chasse à ces démons [3] qui sortent des montagnes, et vont s'y recacher. Il y en a beaucoup en Languedoc; M. de Broglio (*commandant*) et M. de Basville [4] courent après; ce sont comme des esprits, ils disparoissent; aussi vous voyez dans les provinces des armées qui ne seront pas les moins nécessaires.

Le roi d'Angleterre donna hier dans l'église de Notre-Dame l'ordre de la Jarretière à M. de

autres pièces, fut représentée le 4 mars 1695. Dans le second *factum* pour Antoine Furetière on lit: « Ce pauvre auteur, avec Leclerc son compatriote, ont été obligés de se mettre souvent à genoux devant les comédiens pour faire jouer leurs pièces, ou à partager le profit avec quelqu'un de la troupe, pour avoir sa protection. » Claude Boyer, prêtre natif d'Alby, est mort académicien le 22 juillet 1698. *G. D. S. G.*

[1] Charlotte d'Ailli, sœur de M. de Chaulnes, prieure de Poissi. *D. P.*

[2] De M. le duc de Chaulnes, ou de M. le maréchal d'Estrées. *D. P.*

[3] C'est-à-dire aux protestants.

[4] Intendant en Languedoc. Nous avons déjà indiqué, d'après l'autorité de Voltaire, que ce fut ce Lamoignon de Basville qui fut l'auteur des *Dragonnades*. *G. D. S. G.*

Lauzun : on y lut une espèce de serment qui en fait la cérémonie; le roi lui mit le collier à l'autre côté du nôtre; et un Saint-George qui vient du feu roi son père, et qui est enrichi de diamants, il vaut bien dix mille écus. Pendant que le roi d'Angleterre était chez MADEMOISELLE, M. de Lauzun alla chez madame de La Fayette avec cette parure; il ne lui dit rien : madame de La Fayette regardoit ce cordon bleu; et comme elle savoit qu'il n'avoit pas celui de France, elle ne comprenoit rien à cette mascarade; elle ne disait mot, ni lui aussi. Enfin il se mit à rire, et à lui conter ce qui venoit de se passer. Il faut pourtant que le roi d'Angleterre croie lui être obligé, puisqu'il le traite si bien. Le roi dit à M. de Lauzun que cet ordre n'étoit pas une exclusion au sien : en ce cas, pour n'être pas croisé, il mettra l'ordre de France comme les autres[1], et gardera le Saint-George du côté droit avec un ruban bleu. L'étoile de ce petit homme est tout extraordinaire.

A huit heures du soir.

Je viens de chez M. de Pomponne; je l'ai entendu raisonner sur les affaires présentes : il trouve que toutes ces grandes montagnes s'aplanissent. L'affaire d'Irlande est admirable, et oc-

[1] C'est-à-dire, sous le justaucorps. *D. P.*

cupe tellement le prince d'Orange, qu'il n'y a rien à craindre sur nos côtes. Les seigneurs même qui ont élu, malgré eux, le prince d'Orange, ont fait leur protestation de la violence de la chambre basse, disant qu'on ne peut point élire un roi, que le royaume ne soit déclaré vacant par un jugement juridique. Tout cela est fort bon : on ne veut rien animer ; on ne fera point de siége : si l'Espagne se déclaroit, on iroit plutôt du côté de Pampelune et de la Navarre, que du côté de la Flandre, parce que ce seroit un moyen presque sûr d'avoir celle-ci. Enfin, il paroît que nous sommes si forts et si puissants, que nous n'avons qu'à nous tenir à nos places et faire bonne mine. Entrez donc dans ces raisonnements, jusqu'à ce qu'au moins vous voyiez quelque chose de contraire, et ne vous mettez point sitôt en travail : c'est dommage de perdre vos douleurs. Je vous ai souhaitée à cette conversation. Je ne sais point d'autres nouvelles. M. le chevalier viendra demain. Voilà l'abbé Bigorre qui me mande que le président Barentin est mort ce matin à sa place au grand conseil. Adieu, chère enfant, ne vous amusez pas à me répondre par une aussi grande lettre que celle-ci ; songez que voilà bien des discours où vous n'avez qu'à dire, *amen*. J'ai mille amitiés de M. de Lamoignon pour vous, de Madame de Lavardin, de madame de Mouci : tout brille encore de votre souvenir.

LETTRE MC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 2 mars 1689.

Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline : je vous gronde, ma chère enfant, de ne l'avoir pas envoyée joliment chez la bonne Langlée, pour y danser un peu avec mademoiselle d'Oraison [1] : quel mal y avoit-il à lui donner ce petit plaisir ? Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient, et même efface des beautés plus régulières. Je vous gronde aussi de lire toutes vos lettres en vous couchant ; je sais bien qu'il n'est pas possible de les garder pour le lendemain ; mais il faut compter de ne point dormir : car, outre que souvent il y a des choses fâcheuses par les réflexions, c'est que quand il n'y auroit que des pensées et des nouvelles, vous n'en seriez pas mieux ; avant que tout cela soit dévidé dans l'imagination, la nuit est passée ainsi, comme vous savez que je dis vrai, ménagez-vous selon votre santé.

[1] Cette maison avoit pris pour devise ces mots de l'évangile : *Domus mea, domus* ORATIONIS. *M.*

Je menai hier mon marquis chez madame du Pui-du-Fou: elle est bien vieillie. M. de Mirepoix, qui m'étoit déjà venu voir ici, y revint une seconde fois, et ne me parla jamais, dans l'une et l'autre visite, que de la considération qu'il avoit faite, en se mariant, sur l'agrément de la famille [1]: la petite poupée meurt d'ennui dans cette noire maison. Je fus ensuite chez madame de Lavardin, à qui je fis valoir votre souvenir; elle embrassa dix fois votre fils: elle vous aime chèrement, ainsi que madame de Mouci [2]; mais cette dernière est dans le troisième ciel; elle a perdu une sœur religieuse qu'elle n'aimoit guère; je lui ferai vos compliments, et à son sage frère [3]. M. le chevalier arriva hier au soir: il se porte bien; il sera employé, il ne sait encore en quel pays: j'admire son courage. Votre enfant est fort aimable et fort joli; il se mêle déjà de toutes ses affaires, il ordonne, il marchande, il suppute: c'est dommage que son père n'en ait usé de même. M. le chevalier doit vous mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu, « Monsieur, je vous vois partir avec douleur;

[1] *Voyez* les lettres des 10 et 19 janvier.

[2] Marie de Harlay, femme de François Le Bouteillier de Senlis, marquis de Mouci. *D. P.*

[3] Achille de Harlay, alors procureur-général, et premier président au parlement de Paris, au mois de novembre suivant.

D. P.

« cependant je souhaite de ne vous revoir ja-
« mais : mais si vous revenez, soyez persuadé que
« vous me retrouverez tel que vous me laissez. »
Peut-on mieux dire [1] ? Le roi l'a comblé de toutes choses, et grandes, et petites; deux millions, des vaisseaux, des frégates, des troupes, des officiers; M. d'Avaux, qui fait en cette occasion la plus belle et la plus brillante figure du monde: oui, je ne vois personne qui ne trouve cet emploi digne d'envie, et d'un homme consommé dans les affaires, et capable de donner de bons conseils; si M. de Barillon [2] ne sent cela, il est bien heureux. Je reviens aux petites choses, des toilettes, des lits de camp; des services de vaisselle de vermeil et d'argent, des armes pour sa personne, qui sont celles du roi, des armes pour des troupes qui sont en Irlande; celles qui vont avec lui sont considérables: enfin, la générosité, la magnificence, la magnanimité n'ont jamais tant paru qu'en cette occasion. Le roi n'a point voulu que la reine soit allée à Poissi: elle verra peu de monde: mais le roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisoit fendre le cœur de tout le monde: ce furent des pleurs, des cris,

[1] Dangeau rapporte les mêmes paroles. (*Voyez* ses *Mémoires*, tome I, page 279.) *M.*

[2] *Voir* la lettre précédente, et la note sur Barillon.

des sanglots, des évanouissements; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protége la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage.

Vous ai-je mandé que le président de Barentin mourut à sa place du grand conseil, il y a deux jours? Il tomba mort tout d'un coup; sa femme, qui rit toujours, rira-t-elle de cette aventure? Le bon homme La Troche est mort; écrivez à sa femme. Madame de Nesle est accouchée d'un fils : je ne sais si cette *bécasse* [1] en est bien aise; car elle n'aime plus que le comte de Mailly, qui est allé conduire le roi d'Angleterre jusqu'à Brest : cet emploi auroit honoré un duc et un prince. M. de Duras est passé duc au parlement, et va commander la plus belle armée qu'il y ait jamais eu en France.

Je reviens de chez madame de La Fayette, où étoit M. de Pomponne, M. Courtin, M. de La Trousse, le duc d'Estrées : on a fort politiqué. M. d'Avaux est ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre : il a soin des troupes, des finances; enfin, c'est l'ame de l'entreprise, et l'homme de confiance. J'ai dîné avec votre enfant chez madame de Chaulnes, qui vous fait mille amitiés: nous ne partirons qu'après Pâques:

[1] Jeanne de Monchi, grand'mère du marquis de Nesle, et mère de Louis, comte de Mailly. *D. P.*

ah! ma chère bonne, rien ne m'attire en Bretagne que mes affaires uniquement : mon fils ni sa femme ne sont plus aux Rochers : ils sont attachés à Rennes auprès de leur mère. Mon fils sera peut-être avec cette noblesse. La retraite et la solitude des Rochers ne sont plus aimables pour eux ; ils y seront par complaisance, et je leur rendrai toute leur liberté au mois d'octobre. Je ne doute nullement que vous ne veniez à Paris cet hiver avec M. de Grignan ; et enfin je n'aurai plus qu'à être avec vous, en quelque lieu que vous soyez. Je crois la maxime de M. de La Rochefoucauld véritable, *les peines sont jetées assez également dans tous les états des hommes :* il y en a cependant qui paroissent bien pesantes. Adieu, chère enfant : vous me faites rire, quand vous dites que vous n'avez plus d'esprit : vous croyez n'en faire plus d'usage; mais si vous heurtiez tant soit peu à cette porte, vous trouveriez bien qui vous répondroit. Ne dites point de mal de vos lettres : il y a du tour et de l'esprit partout. Je vous embrasse mille fois.

LETTRE MCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU PRÉSIDENT DE MOULCEAU.

Mercredi 2 mars 1689.

Que de choses à dire, Monsieur! quel endroit dans l'histoire du roi, que la manière dont il a reçu le roi d'Angleterre; les présents dont il l'a accablé en partant pour aller en Irlande, des vaisseaux à Brest où il est présentement, des frégates, des troupes, des officiers, et le comte d'Avaux pour ambassadeur extraordinaire et pour conseil, et pour avoir soin des troupes et de l'argent; deux millions en partant, et dans la suite tout ce qu'il demandera! Mais après ces grandes choses, il lui a donné ses armes, son casque, sa cuirasse, qui lui porteront bonheur. Il a donné de quoi armer dix ou douze mille hommes. Mais pour les petites choses et les commodités, elles sont en abondance; des chaises de poste, faites en perfection, des calèches, des attelages, des chevaux de main, des services d'or et d'argent, des toilettes, du linge, des lits de camp, des épées riches, des épées de service, des pistolets,

et enfin de tout ce qui peut s'imaginer; et en lui disant adieu et en l'embrassant, il lui a dit : « Vous ne sauriez dire que je ne sois touché de « vous voir partir; cependant je vous avoue que « je souhaite de ne vous revoir jamais; mais si « par malheur vous revenez, soyez persuadé que « vous me retrouverez tel que vous me voyez. » Rien n'est mieux dit, rien n'est plus juste[1] : jamais la générosité, la magnificence, la magnanimité, n'ont été exercées comme elles l'ont été par Sa Majesté.

Nous espérons que la guerre d'Irlande fera une puissante diversion, et empêchera le prince d'Orange de nous tourmenter par des descentes; ainsi tous nos trois cent mille hommes sur pied, toutes nos armées si bien placées partout, ne serviront qu'à faire craindre et redoûter le roi, sans que personne ose l'attaquer. Voici un temps de raisonnement et de politique : j'aimerois bien à vous entendre parler sur tous ces grands événements.

Voilà le sentiment d'un bon tapissier sur les questions de madame votre femme; mais quoi qu'il vous dise d'une crépine d'or à deux taffetas, et qu'il y en ait ici, rien n'est si joli, si bien et

[1] Le roi fit rembarquer Jacques II sur une flotte commandée par Gabaret, pour l'Irlande, où il arriva le 17 mars, et fut reçu par Tirconel, vice-roi de cette île, qui lui étoit resté fidèle. (*Hénault.*)

si frais pour l'été, que de faire de ces beaux taffetas des meubles tout unis, et la tapisserie aussi. J'en ai vu à deux ou trois personnes; il n'y a rien de mieux ; il faut tout retrousser comme il vous a dit, et tout plisser; pour l'autre meuble, il faut du damas ou de la brocatelle.

Pour notre *ami*, il vous rendra compte lui-même de ce qu'il fait, je ne le sais pas: depuis qu'il est logé ici, je ne le vois plus, et quand on lui en demande la raison, il répond *que je suis trop près :* cette plaisanterie est une vérité. Si quelquefois le matin je ne me trouvois à son passage quand il va à l'un des trois ou quatre dîners où il est tous les jours prié, je ne le reconnoîtrois plus; je suis contrainte de le souhaiter au faubourg Saint-Germain, afin de reprendre le commerce que nous avons depuis plus de trente ans. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'il n'y a point de jalousie qui puisse trouver à mordre sur cette conduite? la vôtre en sera fort contente.

M. de La Trousse a pris du lait tout l'hiver, il est bien mieux : on croit qu'il commandera un corps séparé dans le Poitou. Il y a trois cent mille hommes sur pied, cinq ou six armées ; mais personne n'est encore précisément assuré de son poste : celui de ma fille est en Provence, le mien, cet été, sera en Bretagne.

Le petit marquis a une belle compagnie dans le régiment de son oncle : et partout, Monsieur, je conserverai pour vous une véritable estime, accompagnée d'une amitié qui devroit faire trembler les jaloux.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je demeure à l'hôtel de Carnavalet, rien au monde que pour me venger de vous ; mais ce qui vous surprendra, est que je ne la vois plus depuis que je demeure avec elle : j'espère que vous n'en croyez rien, parce que c'est une chose incroyable, et que vous mettrez ce point sous le titre d'une méchante finesse. Pour les nouvelles publiques, elles sont grandes et dignes de votre attention ; mais comme je m'accoutume à imputer à Dieu tous les événements, je l'admire uniquement en toutes choses, et ne regarde que lui. Adieu, mon ami, je suis tout à vous, jaloux ou tranquille, n'importe.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Mille baise-mains à madame votre femme, je voudrois lui rendre un plus grand service.

Madame d'Omelas[1] vient-elle ? Ah ! que je désapprouve le procès qu'on veut lui faire !

[1] *Voir* la lettre du 22 septembre 1688.

LETTRE MCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 4 mars 1689.

Il nous prend une inquiétude à M. le chevalier et à moi, depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère enfant, que, puisque vous les lisez avant de vous coucher, nous vous empêchons tendrement de dormir trois fois la semaine. Avouez-nous la vérité, quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose ; car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, supposé même qu'il n'y eût rien de fâcheux, ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande ; il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous : si cela se joint à la vivacité de votre sang et à l'air subtil de votre Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément tous les jours de courrier. Cette pensée n'est que trop bien fondée pour me donner de l'inquiétude, et

me faire admirer combien l'on peut faire de mal par l'amitié aux personnes qui sont les plus chères. Voilà un mal sans remède, et qu'il faut mettre entre les mains de Dieu, comme tout le reste.

M. de Lauzun a refusé, dit-on, d'aller en Irlande avec le roi d'Angleterre, et il a cependant laissé entendre qu'il iroit, si on vouloit le faire duc. Il est certain que les Majestés de Saint-Germain en avoient parlé : je ne sais si cette manière de convention ne fera point de mal à M. de Lauzun.

Votre cher enfant donne ordre encore aujourd'hui à toutes ses affaires. Il est fort gai ; il partira demain par le plus beau temps du monde : quoique ce ne soit qu'un voyage, je ne saurois m'empêcher d'avoir le cœur pressé. Je vis hier Jarzé ; il est gai, malgré son malheur [1] : il causa ici deux heures, et me raconta toute sa triste aventure. Le roi lui en a demandé le détail d'un bout à l'autre ; cela est trop pitoyable : il a beaucoup souffert, et souffre encore à cette main qu'il n'a plus.

Nous venons de recevoir vos lettres du 25. Vous êtes bien fatiguée des mauvais sermons ; vous avez grande raison, c'est un martyre : c'est là où votre grandeur est bien incommode ; faut-il

[1] Le marquis de Jarzé eut le poignet emporté d'un coup de canon au siége de Philisbourg. *D. P.*

tous les jours représenter? cela est cruel : j'en ferai vos plaintes au père Gaillard. Je vais quelquefois aux sermons à Saint-Gervais avec madame de Coulanges, qui n'en perd pas un : c'est le père Soanen [1], qui fait fort bien. Le père Gaillard [2] brille dans Saint-Germain de l'Auxerrois : mais où prendre de tels prédicateurs dans le pays où vous êtes? Il n'y a pas à balancer sur votre retour à la Saint-Martin; car au lieu de retourner à Lambesc et à Aix, il faut que vous veniez défendre votre requête civile, vous seule pouvez l'entreprendre : songez à disposer toutes choses pour cela : de vous dire comme vous pourrez faire, c'est ce que je ne sais pas; mais comme il y a long-temps que vous subsistez sur l'impossible, il faut prendre encore sur ce fonds mira-

[1] Jean Soanen, célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Senez. Ce fut lui qui, plus de trente ans après, fut condamné par le concile d'Embrun, que présidoit le cardinal de Tencin, assemblée aussi ridicule que son président étoit diffamé. Soanen étoit un janséniste très-opiniâtre; mais, à cela près, un homme très-respectable. « Ce concile, ce jugement, et surtout le président « du concile, indignèrent toute la France; et au bout de deux jours « on n'en parla plus. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*) *A. G.* On a également remarqué dans ce concile Caulet, évêque de Grenoble, et qui souscrivit avec tous les pères à la condamnation de M. de Senez. Ce Caulet n'étoit pas plus estimé que le cardinal Tencin. Soanen, suspendu de toute juridiction et de toute fonction sacerdotale, fut exilé à la Chaise-Dieu, où il mourut le 25 décembre 1740. *G. D. S. G.*

[2] Célèbre prédicateur jésuite dont il a été parlé plus haut.

culeux ; vous voyez bien qu'il ne faut pas laisser votre ouvrage imparfait. Je m'en irai avec cette douce espérance de vous revoir l'hiver : c'est une perspective agréable qui me consolera d'un voyage que je ne fais pas assurément pour mon plaisir.

Vous voulez donc que je croie que vous n'avez plus d'esprit, que vous ne savez plus écrire; vos lettres ne me persuadent pas: donnez-m'en d'autres marques, comme disoit Bussy. J'embrasse ma chère fille et sa fille : ah, mon Dieu! voilà qui va bien loin! ne vous faites jamais vieille, ni malade; vous savez où cela me jette. Le chevalier vous envoie *Esther*, dites-en votre avis.

Nous avons transi de l'horrible histoire de ce pendu : quelle affreuse mort ! voilà un homme bien appelé dans l'enfer : il faut dire, comme saint Augustin, *s'il avoit été d'avec nous, il seroit demeuré avec nous.* Cependant je voudrois qu'on lui eût donné quelques jours pour tâcher de le ramener ; car c'est une chose bien terrible que de l'étrangler au milieu des blasphèmes.

LETTRE MCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 7 mars 1689.

Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré samedi aussi-bien que nous; il n'y eut pas moyen de s'en empêcher: cependant, comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'étoit un voyage. Le marquis étoit joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant. Je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera: vous avez besoin de courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne; il faut ôter cette épine du pied de votre fils. Vous pourrez voir encore une partie des choses que vous regrettez de n'avoir pas vues. Racine commence une nouvelle pièce pour cet hiver; c'est ou *Jephté*, ou *Absalon* [1]. Vous irez à Saint-Cyr, vous verrez

[1] Ce n'étoit ni l'un ni l'autre; ce fut *Athalie*, la dernière pièce

recevoir chevalier M. de Grignan; vous trouverez tout au moins la reine d'Angleterre, qui vous consolera de ne point voir son mari; ainsi, ma chère enfant, vous n'aurez rien à regretter; et s'il plaît à Dieu, nous nous retrouverons aussi, après que nous aurons fait chacun notre tour. Je comprends que vous sentirez notre éloignement: nous le sentirons bien de notre côté, je vous en assure. Je regarde cette Bretagne comme un écart, comme un voyage où je suis forcée par mes affaires. Nous ne partirons qu'après Pâques. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise; enfin, nous verrons ce que la Providence nous garde.

LETTRE MCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 9 mars 1689.

Mademoiselle d'Alerac est aux Feuillantines pour quelques jours: il y a souvent de la froi-

et le chef-d'œuvre de Racine. *D. P.* Le sujet de *Jephté* fut traité par l'abbé Boyer, et celui d'*Absalon* le fut avec assez de succès par Duché, après la mort de Racine. *M*

deur entre madame d'Usez [1] et elle; je crois pourtant qu'elle retournera à Versailles avec cette duchesse : la pauvre fille n'est pas heureuse; son étoile n'est pas si brillante que celle de mademoiselle de Coislin [2], qui semble présentement toute tournée du côté de M. d'Enrichemont : les articles furent signés lundi, mais avec protestation que, si on ne réformoit un article dans le contrat, le mariage étoit rompu. On ne voulut pas s'en retourner sans signer, de peur de faire rire le monde : on prit ce milieu qui ne laisse pas d'être plaisant le jour que toute une famille est assemblée, et qu'ordinairement tout est d'accord : mais M. de Coislin a de grandes ressources pour les difficultés; cependant c'est cette fois que le courrier de Rome est parti [3].

La lettre de M. de Grignan m'a fait frémir, moi, ma chère enfant, qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice : quelle horreur de passer par-dessus, et d'être toujours à deux doigts de la mort affreuse! Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays dont les ours ne peuvent souffrir

[1] Julie-Marie de Sainte-Maure, duchesse d'Usez, cousine-germaine de mademoiselle d'Alerac. *D. P.*

[2] Madeleine-Armande du Cambout, fille d'Armand du Cambout, duc de Coislin. *D. P.*

[3] Pour obtenir les dispenses.

la demeure. Vraiment, mesdemoiselles de la Charce sont agréablement établies, voilà un joli château. Ce qui me fâche, c'est que je crains que ces *démons* (*les huguenots*), qui disparaissent dès qu'ils ont peur, et qu'ils voient M. de Grignan, ne reparoissent avec la même facilité aussitôt qu'il n'y sera plus; ce seroit donc toujours à recommencer. En vérité, ma chère fille, le roi est bien servi: on ne compte guère ni son bien ni sa vie, quand il est question de lui plaire. Si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints.

Nous avons ri, le chevalier et moi, de la peine que nous eûmes à comprendre qu'à Marseille vous fussiez revenue chez vous pour prier Dieu, nous demandant l'un à l'autre : mais qu'a-t-elle voulu dire ? entendez-vous cela? non ; ni moi non plus; comme si vous eussiez été en délire, ou que vous eussiez dit une chose pour une autre : enfin, je n'ai jamais vu un aveuglement pareil ; moi qui sais que vous avez toujours quelque mouvement pour le jour du Seigneur, j'étois tellement dépaysée par Marseille, par l'opéra, par cette foule de monde dont vous étiez entourée, que jamais je ne pus me remettre dans l'esprit votre régularité. En vérité, ma chère enfant, je pense qu'il faut vous demander pardon de cette injustice. Je vous plains d'être obligée d'entendre de

mauvais sermons, c'est une véritable peine. J'en entends ici de fort bons ; le père Soanen à Saint-Gervais, l'abbé Anselme [1] à Saint-Paul, mais non pas tous les jours: c'est une contrainte que donne la place où vous êtes. J'avoue que, quand elle oblige à communier sans autre raison que cette représentation extérieure, je ne m'y résoudrois pas aisément, et j'aimerois mieux ne pas édifier des sottes et des ignorantes, que de mettre tant au jeu dans une occasion si importante; car je suis assurée que tous les premiers dimanches du mois, toutes les douze et treize fêtes de la Vierge, il faut en passer par-là. O mon Dieu! dites-leur que saint Louis, qui étoit plus saint que vous n'êtes sainte, ne communioit que cinq fois l'année. Mais sait-on sa religion dans vos provinces? tout est en *pélerins*, en *pénitents*, en *ex voto*, en femmes *déguisées de différentes couleurs* [2]. Que fait votre *folle* du roi d'Angleterre? L'Ir-

[1] Il ne faut pas confondre l'abbé Anselme avec le père Anselme, augustin déchaussé, auteur de l'*Histoire générale et chronologique de la Maison de France*, mort le 17 janvier 1694.

L'abbé Anselme, natif du comté d'Armagnac, célèbre orateur de la chaire, ami du duc d'Antin, dont il avoit fait l'éducation, mourut le 8 août 1737, à quatre-vingt-six ans, dans la riche abbaye de Saint-Sever, en Gascogne, dont il étoit abbé dès 1699. M. de Boze, son confrère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a prononcé son éloge dans l'assemblée publique du 15 avril 1738 *G. D. S. G.*

[2] *Voir* la lettre du 28 janvier.

lande ne lui permettra-t-elle pas de *jouer* un peu ? M. du Bois est l'homme du monde qui en sait le plus sur notre sainte religion toute défigurée : il est tout aussi mal content que moi de la furie du bourreau qui tourna son exécution en un combat singulier contre son pendu : il falloit bien se garder de le faire mourir dans les reniements; c'est une damnation trop visible et trop scandaleuse; il falloit, dit M. du Bois, le remettre en prison, lui donner de l'opium, le rapaiser, lui donner du temps, lui faire parler, on auroit eu ensuite la conscience en repos : mais c'en est fait [1].

Vous me parlez de Pauline comme ayant une vocation; vous la croyez du prix de la vôtre, selon l'estimation de feu M. d'Agen : cela pourroit bien être; mais ne laissez pas de m'apprendre ce qu'elle vous en dit, et en quel lieu elle s'imagine qu'elle veut être; le coadjuteur sera fort propre à l'examiner. Il est vrai que je sens de l'inclination pour elle; seroit-ce parce qu'elle auroit quelque sorte de rapport avec vous par l'endroit même le moins parfait? Ce seroit la violence de mon étoile qui m'y porteroit; mais, outre qu'il est rare qu'on ait pour deux personnes le même penchant, je crains bien que si Pauline a des humeurs, elle n'ait pas comme vous une amitié solide et tendre qui fasse qu'on ne voie

[1] *Voir* la fin de la lettre du 4 mars.

plus que ce qu'il y a de bon et d'exquis. Enfin, ma très-chère, nous en jugerons quelque jour, s'il plaît à Dieu : en attendant, dites-moi comme elle est; je la croyois la douceur même, avec cette envie de plaire qui fait qu'on plaît.

La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun est une fausseté de cette année; cela courut deux jours ici : la vraisemblance entraînoit tout le monde : je la mandai à madame de Coulanges et à la duchesse du Lude; l'abbé Bigorre me la manda; mais M. de Lamoignon ne voulut point la recevoir; et cela n'étoit point vrai : je ne m'étonne pas qu'elle ait été reçue et crue en Provence. Vous avez *Esther;* l'impression a produit son effet ordinaire : vous savez que M. de La Feuillade dit que c'est une requête civile contre l'approbation publique : vous en jugerez. Pour moi je ne réponds que de l'agrément du spectacle, qui ne peut pas être contesté.

La duchesse de Duras[1] alla dès le lendemain de ses noces, qui étoit hier, prendre son tabouret. Son mari s'en ira à son régiment : le père, à la tête de la plus belle armée de France, comblé d'honneurs; la mère à Besançon, avec le poignard dans le sein; et la nouvelle duchesse chez sa mère, au vieux hôtel de Bouillon. Ma-

[1] Louise-Madeleine de La Marck. *D. P.*

dame de Noailles vouloit aller en Roussillon avec son mari et la comtesse de Guiche[1], toutes deux grosses ; mais on les arrête jusqu'après leurs couches. La duchesse de Gramont ira en Béarn. Je vous ai dit la beauté de l'emploi de M. d'Avaux, rien de plus brillant. Je suis à vous, ma chère enfant, je m'acquitte parfaitement à votre égard du précepte d'aimer mon prochain comme moi-même.

LETTRE MCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 11 mars 1689.

Monsieur le duc de Chaulnes a fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement au roi d'Angleterre : il avoit fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit : le roi poussa jusqu'au dernier à La Roche-Bernard, au-delà de Nantes; il embrassa fort M. de Chaulnes ; il l'a connu autrefois. M. de Chaulnes lui dit qu'il y avoit une chambre préparée pour lui, et voulut l'y mener. Le roi lui dit : je n'ai besoin de rien que de manger. Il entra

[1] Fille de Marie-Françoise de Bournonville, duchesse de Noailles. *D. P.*

dans une salle où les fées avoient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières, tout étoit de la même force, c'est-à-dire, beaucoup de commodités, beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table; le roi ne le voulut jamais, et le fit souper avec lui, et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avoit point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain, et s'embarqua à Brest le 6 ou le 7 de ce mois. Quel diantre d'homme que ce prince d'Orange, quand on songe que lui seul met toute l'Europe en mouvement! quelle étoile! M. de La Feuillade exaltoit l'autre jour la grandeur du génie de ce prince; M. de Chandenier disoit qu'il eût mieux aimé être le roi d'Angleterre; M. de La Feuillade lui répondit brusquement : « Cela est d'un homme qui a mieux aimé « vivre comme M. de Chandenier que comme « M. de Noailles. » Cela fit rire [1].

[1] François de Rochechouart, marquis de Chandenier, avoit été premier capitaine des gardes-du-corps du roi; mais étant tombé en disgrace, il donna la démission de sa charge, et ce fut Anne, comte, puis duc de Noailles, qui lui succéda en 1651. *D. P.* Cette comparaison entre le roi Jacques II et son habile gendre rappelle le vaudeville qui courut alors :

Quand je veux rimer à Guillaume,
Je trouve aussitôt un royaume

Je vous renvoie la lettre de M. de Grignan; elle me fait peur seulement de l'avoir dans ma poche : est-il possible qu'il ait passé par les horreurs dont il me parle? C'est grand dommage qu'il n'avoit pas *le superbe*, comme en allant à Monaco. Faites-lui mes compliments sur son retour *de deux doigts des abymes*. Comment suis-je avec le coadjuteur? Notre ménage alloit assez bien à Paris; dites-lui ce que vous voudrez, ma chère enfant, selon que vous êtes ensemble, car vous croyez bien que je ne veux point m'entendre avec vos ennemis.

LETTRE MCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 mars 1689.

Il y a bien long-temps que je n'ai écrit à mon cher cousin. Ce n'est pas que je l'aie oublié; mais c'est une certaine chaîne de petites occupations, qui font qu'on remet toujours à faire ce qu'on veut pourtant faire une fois. Pendant ce temps-là le roi d'Angleterre est allé en Irlande; et si vous voulez lui rendre la visite à quoi vous vous êtes engagé, il faut que vous fassiez un trajet de

Qu'il a su mettre sous ses lois;
Mais quand je veux rimer à Jacques,
J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
Je trouve qu'il a fait. . . . . ses Pâques.

A. G.

mer. La lettre que vous lui avez écrite est fort bonne, et j'ai vu avec plaisir sur quoi elle étoit fondée. Je me souviens de cette année (1655) où vous serviez avec lui. Benserade écrivoit à la reine d'Angleterre, de la cour qui étoit alors à Compiègne, que si M. le duc d'York continuoit à faire des actions de valeur comme il faisoit, il seroit bientôt maréchal de France. C'est votre pensée, mon cousin, et je ne m'étonne pas que souvent vous et Benserade ayez dit les mêmes choses.

Il est donc vrai que ce prince n'avoit pas oublié votre politesse envers lui, lorsque vous lui cédâtes de si bonne grace. Avez-vous jamais vu des malheurs comme les siens? Non, mais on en a lu; et rien n'est si extraordinaire que l'histoire d'Angleterre; les changements de rois leur sont familiers. Ce qui est à craindre pour lui, c'est la religion différente de l'anglicane, qui seroit toujours un grand embarras dans les réconciliations fréquentes qui s'y font après les plus grandes ruptures. Il est bien difficile de juger de tout ce que nous voyons.

Nos cousines de Rabutin[1] d'Allemagne m'écrivirent l'autre jour, et à madame de Montataire, pour nous demander conseil, si elles ne devroient

[1] Les filles de Louis de Rabutin, général des armées de l'empereur, et feld-maréchal en 1704. *G. D. S. G.*

pas quitter leur frère, qui alloit présentement porter les armes contre le roi, pour le service de l'empereur. Nous n'avons su bonnement que leur répondre; il est si peu question de ces deux filles, qui sont attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni père, ni mère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il n'y auroit aucun bruit dans le monde, si, en assurant leur subsistance, elles se tenoient où elles sont; les affaires de Sa Majesté n'en iroient pas moins bien. Cependant on n'aime point à donner de tels conseils ; il les faut prendre de soi-même. Je ne sais ce qu'elles auront fait.

Il me semble que votre prélat ne se presse guère de venir en ce pays-ci; je me suis mis dans la tête qu'il veut laisser juger le procès de Mademoiselle et de M. le prince contre les testaments et donations de mademoiselle de Guise, où Son Altesse royale croit qu'il a eu beaucoup de part; quoi qu'il en soit, il fait une plus longue résidence que les autres fois; et ses amis de ce pays-ci sentent son absence. Je sens encore plus la vôtre, mon cousin; cependant je ne souhaite point ici un homme comme vous, en l'état où est votre fortune.

M. et madame de Grignan sont en leur place. M. de Grignan a fait un voyage d'une fatigue épouvantable dans les montagnes du Dauphiné,

pour séparer et punir de misérables huguenots, qui sortent de leurs trous pour prier Dieu, et qui disparoissent comme des esprits, dès qu'ils voient qu'on les cherche, et qu'on les veut exterminer. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles donnent des peines infinies, et qui, au pied de la lettre, ne sauroient finir, car ils disparoissent en un moment, et dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières. Il me semble qu'il n'y a rien de pareil dans votre Bourgogne. Pour moi, je crois que je m'en vais en Bretagne avec madame la duchesse de Chaulnes qui va y trouver son mari, lequel y fait des merveilles depuis six ou sept mois. Comme notre Bretagne est toute pleine de noblesse qui n'aime pas à sortir de son pays, et de beaucoup d'autres hommes à proportion, il a levé en un moment un régiment de dragons le plus beau du monde. C'est du Cambout qui le commande. Il en fait encore un de milice de la même beauté. Le corps de la noblesse pour l'arrière-ban est d'une grandeur et d'une magnificence surprenantes. Vous m'allez demander quel personnage fait mon fils dans tout cela; celui d'un anachorète au désespoir que la guerre vienne troubler son repos et sa solitude. Il a tout refusé; mais la noblesse de Rennes et de Vitré l'ont élu malgré lui pour être à leur tête au nombre de six cents et plus, et il n'a pas été en

son pouvoir de refuser un choix si honorable. Voilà, mon cher cousin, le compte que je vous rends de ma famille et de mes desseins. Je passerai cinq ou six mois en Bretagne où j'ai beaucoup d'affaires, et je m'en reviendrai avec la même duchesse de Chaulnes, après les états. Je pense que je ne saurois mieux faire que de me servir de cette occasion si commode et si agréable pour moi. Le portrait que vous faites de M. de Lauzun, pris dans un dicton populaire, est tout-à-fait plaisant et véritable [1]. Ajoutez-y l'ordre de la Jarretière qui n'empêchera pas le cordon bleu, comme le roi a dit; et vous trouverez qu'il sera agréablement accablé des graces du Saint-Esprit et de la protection de saint George.

Adieu, mon cher cousin; conservez bien votre philosophie chrétienne, c'est une vraie richesse; et trouvez bon que j'embrasse ma chère nièce, et vous, mon cher cousin, de tout mon cœur.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, avec plaisir la belle et bonne lettre que vous avez écrite au roi d'Angleterre, et j'ai approuvé les réflexions que vous faites sur les aventures agréables ou fâcheuses qui se sont trouvées dans la vie de M. de Lauzun.

Tout ce que vous m'écrivez me fait désirer

[1] *Voir* la lettre du comte de Bussy, 2 février 1689.

quelque ouvrage historique de vous qui pût apprendre à la postérité tout ce qui s'est passé de notre temps. Faites au moins le récit de ce qui est arrivé en France et en Angleterre depuis l'arrivée du prince d'Orange dans cette île. Rapportez-y tous les raisonnements politiques qui ont été faits dans les manifestes des deux partis. Examinez-y la question, si c'est par un motif de religion que tous ces mouvements sont arrivés, et faites le panégyrique des deux rois.

Un Irlandois écrivoit dernièrement à un Anglois son ami qui étoit à la cour de France, et le prioit de lui mander comment leur roi y avoit été reçu. L'Anglois ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume: *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis, donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie messieurs de Meaux (*Bossuet*), d'Autun (*Roquette*) Fléchier, et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du roi que cela. J'eusse été ravi de vous revoir ici, Monsieur, pour rendre votre visite au roi d'Angleterre; mais, comme il est parti, nous en perdons l'espérance. Adieu, Monsieur; conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui en connoît mieux le prix. Je dis la même chose à madame la marquise.

LETTRE MCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 16 mars 1689.

Nous avons remporté ce matin la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons *combattu* et *battu* vos ennemis. M. Gui avoit lancé deux lièvres, l'un, en contrariété d'arrêts par une requête au grand conseil; l'autre, par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand conseil : sans cela, les juges eussent mis dessus, *viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge; on la ressasse, il arrive des incidents; et avec ce petit mot, qui ne paroît qu'une envie de connoître et de s'instruire, on fait le plus grand mal du monde à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés : c'est à un de nos amis que vous devez ce premier avis. Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu; on l'assura que cette affaire n'étoit pas comme il la croyoit,

et qu'il n'y avoit nulle contrariété; on lui dit qu'il falloit qu'il en fût mieux instruit: sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi; nous faisons voir, par les pièces mêmes de vos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement : on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers; en trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution, on réveille le dernier arrêt *tout d'une voix;* que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore; tout est vif, on a de l'indignation pour cette affreuse chicane; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout ; car la requête civile tombe quasi toute seule. Après ce jugement, il n'est plus question du conseil, toute chicane est finie; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin; nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains

ennemis : en effet, une heure après, M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez.* Je n'en ai pas fait de finesse à M. le chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon ; nos cœurs ont été épanouis ; ma joie vouloit briller : M. le chevalier m'a grondée ; il m'a dit qu'il ne me mèneroit plus avec lui, si je ne savois me taire ; c'est sa menace : j'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe ; il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savoit point dissimuler, ne savoit point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui dit à M. d'Aiguebonne qu'il avoit perdu son procès : je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. Je me suis souvenue d'avoir vu fuir autrefois devant moi madame d'Ourouer [1], mère de M. de Richelieu, dans le même tribunal où j'avois fait venir encore M. Bailly pour me porter bonheur. M. Gui nous est demeuré : il se consoloit en prenant du tabac. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui nous a fait plaisir. M. Gui avoit dit prudemment à Rousseau que l'arrêt que vous aviez obtenu il y a six

[1] Marie-Françoise de Guemadeuc, veuve de François de Vignerot, marquis du Pont-Courlai, et remariée à Charles de Grossove, comte d'Ourouer, qui fut assassiné dans son carrosse en 1658. *D. P.*

mois n'avoit pas été digéré, qu'il avoit été donné par des enfants. Rousseau lui a redit fort plaisamment ce matin : « Monsieur, voilà encore « vingt-deux enfants qui viennent de vous con- « damner tout d'une voix. « Cela me faire rire : mais la grande ame de M. le chevalier ne vouloit pas se prêter à ces bagatelles. Nous avons remercié tous nos juges quand ils sont sortis, variant, chacun de notre côté, notre reconnoissance en vingt façons. Enfin, nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité, toute la république s'est assemblée pour nous recevoir; nous vous écrivons chacun de notre côté. M. le chevalier m'a chargée du récit de notre victoire, et à cinq heures et demie nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen, et quelques autres qui se sont signalés. Si vous voulez, ma très-chère, que je vous parle sérieusement de M. le chevalier de Grignan, c'est que de bonne foi vous lui avez des obligations infinies : rien n'est égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues; à la force, à la puissance de ses sollicitations; à la chaleur qu'il inspire à ses amis, pour les faire entrer dans nos intérêts; à la considération qu'on a pour lui personnellement ; aux peines qu'il prend, dont Dieu le récompense par une bonne santé. Enfin, ma fille, nous nous trouvons si bien et si heureux de vous

rendre quelque service, que nous voulons faire un livre, qui aura pour titre, *les peines légères et salutaires de l'amitié* : nous le ferions imprimer, sans que nous craignons de ruiner le libraire par le peu de débit, tant il est vrai que peu de gens sont persuadés de cette vérité. Vous ne pouvez donc trop aimer, ni trop remercier le chevalier. Je ne sais comment je pourrai vous parler d'autre chose aujourd'hui que de cet évangile du jour.

Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur qui nous fit pleurer très-tendrement hier au soir, M. le chevalier et moi, de l'état de M. l'archevêque (*d'Arles*), c'est que ne nous ayant point été confirmé ce matin par les lettres d'Arles, qui n'en disent rien du tout, nous avons espéré que ses foiblesses n'auroient pas encore les suites que nous appréhendons, et que la perte si sensible de ce grand et illustres prélat pourroit être retardée au moins de quelques mois. Vous dites fort bien, ma fille; c'est dans ce temps qu'il étoit *uniquement* à propos de demander ce qu'on a voulu demander *hors de propos* [1]; mais il y a des gens qui ne veulent jamais avouer leur tort; Dieu les bénisse!

Madame de Vins nous a donné de bons avis, et nous a fait ce matin ses compliments, quasi

[1] *Voyez* la lettre du 21 janvier.

sur le champ de bataille. Madame de Lavardin, madame de La Fayette, madame de Coulanges, m'ont envoyé prier de vous faire les leurs. Adieu, chère enfant : je suis trop heureuse de m'être donné quelques mouvements pour vous : c'est une joie qui va droit au cœur. M. le Comte, vous y avez votre part : je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

Que dit M. Gaillard [1] de cette victoire ? Ah ! je vois sa mine et ses yeux. Son frère fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois.

LETTRE MCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 18 mars 1689.

Vous avez bien raison, ma chère enfant, de croire que je serai affligée de la perte de M. l'archevêque [2]. Vous ne sauriez vous représenter combien le vrai mérite, la rare vertu, le grand

[1] Madame de Sévigné faisoit grand cas du mérite et de l'esprit de M. Gaillard, célèbre avocat du parlement d'Aix. Elle disoit, en parlant de lui, qu'il n'y avoit pas de physionomie qui lui fût demeurée plus agréablement dans l'imagination que la sienne.

[2] François Adhémar de Monteil, archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, mort le 9 mars 1689. *D. P.*

DP.

esprit, et le cœur parfait de ce grand prélat, me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paroisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais; non jamais, je ne crains point de le dire : il n'y a point d'esprits ni de cœurs sur ce moule, ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. Vous avez compris mes sentiments, vous m'avez fait bien de l'honneur, et je vous le rends en voyant les vôtres tels qu'ils sont. Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir cette perte comme nous la sentons : cette louange doit passer; car je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché de ces grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport.

Mon cher Comte, recevez ici mon compliment, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme : il aimoit son nom, sa maison, il avoit raison; elle en vaut bien la peine. Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables : voilà cette première race passée; nous irons après, mon cher Comte. En attendant, je vous embrasse en pleurant, comme si j'avois l'honneur d'être de votre nom.

Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire. Le chevalier voudroit bien pousser la requête civile qui ne toucheroit pas du pied à terre ; mais je ne sais s'il en aura le temps ; il ne faudroit pas la laisser à moitié ; enfin, il ne sauroit mal faire. Il n'est plus question d'arrêt du conseil, point de cassation d'arrêt, ni de contrariété ; il n'y a qu'à dormir en repos jusqu'à cet hiver. Je suis ravie que nos lettres reçues le soir ne vous donnent point réglément de méchantes nuits trois fois la semaine : je vous en crois, ma chère enfant, et je chasse ce petit *dragon* qui m'importunoit. Madame de Chaulnes est ravie de m'emmener ; j'ai mille affaires au Buron, c'est-à-dire, à Nantes : il faut que je fasse encore ce voyage, je ne saurois mieux prendre mon temps ; après cela nous verrons ce qu'il plaira à Dieu de faire de moi, et quand il voudra me redonner à vous. Je crois que nous partirons à Pâques tout juste. Le père Gaillard a prêché ce matin très-parfaitement la Samaritaine ; c'est le Bourdaloue de cette année.

LETTRE MCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 20 mars 1689.

Il est quatre heures, ma chère fille, j'ai fait ma collation à onze, je souperai ce soir. Je reviens de solliciter Messieurs du grand conseil, où il plaît à M. Gui[1] de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de votre procès. J'avois avec moi le trop aimable Rochon[2], qui fait voir, par deux petits mémoires de sa façon, qu'il n'y a nulle contrariété d'arrêts. Il a parfaitement instruit mon bon M. Bailly[3], qui retourne demain, pour l'amour de nous, dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause; il n'en fera pas moins pour vous : cela crie vengeance. Nous nous partageons : M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre, dont je suis persuadée qu'il se portera fort bien; car il ne fait que rire de celles-ci : il n'y a qu'à rire en effet. Si la justice est écoutée, on traitera

[1] Chargé des affaires de M. d'Aiguebonne, qui étoit en procès avec M. de Grignan. *D. P.*

[2] Chargé des affaires de M. de Grignan. *D P.*

[3] Avocat-général au grand conseil.

la requête comme une pièce folle, téméraire et sans fondement : si la requête est reçue, nous lâcherons nos *lettres d'état*[1], et vous viendrez cet hiver remporter cette victoire. Mais M. Gui court deux lièvres à la fois; le jour qu'il présenta une requête au grand conseil, il en présenta une autre à la quatrième[2]; cela fait de l'indignation et de la colère. Tous vos grands amis font leur devoir parfaitement, M. le chevalier au-delà de tout ce qu'on peut dire.

A MONSIEUR DE GRIGNAN.

Mon cher Comte, je me réjouis de votre retour : vous avez été dans le pays des chèvres; car il n'y a que ces jolies personnes qui puissent gravir dans ces rochers; la pensée m'en fait mal. Je vous prie que ces *démons* (*les huguenots*) qui paroissent et disparoissent dans un moment, ne vous donnent pas souvent de pareilles peines. Vous en auriez bien moins à vous défendre ici de la furie de M. Gui, toujours soutenu de l'ignorance capable de madame de B.....[3] que je

[1] On appeloit ainsi des *lettres* qui s'expédioient au grand-sceau, en faveur des personnes employées au service de l'état; elles avoient l'effet de suspendre, pendant six mois, les procédures des affaires civiles dans lesquelles ces personnes étoient intéressées. *M.*

[2] A la quatrième chambre des enquêtes du parlement de Paris.

[3] Cette lettre initiale désigne la comtesse de Bury, sœur de M. d'Aiguebonne, l'adversaire des MM. de Grignan.

trouvai l'autre jour tête pour tête, et qui ne se corrige point de dire des sottises : je demande pardon à M. le coadjuteur de parler ainsi de son ancienne amie ; mais elle est si indigne de cette qualité, que je ne m'en contrains plus. Il ne faut point s'inquiéter de cette chicane ; de quelque manière qu'elle tourne, elle ne peut vous faire de mal. Je vous embrasse, mon cher Comte.

A MADAME DE GRIGNAN.

Je reviens à vous ma fille. J'ai été ravie que vous ayez dit *amen* sur toutes les bagatelles que je vous mandois. Vous avez suivi mon conseil : je suis toujours plus aise de la confiance qui vous fait prendre sur moi quelques écritures de moins, que du plaisir de vous entendre, qui est toujours gâté par la pensée que cela vous tue. Je vois que madame de Chaulnes s'en ira après Pâques, et moi très-commodément avec elle. Ne soyez en peine à mon égard que du redoublement d'absence, et du dérangement du commerce pour quelques jours.

Je vous ai mandé que la reine d'Angleterre alloit à Poissy : elle l'a voulu, mais le roi s'y est opposé. Je voulois courir après ma lettre, car je suis fâchée quand je vous mande des faussetés. La nouvelle de M. de Beauvilliers, de M. de Chevreuse et de M. de Lauzun a couru insolem-

ment dans tout Paris. M. de La Trousse est parti ce matin pour aller commander en Poitou, et dans le pays d'Aunis, sous les ordres pourtant du maréchal de Lorges. Je crois que le chevalier sera dans *une armée de France :* on appelle ainsi les armées qui ne sont pas sur le Rhin.

LETTRE MCX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 21 mars 1689.

Je vous assure, ma fille, que M. de Beauvais[1], qui étoit ici l'autre jour, parut à M. le chevalier et à moi un vrai parent et ami des Grignan, regrettant et louant feu M. l'archevêque, et forçant enfin M. le chevalier de lui dire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n'avoit pas ce cordon, il étoit ravi que ce fût lui. Le père de La Chaise vint dire à M. de Beauvais, de la part du roi, que Sa Majesté lui donnoit le cordon de feu M. d'Arles, et qu'il le prendroit à la Pentecôte. Vous voyez que ce cordon étoit bien destiné.

Au reste, ma chère bonne, je suis bien aise de ne point aller seule sur la Loire, *dans le cou-*

[1] Toussaint de Forbin. (*Voyez* la lettre du 5 décembre 1688, et la note.)

rant de l'eau, sur un petit bateau; d'autant plus que celui d'un valet-de-chambre, favori du roi d'Angleterre, qui portoit à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselle, robes-de-chambre, et mille commodités que le roi avoit données à ce roi anglois, a péri au pont de Cé, et que ce pauvre homme a été noyé [1]; cela vous auroit fait peur. Je m'en vais donc en sûreté peut-être avant Pâques, madame de Chaulnes ayant dans la tête de passer la fête à Malicorne. Je tâcherai de retarder jusqu'à la semaine de Pâques; mais je n'en suis pas assurée. Elle doit vous écrire aujourd'hui pour vous faire ses compliments et parler du soin qu'elle aura de moi. Réjouissez-vous avec M. de Chaulnes de ce que nul gouverneur n'est traité comme lui; Revel, lieutenant-général, est sous ses ordres; et les troupes mêmes qui sont tout auprès de Brest, reçoivent l'ordre de ce gouverneur, pour obéir au maréchal d'Estrées, quand il en aura besoin. M. de Louvois a été charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude; il n'y a sorte de bien que ce ministre n'en dise. M. de Chaulnes sera fort aise que vous le sachiez, et que vous lui en écriviez.

M. de Barillon est riche, gras, *vieux*, à ce qu'il dit, et regarde sans envie la brillante place

[1] Il s'appeloit La Bastie, et n'avoit jamais quitté son maître. (*Mémoires de madame de La Fayette.*) *M.*

de M. d'Avaux. Il aime la paix et la tranquillité au milieu de ses amis et de sa famille, dont il est content. Vous dites des merveilles sur *Esther;* il est fort vrai qu'il falloit des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion; la Champmêlé vous auroit fait mal au cœur. C'est cette convenance qui charmoit dans cette pièce: Racine aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable, car il n'y a plus d'histoire comme celle-là; c'étoit un hasard et un assortiment de toutes choses, qui ne se retrouvera peut-être jamais : car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je ne me souviens pas, ne sauroient rien faire de si beau. Racine a pourtant bien de l'esprit, il faut espérer.

Le marquis de Castries s'est fort distingué dans une occasion[1] où le chevalier de Sourdis a été battu. On en a fait des compliments à madame de Castries[2], le roi ayant dit au cardinal de Bonzi : « Sans la fermeté de votre neveu, l'in- « fanterie étoit perdue; il a fait des merveilles. » Vous pouvez penser comme on est sensible à ces louanges. Adieu, ma belle. J'ai dit à M. de Pomponne que vous étiez jalouse de l'immortelle vie de M. d'Angers (*H. Arnauld*) : il me conta

[1] A la retraite de Nuys.

[2] Elisabeth de Bonzi, mère de Joseph-François de La Croix, marquis de Castries, et sœur du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne. *D. P.*

la vivacité de ce prélat, qui, hormis la vue, se porte très-bien à quatre-vingt-douze ans passés. Un abbé de la Mothe[1], archidiacre, celui qui avoit condamné les oraisons de M. Le Tourneux, et dit que l'église avoit toujours en horreur les traductions, est mort, tout en vie en deux jours, lorsqu'il se vantoit de sa santé.

Votre enfant est appliqué à son devoir, à son métier; il est tel que vous pouvez le souhaiter; et par-dessus tout cela des principes de religion dont il faut remercier Dieu. C'est un grand bonheur que d'avoir des sentiments chrétiens.

LETTRE MCXI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 mars 1689.

Si vous avez trouvé qu'il y avoit long-temps que vous ne m'aviez écrit, Madame, vous jugez bien que le temps m'a dû paroître beaucoup plus long qu'à vous. Vous interrompez des occupations agréables pour m'écrire, et moi je n'ai rien de meilleur à faire qu'à vous entretenir. Puis-

[1] Il avoit été l'ami et le persécuteur de la maison de Port-Royal, avec l'archevêque de Paris Péréfixe. *G. D. S. G.*

que le roi d'Angleterre n'a pas voulu m'attendre, je le laisserai courir; mais j'ai grand'peur qu'il ne puisse s'empêcher de s'impatienter de me voir, et qu'il ne me veuille épargner la peine de l'aller chercher en Irlande.

Je ne savois pas que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre : ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace, que je n'ai jamais lu [1].

Votre raisonnement est fort juste, Madame, sur les impossibilités vraisemblables que le roi d'Angleterre remonte sur le trône; cependant il n'y a point de haut et bas qu'on ne doive attendre de sujets qui coupent la tête à leur roi, et qui laissent ensuite régner ses enfants : il ne faut aujourd'hui que gagner deux ou trois batailles, et donner liberté de religion, pour être aussi bien établi que jamais.

[1] Bussy en impose ici. Monsieur de Monmerqué en fait la remarque et cite une traduction de l'ode d'Horace, *Diffugère nives*, qu'on trouve dans un *Choix de Poésies*, publié à la Haye en 1715, et qui est indiquée comme étant l'ouvrage du comte de Bussy-Rabutin. « Celui-ci, dit M. de Monmerqué, portoit loin l'amour-« propre, et il étoit bien aise que l'on pensât que, par la seule « force de son esprit, il s'étoit rencontré avec les plus beaux es-« prits de l'antiquité : » jugement qui coïncide avec nos opinions, jusqu'à présent, sur l'orgueil de Bussy. *G. D. S. G.*

Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander conseil sur l'embarras où elles sont; mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées; car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin [1]; on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été Françoise en un pays étranger [2]. Nos cousines feront donc bien de devenir si bonnes Allemandes qu'on ne les puisse soupçonner de songer jamais à revenir en leur pays.

Il y a des gens si mystérieux qu'on ne sauroit rien croire d'eux de ce qu'on voit; pour moi je pense que M. d'Autun (*M. de Roquette*) ne va point à Paris parce qu'il ne se porte pas trop bien, qu'il n'a peut-être guère d'argent, et que le roi n'aime point trop à voir des évêques hors de leur diocèse. Il y a long-temps que le séjour de la cour m'est insupportable; et d'ailleurs le roi ne se lasse point de me le rendre odieux: aussi ne me verra-t-il plus que pour jouer de mon reste sur ce que j'ai à espérer de lui. Paris même a tant de relation avec la cour, que je ne

[1] Louis de Rabutin. *Voir* la note ci-dessus, 16 mars.

[2] *Voyez* l'infortune de cette princesse, sous la date du 21 février précédent, et la note.

le saurois souffrir. Je voudrois passer le reste de ma vie à la campagne, dans un voisinage de mes bons amis, comme le vôtre, ma chère cousine; je me moquerois encore plus que je ne fais des offices de la couronne et de l'ordre du Saint-Esprit; mais cela ne se pouvant pas, j'ai recours aux lettres qui me tiennent lieu de conversation.

Ce que vous me mandez des huguenots me fait souvenir des miquelets [1] de Catalogne; ils m'ont fait enrager vingt fois en une campagne; je les voyois à cent pas de moi, et tout d'un coup je ne les voyois plus; ils se sauvoient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet; ils étoient plus heureux que nous, car ils nous tuoient toujours des hommes et des chevaux.

Vous faites bien, Madame, de prendre la commodité de la duchesse de Chaulnes pour aller en Bretagne; on ne peut faire un voyage plus agréablement que vous ferez celui-là. Notre arrière-ban de Bourgogne ne sera pas si magnifique que celui de Bretagne. M. de Toulongeon ne mènera

[1] Peuplades espagnoles qui demeurent dans les Pyrénées sur les frontières de Catalogne et d'Aragon. En temps de paix ils désolent les voyageurs qui n'en prennent pas un à leur service, et en temps de guerre ils se rendent redoutables au parti contre lequel ils se déclarent. *M.* On entend mieux aujourd'hui le mot de *guérillas*, troupes ou bandes qui usent de la même tactique en guerre, et qui, dirigées avec art, peuvent rendre invincible le royaume d'Espagne. *G. D. S. G.*

pas celui de son bailliage, sa santé ne le lui sauroit permettre. Je ne sais, Madame, si M. de Pomponne ne vous a point conté qu'en 1674 les arrière-bans ayant été commandés, j'écrivis au roi que je ne croyois pas que Sa Majesté voulût que je marchasse avec la noblesse de mon pays, mais que je lui offrois de le suivre. M. de Pomponne, à qui j'avois adressé ma lettre, me manda que le roi lui avoit dit qu'après les grands postes que j'avois tenus à la guerre, il n'entendoit pas que je grossisse les arrière-bans; et à ce propos je vous dirai ce qui arriva ici il y a quatre jours.

M. de Toulongeon ayant fait imprimer deux cents lettres, par lesquelles il convoquoit la noblesse de son bailliage, il les signa, chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en retourna chez lui. Ce fat de greffier m'adressa une de ces lettres, et voici ce que je lui écrivis :

« Monsieur le greffier, votre ignorance me fait « vous excuser de m'avoir adressé une lettre d'ar- « rière-ban; mais afin que vous ne fassiez plus à « l'avenir de pareilles bévues, il est bon de vous « apprendre que les gens comme moi ne vont « plus à la guerre que pour commander des ar- « mées. Jugez par là combien vous vous êtes *équi-* « *voqué*, et combien mon frère de Toulongeon « vous laveroit la tête, s'il savoit votre méprise. »

Cette lettre est devenue publique à Autun, et a fait reparler de la lettre de M. de Roussillon[1]. A propos de lui, son fils vient de mourir : je crois que cela lui fera des affaires avec madame de La Boulaye[2] sa belle-mère.

Mais pour revenir aux arrière-bans, Madame, M. de Sévigné a été bien heureux d'avoir été choisi par la noblesse de son pays pour la commander ; car il avoit beau vouloir être anachorète, il falloit qu'il marchât à l'arrière-ban comme un gentilhomme qui ne seroit jamais sorti de son pays, et cela lui eût été bien désagréable. Je me réjouis de ce choix, et je ne comprends pas comment il faisoit tant le difficile là-dessus.

La fortune a beau élever Lauzun, elle lui donneroit avec l'ordre de la Jarretière celui du Saint-Esprit, et encore celui de la Toison, que je n'en penserois jamais que ce que j'en pense. Cette folle ne sait pourquoi elle l'élève, et moi je sais bien pourquoi je le méprise.

Vous avez raison, Madame, de dire que ma philosophie chrétienne est une vraie richesse ; il est certain que je ne saurois être pauvre, ne voulant que ce que Dieu veut : je suis riche de ma modération.

[1] *Voir* cette lettre à la suite de celle du comte de Bussy, 21 août 1681.

[2] *Voir* la lettre du 19 août 1681.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

L'amitié que vous avez pour moi, Monsieur, vous fait trouver ce que je fais meilleur que les autres ne le trouvent. La postérité verra peut-être mes *Mémoires*; mais je ne suis pas assez bien informé pour écrire d'autres histoires, et j'aime trop la vérité pour ne pas craindre de ne la pas apprendre exactement aux siècles à venir. La réponse de l'Anglois à son ami l'Irlandois est un fort bel éloge pour le roi, et cet Anglois a bien de l'esprit. J'ai grand'peur, pour l'intérêt du roi d'Angleterre, que je ne lui rende visite à Saint-Germain cette année. Au reste, Monsieur, madame de Sévigné s'en allant en Bretagne cet été, vous devriez bien en venir passer une partie avec nous.

LETTRE MCXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 23 mars 1689.

Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther;* je serai toute ma vie charmée de l'agrément et de la nouveauté

du spectacle; j'en fus ravie : j'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un roi, que j'entrois, avec un sentiment extraordinaire, dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides : j'étois touchée de toutes ces différentes beautés; ainsi, je suis bien loin de changer de sentiment; mais je vous disois que l'impression de cette pièce a produit son effet ordinaire, et s'est fait voir une *requête civile* contre les approbations excessives. Pour moi, qui l'ai lue encore avec plaisir, je pense que les critiques sont déboutés, comme le sera M. d'Aiguebonne de *la sienne*, si M. le chevalier a le loisir de la pousser. La victoire du grand conseil a été brillante et jolie, je crois que vous en serez satisfaite; j'ai de l'impatience de recevoir la lettre où vous m'en parlerez. M. de Lamoignon me disoit encore aujourd'hui que cet avantage remporté à la pointe de l'épée étoit plus considérable que nous ne pensions; je lui ai dit que point du tout, que nous avions senti ce plaisir dans toute son étendue. Il est fort occupé du grand procès[1] de MADEMOISELLE, de M. le prince, et de toute la maison de Lorraine, qui sollicitent tout comme nous pourrions faire : c'est jeudi que M. de Lamoignon plaidera et

[1] *Voyez* ci-dessus, lettre du 16 mars.

donnera ses conclusions; l'affaire sera jugée à l'audience [1].

La lettre de votre enfant vous fera plaisir, elle est d'un homme satisfait, et qui a le cœur au métier. Le roi est si content de M. de Castries, qu'il l'a fait brigadier seul, sans conséquence : c'est ainsi qu'il faudroit faire; les récompenses toutes chaudes ont un prix merveilleux, cela excite et encourage l'émulation. Sa Majesté dit au cardinal de Bonzi (*son oncle*), que n'ayant aucune part à cette grace, il ne devoit point le remercier.

Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit jusqu'à Brest, est de retour. Adieu, ma très-aimable; je crains de m'éloigner de vous, cela me fait mal; j'avale ce voyage comme une médecine : ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter. Tout de bon, je pense quelquefois bien tristement; et quoique soumise à la Providence qui nous sépare, où en serois-je, si je ne vivois dans l'espérance de nous revoir?

[1] Chrétien-François de Lamoignon, fils aîné de Guillaume, mort en 1677, étoit alors avocat-général au parlement de Paris.

G. D. S. G.

LETTRE MCXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, vendredi 25 mars 1689, jour de l'Annonciation.

Nous n'avons point reçu vos lettres, et nous ne laissons pas de commencer à vous écrire. Vous avez bien la mine d'avoir donné aujourd'hui un bon exemple; cette fête est grande, elle est le fondement de celle de Pâques, en un mot, la fête du christianisme, et le jour de l'incarnation de Notre-Seigneur; la Sainte Vierge y fait un grand rôle, mais ce n'est pas le premier. Enfin, M. Nicole, M. Le Tourneux, tous nos prédicateurs, ont dit tout ce qu'ils savoient là-dessus.

Votre enfant m'a écrit une lettre toute pleine d'amitié : il a bien pleuré son bon oncle l'archevêque. On croit que son successeur [1] sera bientôt ici; il s'exercera, s'il veut, sur la requête civile : pour nous, nous avons gagné celle du grand conseil à la pointe de l'épée. Je dispute contre madame de Chaulnes; je voudrois bien ne partir qu'après Pâques. Ma chère enfant, que je suis fâchée de vous quitter encore! je sens cet éloignement; *la raison dit Bretagne, et l'amitié Paris.*

[1] Jean-Baptiste Adhémar de Monteil, coadjuteur d'Arles, frère de M. de Grignan. *D. P.*

Il faut quelquefois céder à cette *rigoureuse ;* vous le savez mieux faire que personne ; il faut donc vous imiter.

Écoutez un peu ceci. Connoissez-vous M. de Béthune, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement *Cassepot ?* Savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle : enfin comme un vrai *stratagème ;* tel que le voilà, il logeoit à l'hôtel de Lionne, avec le duc et la duchesse d'Estrées, madame de Vaubrun et mademoiselle de Vaubrun. Cette dernière alla, il y a deux mois, à Sainte-Marie du faubourg Saint-Germain ; on crut que c'étoit le bonheur de sa sœur qui faisoit cette religieuse, et qu'elle auroit tout le bien. Savez-vous ce que faisoit ce *Cassepot* à l'hôtel de Lionne ? L'amour, ma fille, l'amour avec mademoiselle de Vaubrun ; tel que je vous l'ai figuré, elle l'aimoit. Benserade disoit là-dessus comme de madame de Vantadour, qui aimoit son mari : « Tant mieux, si elle aime celui-là, elle en aimera bien un autre ». Cette petite fille de dix-sept ans a donc aimé ce Don Quichotte ; et hier il alla, avec cinq ou six gardes de M. de Gesvres, enfoncer la grille du couvent avec une bûche et des coups redoublés : il entre avec un homme à lui dans ce couvent, trouve mademoiselle de Vaubrun qui l'attendoit, la prend, l'emporte, la met dans un carrosse, la

mène chez M. de Gesvres, fait un mariage sur la croix de l'épée, couche avec elle; et ce matin, dès la pointe du jour, ils ont disparu tous deux, et on ne les a pas encore trouvés. En vérité, c'est là qu'on peut dire encore : *Agnès et le corps mort s'en sont allés ensemble*[1]. Le duc d'Estrées crie et se plaint que Béthune a violé les droits de l'hospitalité. Madame de Vaubrun veut lui faire couper la tête. M. de Gesvres dit qu'il ne savoit pas que ce fût mademoiselle de Vaubrun. Tous les Béthune font quelque semblant de vouloir empêcher qu'on ne fasse le procès à leur sang. Je ne sais point encore ce qu'on a dit à Versailles. Voilà, ma chère bonne, l'évangile du jour; vous connoissez cela, on ne parle d'autre chose. Que dites-vous de l'amour? Je le méprise quand il s'amuse à de si vilaines gens.

LETTRE MCXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 28 mars 1689.

Nous ne partons qu'après Pâques, ma fille, j'en suis fort aise. Madame de Chaulnes a pris

[1] *Voyez* la scène V du Ve acte de l'*École des Femmes* de Molière.

congé pourtant; le roi lui a dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes. Nous attendons vos lettres de demain avec une vraie impatience: nous avons envie de voir comme vous aurez reçu la nouvelle de notre *petite* victoire, que M. de Lamoignon veut qu'on appelle *grande*. Il y a quinze jours que nous sommes sur le rivage, et que nous vous voyons agitée des mêmes pensées et des mêmes craintes que nous avons eues. Nous serons ravis de vous voir aborder comme nous, et tous également sauvés de l'orage. Vous avez bien raison de dire que je ne fus point si aise de gagner mon procès de quarante-cinq mille écus : je ne le sentis point, en comparaison de celui-ci; j'étais jeune, je ne sais ce que je pensois en ce temps-là : toutes mes affaires étoient loin de moi, vous m'êtes bien plus proche, et vos intérêts infiniment plus chers.

M. de Lamoignon a été mêlé de tous les côtés dans l'affaire de *Cassepot*[1] et de cette Vaubrun. Il est parent de cette dernière, et de M. de Gesvres, qui, après avoir donné du secours à cette horrible action, courut à Versailles dire au roi, qu'étant ami de M. de Béthune, il n'avait pu se dispenser de le servir : le roi le gronda, et lui dit qu'il ne lui avoit pas donné le gouver-

[1] Sobriquet donné dans la lettre précédente au comte de Béthune.

nement de Paris pour en faire un tel usage : M. de Gesvres demanda pardon ; le roi s'est adouci. Pour M. de Béthune, il peut s'en aller où il voudra ; mais si on le prenoit, et qu'on lui fît son procès, homme vivant ne le pourroit sauver. Toute la famille des Béthune tâchera de l'empêcher de se représenter. M. de Lamoignon a ramené la fille chez sa mère, qui pensa crever en la revoyant : la fille dit qu'elle n'est point mariée : elle a pourtant passé deux nuits avec ce vilain *Cassepot*. On assure qu'elle est mariée depuis quatre mois, et qu'elle l'a écrit au roi. Rien n'est si extravagant que toute cette affaire. Le duc d'Estrées est outré qu'un homme qu'il logeoit généreusement ait ainsi blessé et outragé l'hospitalité. Ils se prirent de paroles, le duc de Charost et lui ; c'étoit le jour de Notre-Dame : le duc d'Estrées poussoit un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageoit point les termes ; le duc de Charost pétilloit, et lui dit : « Monsieur, si je n'avois pas « communié aujourd'hui, je vous dirois et cela, « et cela, et cela encore : » et finit : « Car enfin, « sans la belle Gabrielle, notre ami, vous seriez « assez obscur ; vous avez eu sept tantes [1], qu'on

[1] Gabrielle d'Estrées avoit six sœurs, dont l'une mourut jeune, une autre fut abbesse de Montbuison ; l'aînée épousa le maréchal de Montluc, la cinquième fut mariée au duc de Villars-Brancas, et la plus jeune au comte de Sanzei. *M.*

« appeloit les sept péchés mortels ; ce sont vos « plus belles preuves. » Le duc d'Estrées montoit aux nues, et rien n'étoit si plaisant que de dire tout cela, croyant ne rien dire ; et nous disions hier au soir : Songez que voilà son style le jour de communion : qu'auroit-il fait un autre jour ?

Nous soupions hier chez l'abbé Pelletier, M. et madame de Lamoignon, M. et madame de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, mademoiselle Langlois et votre maman. Personne n'avoit dîné, nous dévorions tous : c'étoit le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir ; les plus beaux poissons les mieux apprêtés, les meilleurs ragoûts, le meilleur cuisinier : jamais un souper n'a été si solidement bon. On vous y souhaita bien sincèrement ; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamaillis de petits verres, qui faisoit assez voir que cette liqueur venoit de chez vous. Vous n'avez point de bons poissons, ma chère enfant, dans votre mer ; je m'en souviens, je ne reconnoissois pas les soles ni les vives ; je ne sais comment vous pouvez faire le carême ; pour moi, je ne m'en sens pas. M. de Lamoignon, avec sa néphrétique, n'a pas pensé à manger gras.

Voici un temps où je n'entends plus rien : quand il me déplaît, comme à présent, et que j'en désire un autre meilleur, et que je l'espère,

je le pousse à l'épaule, comme vous; et puis quand je pense à ce que je pousse, et à ce qu'il m'en coûte lorsqu'il passe, et sur quoi cela roule, et où cela me pousse moi-même, je n'en puis plus, et je laisse tout entre les mains de Dieu : je ne trouve de soutien et d'appui, contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu et sa Providence : on seroit trop malheureux de ne point avoir cette consolation : *Si vous connoissiez le don de Dieu*[1] ; je me souviens de la beauté de ce sermon. J'en entendis un beau ce jour-là du père Soanen ; la Samaritaine ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes ! cela m'afflige. Tous ceux de cette année sont écoutés, quand le *grand Pan* ne prêche pas : ce *grand Pan*[2],

[1] *Si scires donum Dei*, Joan. 4. 5. Texte du sermon de Bourdaloue sur la grace.

[2] *Pan*, en grec, veut dire *tout*. Pan étoit le *Cham* des Hébreux, et l'emblème de la nature chez les Arcadiens et les Mendésiens. Les interprètes de l'antiquité ont commis beaucoup d'erreurs sur cette divinité du paganisme, dont la réfutation seroit ici sans objet.

G. D. S. G.

Plutarque rapporte qu'un certain Thamus naviguant entre les îles de la mer Egée, entendit sortir de ces îles une voix qui lui commandoit d'annoncer partout que le *Grand Pan étoit mort*. Comme cette aventure datoit du règne de Tibère, des pères de l'église ont voulu voir une prédiction miraculeuse de la mort de Jésus-Christ, figuré par ce grand *Pan*.

c'est le grand Bourdaloue, qui faisoit languir l'année passée le père de La Tour, le père de La Roche même, l'abbé Anselme qui brille à Saint-Paul; et le père Gaillard qui fait des merveilles à Saint-Germain de l'Auxerrois. Adieu, très-chère et très-aimable; ne vous amusez point à répondre à toute cette causerie; songez toujours que je n'ai qu'une lettre à écrire: s'il en falloit écrire encore une, je m'enfuirois.

Plusieurs grands personnages ont été désignés, soit satire, soit éloge, par ce nom de *grand Pan*. Quand le cardinal de Richelieu mourut, il parut une centurie de Nostrodamus qui commençoit par ce vers:

Quand le grand Pan quittera l'écarlate...

Elle étoit de Guy-Patin. Je ne sais quel pédant annonça la mort de Saumaise sous ce nom emphatique.

On voit assez maintenant pourquoi madame de Sévigné appelle *grand Pan* Bourdaloue, le prédicateur par excellence, qui embrassoit dans ses sermons toute la morale philosophique et chrétienne. *A. G.*

LETTRE MCXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 30 mars 1689.

Ah! Dieu merci, ma chère enfant, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous. Vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude : vous en savez autant que nous présentement : mais je vous le dis sérieusement, vous mettez à trop haut prix les peines légères que j'ai prises, et les petits services que je vous ai rendus. Vous parlez d'obligation et de reconnoissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été trop bien payés par le succès ; c'étoit à nous à vous remercier de nous avoir donné cette occasion de réveiller notre zèle : vous mettez par-dessus cela des remercîments, des douceurs charmantes, des agréments qui nous jettent dans la confusion : je ne sais si M. le chevalier en est aussi honteux que moi. Je ne sentois pas que ma narration fût vive; elle l'était toujours beaucoup moins assurément que les yeux de M. Gaillard : je vois sa mine *admirante* et spirituelle,

qui ne laisse point croire que son admiration soit fille de l'ignorance, comme aux autres[1]. Enfin, ma chère enfant, vous avez été contente de la peinture que je vous faisois de notre victoire. M. le chevalier vient de me conter que madame de Buri[2] revenant de Paris, madame la princesse de Conti lui demanda ce qu'elle y avoit fait. — Madame, j'y ai sollicité. — Et quel procès? — Ce procès contre messieurs de Grignan. — Quoi! vous poussez cette chicane : ah fi! peut-on recommencer, quand on a une fois perdu, comme vous avez fait? Ma fille, je demande pardon à la belle ame de M. le chevalier : j'avoue que ce discours fait plaisir à mon ame de boue. Voilà comme cette Buri est à Versailles; vous savez comme elle est au grand conseil, et à la quatrième des enquêtes : ainsi vous pouvez juger qu'elle mérite l'écriteau que vous avez mis sur son dos, *néant*, comme sur sa requête. Elle sortoit de chez un juge lorsque j'y entrois : elle lui dit, en me voyant : *Monsieur, je vous laisse en bonnes mains*, avec un air qui me donna de l'émotion, et dans cet état j'eus la sagesse de me taire : j'avois bien pourtant certaines petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Si vous

[1] *Voyez* ci-dessus la dernière note de la lettre du 10 mars.

[2] Sœur de M. d'Aiguebonne. (*Voir* une des notes de la lettre du 17 janvier 1680.)

suivez le conseil de vos amis, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste, afin de n'y plus penser; car avec les arrêts que vous avez, il n'y a plus rien du tout à craindre; mais ce qui est fait est fait, et vous ajusterez ce reste avec la chevalerie de M. de Grignan, et un petit brin de cour; vous verrez votre enfant: tout cela ensemble vous fera prendre une bonne résolution. La comparaison que vous faites de M. Gui, qui a la rage de vouloir être condamné dans tous les tribunaux, avec ce fou qui essayait toujours de ressusciter un mort, sans pouvoir en venir à bout, m'a bien humiliée : je vois le bon usage que vous faites de ce conte, qui périt entièrement un jour entre mes mains, en présence du chevalier : ce fut un grand malheur, car je trouve ce conte fort bon. Vous l'avez ressuscité, ma chère belle, et vous l'avez très-bien appliqué.

On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport. Le prince d'Orange a tellement son asthme, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Écosse. Pour moi, je suis persuadée que le roi, c'est-à-dire, Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paroissent si noirs

et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis; M. Amelot y fait des merveilles: cette nouvelle est grande [1]. M. de Beauvilliers, M. de Lamoignon et Pâques, raccommoderont tous ces esprits si furieux de cet enlèvement de mademoiselle de Vaubrun, que je vous ai conté: le public gagnera de ne plus voir ce grand vilain *Cassepot* [2].

LETTRE MCXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er avril 1689.

Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes; j'ai toujours ma petite tristesse de m'éloigner de vous : je ne sais comme se tournera tout ce voyage. Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange, ce *d'Aiguebonne* de l'Europe, comme vous dites fort bien; et

[1] Il négocioit la neutralité des Suisses, près de la diète des cantons. *G. D. S. G.*

[2] Le comte de Béthune. (*Voir* les lettres des 25 et 28 mars précédent.) *G. D. S. G.*

par quels arrangements ou dérangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là.

Voilà vos lettres du 27. Vous êtes malade, ma chère enfant; vous dites quelquefois que votre estomac vous parle; vous voyez que votre tête vous parle aussi: on ne peut pas vous dire plus nettement que vous la cassez, que vous la mettez en pièces, qu'en vous faisant une grande douleur, toutes les fois que vous voulez lire, et surtout écrire, et qu'en vous laissant en repos dès que vous l'y laissez, et que vous quittez ces exercices violents, car ils le sont: cette pauvre tête, si bonne, si bien faite, si capable des plus grandes choses, vous demande quartier: ce n'est point s'expliquer en termes ambigus; ayez donc pitié d'elle, ma très-chère, ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces, et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, et à madame de Vins, et trois fois la semaine: ce n'est pas vivre, c'est mourir pour nous; cela est fort obligeant. Quand je vous vois employer du grand papier en écrivant, il me semble que je vous vois montée sur vos grands chevaux: vous galopez sur le bon pied, je l'avoue; mais vous allez trop loin, et je n'en puis plus souffrir les conséquences. Ayez

donc pitié de vous et de nous : pour moi, s'il falloit, quand je vous ai écrit, récrire une aussi grande lettre, je vous l'ai déjà dit, je m'enfuirois. Si vous trouvez que je pousse un peu loin ce chapitre, c'est qu'il me tient au cœur par-dessus toutes choses.

J'espère que M. le chevalier, par M. de Cavoie, m'empêchera de payer *les intérêts des intérêts*, en payant dix-sept mille neuf cents livres, que j'ai dans ma poche par le secours de ma belle-fille : si cela est, je vous prierai de le bien remercier ; le chemin est un peu long pour une reconnoissance vive comme la mienne ; mais c'est le plus digne du bienfait. Je serai ravie que M. de Grignan réponde de sa propre main à votre belle-sœur[1] : elle m'écrit mille douceurs et mille agaceries pour lui ; c'est, dit-elle, un penchant qu'elle combat inutilement : enfin, il faut un peu badiner avec elle, c'est le tour de son esprit.

Votre enfant n'est point du tout exposé présentement ; jouissez, ma chère bonne, de cette paix. Il y a eu, en d'autres endroits, de petites échauffourées : Chamilly[2] a été un peu battu, et

[1] Jeanne-Marguerite de Brehan de Mauron, marquise de Sévigné. *D. P.*

[2] Noël Bouton de Chamilly avoit été au siége de Candie ; il s'est rendu célèbre par sa défense de Grave en 1675, et fut fait maréchal de France en 1703. (*Voltaire.*) *G. D. S. G.*

Gandelus[1] blessé assez considérablement; mais Toiras a fait une petite équipée toute brillante où il a battu et tué trois ou quatre cents hommes. Les affaires d'Angleterre vont bien; le crédit du prince d'Orange diminue tous les jours. Un plaisant a mis sur la porte de Whitehall[2]: *Grande maison à louer pour la Saint-Jean;* cette sottise fait plaisir. L'Écosse et l'Irlande sont entièrement contre ce prince. Le roi d'Angleterre a été fort bien reçu en Irlande; il a assuré les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles. C'est le mari de madame d'Hamilton qui est vice-roi. Il faut voir ce que deviendront toutes ces affaires: il me semble que c'est un gros nuage noir, épais, chargé de grêle, qui commence à s'éclaircir. Nous en avons vu de cette manière à Livry, qui se passoient sans orage: Dieu conduira tout. Adieu, ma chère belle: conservez-vous, faites écrire Pauline, pendant que vous vous reposerez dans votre cabinet.

[1] Le marquis de Gandelus. Il étoit le troisième fils du duc de Gesvres, qui avoit succédé au duc de Créqui dans le gouvernement de Paris. *G. D. S. G.*

[2] Palais des rois d'Angleterre à Londres, situé au faubourg de Westminster. *D. P.*

LETTRE MCXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 avril 1689.

Je vous avertis, ma chère enfant, de la part de madame de la Fayette, et de toute la nombreuse troupe des vaporeux, que les vapeurs d'épuisement sont les plus dangereuses et les plus difficiles à guérir : après cela, épuisez-vous, jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire et à lire, et vous trouverez bientôt que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre. Comme ce mal ne vient que de l'excès de vos écritures, retranchez-les donc si vous nous aimez; mettez-vous sur votre lit de repos quand vous aurez envie de causer, et faites écrire Pauline; elle apprendra à penser et à tourner ses pensées : vous vous conserverez, et nous causerons ainsi avec vous, sans qu'il vous en coûte rien. Je voudrois que vous eussiez été saignée : quel inconvénient y trouviez-vous? cela vous eût débouché les veines, cela eût donné du jeu et de l'espace à votre sang : mais vous ne voulez pas.

Cette chère pervenche pouvoit faire des merveilles dans cet état : je suis ravie que vous l'ayez trouvée à votre point; on diroit qu'elle est faite pour vous : quand vous redevîntes si belle, on disoit, mais sur *quelle herbe* a-t-elle marché ? je répondois, sur de *la pervenche*. Je ne sais encore pourquoi vous vous êtes précipitée, ces jours saints, d'aller à Grignan sans votre mari. Rien n'étoit si joli que d'être *à Sainte-Marie*, et de n'être point sitôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan. Il semble à vous entendre, que M. d'*Arles* y soit : j'ai trouvé ce nom, pour ne dire ni M. le coadjuteur, ni M. l'archevêque ; il y a bien de l'invention à cette découverte. Disons encore un mot de notre victoire du grand conseil ; elle nous a donné une bonne opinion de nos conduites - pour dire le vrai, le succès a été joli et galant ; tout étoit vif : c'étoit un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main. Il n'y a que vous qui puissiez emporter la requête civile, quoique plus aisée, parce que nous voilà tous séparés dans un moment, et qu'une personne seule ne doit pas s'en charger : pour moi, je ne l'entreprendrois pas sans mon *colonel*[1].

Il fait une pluie continuelle; je tâche à déranger et à retarder madame de Chaulnes de huit

[1] M. le chevalier de Grignan, colonel du régiment de son nom.

jours. Je donne demain mon argent au syndic de Bretagne; il le reçoit à compte du fonds et des intérêts : moi, je fais mes protestations, et je dis « que j'ai payé la somme que je dois sur « l'inventaire, que je suis quitte, que je ne puis « ni ne dois payer *les intérêts des intérêts*, que « cela est usuraire. » C'est un procès que je voudrais qui fût jugé aux états : je crains qu'il ne le soit ici par les commissaires; je reculerai tant que je pourrai : mais ne parlons plus de cette affaire, elle m'a donné du chagrin : voilà qui est fait.

On ne sait ce qu'est devenu le courrier de M. d'Enrichemont [1]. Mais M. de Brione signe demain les articles de son mariage avec mademoiselle d'Épinay [2], grande héritière et de grande maison. Il me semble que les nouvelles d'Angleterre sont bonnes pour nous : l'Irlande, l'Écosse, les Anglois, rien ne s'attache au prince d'Orange. Il est vrai, ma fille, que votre fils est trop aimable; c'est un bonheur et un malheur : mais *Dieu le conserve*, de ce ton que je connois qui sort de votre cœur, et qui pénètre le mien; car c'est le propre de la vérité. Adieu, ma chère enfant; je

[1] *Voyez* la lettre du 9 mars précédent.

[2] Familles Lorraines. On voit un François d'Épinay, seigneur de Saint-Luc, figurer dans le traité de Cateau-Cambresis, au sujet de la châtellenie de Cambray. *G. D. S. G.*

n'ai point de vapeurs, et cependant je ne veux point écrire plus long-temps : il est tard, il pleut, il faut envoyer nos lettres. Je vous demande seulement une chose, répondez-moi sincèrement; n'êtes-vous point chagrine, tout en riant, de votre jalousie? Comment êtes-vous avec madame D....? il me semble que vous n'avez fait aucun usage de son esprit, ni de sa conversation.

LETTRE MCXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi-saint 8 avril 1689.

Je n'attendois point vos lettres aujourd'hui, ma chère fille; je veux me retirer ce soir, je fais demain mes pâques : c'est vous précisément que je veux tâcher d'éloigner un peu de mon esprit. J'ai été ce matin à une très-belle passion à Saint-Paul; c'était l'abbé Anselme; j'étois toute prévenue contre lui, je le trouvois gascon, et c'étoit assez pour m'ôter la foi en ses paroles : il m'a forcée de revenir de cet injuste jugement, et je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus; de l'esprit, de la dévotion, de la

grace, de l'éloquence : en un mot, je n'en préfère guère à lui[1]. Je voudrois qu'on ne vous traitât pas comme des chiens dans les provinces, et qu'on vous envoyât à-peu-près un homme comme celui-là. Le moyen d'écoûter ceux que vous avez? cela fait tort à la religion.

Madame de Chaulnes veut s'en aller avant la *Quasimodo*. Je viens de faire certains petits arrangements qui seront admirables, en cas d'alarme, pour établir votre repos. Ne me reparlez point de ceci, en m'écrivant : M. le chevalier m'approuve, et c'est assez. Je laisse là ma lettre, j'y ajouterai ce soir quatre lignes; je m'en vais à ténèbres, et de là à Saint-Paul.

Me voilà revenue, ma chère enfant, et je vous quitte, en vous priant de vous bien reposer, et de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries : sans cela, laissez-les tomber; écrivez-moi en petit volume, et portez-vous bien; c'est tout ce que je désire.

[1] *Voyez* la lettre du 9 mars précédent, et la note sur l'abbé Anselme.

LETTRE MCXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 11 avril 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté Aix : vous me paroissez en avoir par-dessus les yeux. Vous êtes à Grignan, vous trouvez-vous mieux de cette solitude, avec tous les désagréments qui y sont survenus ? Il me semble que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prît quelque chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera dans le moindre péril : je ne pense peut-être que trop vrai ; mais ce seroit être bien cruelle à vous-même, de ne pas profiter au moins du temps que notre petit homme est en repos, pour y être aussi de votre côté, au lieu d'anticiper, comme il paroît que vous faites. Je crois que nous partons après-demain matin : je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. Madame de Kerman[1]

[1] Marie-Anne du Puy de Murinais, marquise de Kerman.

vient encore avec nous; c'est une aimable femme; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers, enfin à la grande; nous nous reposerons à Malicorne; pouvois-je souhaiter une plus agréable occasion? Vous m'adresserez d'abord vos lettres à Rennes, et je vous manderai quand il faudra les adresser à Vitré: je serai bientôt lasse de ce tracas de Rennes; c'est pour voir M. de Chaulnes que j'y vais. M. le chevalier s'en va de ce pas à Versailles; je croyois *qu'il ne me quitteroit point qu'il ne m'eût vue pendue*[1]; mais il a des affaires : je suis blessée de le quitter; ce m'est une véritable consolation que de parler avec lui de vous et de toutes vos affaires; cela fait une grande liaison : on se rassemble pour parler de ce qui tient uniquement au cœur; le chevalier est fort, moi, je suis foible; il se passera bien de moi, je ne suis pas de même pour lui : je rentrerai en moi-même, et je vous y trouverai; mais je n'aurai plus cet appui qui m'était si agréable et si nécessaire : il faut s'arracher et se passer de tout. Dites-moi vos desseins sur la requête civile; la confiez-vous à M. d'Arles? ne reviendrez-vous point vous-même la gagner? car pour nous, chacun s'en va de son côté : nous sommes contents d'avoir gagné notre petite bataille. Instruisez-moi de vous, ma très-

[1] *Voyez* la scène IX du IIIe acte du *Médecin malgré lui.*

chère, et de ce qui vous touche, songez que M. le chevalier ne me dira plus rien; mais pour des causeries, c'est Pauline que vous devez charger du soin de me les écrire; vous savez que je ne crains rien tant que de vous accabler.

Les affaires du duc d'Estrées sont accommodées avec M. de Gesvres; son nez s'est aussi rapatrié avec les nez des Béthune. Cette mademoiselle de Vaubrun a tant dit qu'elle n'étoit point mariée, et qu'elle vouloit être religieuse, qu'on l'a mise aux Filles-Bleues de Saint-Denys. Le monde a gagné à tout cela que *Cassepot* n'est plus en France [1]. Je ne sais point de nouvelles. Mademoiselle de Méri a été bien mal d'un vomissement de bile; elle a pris un petit brin de tartre émétique; elle s'en trouve fort bien. Adieu, ma chère enfant : conservez-moi cette chère amitié qui fait la douceur de ma vie : je ne veux point vous dire toutes mes tendresses ni toutes mes foiblesses.

[1] Il se retiroit à Avignon, lorsque la mort le surprit en chemin.

LETTRE MCXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi au soir 12 avril 1689.

Si vos lettres que j'attends arrivent ce soir, j'y ferai réponse en chemin, ou, tout au plus tard, à Malicorne. Nous partons demain matin, pour aller coucher à Bonnelle; les autres partiront à huit ou neuf heures : madame de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon [1], j'eusse plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je m'en vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée de rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut désirer dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci, et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, et de crier et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timidité : on trouve ainsi le moyen d'attirer des

[1] En l'année 1687. (*Voir* les lettres du mois de septembre et suivantes dans cette même année.)

louanges qu'on ne mérite pas. J'ai donné tous les bons ordres pour recevoir de vos lettres à Malicorne et à Vitré, et puis à Rennes : je vous écrirai dès que je le pourrai; mais ne soyez nullement en peine, si vous êtes quelque temps sans en recevoir; c'est que les postes et les temps ne se seront pas rencontrés juste. Je pars toujours avec la petite tristesse que je vous ai dite[1]; le moyen de songer à l'état de vos affaires sans une vraie douleur? La mort de M. l'archevêque (*d'Arles*) vous fait encore un accablement. Je crains, sans savoir pourquoi, que l'empressement d'être à Grignan ne vous ait fait un mal solide. Le chevalier étoit un peu fâché que vous fussiez partie d'Aix sans conclure votre emprunt; il y a des affaires qu'il ne faut pas quitter : elles échappent des mains dès qu'on s'en éloigne. Dieu nous fasse la grace de nous revoir dans quelque temps; Dieu nous conserve, ayez soin de votre santé : la mienne m'est considérable par l'intérêt que vous y prenez. J'ai fait ce matin encore certains adieux par rapport à vous : c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu ma très-aimable Comtesse : je pleure; quelle folie! c'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal. Voyez M. de La Garde,

[1] A cause du poste que son fils occupoit en Bretagne. (*Voir* la lettre du premier avril.) *G. D. S. G.*

soutenez-vous, ne vous laissez point accabler, servez-vous de votre courage, et mettez en œuvre les décrets de la Providence.

LETTRE MXXIC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 13 avril 1689.

Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindref, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin; sérieusement, je le ferai gouverner par quelques-uns de ses amis, car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande. Quand on demeure à soixante lieues les uns des autres, chacun chez soi, cela s'appelle, à l'égard des étrangers, être en Bretagne tous ensemble, comme dans une communauté : enfin, je vous en rendrai compte; j'emporte votre mémoire sur cette affaire.

Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun[1]; mais pour moi qui ne puis pas dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général

[1] *Voyez* cette réponse dans la lettre du comte de Bussy, 23 mars de l'année courante. *G. D. S. G.*

d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de la terre de Bourbilly à ma fille en la mariant; si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons ; je produirai mes quittances de boues et lanternes ; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit ; enfin, mon cher cousin, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban. Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paroître notre dernière ressource [1].

Mon fils, comme je vous ai déjà mandé, a été choisi par cinq ou six cents gentilshommes de son canton, pour être à leur tête quand il faudra marcher. C'est un honneur, je l'avoue; mais cette dépense, quand on a été dix ans à la guerre d'une autre manière, est fort désagréable.

[1] La noblesse, accoutumée à se croire toujours au-dessus des réformes, à n'être sujette à aucune redevance, ni corvée, jetoit les hauts cris quand elle étoit atteinte par les charges de l'état. Madame de Sévigné partage ici cette clameur du privilége, et dans le dépit d'une pareille humiliation, elle se jette à corps perdu dans toutes les conditions et sujétions des bourgeois de la ville, ou elle prétend se sauver par les marais, comme Marius fuyant les proscriptions de Sylla. *G. D. S. G.*

J'ai vu ici M. Jeannin, mon ancien ami, et madame de Montjeu que je trouve fort aimable. Madame de Toulongeon vaut son prix aussi. Amusez-vous avec ces jolies femmes, mon cher cousin, et conservez toujours une santé qui réjouit et donne de l'espérance à tout notre sang. Je ne sais ce que nos cousines allemandes auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve! voilà bien des guerres en l'air.

J'embrasse ma chère nièce, et vous recommande toujours l'un à l'autre. Je vous conjure de faire mes adieux à M. d'Autun (*M. de Roquette*), je n'ai pas l'esprit de lui écrire; je l'honore et l'estime toujours; répondez pour moi, mon cher cousin.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis si chagrin, Monsieur, de voir partir madame votre cousine, que si je voulois vous écrire une longue lettre, ni vous ni moi n'y comprendrions rien; il vaut mieux que je coupe court, et que je me contente de vous dire que l'amitié a ses peines aussi-bien que l'amour, et que sur ce chapitre je voudrois dire comme mademoiselle de Scudéri a dit sur celui-ci:

Vivre avec son Iris dans une paix profonde,
Et ne compter pour rien tout le reste du monde.

Je vous dirai seulement que j'ai reçu et admiré vos épigrammes de Martial, et qu'il me paroît que vous reprenez un nouveau feu. Sans vous flatter, vous lui faites beaucoup d'honneur de l'avoir choisi pour lui prêter votre style, qu'Horace et Pétrone méritoient mieux que lui, et qu'ils préféreroient assurément à celui de tout autre traducteur [1].

Je vous envoie les nouvelles du jour; elles sont assez curieuses; c'est sans tirer à conséquence, car je n'en écris jamais, mais c'est pour étourdir mon chagrin sur le départ de madame de Sévigné. On vient d'apprendre que les Liégeois, qui avoient accepté la neutralité, se sont déclarés contre nous, et voici à quelle occasion. Le chevalier de Tessé, qui conduisoit à Bonne un grand convoi de poudre, bombes, et 100,000 écus, ayant eu avis que quelques troupes hollandoises l'avaient coupé, retourna sur ses pas; et, croyant être en sûreté à Liége, il s'y retira avec son convoi, comme dans une de nos places. Cependant les Hollandois ont si bien fait, qu'ils ont persuadé aux Liégeois de leur livrer ce dépôt, et par là ils se sont dé-

[1] Dans cette louange exagérée, il y a mauvaise foi ou manque de goût. Nous renvoyons à ce sujet à la note sous la date du 11 janvier 1681. *G. D. S. G.*

clarés contre nous de la manière du monde la plus infame.

Le cardinal de Furstemberg vient ici ; il est à Metz. Le maréchal d'Humières est à Philippeville, où il assemble toutes les troupes en corps d'armée. La paix du Turc n'est point faite, et Tékély vient d'avoir un grand avantage sur les Impériaux..... Le traité des Suisses est fait; ils promettent au roi et à l'empereur de ne donner ni à l'un ni à l'autre passage sur leurs terres, moyennant que le roi et l'empereur leur entretiennent chacun 1500 hommes pour garder leurs frontières [1].

LETTRE MCXXII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 13 mai 1689.

Il y a un mois aujourd'hui que vous m'avez écrit, Madame; mais je vous ai voulu laisser arriver aux Rochers avant que de vous répondre. Je vous dirai donc que je m'attendois bien à votre secours contre Pindref, quand je vous écrivis, mais que votre lettre m'y fait encore mieux attendre; sur cela je suis en repos.

Vous ferez fort bien de vous exempter de donner six ou sept cents livres pour le service du roi, si vous le pouvez. Vous en avez autre-

[1] *Voyez* la note de la lettre du 30 mars 1688.

fois assez donné à monsieur votre fils pour ce sujet. Essayez à passer pour bourgeoise de Paris, j'y consens, et à tout ce qui pourra vous empêcher de donner de l'argent; hormis à ne vous plus reconnoître pour ma chère cousine, car pour cela je paierois plutôt pour vous. Voici le troisième arrière-ban que j'aie vu en ma vie, mais les deux premiers furent convoqués à la fin des campagnes, après quelques méchants succès. Cet arrière-ban-ci est fort extraordinaire : c'est en déclarant la guerre qu'on le convoque; cela marque un excès de précaution.

Madame de Montjeu est une bonne femme et très-aisée à vivre : j'aime fort à la voir souvent à Montjeu et à Dracy; mais elle a bien la mine de me donner rarement ce plaisir. Ma sœur de Toulongeon est plus jolie qu'elle de corps et d'esprit, et vraisemblablement sera ma voisine toute ma vie.

Le fort de la guerre sera en Flandre, parce que l'empereur sera occupé par le Turc et par Tékély. Les Liégeois ont fait une perfidie au roi qui n'a point d'exemple dans notre siècle; je m'en fie bien à lui pour en donner un de leur châtiment aux siècles à venir [1]. Le roi ne se relâche point sur les secours qu'il a commencé de donner au roi d'Angleterre. Rien au monde n'est

[1] Les Liégeois avoient enlevé un convoi destiné pour l'armée

plus glorieux ni plus estimable que la chaleur avec laquelle il l'assiste.

Il y a huit jours que nous en passâmes deux à Toulongeon avec M. d'Autun; je lui fis vos adieux et vos excuses, qu'il reçut avec ses façons ordinaires [1]; je vous assure, ma chère cousine, que ces manières-là sont fort incommodes. Il faut dire la vérité, M. d'Autun a bien conduit sa fortune, et la fortune l'a bien conduit aussi; il a eu l'amitié et la confiance de beaucoup de gens illustres; il a grand honneur à la réforme de son diocèse; il conte agréablement, il fait bonne chère, mais il n'est pas naturel, il est faux presque partout. Il n'a nulle conversation, nulle aisance dans le commerce; il contraint les autres parce qu'il est contraint; il est sur la régularité des devoirs comme étoit M. de Turenne sur sa principauté [2], toujours en brassières.

Adieu, ma chère cousine; je vous envoie une pièce nouvelle de M. Pavillon qui vous fera plaisir [3].

françoise, et reçu les ennemis dans leur citadelle. Le maréchal de Boufflers, homme d'un courage infatigable, dit Voltaire, vengea cette perfidie en 1691, et Marlborough en prit la revanche en 1702.

G. D. S. G.

[1] C'est-à-dire ce ton souple, artificieux d'un Tartufe, et tel qu'il est représenté par l'abbé de Choisi. (*Voir* la note sous la date du 12 avril 1680.) *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la note sur Turenne, tome IV, page 9.

[3] Ce joli morceau des œuvres de Pavillon doit, il semble, faire suite à cette lettre.

LE GENTILHOMME DE L'ARRIÈRE-BAN.

Dans ma maison des champs, sans chagrin, sans envie,
Je passois doucement la vie
Avec quelques voisins heureux,
Peu guerriers et fort amoureux.
Ma bergère, mes prés, mes bois et mes fontaines,
Ou faisoient mes plaisirs, ou soulagoient mes peines.
J'allois à Paris rarement;
Mais Paris quelquefois venoit dans mon village:
J'entends quelques amis qui venoient bonnement
Me voir et manger mon potage.
Je les traitois fort sobrement,
Mes pigeons, mes poulets, tout leur sembloit charmant.
On parloit de l'amour, et jamais de la guerre.
Je plaignois le roi d'Angleterre,
Sans dessein de le soulager;
Je laissois aux héros le soin de le venger.
La gloire et les honneurs n'étoient point ma foiblesse:
Et je me piquois de noblesse,
Seulement pour ne pas payer
La taille et les impôts que paie un roturier.
Aujourd'hui j'ai regret d'être né gentilhomme:
Ce titre glorieux m'assomme.
Hélas! il me contraint, en ce malheureux an,
De paroître à l'arrière-ban.
O vous, mon bisaïeul, de tranquille mémoire,
Dont les armes n'étoient que l'aune et l'écritoire,
Qui viviez en bourgeois et poltron et prudent,
Reconnoissez en moi votre vrai descendant.
Pourquoi de votre argent votre fils et mon père,
Ont-ils acquis pour moi ce qui me désespère?
Cette noblesse enfin, qui, par nécessité,
Me fait être guerrier contre ma volonté?
Adieu mon cher jardin qui fîtes mes délices;
Adieu de mes jets d'eau les charmants artifices;
Adieu fraises, adieu melons:
Adieu coteaux, adieu vallons.
Afin de soulager le chagrin qui me presse,
Que vos échos disent sans cesse:
Notre maître, qui fut si doux,
Qui fuyoit la fatigue et qui craignoit les coups,
Est allé s'exposer à la fureur des armes.
Ciel, par un prompt retour finissez ses alarmes!

LETTRE MCXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi, un peu tard, 13 avril 1689.

Non seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin, mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage pour Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé nous nous trouvions à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen; je nai pas balancé : je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes; madame de Kerman pense de même. Ainsi, voilà qui est fait, nous partons demain pour aller à Chaulnes : mais vous, ma chère belle, vous voilà à Grignan; j'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grand'peur qu'il n'y eût point de guerre; et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées; toute l'Europe est en feu : vous n'aviez pas songé au prince d'Orange, qui est l'Attila

de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui feroit une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur, par vingt sujets de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seroient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déjà tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois siéges avant dix-sept ans : voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyoit de toute éternité. Dites-moi ce que c'est que la vocation de Pauline. Adieu, ma très-aimable : songez que vous êtes une femme forte, que si vous n'aviez la guerre vous l'iriez chercher, que Dieu conserve votre fils, qu'il est entre ses mains, et que vous devez espérer de le revoir en bonne santé : songez de combien de périls il a tiré le chevalier, et que votre enfant marchera sur les pas de son oncle.

LETTRE MCXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaulnes, dimanche 17 avril 1689.

Me voici à Chaulnes[1], ma chère fille, et toujours triste de m'éloigner encore de vous. J'attends votre lettre vendredi : quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir réglément de vos nouvelles trois fois la semaine! c'est justement cela que j'ai sur le cœur, et que j'appelois *ma petite tristesse*; vraiment elle n'est pas petite, et je sentirai cette privation. Monsieur le chevalier m'écrivit de Versailles un petit adieu tout plein de tendresse; j'en fus touchée, car il laisse ignorer assez cruellement la part qu'on a dans son estime, et comme on la souhaite extrêmement, c'est une véritable joie dont il prive ses amis. Je le remerciai de son billet par un autre que je lui écrivis en partant : il me mandoit que votre enfant ne seroit pas d'un certain détachement, par-

[1] Chaulnes étoit un magnifique château environné d'un très-beau parc et d'une belle église, planté et bâtie par le duc de Chaulnes. Cette belle propriété féodale, autrefois dans le gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, est en partie détruite et rendue à l'agriculture. *G. D. S. G.*

ce qu'il n'étoit plus question de la chose qu'on avoit dite : cela me soulagea fort le cœur : et comme il vous l'aura mandé, vous aurez respiré comme moi. Je ne comprends que trop toutes vos peines ; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés.

Je partis donc jeudi, ma très-chère, avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vînmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*), dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très-belle et d'un grand air, quoique démeublée, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le nez ; pas un rossignol encore : enfin, l'hiver le 17 d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades : tout est régulier et magnifique, un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes ; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé *le solitaire ;* un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles que je n'ai point vus ; toutes

sortes d'agréments et de commodités : enfin, une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose. Mais une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour moi, que si vous m'aimez, chose dont je ne doute nullement, il faut nécessairement que vous lui soyez fort obligée de toutes les amitiés que j'en reçois. Nous serons dans cette aimable maison encore six ou sept jours; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes vers le deux ou trois du mois prochain. Je vous ai mandé comme un voyage de M. de Chaulnes avoit dérangé le nôtre. Voilà, ma chère bonne, tout ce que je puis vous dire de moi, et que je suis dans la meilleure santé du monde : mais vous, mon enfant, comment êtes-vous? que je suis loin de vous! et que votre souvenir en est près! et le moyen de n'être pas triste?

Je reçois votre lettre du samedi-saint, neuvième avril. Ma fille, vous prenez trop sur vous, vous abusez de votre jeunesse; vous voyez que votre tête ne veut plus que vous l'épuisiez par des écritures infinies : si vous ne l'écoutez pas, elle vous fera un mauvais tour : vous lui refusez une saignée : pourquoi ne pas la faire à Aix pendant que vous mangiez gras? enfin je suis mal contente de vous et de votre santé. Vos raisons d'épargner le séjour d'Avignon sont bonnes;

sans cela, commes vous dites, il étoit trop matin pour Grignan; le cruel hiver et les vents terribles y sont encore à redouter. Pour votre requête civile, nous voilà, M. le chevalier et moi, hors d'état de vous y servir; il croit s'en aller dans un moment : me voilà partie, ce n'est pas une affaire d'un jour; Hercule ne sauroit se défaire d'Antée [1], ni le déraciner de sa chicane en trois mois : c'est donc M. d'Arles qui sera chargé de cette affaire. C'est tout cela qui me faisoit dire que si vous eussiez pu venir cet hiver avec M. de Grignan, c'étoit bien le droit du jeu que vous eussiez fini entièrement cette affaire : votre présence y auroit fait des merveilles. Vous me parlez des esprits de Provence; ceux de ce pays-ci ne sont point si difficiles à comprendre; cela est vu en un moment : mais vous, ma très-chère, vous êtes trop aimable, trop reconnoissante : vraiment c'est bien de la reconnoissance que tout ce que vous me dites : je m'y connois; c'est de la plus tendre et de la plus noble qu'il y ait dans le monde : conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air : ne prenez rien du pays où vous

[1] Géant de Libye, fils de Neptune et de la Terre, étouffé par Hercule. *D. P.*

êtes, conservez ce que vous y avez porté; et surtout, ma chère enfant, ménagez votre santé, si vous m'aimez, et si vous voulez que je revienne.

LETTRE MCXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaulnes, mardi 19 avril 1689.

J'attends vos lettres: la poste arrive ici trois fois la semaine, j'ai envie d'y demeurer. Je commence donc à vous écrire, pour vous rendre compte de mes pensées; car je n'ai plus d'autres nouvelles à vous mander : cela ne composera pas des lettres bien divertissantes, et même vous n'y verrez rien de nouveau, puisque vous savez depuis long-temps que je vous aime, et comme je vous aime : vous feriez donc bien, au lieu de lire mes lettres, de les laisser là, et de dire, je sais bien ce que me mande ma mère; mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi, je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. L'air de Grignan me fait peur: un vent qui *déracine des arbres dont la tête au ciel étoit voisine*, *et dont*

les pieds touchoient à l'empire des morts[1], me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma fille, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté : toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et ne me laissent aucun repos. Je fus l'autre jour me promener seule dans ces belles allées ; madame de Chaulnes étoit enfermée avec notre Rochon[2] pour des affaires. Madame de Kerman est délicate, je répétois donc pour les Rochers ; je portai toutes ces pensées, elles sont tristes ; je sentois pourtant quelque plaisir d'être seule. Je relus trois ou quatre de vos lettres ; vous parlez de bien écrire ; personne n'écrit mieux que vous : quelle facilité de vous expliquer en peu de mots, et comme vous les placez! cette lecture me toucha le cœur, et me contenta l'esprit. Voici une maison fort agréable, on y a beaucoup de liberté ; vous connoissez les bonnes et solides qualités de cette duchesse. Madame de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté ; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paroître ; elle est fort loin de l'ignorance des femmes, elle a bien des lumières, et les augmente tous les jours par les bonnes lectures : c'est dommage

[1] *Voyez* la fable du *Chêne et du Roseau*, par La Fontaine, fable XXII, liv. I.

[2] Agent de M. d'Aiguebonne. (*Voir* la lettre du 20 mars 1689.)

que son établissement soit au fond de la Basse-Bretagne. Quand vous pourrez écrire à M. et à madame de Chaulnes, je leur donne ma part; vous me ferez écrire par Pauline, je connois votre style, c'est assez. Je vous souhaite M. de Grignan; je n'aime point que vous soyez seule dans ce château, pauvre petite *Orithye*[1]! mais *Borée* n'est point civil ni galant pour vous, c'est ce qui m'afflige. Adieu, très-chère; respectez votre côté, respectez votre tête, on ne sait où courir. Je comprends vos peines pour votre fils, je les sens, et par lui que j'aime, et par vous que j'aime encore plus; cette inquiétude tire deux coups sur moi.

Corbinelli est toujours chez nous le meilleur homme du monde, et toujours abîmé dans sa philosophie *christianisée;* car il ne lit que des livres saints.

[1] Orithye, fille d'Érechtée, roi d'Athènes, fut enlevée par Borée, roi de Thrace; ce qui donna lieu à la fable de l'enlèvement d'Orithye par le vent qui porte le nom de Borée. *D. P.*

LETTRE MCXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaulnes, vendredi 22 avril 1689.

C'est dommage de partir d'un lieu si beau, si charmant, et où l'on reçoit vos lettres trois fois la semaine : vous savez que l'on souffre tout, hors le bien-être ; il s'en faut pourtant beaucoup que je croie le trouver où vous n'êtes pas. Nous partons d'ici dimanche par un temps admirable, et qui nous a donné ici en trois jours toutes les beautés du printemps. Nous irons coucher à Amiens, et de là, par Rouen et la Normandie, nous gagnerons la Bretagne. Je vous écrirai de tous les lieux que je pourrai : je serai quelques jours seulement à Rennes, pour voir M. de Chaulnes, et puis je m'en irai aux Rochers : je ne pourrois soutenir long-temps la vie de Rennes. Mais comprenez-vous bien l'impatience que j'ai de recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête, qui ne vous avoit jamais fait aucun mal, et dont vous vous louiez tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan ? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement ! qu'elles sont

difficiles à guérir, quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction? c'est un martyre pour une personne aussi vive et aussi active que vous; hélas! comme vous dites, compter les solives, ou vous faire malade, est une étrange extrémité. Je rêve souvent à tout cela, je relis vos lettres à loisir; et, comme je n'ai rien du tout à faire, je cause avec vous, et je commence ma lettre avant que la vôtre soit arrivée; mais que ce loisir ne vous donne pas la pensée d'en faire autant: conservez-vous et faites écrire Pauline. Je regardois l'autre jour son écriture, elle ressemble tout-à-fait à la vôtre; son orthographe est parfaite; cela n'est-il pas joli? Enfin, ma chère Comtesse, servez-vous, je vous prie, de ce petit secrétaire que j'aime beaucoup. Pauline se façonnera fort en écrivant ce que vous pensez; rien ne sauroit être si bon pour elle, ni pour vous.

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes, elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avoit pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquoit de lui: il a fait vingt allées tout au travers des choux dans un jeune bois

qu'on ne regardoit pas, qui font une beauté achevée; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles[1]. Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal; il se sent de la tristesse de mes rêveries. J'en sens vivement de ne plus causer avec le chevalier; cette liaison si naturelle m'étoit d'une extrême consolation. Je m'ennuie fort aussi de ne point savoir des nouvelles de mon marquis: que de sacrifices à faire à Dieu! je le regarde souvent dans tout ce qui arrive, et nous sommes tous bien foibles et bien tremblants sous la main toute-puissante qui remue l'Europe d'une telle manière présentement, qu'on seroit bien empêché de dire ce qui arrivera de ce nuage répandu partout.

Voilà votre lettre du 14 qui me donne de la

[1] Madame de Sévigné fait ici une réflexion très-philosophique sur les seigneurs qui abandonnoient leurs terres pour venir, à grands frais, grossir la cour : ce que Henri IV blâmoit fort, se moquant de ceux qui mettoient *sur leurs corps leurs forêts et leurs moulins pour briller quelques jours autour de lui.* Richelieu, qui ne connoissoit que les coups d'état pour grossir la part de l'autorité, provoqua la désertion des grandes propriétés; et depuis cet entraînement, dont il méprisoit les conséquences, la cour devint un assemblage de courtisans remuants, ambitieux, oisifs, qui, comme le disoit Voltaire :

Vont en poste à Versaille essuyer des mépris,
Qu'ils reviennent soudain rendre en poste à Paris.

G. D. S. G.

joie : vous n'avez plus si mal à la tête, vous ne voulez pas qu'on dise *vapeurs ;* mais que feronsnous, si vous nous ôtez ce mot ? car on le met à tout : en attendant que vous autres Cartésiens en ayez trouvé un autre, je vous demande permission de m'en servir. Tâchez donc de vous guérir de ces maux, de ces étourdissements qui rendent incapable de tout. Ce mal de côté me donnoit bien du chagrin aussi ; nous ne le connoissions plus depuis long-temps ; reprenez votre aimable pervenche, mettez-la à votre point, et parlez-moi toujours de votre santé ; la mienne est toute parfaite, malgré quelques chagrins qu'on ne sauroit éviter. J'ai admiré les bornes que vous voulez donner à ma vie : ce tour et cette expression sont dignes de votre tendresse : j'en sens tout le prix. Nous laissons ici le printemps dans ses charmants commencements : ce château est fort beau, mais l'élévation du vôtre le fait bien plus ressembler à un palais d'Apollidon.

LETTRE MCXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Chaulnes, dimanche 24 avril 1689.

Nous pensions partir aujourd'hui, ma chère fille, mais ce ne sera que demain. Madame de Chaulnes eut avant-hier au soir un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que madame de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on auroit saigné d'abord ; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard par-dessus ; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre : en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que le lendemain elle *alla jouer à la fossette* [1], et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos. En vérité, ce remède est divin ; conservez bien ce que vous en avez, il ne faut jamais être sans ce secours. Mais, ma chère

[1] Allusions aux cures merveilleuses que Molière attribue au *Médecin malgré lui*. *A. G.*

enfant, je suis fâchée de votre mal de tête! que pensez-vous me dire de ressembler à M. Pascal, vous me faites mourir. Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui; rien n'est si divin : mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie, et l'a coupée enfin au milieu de sa course! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête [1] : un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne : ah, que cela est fâcheux! Je crains déjà que vous ne soyez amaigrie et dévorée : ah! plût à Dieu que votre air fût comme celui-ci qui est parfait! Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui de Livry, tout maudit qu'il étoit quelquefois par de certaines personnes [2] mal disposées pour lui. Que nous le trouvions doux et gracieux! que ces pluies étoient charmantes! nous n'oublierons jamais cet aimable

[1] Il étoit reçu, à cette époque, de croire que Pascal, encore enfant, sans le secours d'aucun livre, et par les seules forces de son esprit, parvint à découvrir, à démontrer les propositions du premier livre d'Euclide, jusqu'à la trente-deuxième, ce que Descartes révoque en doute, et ce que tous les gens instruits et sensés ne croient point. *G. D. S. G.*

[2] Sur le séjour de ce lieu, peu estimé par le chevalier de Grignan, *voir* la lettre du 10 novembre 1688. *G. D. S. G.*

petit endroit. Ma fille, il n'y a que Pauline qui gagne à votre mal de tête, car elle est trop heureuse d'écrire tout ce que vous pensez, et d'apprendre à haïr sa mère, comme vous haïssez la vôtre. Elle voit que vous me déclarez que pour vous bien porter, il faut nécessairement que vous ne m'aimiez plus : que n'entend-elle point de bon et d'agréable depuis qu'elle écrit pour vous? Ce que vous dites sur la pluie est trop plaisant; qu'est-ce que c'est que de la pluie? comment est-elle faite? est-ce qu'il y a de la pluie? et comparer celle de Provence [1] aux larmes des petits enfants qui pleurent de colère et point de bon naturel, je vous assure que rien n'est si plaisamment pensé; est-ce que Pauline n'en rioit point de tout son cœur? Que je la trouve heureuse, encore une fois! Vous n'avez point été saignée, ma chère enfant; je n'ose vous conseiller de si loin; la saignée peut n'être pas bonne aux épuisements. Vous êtes trop aimable d'aimer à parler de moi; je vaux bien mieux quand vous me contez, que je ne vaux en corps et en ame. Adieu, ma très-chère enfant; je me suis fort reposée ici; plût à Dieu que votre santé fût aussi bonne que la mienne! mais qu'il est douloureux

[1] Il pleut rarement en Provence, quelquefois même point du tout, ou si peu pendant l'été, que la terre en est moins humectée qu'échauffée. *D. P.*

d'être si loin l'une de l'autre! il n'y a plus moyen de s'embrasser; à Paris ce n'étoit pas une affaire. Je voudrois que vos bâtiments se fissent, comme autrefois les murailles de Thèbes, par Amphion[1]: vous faites l'ignorante, je suis assurée que Pauline est en état de rendre compte de cet endroit de la fable.

LETTRE MCXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pecquigny, mercredi 27 avril 1689.

Nous partîmes de Chaulnes lundi, pour aller coucher à Amiens, où madame de Chaulnes est honorée et révérée comme vous l'êtes en Provence; je n'ai jamais vu que cela de pareil. L'intendant (*M. Chauvelin*) nous y donna un grand et bon souper maigre, à cause de saint Marc; hier à dîner en gras en perfection. L'après-dîner nous arrivâmes ici dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny[2] est étalé. C'est

[1] Amphion, fils de Jupiter et d'Antiope, fut regardé comme l'inventeur de la musique; les poëtes feignirent que les rochers le suivoient, et que les pierres, au son de sa lyre, se rangeoient d'elles-mêmes pour former les murailles de Thèbes. *D. P.*

[2] Claire-Charlotte d'Ailly, fille unique et héritière de Philibert-

un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville, comme Grignan; un parfaitement beau chapitre comme à Grignan; un doyen, douze chanoines: je ne sais si la fondation est aussi belle, mais ce sont des terrasses sur la rivière de Somme qui fait cent tours dans des prairies: voilà ce qui n'est point à Grignan. Il y a un camp de César à un quart de lieue d'ici, dont on respecte encore les tranchées [1]; cela figure avec le pont du Gard [2]. Vous me dites: « Ma mère, que faites-« vous donc? est-ce que vous n'allez point en « Bretagne? » Je vous répondrai: « Ma fille,

Emmanuel d'Ailly, seigneur de Pecquigny, vidame d'Amiens, avoit épousé Honoré d'Albert, maréchal de France, et père de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, dont il est parlé dans cette lettre. *D. P.*

[1] Le camp de César se trouve en-delà de la Somme, sur les territoires de Saint-Wast et de Saint-Sauveur, à une petite demi-lieue de Pecquigny, bourg à trois lieues d'Amiens. La situation de ce camp, sur le sommet d'une éminence qui commande tous les lieux d'alentour est telle, que Polybe, Végèce et autres auteurs qui ont écrit sur les campements, la recommandent; et telle aussi que César la choisissoit. L'abbé de Fontenu a donné une bonne description de ce camp en 1733. *G. D. S. G.*

[2] Le pont du Gard, dans le Bas-Languedoc, sur le Gardon, supporte un fragment du vaste aquéduc qui conduisoit à Nîmes les eaux de l'Eure et de l'Airan. Les arcs supérieurs et inférieurs qui étoient en communication avec ceux du pont, se retrouvent en divers endroits dans l'espace de quatre lieues environ. Ce monument colossal est un des plus beaux restes de la magnificence romaine sur le sol de nos anciennes Gaules. *G. D. S. G.*

« nous irons : mais comme M. de Chaulnes ne « sera que le 9 du mois prochain à Rennes, nous « avons du temps, et nous ne partirons d'ici que « dans deux jours. » Ce retardement ne me fait point de mal; je prends d'ici mes mesures pour aller à Nantes au mois de juin ou de juillet : je n'espère aucune véritable joie dans tout ce temps, puisque je ne vous verrai point : ainsi, je vis au jour la journée, attendant et regardant du coin de l'œil un autre temps dont Dieu est le maître, comme de toutes les autres choses de ce monde. Mais je pense fort souvent à votre santé, à votre tête, à cet air impétueux qui vous mange : vous admirez la bonté des murailles de votre château, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Adieu, ma très-chère; madame de Chaulnes et madame de Kerman vous font mille compliments. Nous lisons; j'ai la *vie du duc d'Épernon* [1], qui tient presque un siècle; elle est fort amusante. Je vous aime, je vous embrasse, il ne m'est pas possible de vous dire avec quelle tendresse et avec quelle sensibilité.

[1] *Voyez* ci-après la lettre du jeudi 5 mai, et la note.

LETTRE MCXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pecquigny, samedi 30 avril 1689.

Si j'en crois le vent, ma chère fille, je suis à Grignan; la bise en campagne n'y sauroit mieux faire : pour moi, je crois que nous allons entrer dans les rigueurs du mois de mai, que nous avons vues si souvent à Livry. Il y a trois jours que nous sommes dans cette belle maison, où la vue est agréable au dernier point; nous en partons dans une heure pour aller à Rouen, où nous arriverons demain, et j'y trouverai vos lettres; c'est une grande tristesse pour moi de n'en avoir point reçu depuis six jours; c'est tellement la subsistance nécessaire de mon cœur et de mon esprit, que je languis quand elle me manque. Nous serions à Rouen il y a trois jours, si des affaires survenues à madame de Chaulnes, et une envie de n'arriver que le 9 de mai à Rennes, parce que M. de Chaulnes n'y arrive que ce jour-là de Nantes, ne l'eussent fait demeurer ici. Pour moi, je m'embarrasse peu d'être un mois en chemin; le seul dérangement de vos lettres me donne du chagrin; j'ai passé

dix jours à Chaulnes fort doucement, ayant vos lettres trois fois la semaine. J'ai été à Amiens, j'ai vu le château de Pecquigny, j'écris en Bretagne, j'y donne mes ordres; je ne serai pas mieux à Rennes : il n'y a qu'aux Rochers où je serai dans une aimable solitude; mais cette douceur ne sauroit me manquer. Je ne sais présentement aucune nouvelle; j'ignore comment vous vous portez, si vous avez été saignée, si votre bise vous étonne toujours; je la crains infiniment pour vous, je vous l'avoue. Je ne sais point quelle part vous aurez prise au mariage de mademoiselle d'Alerac[1]; je ne sais rien de M. le chevalier, ni de mon marquis, toutes ces choses me tiennent fort au cœur; j'espère que je serai savante demain à Rouen, d'où je vous écrirai encore; je ne vous écris aujourd'hui qu'afin que cette misérable lettre puisse partir lundi, et que vous n'ajoutiez point à vos inquiétudes celle de douter de ma santé qui est dans la perfection : je vous en souhaite une pareille : je me ménage

[1] Françoise-Julie, dite mademoiselle d'Alerac, fille du premier lit de M. de Grignan, fut mariée le 7 de mai suivant avec Henri Emmanuel Hurault, marquis de Vibraye. Ce mariage donna lieu à des murmures et à beaucoup de mécontentement dans la famille. Voici ce que le dernier éditeur rapporte du journal de Dangeau : « M. de Vibraye a épousé ce matin, à Paris, mademoiselle « d'Alerac; personne de la famille de la fille n'a voulu être au « mariage, mais il n'y ont fait aucune opposition. » *G. D. S. G.*

pour l'amour de vous, je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon, point deux repas égaux : madame de Chaulnes et madame de Kerman sont dans ce régime. Voyez, ma fille, si je suis persuadée de votre amitié, puisque je ne rabats rien de cet aimable ton qui me fait entendre que vous désirez ma conservation; ayez donc les mêmes égards pour moi, ma fille, ne pouvant douter que mes tons ne soient pour le moins aussi bons que les vôtres, et avec bien plus de raison. Adieu, ma chère enfant. J'aime en vérité Pauline, je me sens portée pour elle; il me semble que, dans plusieurs petits procès qu'elle a contre vous, je lui serois favorable. Madame de Chaulnes et madame de Kerman vous disent bien des choses honnêtes et obligeantes. C'est une liseuse que cette dernière; elle sait un peu de tout; j'ai aussi une petite teinture; de sorte que nos *superficies* s'accordent fort bien ensemble.

LETTRE MCXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pont-Audemer, lundi 2 mai 1689.

Je couchai hier à Rouen, d'où je vous écrivis un mot pour vous dire seulement que j'avois reçu deux de vos lettres avec bien de la tendresse. Je n'écoute plus tout ce qu'elle voudroit me faire sentir; je me dissipe, je serois trop souvent hors de combat, c'est-à-dire, hors de la société; c'est assez que je la sente, je ne m'amuse point à l'examiner de si près. Il y a onze lieues de Rouen à Pont-Audemer; nous y sommes venus coucher. J'ai vu le plus beau pays; j'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine pendant quatre ou cinq lieues, et les plus agréables pays du monde; ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire, ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité, cela est beau; je ne connoissois point la Normandie, j'étois trop jeune quand je la vis; hélas! il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyois autrefois; cette pensée est triste. J'espère trouver à Caen, où nous serons mercredi, votre lettre du 21 et celle de M. de

Chaulnes. Je n'avois point cessé de manger avec le chevalier avant que de partir; le carême ne nous séparoit point du tout; j'étois ravie de causer avec lui de toutes vos affaires; je sens infiniment cette privation; il me semble que je suis dans un pays perdu, de ne plus traiter tous ces chapitres. Corbinelli ne vouloit point de nous les soirs, sa philosophie alloit se coucher, je le voyois le matin; et souvent l'abbé Bigorre venoit nous conter des nouvelles.

Je vous observerai pour votre retour qui règlera le mien : je vis au jour la journée. Quand je partis, M. de Lamoignon étoit à Bâville avec Coulanges. Madame du Lude, madame de Verneuil[1] et madame de Coulanges sortirent de leurs couvents pour venir me dire adieu, tout cela se trouva chez moi avec madame de Vins qui revenoit de Savigny. Madame de Lavardin vint aussi avec la marquise d'Uxelles, madame de Mouci, mademoiselle de La Rochefoucauld et M. du Bois : j'avois le cœur assez triste de tous ces adieux. J'avois embrassé la vieille madame de La Fayette, c'étoit le lendemain des fêtes, j'étois tout étonnée de m'en aller; mais, ma chère belle, c'est proprement le printemps que j'allois voir arriver dans tous les lieux où j'ai passé; il est d'une beauté, ce printemps, et d'une jeunesse,

[1] *Voir* la note 1, page 372 de notre tome II.

et d'une douceur que je vous souhaite à tout moment, au lieu de cette cruelle bise qui vous renverse, et qui me fait mourir quand j'y pense.

J'embrasse Pauline, et je la plains de ne point aimer à lire des histoires; c'est un grand amusement; aime-t-elle au moins *les Essais de morale* et *Abbadie*[1], comme sa chère maman? Madame de Chaulnes vous fait mille amitiés; elle a des soins de moi, en vérité, trop grands. On ne peut voyager, ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. Adieu, ma très-chère belle; en voilà assez pour le Pont-Audemer, je vous écrirai de Caen.

LETTRE MCXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Caen, jeudi 5 mai 1689.

Je me doutois bien que je recevrois ici cette lettre du 21 avril, que je n'avois point reçue à Rouen; c'eût été dommage qu'elle eût été perdue; bon Dieu! de quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y

[1] Auteur d'un excellent *Traité de la vérité de la Religion chrétienne.*

parlez-vous de votre tendresse ? Il est vrai, ma chère Comtesse, que l'affaire d'Avignon est très-consolante : si, comme vous dites, elle venoit à des gens dans le courant de leurs revenus, quelle facilité cela donneroit pour venir à Paris ! Vos dépenses ont été extrêmes, et l'on ne fait que réparer, mais aussi, comme je disois l'autre jour, c'est pour avoir vécu qu'on reçoit ces faveurs de la Providence ; cependant, ma fille, cette même Providence vous redonnera peut-être, d'une autre manière, les moyens de venir à Paris : il faut voir ses desseins.

Il n'est pas aisé de comprendre que M. le chevalier, avec tant d'incommodités, puisse faire une campagne ; mais il me paroît qu'il a dessein au moins de faire voir qu'il le veut et qu'il le désire bien sincèrement ; je crois que personne n'en doute. Il a une véritable envie d'aller aux eaux de Balaruc ; j'ai vu l'approbation naturelle que nos capucins donnèrent à ces eaux, et comme ils le confirmèrent dans l'estime qu'il en avoit déjà ; il faut lui laisser passer ce voyage comme il l'entendra ; il a un bon esprit, et sait bien ce qu'il fait. Mais notre marquis, mon Dieu, quel homme ! nous croirez-vous une autrefois ? Quand vous vouliez tirer des conséquences de toutes ses frayeurs enfantines, nous vous disions que ce seroit un foudre de guerre, et c'en est un, et

c'est vous qui l'avez fait : en vérité, c'est un aimable enfant, et un mérite naissant qui prend le chemin d'aller bien loin ; *Dieu le conserve!* je suis persuadée que vous ne doutez pas du ton.

Je ne pense pas que vous ayez le courage d'obéir à votre père *Lanterne;* voudriez-vous ne pas donner le plaisir à Pauline, qui a bien de l'esprit, d'en faire quelque usage, en lisant les belles comédies de Corneille, et *Polyeucte*, et *Cinna*, et les autres ? N'avoir de la dévotion que ce retranchement, sans y être portée par la grace de Dieu, me paroît être bottée à cru : il n'y a point de liaison ni de conformité avec tout le reste. Je ne vois point que M. et madame de Pomponne en usent ainsi avec *Félicité*[1], à qui ils font apprendre l'italien et tout ce qui sert à former l'esprit : je suis assurée qu'elle étudiera et expliquera ces belles pièces dont je viens de vous parler. Ils ont élevé madame de Vins[2] de la même manière, et ne laisseront pas d'apprendre parfaitement bien à leur fille comme il faut être chrétienne, ce que c'est que d'être chrétienne, et toute la beauté et la solide sainteté de notre religion : voilà tout ce que je vous en dirai. Je crois que c'est votre exemple qui fait haïr les

[1] Catherine-Félicité Arnauld de Pomponne, qui fut mariée à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, ministre d'état. *D. P.*

[2] Sœur de madame de Pomponne. *D. P.*

histoires à Pauline ; elles sont, ce me semble, fort amusantes ; je me trouve fort bien de la vie du duc d'Épernon par un nommé Girard ; elle n'est pas nouvelle [1] ; mais elle m'a été recommandée par mes amis et par Croisilles, qui l'ont lue avec plaisir.

Un mot de notre voyage, ma chère enfant. Nous sommes venus en trois jours de Rouen ici, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants, ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité. Nous sommes arrivées ici ce matin, nous n'en partirons que demain, pour être dans trois jours à Dol, et puis à Rennes : M. de Chaulnes nous attend avec des impatiences amoureuses. Nous avons été sur les bords de la mer à Dive, où nous avons couché : ce pays est très-beau, et Caen la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus beaux bâtiments,

[1] Cet ouvrage fut d'abord publié en 1 vol in-fol. en 1655, et en 1663 en 3 vol. in-12. *M.* Le duc d'Épernon mourut en 1642 âgé de 88 ans. Ce favori de Henri IV fut le plus entreprenant et le plus audacieux des hommes. On remarque qu'il est le seul des grands du royaume qui ne fléchit jamais sous le cardinal de Richelieu, ce n'est pas ce qu'il a fait de plus mal. Guillaume Gérard, son secrétaire, a écrit sa vie, mais on sera plus instruit en recueillant ses faits et gestes dans l'histoire. C'est dans ce vaste dépôt qu'on apprend à juger les hommes. *G. D. S. G.*

les plus belles églises; des prairies, des promenades, et enfin, la source de nos plus beaux esprits. Mon ami Segrais est allé chez messieurs de Matignon[1], cela m'afflige. Adieu, ma très-aimable, je vous embrasse mille fois. Vous voilà donc dans la poussière de vos bâtiments.

LETTRE MCXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Dol, lundi 9 mai 1689.

Nous arrivâmes hier ici assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M. et madame de Chaulnes, il y a quatre ans. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches; nous avons trouvé le bon évêque[2] de cette ville mort et enterré depuis huit jours; c'étoit l'oncle de Tessé, un saint évêque, qui avoit si peur de mourir hors de son diocèse; que, pour éviter ce malheur, il n'en sortoit point du tout;

[1] Segrais, Malherbe, Huet, étoient de Caen. Segrais s'étoit retiré à Caen en 1676. (*Voir* notre tome V, page 136.) M. de Matignon étoit alors gouverneur de la Basse-Normandie.

G. D. S. G.

[2] Gabrielle-Philippe de Froulai, évêque d'Avranches. *D. P.*

il y en a d'autres qu'il faudroit que la mort tirât bien juste pour les y attraper. Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très-bon souper et de nous loger. Je voyois de ma chambre la mer et le mont Saint-Michel ; ce mont si orgueilleux, que vous avez vu si fier, et qui vous a vue si belle ; je me suis souvenue avec tendresse de ce voyage [1]. Nous dinâmes à Pontorson, vous en souvient-il ? Nous avons été long-temps sur le rivage, à toujours voir ce mont ; et moi à songer toujours à ma chère fille. Enfin, nous arrivâmes ici, où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes qui est occupé à recevoir toutes ces troupes qui viennent de tous côtés : c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avoient point vu depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois ; ce sont des larmes et des désolations. Nous nous reposons aujourd'hui. Mon fils est à Rennes avec sa femme : je logerai chez la bonne Marbeuf,

[1] M. de Monmerqué fait observer que madame de Sévigné avoit fait ce voyage avec sa fille pendant l'année 1661. A ce sujet, il cite un fragment de la Bibliothèque de Monsieur dont nous avons connoissance, et qui entrera dans un recueil de pièces curieuses relatives à la correspondance de madame de Sévigné, mais dont la direction ne s'étend pas jusqu'à en faire partie.

G. D. S. G.

quoiqu'elle ne soit pas trop bien avec ce duc et cette duchesse, parce qu'elle est toute dévouée à M. de Pontchartrain [1]; mais il faut souffrir ce petit chagrin; j'irai toujours mon chemin, je ne suis mal avec personne. C'est pour causer, ma très-chère, que je vous écris; car je n'ai ni réponse à vous faire, ni nouvelles à vous mander: je vous en écrirai de Rennes. Adieu, je me porte fort bien, je ne suis plus lasse; on voyage bien commodément avec cette bonne duchesse; elle vous aime et vous embrasse de tout son cœur.

LETTRE MCXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 11 mai 1689.

Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol : il y a dix lieues; c'est justement cent bonnes lieues que nous avons faites en huit jours et demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de madame la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou

[1] *Voyez* ci-après, lettre du 5 juin.

quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avoit fait. Madame de Kerman en tomboit, car elle est délicate : pour moi, je soutiens tout sans incommodité. M. de Chaulnes étoit venu à la dînée, il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon, nous nous embrassâmes de bon cœur; sa petite femme étoit ravie de me voir. Je laissai ma place dans le carrosse de madame de Chaulnes, à M. de Rennes, et j'allai avec M. de Chaulnes, madame de Kerman et ma belle-fille, dans le carrosse de l'évêque; il n'y avoit qu'une lieue à faire. Je vins chez mon fils changer de chemise, et me rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper étoit trop grand. J'y trouvai la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement, une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous, dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir long-temps l'agitation que donne l'arrivée de madame de Chaulnes : nous prendrons notre

temps; je l'ai toujours trouvée fort vive, fort jolie, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan; elle a un goût pour lui qui nous fait rire [1]. Mon fils est toujours aimable : il me paroît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne : une santé parfaite, vif et de l'esprit; il m'a beaucoup parlé de vous et de votre enfant qu'il aime; il a trouvé des gens qui lui en ont dit des biens dont il a été touché et surpris; car il a, comme nous, l'idée d'un petit marmot, et tout ce qu'on en dit est solide et sérieux. Un mot de votre santé, ma chère enfant; la mienne est toute parfaite, j'en suis surprise; vous avez des étourdissements, comment avez-vous résolu de les nommer, puisque vous ne voulez plus dire des *vapeurs?* Votre mal aux jambes me fait de la peine : nous n'avons plus ici notre capucin, il est retourné travailler avec ce cher camarade, dont les yeux vous donnent de si mauvaises pensées [2]; ainsi je ne puis rien consulter, ni pour vous, ni pour Pauline. Je vous exhorte toujours à bien ménager le désir qu'a cette enfant de vous plaire; vous en ferez une personne accomplie : je vous recommande aussi d'user de la facilité que vous trouvez en elle

[1] Madame de Sévigné, belle-fille, n'avoit jamais vu M. de Grignan. *D. P.*

[2] *Voir* sur cette gaillardise la lettre du 13 juin 1685.

G. D. S. G.

de vous servir de petit secrétaire, avec une main toute rompue, une orthographe correcte; aidez-vous de cette petite personne. Adieu, ma très-chère et très-aimable; je vous écrirai plus exactement dimanche.

LETTRE MCXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

Monsieur et madame de Chaulnes nous retiennent ici par tant d'amitié, qu'il est difficile de leur refuser encore quelques jours. Je crois qu'ils iront bientôt courir à Saint-Malo, où le roi fait travailler : ainsi nous leur témoignerons bien de la complaisance, sans qu'il nous en coûte beaucoup. Cette bonne duchesse a quitté son cercle infini pour me venir voir, si fort comme une amie, que vous l'en aimeriez : elle m'a trouvée comme j'allois vous écrire, et m'a bien priée de vous mander à quel point elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la

tête ; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avoient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paroissoit, ils vouloient le saluer, l'arme tomboit d'un côté, et le chapeau de l'autre : on leur a dit qu'il ne falloit point saluer; le moment d'après, quand ils étoient désarmés, s'ils voyoient passer M. de Chaulnes, ils enfonçoient leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardoient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans leurs rangs, ils ne doivent aller ni à droite, ni à gauche; ils se laissoient rouer l'autre jour par le carrosse de madame de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges : je ne sais comme faisoit Bertrand du Guesclin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France. Expédions la Bretagne : j'aime passionnément mademoiselle Descartes[1]; elle vous adore; vous ne l'avez point assez vue à Paris; elle m'a conté qu'elle vous avoit écrit que, avec le respect qu'elle devoit à son oncle, *le bleu* étoit une couleur, et mille choses encore sur votre fils : cela n'est-il point joli? Elle me doit montrer votre réponse. Voilà

[1] On trouve dans le Recueil de Coulanges quelques vers de cette aimable personne, mais qui n'ont pas paru assez piquants pour les transcrire. *A. G.*

une manière d'*impromptu* qu'elle fit l'autre jour; mandez-moi ce que vous en pensez; pour moi, il me plaît fort, il est naturel et point commun.

Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs, c'est un homme. Je trouve ici sa réputation tout établie, j'en suis surprise : enfin *Dieu le conserve!* vous ne doutez pas de mon ton. Ah! que vous êtes plaisante de l'imagination que madame de Rochebonne ne peut être toujours dans l'état où elle est qu'à *coups de pierre*[1]! la jolie folie! j'en suis très-persuadée, et c'est ainsi que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers; ceux-ci en feroient bien autant en cas de besoin : voilà une vision trop plaisante.

LETTRE MCXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 18 mai 1689.

Vous voilà donc saignée, j'en loue Dieu, mon enfant, et j'avoue que j'en suis soulagée : j'ai

[1] *Voir* le Rondeau de Benserade sur *Deucalion* et *Pyrrha*. On trouve la clef de cette piquante allusion sur madame de Rochebonne, dans la lettre du 20 juillet de l'année courante.

G. D. S. G.

grande envie de savoir si votre tête en aura été débarrassée. Madame de Chaulnes, après avoir embrassé la belle comtesse, lui mande qu'elle a des inquiétudes aux jambes tout comme elle, ce qui ne convient guère à la gravité des places où Dieu vous a mises toutes deux, et que si vous vous trouvez bien de la saignée, elle vous prie de me le mander; mandez-le-moi donc, ma très-chère; car je serois bien aise que mon sang ne soit pas répandu inutilement.

Nous avons fort ri de ce que vous me priez, à la fin de votre lettre, de me purger, et justement je me disposois à prendre ma poudre et ma manne des capucins, mais sans aucun besoin; seulement par les probabilités du carême, et du long temps que je n'avois pensé à me purger. Me voilà purgée comme vous êtes saignée; je m'en trouve fort bien. J'eus une grande compagnie sur le soir, M. et madame de Chaulnes, madame de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo, M. de Revel, Tonquedec, et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. Il me semble que je vous vois, quand je regarde madame de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées: car tout est mesuré, et pourtant dans la familiarité. *Je dîne dans un camp, et je soupe dans l'autre*[1], c'est-à-dire, le matin avec ma chère

[1] Ce trait est d'une chanson de Blot faite pendant les guerres de la fronde. *A. G.*

hôtesse (*madame de Marbeuf*[1]), et le soir à l'hôtel de Chaulnes. Le duc est continuellement occupé; toujours des troupes à envoyer, à loger; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers; avec une table de dix-huit couverts, et une autre de dix; tout est splendide, comme dit le chevalier, et *tout va comme un bac dont la corde est rompue.* Madame de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison, et m'a dit tout bas : Si j'avois des enfants, je ne ferois pas ainsi. Nous allons lundi aux Rochers pour nous reposer un peu; mon fils en a une vraie envie, sa femme en a besoin, et moi je ne respire que les bois des Rochers. Nous disons que nous en reviendrons à tout moment; Dieu conduira nos pensées et nos projets. Je viens de lire une jolie lettre que m'envoie mademoiselle Descartes; faites-y répondre par Pauline, et faites honneur à M. Descartes et à la religion : comme il faut nécessairement un miracle, il est aisé de le placer selon les besoins que vous en aurez. Je ris quelquefois de l'amitié que j'ai pour mademoiselle Descartes; je me tourne naturellement de son côté, j'ai toujours des affaires à elle : il me semble qu'elle vous est de quelque chose, du côté *paternel* de

[1] Madame de Marbeuf, chez laquelle logeoit madame de Sévigné. (*Voir* ci-dessus, lettre du 11 mai.) *G. D. S. G.*

M. Descartes [1]; et dès-là je tiens un petit morceau de ma chère fille. Adieu, ma très-chère et très-aimable, portez-vous bien, et songez que je suis en parfaite santé. L'écriture de Pauline est devenue toute jolie; elle visoit sans vous aux pieds de mouche; ce ne sera pas le seul bien que vous lui ferez. Je suis affligée de n'avoir point gardé M. le chevalier dans ses derniers maux : il me paroît qu'il va suivre vos conseils et ceux de M. de Louvois; il ira aux eaux, et il fera fort bien. Notre marquis est toujours trop aimable.

M. de Lavardin [2] est parti de Rome pour revenir : vous aurez long-temps Avignon.

LETTRE MCXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 25 mai 1689.

Je pars avec mon fils et sa femme pour aller aux Rochers. M. le duc de Chaulnes est parti

[1] On sait que madame de Grignan appeloit Descartes *son père*. *D. P.*

[2] Il étoit ambassadeur extraordinaire à Rome, d'où il eut ordre de revenir après avoir essuyé bien des tracasseries de la part du pape (*Innocent XI*), au sujet des franchises et de quelques autres griefs de la cour de France contre la cour de Rome. *D. P.*

pour aller courir dans cette Basse-Bretagne; et madame de Chaulnes s'en va dans une heure pour aller l'attendre à Saint-Malo : ils n'ont pas voulu que nous soyons partis plus tôt. Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance; pour moi, je suis tellement accablée de visites et de devoirs, que, de bonne foi, je n'en puis plus. J'ai un véritable besoin de me reposer, et de me taire dans ces aimables bois des Rochers; j'y serai ce soir, et n'en abuserai point, car je songe toujours à vous plaire. Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes; ce sont des festins; c'est ici le pays de la bonne chère et de la bonne viande bien piquée, comme le pays du beurre de la Prévalaie. Je suis chargée de mille et cent mille amitiés de M. et madame de Chaulnes; ils vous auroient écrit tous deux, sans qu'ils sont accablés. Madame de Chaulnes avoit les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré : « Au moins mandez à la « belle comtesse que je vous laisse en bonne « santé. » C'est, en vérité, une très-aimable amie, et qui s'acquitte divinement de tous les personnages que la Providence lui fait faire. Il y a six semaines que je suis avec elle, il y a six semaines qu'elle ne songe qu'à me conserver, à me ménager, et à me donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte. Madame de Kerman

est partie pour sa Basse-Bretagne; c'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités; vous l'aimeriez si vous la connoissiez. Madame de Marbeuf est fâchée de me quitter, quoique je sois une partie du jour sur ses bras; mais elle ne veut point me mettre à terre; elle comprend cependant le besoin que j'ai d'être aux Rochers. Je vous manderai quand j'irai à Nantes, et que mon fils sera à la tête de sa noblesse. Toute mon attention est de me ranger proprement contre la muraille pour laisser passer quelques lettres de change à *Beaulieu*, qui aura soin de contenter les plus altérés; j'ai besoin en petit volume de ce rafraîchissement comme les grands vaisseaux. Vous voulez que je vous parle de mes affaires, ma chère enfant, voilà où j'en suis, voilà mes desseins, je n'ai encore rien fait; je prendrai des mesures avec l'abbé Charrier pour Nantes.

M. le chevalier donnera ordre à toutes vos affaires les plus pressantes avant que de partir. Je prends part à la joie que vous aurez de le voir, et au soulagement que je suis sûre qu'il recevra des eaux de Balaruc. M. de Grignan reviendra triomphant, et ne méritera point d'être jeté par ces balustres emportés, qui font des brèches si propres au dessein que vous aviez. Mais voulez-vous toujours être la dupe de cette dépense?

c'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours. Vous m'aviez fait peur, je croyois qu'elle avoit emporté tous les arbres, et par conséquent tous les rossignols; mais je vois avec plaisir qu'il en reste encore pour les faire chanter, et pour vous faire sentir et voir le printemps avec son vert naissant : vous avez même des pluies douces qui vous font souvenir de notre pauvre Livry. Votre couplet est fort joli; c'est un trésor que cet air que nous a donné *Arcabonne* [1] ; on y travaille avec une facilité et un succès qui fait plaisir : je chante le vôtre, mais c'est intérieurement. Votre frère est tout dissipé; à peine ai-je pu lui parler et lui faire vos amitiés : il sera plus traitable aux Rochers. Madame de La Fayette me mande qu'elle a vu M. d'Aix, qui ne peut se taire sur votre mérite; elle croit que vous êtes le vrai lien de ce prélat avec tous les Grignan. Adieu, chère belle; il faut partir et entrer dans nos bois par cette porte de Vitré : il y a dix allées que vous ne connoissez pas, et mon fils doit me surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles. Il faudra quitter cette solitude pour aller à Nantes : c'est une fâcheuse nécessité.

Voici les nouvelles de Brest. M. de Château-

[1] *Voyez* le monologue d'Arcabonne dans l'opéra d'*Amadis*, acte II, scène Ire. On en fit alors une infinité de parodies. *D. P.*

Regnault a débarqué heureusement en Irlande ses troupes, ses armes, et son argent. Mylord Herbert a attaqué M. de Gabaret, qui tenoit la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il étoit chargé, est venu au secours de M. de Gabaret, ils se sont battus sept heures; les Anglois ont quitté la partie, et se sont retirés fort délabrés et maltraités dans leurs ports. Les François les ont suivis, et au retour ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandois qu'ils ont ramenés à Brest : cette prise est estimée un million d'écus[1].

[1] Grouvelle trouve que tous ces événements sont ici trop confondus; le dernier éditeur croit au contraire que les faits contenus dans ce récit sont de la plus grande exactitude, et nous sommes autorisés à être de son avis. En rapprochant Voltaire du président Hénault, on voit que vingt-trois grands vaisseaux de guerre, sous les ordres du comte de Château-Regnault, suivirent de très-près le débarquement de Jacques II en Irlande, et qu'au moyen de ce deuxième secours que le roi d'Angleterre recevoit du roi de France, la flotte que commandoit Château-Regnault dispersa la flotte angloise commandée par le vice-amiral Herbert qui s'opposoit à son passage, et qu'il revint à Brest, chargé des dépouilles de la Hollande, le 28 de mai; il étoit en mer dès le 12 pour cette expédition. *G. D. S. G.*

LETTRE MCXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 1er juin 1689.

Pauline est trop heureuse d'être votre secrétaire; elle apprend, comme je vous ai dit, à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres; elle apprend la langue françoise, que la plupart des femmes ne savent pas; vous prenez la peine de lui expliquer des mots qu'elle n'entendroit jamais; et en l'instruisant de tant de choses, vous faites si bien qu'elle soulage votre tête et la mienne; car mon esprit est en repos quand vous y êtes; l'ennui de dicter n'est point comparable à la contrainte d'écrire. Continuez donc une si bonne instruction pour votre fille, et un si grand soulagement pour vous et pour moi.

Quand vous êtes persuadée de la perfection de ma santé, vous en faites tout ce qu'on en peut faire, qui est de craindre qu'elle ne puisse devenir mauvaise. J'y pense quelquefois, et ne me trouvant plus aucune des petites incommodités que vous connoissez, je dis avec étonnement:

Il faut pourtant s'attendre qu'un état si heureux doit changer; et sur cela je comprends qu'il faudra se résoudre, comme en toutes choses, à ce que Dieu voudra; qu'en me donnant des maux, il me donnera de la patience, et cependant je jouis de ce qu'il me donne présentement.

Le coadjuteur [1] a eu la colique; il a fait encore deux pierres. Je lui écris des bagatelles; je lui mande que ce n'est point pour accoucher que je lui prête mon appartement, qu'il devroit bien se contenter des deux enfants douloureux qu'il fit l'année passée, et dont je fus témoin et marraine; et ce qu'il veut faire de cette cruelle fécondité, de cette race maudite qui étranglera peut-être son père, si on ne l'adoucit, si on ne la ménage. Je plains infiniment M. le chevalier, et suis ravie qu'il soit persuadé des soins que j'aurois eus de lui dans ses maux. Je ne comprends pas qu'on puisse balancer à choisir les eaux de Balaruc; j'étois présente quand on lui conseilla d'y aller, après lui en avoir dit les perfections; cela doit être décidé. De là, ma très-chère, il ira vous voir, et ce sera une grande joie pour vous et pour toute sa famille: vous parlerez de bien des choses, vous ne manquerez pas de sujets.

[1] M. l'archevêque d'Arles, qu'elle appeloit encore le *coadjuteur*, par l'habitude où l'on étoit de le nommer ainsi avant la mort de M. d'Arles son oncle. *D. P.*

La vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix me paroît fort plaisante. Je connois votre attention pour ces sortes de compagnies : je crois que vous en avez encore plus pour la bise, et qu'à la façon dont vous me la représentez, vous en souhaitez encore plus la fin que de la cour de vos dames : n'en doutez nullement ; cet excès de terreur que vous sentez plus qu'à l'ordinaire, vient de cette tour abattue mal à propos [1] ; elle n'étoit point mise là pour rien ; c'étoit un paravent, et elle rompoit, comme vous dite, la première impétuosité. Vous êtes à découvert, je suis en peine de vous, et, en vérité, M. d'Arles pouvoit bien se passer d'abattre les tours de ses pères. Je ne savois point qu'il eût eu tant d'agréments à Versailles : vous m'apprenez mille choses. Il veut donc avoir l'honneur de la requête civile : Rochon est revenu, c'est un bonheur. Le jugement de madame de Buri n'étoit pas trop mauvais sur l'affaire du grand-conseil ; elle croyoit bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres, pour n'en jamais sortir : c'étoit un très-bon retranchement pour la quintessence de la chicane ; nous fûmes avertis par miracle, tout a été heureux dans cette affaire.

[1] M. de Grignan, archevêque d'Arles, avoit fait abattre une vieille tour du château de Grignan pour continuer la façade du château que les deux prélats faisoient contruire. *M.*

A propos de labyrinthe, celui des Rochers est fort joli, nos promenades sont assez aimables; la folie de mon fils, c'est d'y souhaiter M. de Grignan, et de croire qu'il ne s'y ennuieroit pas. Nous lisons *les Variations*[1] de M. de Meaux; ah, le beau livre à mon gré! le temps passe comme un éclair, quoique sans plaisir, et même avec des chagrins, il nous emporte.

Il y a six semaines qu'il n'a plu; nous avons eu de grandes chaleurs, et tout d'un coup sans pluie il fait froid, et nous avons du feu. Je vous ai dit que toute la noblesse de ces cantons, au nombre de cinq ou six cents gentilshommes, avoit choisi votre frère pour être à leur tête : cela passe pour un grand honneur; mais ce sera une sotte dépense. Il n'a point encore d'ordre

[1] *Histoire des Variations des Églises protestantes*, par Bossuet; chef-d'œuvre de controverse où l'on reconnoît souvent la main du grand orateur. Mais les *Variations* d'églises dont les docteurs n'ont point la prétention d'être infaillibles, et qui ont posé pour principe la liberté d'examiner et celle d'interpréter, prouvoient peu contre ces mêmes églises. Cet ouvrage suivit la révocation de l'édit de Nantes, comme l'*Exposition de la Foi* l'avoit précédée. L'un semble avoir été fait pour la préparer et l'autre pour la justifier. *A. G.* Qu'il nous soit permis d'ajouter un mot sur les ouvrages de controverse : c'est qu'en général ils sont le produit de l'entêtement et de l'amour-propre, et que l'art de la dialectique appliquée à la théologie, dans ces sortes d'assauts, ne déroule que des subtilités ou des licences bizarres d'imagination qui prouvent peu sur ce que l'on sait, ou qui ne prouvent rien sur ce qu'on ignore. *G. D. S. G.*

de partir; nous souhaitons qu'on ne fasse point une sorte de campement si inutile.

LETTRE MCXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 5 juin 1689.

J'ai reçu vos deux lettres à la fois, ma chère Comtesse; je suis bien aise d'avoir résisté à l'envie que j'avois de m'inquiéter. Martillac m'assure que vous êtes en parfaite santé, et que jamais des remèdes n'ont été faits plus à propos : ils vous ont guérie enfin de vos incommodités, il n'en faudroit pas davantage pour les remettre en honneur. J'ai perdu de vue les inquiétudes des belles jambes de cette duchesse de Chaulnes; elle m'écrit souvent, et ne m'en parle plus. Pour moi, ma chère enfant, je vous ai dit la perfection de l'état où je suis : cette médecine ne me fit ni bien, ni mal ; je n'ai plus de vapeurs, je ne prends point d'essence de Jacob, car il ne faut rien faire quand on est bien, plus de sursaut la nuit, rien du tout à mes mains; enfin, il y a de l'ingratitude, vous intéressant à ma santé, comme vous faites, de ne pas remercier Dieu,

et de croire que je vous trompe, quand je dis l'exacte vérité. Je suis étonnée de l'état où je suis; et à votre exemple, je m'en fais quasi un *dragon;* je songe qu'il n'est pas possible que cet état puisse durer long-temps, et qu'il faut s'attendre aux incommodités ordinaires de l'humanité : Dieu est le maître, je suis soumise à ses volontés. Il ordonne à M. le chevalier d'aller chercher des forces à Balaruc; je suis persuadée qu'il ne sauroit mieux faire : vous serez fort aise de le voir à Grignan; et cette pause lui fera autant de bien que les eaux : voilà une bonne et aimable compagnie que vous aurez : quand il plaira à la Providence que vous ayez encore votre mère et votre fils, je l'en remercîrai comme d'une grace précieuse, mais que je n'ose envisager de si loin. Je trouve plaisant que madame de Bagnols, qui a laissé ce petit garçon enfant, le retrouve un homme de guerre, tout accoutumé, tout délibéré, tout hardi, qui se jette à son cou et qui l'embrasse : le voilà donc parfait; il ne lui falloit que ce degré de liberté et de familiarité; il étoit timide, il ne l'est plus : qu'il est aimable! qu'il prend un bon chemin! *Dieu le conserve!* il faut toujours en revenir là. Madame de La Fayette écrira à M. de Bouflers : votre enfant ne trouve partout que des amis, d'abord ce sont les vôtres, et puis ce sont les

siens. On me mande que M. le chevalier part aujourd'hui, j'en suis ravie.

Je demande pardon à Dieu, mais le retour de M. de Lavardin me donne une grande joie [1] : je comprends tout le plaisir que vous fait Avignon, c'est la Providence qui vous donne un tel secours. Je suis tout occupée de vous et de vos affaires; je ne laisse pas de songer aux miennes, et d'y donner les ordres nécessaires : mais le principal, c'est d'être ici, et de laisser passer quelque argent; ce n'est pas sans peine qu'on en touche en ce pays; les troupes ruinent tout. On prend toutes les précautions possibles, comme si le prince d'Orange ne songeoit qu'à nous; et apparemment il n'y aura rien de vrai que la désolation de cette province. Mon fils est encore avec nous: nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse; cela s'appelle *colonel d'un régiment de noblesse*; c'est toute celle de Rennes, de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grace, et deviendront bientôt comme les autres : ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air.

[1] *Voir* ci-dessus, fin de la lettre du 18 mai.

Ne croyez pas, ma fille, que je me sois brouillée avec M. et madame de Chaulnes pour loger chez madame de Marbeuf; je leur en parlai, ils le voulurent fort bien; outre que madame de Kerman étoit chez eux, c'est que je n'eusse pas eu un moment de repos dans cet appartement. J'étois à merveille chez cette bonne marquise; et j'ai si bien fait que je l'ai remise, comme elle doit être, avec M. et madame de Chaulnes, c'est-à-dire allant les voir; ils ont même oublié le passé pour l'amour de moi, et l'ont priée à manger. Son crime étoit d'avoir reçu M. de Pontchartrain [1] chez elle, de lui avoir donné un souper magnifique, et d'avoir dit qu'on le regardoit comme le sauveur et le restaurateur de la province. Vous savez ce que c'étoit qu'un tel dis-

[1] Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, le même qui fut chancelier, commença par être premier président du parlement de Bretagne. Pendant les troubles de cette province en 1677, *il eut*, dit Saint-Simon, *de grands démêlés d'affaires avec le duc de Chaulnes, qui étoit adoré en Bretagne*, ce qui est un insigne mensonge. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, fut abhorré des Bretons, et si on en excepte quelques seigneurs châtelains, des amis, des intéressés, il fut couvert de malédictions par toute la province; enfin il en fut le *Bouc Émissaire*, si on saisit bien les lettres de madame de Sévigné, des 6 et 27 novembre 1675. (Page 186 et 220 de notre tome IV.) Ainsi madame de Sévigné, très-liée avec M. et madame de Chaulnes, exposant confidentiellement à sa fille l'opinion publique sur le gouverneur de Bretagne, est sans contredit plus croyable que Saint-Simon, que nous accusons de partialité dans plus d'une occasion. *G. D. S. G.*

cours; elle le nie, et voilà qui est fini. Je suis fâchée que le rhume de Pauline l'empêche d'écrire pour vous; je suis accoutumée à voir son écriture, et à penser qu'elle vous soulage. Je ne vous ai point affligée de la lettre de mademoiselle Descartes; elle voulut vous l'envoyer; vous vous acquitterez galamment de cette réponse, c'est une jolie petite question à traiter; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire.

Si le frère de madame du Bois-de-la-Roche avoit joint à sa langue parisienne les éclats de rire de sa sœur, vous n'y auriez pas résisté. Vous aurez Larrei; c'est, je crois, un fils de feu Lénet [1], qui étoit attaché à feu M. le prince, et qui avoit de l'esprit comme douze : j'étois bien jeune quand je riois avec lui. Vous dites des merveilles en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse : il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible, tout cède, tout fléchit, tout est aisé. Dans un autre caractère, avec bien moins de beauté, j'ai senti cet état et ses prospérités; mais, comme vous dites, il vient un temps où il faut changer de style : on trouve qu'on a besoin de tout le monde : on a un procès, il faut sol-

[1] C'est ce même Lénet dont il nous reste des Mémoires curieux sur les troubles de la minorité de Louis XIV. *A. G.*

liciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, il faut rétrécir son esprit d'un côté, et l'ouvrir de l'autre : pour moi, je trouve que l'esprit des affaires que vous avez est une sorte d'intelligence qui est cent piques au-dessus de ma tête, et je l'admire.

Il fait un temps affreux, une pluie, un vent, un froid : plus de promenades; envoyez-nous de votre chaud, de votre soleil; nous vous remercions de votre bise; c'est une trop grande compagnie.

LETTRE MCXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 8 juin 1689.

Vous prenez, ma fille, une fort honnête résolution d'aller à votre *terre* d'Avignon; il est juste que des gens qui vous donnent de si bon cœur ce qu'ils donnoient au vice-légat, aient la satisfaction de vous voir : vous ne pouviez pas mieux prendre votre temps; vous serez libre après cela, et vous ne sortirez plus de votre château que quand vous voudrez. Vous y aurez une assez bonne compagnie; mais vous l'aurez

quand vous recevrez cette lettre : quoi! il est possible que vous ayez avec vous M. le chevalier! que vous êtes heureuse, et que je le trouve heureux aussi! mon tour ne viendra-t-il jamais?

Pour expédier le chapitre de la santé, je vous assure que la médecine que j'ai prise n'a été que pour satisfaire aux auteurs qui disent qu'il faut se purger de temps en temps; et il est vrai que je me porte si bien que j'en suis effrayée : il n'est pas naturel, en effet, de n'avoir aucune des incommodités que j'avois, je ne sais ce que la Providence me garde; en attendant, je ne prodigue point ma santé, je mange sagement, je n'ai plus la fantaisie du serein ni de la lune; je commence à me corriger de ces folies, et je trouve plaisant qu'à Livry j'en étois encore toute pleine, comme à vingt ans; cela n'est plus. Après avoir bien lu, bien causé, on se sépare : je vais me promener seule dans ces bois, et je relis vos aimables lettres avec un plaisir et un déplaisir sensible. M. le chevalier me fait grand'peur de l'état de M. de La Trousse; je vous prie de me mander ce que vous en saurez. Je crois, ma chère enfant, que cette lettre vous trouvera tous rassemblés à Grignan, et que vous n'aurez pas laissé Pauline à Aubenas : je serai fort aise de lui attirer vos bontés, et de savoir qu'elle est auprès de vous; je vous assure que la douceur

et la raison auront tout pouvoir sur elle : quelle autre manière pourroit être bonne à quelqu'un qui a de l'esprit, et qui ne songe qu'à se corriger et qu'à vous plaire? Nous avons encore mon fils; nous craignons ces tristes ordres pour aller en Basse-Bretagne faire uniquement de la dépense, sans autre profit que de nous ôter notre compagnie, notre liseur infatigable; cela nous met en colère.

Voilà un mémoire que madame de Marbeuf me prie instamment de vous envoyer, pour savoir s'il est vrai que le fils de M. de M..... soit si riche et si bien établi : pour moi, je suis témoin de la beauté de son château, de ses meubles et de sa vaisselle : elle me demande la grandeur de sa maison; je dis qu'elle est fort grande; et j'entends son château : il faudra passer cet endroit-là du mieux que l'on pourra, et dire tout le reste, qui est fort bon. Je serois ravie de servir ce bon et honnête homme qui me paroît de vos amis. Il semble qu'il veut se dépayser, et marier son fils dans notre Bretagne. J'y ferai de mon mieux, et mon fils aussi, dès que vous m'aurez répondu sur ce mémoire, et que je croirai vous faire plaisir. En voilà assez pour aujourd'hui, ma chère Comtesse; vous avez trop bonne compagnie pour lire et pour écrire de si longues lettres.

LETTRE MCXL.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

J'aimerois bien mieux avoir fait votre lettre à mademoiselle Descartes, je ne dis pas qu'un poëme épique, mais que la moitié des œuvres de son oncle; j'en suis enchanté, et jamais Rohault[1] que vous citez, n'a parlé si clairement. En mon particulier, je vous assure que si l'inquisiteur d'Avignon vous laisse la liberté, après que vous lui aurez expliqué votre doctrine, je la tiendrai pour orthodoxe, et même pour la seule raisonnable qu'on puisse avoir dans un mystère de foi : ne croyez pourtant pas que cette lettre que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut : elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger, c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer, que le sujet sur le-

[1] Jacques Rohault, célèbre philosophe cartésien, a singulièrement contribué aux progrès des arts et de l'industrie en généralisant les sciences exactes dans la classe ouvrière. Cet excellent homme, qui mourut à Paris en 1675, a laissé un bon *Traité de physique*, des *Éléments de mathématiques*, un *Traité de mécanique* curieux et des *Entretiens sur la philosophie*, ouvrage qui lui fit à cette époque une réputation extraordinaire. *G. D. S. G.*

quel vous raisonnez est difficile à comprendre : ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; ce sont des hiéroglyphes d'une si grande et si belle variété, qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos; elle mène une vie douce, et si douce qu'elle pourroit être ennuyeuse; mais c'est à quoi il ne faut pas penser. Je vous embrasse mille fois, ma très-belle petite sœur; faites-en autant de ma part à votre illustre époux, et bien des amitiés à Pauline.

LETTRE MCXLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 12 juin 1689.

Mon fils est ravi de votre lettre : savez-vous bien que je me mêle aussi de l'admirer? je l'entends, je vous assure que je l'entends, et je ne crois pas qu'on puisse mieux dire sur ce terrible sujet. Il y a long-temps que dans mon ignorance je dis, mais ne faut-il point de miracle pour expliquer ce mystère, selon la philosophie d'A-

ristote? s'il en faut un, il en faut un aussi à M. Descartes; et il y a plus de sens à ce qu'il dit, jusqu'à ce qu'on en vienne à cet endroit qui finit tout. La bonne Descartes sera ravie; elle gardera le silence; je vous en réponds : et tout au plus, elle vous admirera avec un fort aimable cartésien, ami de mon fils, qui est fort digne de cette confidence. Soyez en repos, ma très-chère; cette lettre vous fera bien de l'honneur, sans aucun chagrin. Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon : vous y êtes peut-être encore aujourd'hui. Cette ville est belle, elle est, ce me semble, toute brillante; vous y aurez été reçue avec des acclamations : je vous ai toujours accompagnée dans cette fête, car vous y avez été de façon que c'est une fête perpétuelle. Je serai bien aise de recevoir votre première lettre d'Avignon; je crois que vous avez bien fait d'avoir cette complaisance pour M. de Grignan : quand il a raison, il ne faut point lui donner du chagrin; vous avez fort bien pris toutes vos mesures. Je plains fort M. de La Trousse : on me mande qu'il quitte tout pour penser à sa santé; il va à Bourbon, c'est bien loin de Barége, où il devait aller.

Nous attendons avec chagrin qu'on nous enlève notre pauvre Sévigné pour aller commander

ce régiment *de noblesse;* car nous ne parlons point *d'arrière-ban.* M. et madame de Chaulnes sont à Rennes; ils s'en vont bientôt à Saint-Malo; nous irons les voir à leur retour. M. de Chaulnes fit l'autre jour un mariage qui me plut, du petit du Guesclin [1] avec une fort jolie fille et fort riche; quand il eut réglé les articles avec beaucoup de peine, il dit, Faisons le contrat : on y consentit; et puis il dit, Mais qui nous empêche de les marier demain? Chacun dit, mais des habits, mais une toilette, mais du linge; il se moqua de ces sottises. M. de Rennes donna la dispense de deux bans : le lendemain il étoit dimanche, on en jeta un le matin; ils furent mariés à midi : l'après-dînée, la petite fille dansa comme un ange; elle avoit appris à Paris du maître et de l'air de madame la Duchesse : le lendemain c'étoit madame du Guesclin, ayant épargné vingt mille francs de frais de noces. C'est à M. de Grignan que j'apprends cette manière, pour quand il voudra marier quelqu'un dans son gouvernement : toutes les deux familles ont été ravies de cette épargne. Vous ne vous souciez point du tout de cette noce; mais

[1] Ce jeune du Guesclin, qui portoit le prénom de Bertrand, et fils d'un conseiller au parlement de Bretagne, ne pouvoit pas descendre du connétable, puisque ce dernier, qui avoit successivement épousé deux femmes, n'a point laissé de postérité. *G. D. S. G.*

comme j'y étois, je me suis dit, je la conterai quelque jour à ma fille : il y a du bon sens à se mettre quelquefois au-dessus des bagatelles et des coutumes. Adieu, ma très-aimable, je me promène tous les jours avec vous; vous ne m'avez point vue, on faisoit trop de bruit à Avignon.

LETTRE MCXLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 15 juin 1689.

Quelle différence, ma chère Comtesse, de la vie que vous faites à Avignon, tout à la grande, toute brillante, toute dissipée, avec celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire ! Cela est dans l'ordre, et dans l'ordre de Dieu; et je ne saurois croire que, quelque coin d'anachorète que vous ayez, ces honneurs et ces respects sincères, par des gens de qualité et de mérite, puissent vous déplaire; j'aurois peine à le croire, quand vous le diriez : en vérité, il n'est point naturel de ne point aimer quelquefois des places qui sont au-dessus des autres. Quand je lis, dans la vie de ce vieux duc d'Épernon, quelles douleurs il eut d'être forcé à quitter son beau gouvernement de Pro-

vence, *toutes ces belles villes*, dit l'historien, *si grandes, si considérables*; combien M. de Guise s'en trouva honoré et content; quelle marque ce fut de sa paix sincère avec le roi; quelle joie il avoit d'y être aimé et honoré : je comprends que Dieu vous ayant donné la même place, avec tous les agréments, toutes les distinctions, et les marques de confiance que vous avez encore; en vérité, il n'y auroit pas de raison, ni de sincérité à trouver que c'est la plus ridicule et la plus désagréable chose du monde. Je pense que tout ce qui doit donner du chagrin, ce sont les affaires domestiques et les dissipations cruelles; car, du reste, si on peut conserver un tel morceau à ce joli petit capitaine, c'est le mettre dans une belle place. Je vous vois dans une dépense si violente, que si c'étoit pour plus long-temps, je vous dirois, comme à madame de Chaulnes, vous me paroissez dans *un bac dont la corde est rompue*[1]. Mais voilà qui est fait; vous êtes présentement dans votre château, où, quoique vous n'ayez guère plus de temps à vous, vous ne serez pas dans un si terrible tourbillon, à la longue on n'y dureroit pas; il faut se reposer de toute manière : cependant, si on pouvoit régler la dépense dans cette aimable ville, que vous eussiez

[1] *Voyez* le succès de ce bon mot, sous la date du 18 mai précédent. *G. D. S. G.*

un hiver à passer en Provence, il seroit bien doux que ce fût sous un si beau soleil. M. de Caderousse en fait l'éloge par la vie qu'il y retrouve. La fille de madame de Castries est tout-à-fait jolie, et madame de..... très - aimable, et chantant comme un ange : M. de Grignan devroit en être amoureux. La bassette m'a fait peur : c'est un jeu traître et empêtrant; cent pistoles y sont bientôt perdues, et votre voyage doit vous coûter assez sans cette augmentation. Mais voyez, je vous prie, quelle rage de n'avoir jamais pu me taire sur Avignon, ni sur vos grandeurs.

Mon fils doit aller à Rennes prendre les ordres de M. de Chaulnes, pour assembler et faire marcher ces *nobles* régiments. Il reviendra passer ensuite quelques jours avec nous; et puis, sans aucun péril, à douze ou quinze lieues d'ici, il s'en ira tenir une grande table; voilà le malheur. M. et madame de Chaulnes s'en vont à Saint-Malo. Corbinelli m'a fait rire des raisons qu'il vous a données de ne vous avoir point écrit : un désir extrême de vous écrire, joint à mille occasions, et une persuasion très-forte qu'il le devoit; vous seriez bien difficile si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons. Il me mande que M. de Soissons[1] attaque vivement M. Descartes,

[1] Il est question d'une censure contre la philosophie de Des-

sans autre raison que de plaire à M. de Montausier, car on prétend qu'il n'entend pas ce qu'il improuve. Mademoiselle Descartes en est fort indignée, après les compliments infinis qu'elle a reçus de lui à Paris, sur les éloges dus à son oncle et à l'immortalité de son nom; il y aura des gens qui répondront. Comment, dit Corbinelli, un homme qui attaque le jugement de M. le prince, de madame de Grignan et de M. de Vardes!

Je vous embrasse, ma chère belle; vous avez été dans un grand mouvement, tranquillisez-vous, je vous en prie : pour moi, je suis dans une telle règle, dans une si parfaite santé, que je ne comprends point ce que Dieu veut faire de moi. Je lis *le Traité de la soumission à sa vo-*

cartes qui faisoit jeter les hauts cris (*Censura philosophiæ Cartesianæ*); par Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, admirateur d'abord des principes de Descartes; changement d'opinion qu'on attribue ici à la condescendance de M. Huet pour M. de Montausier, mais qu'il paroît plus franc d'adresser à l'autorité même, qui n'approuvoit ni Descartes, ni les Cartésiens. On sait que le duc de Montausier, gouverneur de Louis, dauphin de France, fils de Louis XIV, avoit choisi M. Huet pour être sous-précepteur de ce prince. Ce savant prélat a surmonté l'amertume de la critique qu'il s'étoit justement attirée parmi les savants, en s'appliquant à l'étude de l'antiquité et de la géographie, avec Samuel Bochart, ministre protestant, l'un des plus savants hommes du 17e siècle. Outre ses ouvrages estimés, il a laissé une *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, qui est un chef-d'œuvre. *G. D. S. G.*

lonté[1], qui m'est toujours nouveau, et que je trouve toujours admirable. Qu'on est heureux d'aimer à lire! J'ai écrit au marquis : il n'y a point de bien qu'on ne dise de ce petit compère. Mille amitiés à tout ce qui vous environne. Êtes-vous là, M. le chevalier, n'êtes-vous point fatigué du voyage?

LETTRE MCXLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 19 juin 1689.

J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, je les lis et les relis; elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis, je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air : mais je ne joue point à la bassette, parce que je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée vous peut fatiguer : vous avez veillé, et, en vérité, je meurs de peur que

[1] C'est le second Traité du premier tome des *Essais de morale.*

vous n'en soyez malade. Vous serez arrivée à Grignan, selon mes supputations, un jour plus tôt que M. le chevalier, qui étoit le 11 à Lyon, et en partit le dimanche 12; vous y serez le lundi, et lui le mardi; non vraiment; vous arriverez le même jour, chacun de votre côté : vous me manderez si je devine juste.

Madame de Vins a fait mes compliments à M. de Pomponne sur le régiment de son fils [1]; et M. de Pomponne m'a écrit une lettre très-aimable; tellement que c'est lui qui m'écrit sur la joie que j'ai de ce régiment. Mon fils vient de partir pour Rennes, il reviendra demain : mais dans huit jours il ira s'y établir avec toute cette *noblesse*, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. Il est désespéré de ce retour à une profession qu'il avoit si sincèrement quittée; il tiendra une table enragée : c'est là le *tu autem*, et *cui bono?* enfin, Dieu le veut. Nous serons seules; mais le beau temps revient à notre secours, et de bons livres, et de l'ouvrage, et de belles promenades. Ne vous amusez point, ma fille, à répondre à mes vieilles lettres, on ne s'en souvient plus : parlez-moi de vous et de tout ce qui est à Grignan. Je souhaite au chevalier une bonne santé, et

[1] Antoine-Joseph Arnauld, chevalier de Malte, colonel de dragons.

qu'il se console de ses malheurs dans la douceur de votre aimable société et de toute sa famille : dites-moi ce qu'il aura pensé des bâtiments, et si celui du *Carcassonne* aura toujours les pattes croisées. J'embrasse le comte, Pauline, et tous ceux qui veulent de mon souvenir.

LETTRE MCXLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 22 juin 1689.

Ah, la belle procession[1] ! qu'elle est sainte ! qu'elle est noble ! qu'elle est magnifique ! que les démonstrations de respect sont convenables ! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix[2], avec ce *Prince d'amour*[3] et ces *chevaux frust*[4] ! Quelle

[1] La procession qui se fait à Avignon le jour de la Fête-Dieu. *D. P.*

[2] *Voyez* cette procession ridicule dans un petit ouvrage latin qui a pour titre *Querela ad Gassendum*, et notre critique, tome II, page 109, note 1. *G. D. S. G.*

[3] *Voyez* la cour amoureuse, sous la date du 13 novembre ci-après.

[4] Espèce de marionnette de théâtre qui dans cette cérémonie figuroit les centaures de la fable, reste impur de l'ignorance des vieux cloîtres, mélange bizarre du profane et du sacré, dont

différence ! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaire, avec ces parfums jetés si à propos ! cette manière de vous saluer si belle et si respectueuse, la bonne mine de M. de Grignan, qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions : enfin tout me touche, tout me plaît dans cette cérémonie. Voilà justement la place des cordons bleus : cette sorte de parure est justement faite aussi pour les gens de la naissance et de la dignité de M. de Grignan ; et vous dites une vraie sentence, en disant que l'ostentation des personnes modestes n'offense point l'orgueil des autres : c'est que ce n'est point de l'ostentation, ni de l'orgueil, et qu'on fait justice au vrai mérite. J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce grand bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces démonstrations ; car, sans cela, je ne vous croirois pas plus dé-

l'origine remonte jusqu'aux premiers moines, qui non-seulement surchargeoient les monuments du culte d'anachronismes épouvantables, dégoûtants, mais encore en mettoient en action tous les assemblages monstrueux. Ce qui paroît inexplicable, c'est qu'au milieu des siècles de lumières quelques-unes de nos provinces, notamment celles du midi, étaloient encore, certains jours de fêtes, de pareilles mascarades, aussi scandaleuses pour les mœurs que pour le sanctuaire. *G. D. S. G.*

vote que saint Louis, qui ne communioit que cinq fois l'année. On demanda aigrement à La Chaise où il avoit pris cela : il fit voir un manuscrit d'un des aumôniers de ce roi, qui est dans la bibliothèque de Sa Majesté [1]. Enfin, ma fille, vous savez bien mieux que personne votre religion et vos devoirs : c'est une grande science.

Vous êtes à Grignan; je souhaite que vous y dormiez mieux qu'à Avignon, où vous n'aviez pas ce loisir. Je crains, en vérité, que vous n'en soyez malade; parlez-moi toujours beaucoup de vous. J'ai bien envie de savoir comme se porte M. le chevalier, et en quel temps il ira à Balaruc. M. d'Arles veut aller à Forges : est-il toujours résolu de gagner la requête civile? M. Baron, un de vos juges, est mort; c'est une de vos raisons pour ne point laisser languir cette requête :

[1] Il y a dans ce passage une allusion qui n'est point équivoque contre *la fréquente communion*, une approbation indirecte des doctrines que contient le livre qui porte ce titre (par Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne), et qui fit jeter les hauts-cris par les jésuites. Jean-Filleau de La Chaise, qui venoit de publier une Vie de saint Louis, en avançant que saint Louis ne communioit que cinq fois l'année, attaquoit jusqu'au vif une société célèbre qui n'aime pas trop l'histoire et encore moins les preuves qui ruinent ses doctrines. J'ignore si le manuscrit indiqué par La Chaise comme ayant été son autorité existe encore, mais je suis persuadé que les jésuites avoient alors assez de crédit pour en faire un auto-da-fé, et que La Chaise, pour avoir osé s'en servir, ne se couchoit pas tranquille. *G. D. S. G.*

il est vrai que la mort se mêle si inconsidérément partout, qu'il ne faut compter sur rien. Vous disiez fort bien, ne se désaccoutumera-t-on point de s'attacher à ces vilains mortels? ah, que c'est une grande imprudence! et cependant de quelles chaînes n'y sommes-nous point attachés! Vous m'avez fait rire, en me parlant, avec ce ton que je connois, de suivre pas à pas madame Cornuel[1]; car je vous vois et je vous entends: si la santé peut donner de telles espérances, je puis les avoir: mais Dieu sait si je veux autre chose que sa volonté; l'inutilité des souhaits devroit toujours nous ramener à cette soumission. Je fais toujours la vie douce et tranquille que vous savez, une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore plus de promenades solitaires; ainsi les jours se passent bien différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. Mon fils s'en ira dimanche à Rennes, où il tiendra une bonne table, et ce sera peut-être toute la guerre. M. et madame de Chaulnes sont à Saint-Malo: ils ont fort envie de me voir. Il semble que nous n'ayons plus tant de peur du prince d'Orange; peut-être même que ces régiments *de noblesse*, car il faut parler correctement, n'iront pas plus loin que Rennes: ainsi toute la guerre tombera sur votre pauvre

[1] Note sur madame Cornuel, tome V, page 114.

frère. J'embrasse tendrement ma très-chère comtesse, et je dis, ce me semble, bien des choses à M. le chevalier. Quoi, il est à Grignan! quoi, il n'est plus dans cette petite chambre! quoi, il vous voit! il cause avec vous! que je le trouve heureux, malgré ses malheurs! J'avois écrit à mademoiselle de Méri sur la maladie de son frère (*M. de La Trousse*): elle me mande que depuis l'arrivée du frère de la Charité il est bien mieux; que les esprits courent, et le sentiment est revenu à ses cuisses et à ses jambes, et qu'il vient à Paris en brancard.

Mademoiselle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, et qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré. Il est vrai que votre lettre étoit parfaite, et d'un air qui ne sentoit point la crasse de la philosophie.

LETTRE MCXLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 26 juin 1689.

Enfin, ma fille, vous avez quitté votre aimable Avignon : si ce séjour ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en avez fait ne m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y retourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, surtout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières[1] : mais ce que vous avez vu avec plus d'attention que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence et de la résidence de tant de papes ; la beauté du chapitre, qui représente autant de cardinaux par la magnificence des habits[2] : c'est une si grande singularité, que rien n'y peut ressembler en France. Pour les

[1] Le Rhône, et la Durance qui se jette dans ce fleuve à une lieue au-dessous d'Avignon. *D. P.*

[2] Les habits de chœur des chanoines de la métropole d'Avignon sont rouges comme ceux des cardinaux. *D. P.*

pénitents[1], je connois cette mascarade, qui ne laisse pas d'être belle ; mais vous triomphez en parlant des juifs[2] : je sens de la pitié pour eux, et je prie, comme l'Église, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que JÉSUS-CHRIST est venu ; puisqu'ils n'ont pas été persuadés de cette vérité par la reine et par madame de Béthune, ils ne devoient pas l'être par vous. Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable, de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées ! mais d'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums ? C'est, sans doute, que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais, comme les vertus sentent bon. Cette haine qu'on a pour eux est une chose extraordinaire. *Esther* nous a pourtant redonné une jolie idée des jeunes juives : nos chrétiens n'auroient point eu d'horreur pour elles. Enfin, je me trouve poussée à vous reparler très-inutilement de ce que vous m'avez conté, et peut-être très-ennuyeusement pour vous : mais je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même des idées qui vous font comme un remercîment du soin et de l'amitié qui vous a obligée de m'en faire part.

[1] Le costume de ces pénitents est aussi affreux que ridicule ; les gens sensés n'y voient qu'une pieuse mascarade. Si de pareilles singularités font le catholicisme, il faudroit déclarer hérétique la majorité des chrétiens qui les repoussent. *G. D. S. G.*

[2] C'est à propos de la *juiverie* d'Avignon. *D. P.*

Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage à Avignon, sans que vous y fussiez dans cette horrible agitation? Ne pourriez-vous point jouir du repos qu'on trouve dans ce beau pays, et de la société des personnes raisonnables qui l'habitent? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire, *dormir;* car vous n'en aviez point le temps? Faudroit-il toujours s'occuper de cette ruineuse bassette? Si tout cela pouvoit se changer, ce seroit une chose charmante, M. le chevalier même s'en trouveroit tout-à-fait bien; car l'air de Grignan est bien différent de celui d'Avignon: vous en avez emporté tous les cœurs; je n'ai point de peine à le croire. Pour moi, ma belle, je ne songe point encore au voyage de Nantes; j'y fais exécuter des gens qui me doivent: je serois peu propre à ces sortes de choses; j'ai un grand compte à faire avec le nouveau fermier, et c'est à quoi l'abbé Charrier me sera très-bon: je vous remercie mille fois de tout ce que votre bonté vous oblige de lui dire pour l'amour de moi. Vous voyez bien, ma très-chère, que ce que je dis de mon *moi* est aussi ennuyeux que le récit que vous me faites du *vôtre* est divertissant depuis quelque temps. Mon fils est à Rennes d'hier avec sa *noblesse*[1]; mais quand il seroit ici, il ne voit jamais que les en-

[1] *Voir* la lettre du 19 juin.

droits de vos lettres que je lui montre ; cela est sur ce pied-là ; ainsi, contez-moi un peu vos dépenses et vos pertes d'Avignon : dites-moi si mademoiselle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif[1], et si le coadjuteur aura l'honneur de la requête civile. Je l'avertis que madame de La Faluère est à Paris ; c'est à lui à la gouverner, et à l'empêcher de servir sa sotte amie[2]. Tous vos intérêts me sont si chers, et j'en suis tellement occupée, que je ne pense à tout le reste que superficiellement ; mais je n'en suis pas moins parfaitement soumise aux ordres de la Providence, sans laquelle je ne compte jamais sur rien. Adieu, ma chère fille, la plus digne d'être aimée qui fut jamais. J'embrasse M. de Grignan, M. le chevalier et Pauline. Ma belle-fille vous fait ses compliments : elle a bien du soin de moi sans contrainte, et toujours *sainte liberté*[3]. Voilà un billet de madame de La Fayette ; vous verrez ce que dit Boufflers de notre enfant : je suis assurée que Barbantane ne lui jettera pas un cornet à la tête, en jouant au trictrac, comme au P. d'E.... qui lui riposta du chandelier : l'épée à la main,

[1] *Voir* la lettre du premier octobre 1684.

[2] Madame de Buri, sœur de M. d'Aiguebonne.

[3] *Voyez* l'abbaye de Thélême, sous la date du 8 octobre 1688.

grand désordre, et le chevalier de Vassé tué en les séparant[1].

LETTRE MCXLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 29 juin 1689.

Je ne puis vous dire à quel point je plains M. le chevalier : il y a peu d'exemples d'un pareil malheur : sa santé est tellement déplorée depuis quelque temps, qu'il n'y a ni maux passés, ni régime, ni saison, sur quoi il puisse compter. Je sens cet état, et par rapport à lui, et par rapport à votre fils qui y perd tout ce qu'on y peut perdre; tout cela se voit d'un coup-d'œil, le détail importuneroit sa modestie : je suis remplie de ces vérités, et je regarde toujours Dieu qui redonne à ce marquis un M. de Montégut, la sagesse même; et tous les autres de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, font des merveilles à ce petit capitaine. N'est-ce pas une es-

[1] Cette querelle eut lieu à Landeau entre le prince d'Enrichemont, fils aîné du duc de Sully, et Barbantane, capitaine du régiment du roi. Barbantane est le même dont on lit une extravagance dans notre tome III, page 300, note 1. *G. D. S. G.*

pèce de consolation qui ne se trouve point dans d'autres régiments moins attachés à leur colonel? Ce marquis m'a écrit une si bonne lettre, que j'en eus le cœur sensiblement touché : il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut; il badine et me fait compliment sur la belle pièce que j'ai faite sur M. d'Arles[1] : vous êtes bien plaisante de la lui avoir envoyée. Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer; toujours en l'air, jamais deux jours en repos : ils ont affaire à un homme[2] bien vigilant. Mandez-moi bien des nouvelles de M. le chevalier; j'espère au changement de climat, à la vertu des eaux, et plus encore à la douceur consolante d'être avec vous et avec sa famille. Je le crois un fleuve bienfaisant, avec plus de justice que vous ne le croyez de moi : il me semble qu'il donnera un bon tour, un bon ordre à toute chose. Il est vrai que le comtat d'Avignon est une Providence qu'il n'étoit pas aisé de deviner : mais détournons nos tristes pensées, vous n'en êtes que trop remplie, sans en recevoir encore le contre-coup dans mes lettres. Il faut conserver la santé, dont la ruine seroit encore un plus grand mal; la mienne est toujours toute parfaite. Cette purgation des capucins, où il n'y a point de séné,

[1] *Voyez* cette facétie, sous la date du premier juin 1689.

[2] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. *D. P.*

me paroît comme un verre de limonade, et c'en est en effet : je la pris, pour n'y plus penser, parce qu'il y avoit long-temps que je n'avois été purgée; je ne m'en sentis pas. Vous faites trop d'honneur à ce remède; mon fils n'en sort pas moins le matin; c'est un remède pour ôter le superflu, bien superflu, qui ne va point chercher midi à quatorze heures, ni réveiller tous les chats qui dorment. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est guère possible de se mal porter. On se lève à huit heures; très-souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange, on dîne, on lit, ou l'on travaille, jusqu'à cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme : je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées, j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades: un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement; un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son ame, songer à l'avenir, enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre, nous nous sommes

une compagnie : on soupe pendant l'entre chien et loup : je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ces orangers; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer[1] que vous ne connoissez point; je voudrois y être; mais il n'y a plus de raison : j'aime cette ville mille fois plus que celle de Rennes; cette solitude n'est-elle pas bien convenable à une personne qui doit songer à soi, et qui est ou veut être chrétienne? Enfin, ma chère bonne, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici; car j'avoue que j'envisage avec un trop sensible plaisir que je pourrai, si Dieu le veut, passer encore quelque temps avec vous. Il faut être bien persuadée de votre amitié, pour avoir laissé courir ma plume dans le récit d'une si triste vie. J'ai envoyé un morceau de votre lettre à mon fils, elle lui appartient : *quand c'est pour Jupiter qu'on change*, cet endroit est fort joli, votre esprit paroît vif et libre. Vous êtes adorable, ma chère fille, et vous avez un courage et une force et un mérite au-dessus des autres; vous êtes bien aimée aussi au-dessus des autres. Adieu, ma très-chère et très-aimable; j'espère que vous me par-

[1] M. de Monmerqué dit que cinq belles grilles placées dans un mur demi-circulaire, en face du château, séparent le parterre du parc des Rochers.

lerez de Pauline et de M. le chevalier. J'embrasse ce comte, qu'on *aime trop*.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ BELLE-FILLE.

Vraiment, ma chère sœur, je sais bien qu'en dire; oui, assurément, *on l'aime trop*[1]. Je n'oserois vous dire que j'aime beaucoup son fils, ma confusion seroit trop grande; je veux seulement le prier de ne me plus appeler sa tante; je suis *si petite* et *si délicate*, que je ne suis tout au plus que sa cousine. La santé de madame de Sévigné n'est point du tout comme moi, elle est *grande et forte;* j'en prends un soin qui vous feroit jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al' dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix. Vous me ravissez, ma chère sœur, de me dire que madame de Sévigné m'aime; j'ai le goût assez bon pour connoître le prix de son

[1] La prétendue passion de madame de Sévigné, belle-fille, pour M. de Grignan, qu'elle n'avoit jamais vu, donnoit lieu à quelques plaisanteries aussi aimables qu'innocentes. *D. P.*

amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur. Nous avons pris part à votre triomphe et à vos grandeurs; mais je ne voudrois pas que M. de Sévigné les vît, cela le dégoûteroit de la vie tranquille, dont il n'est tiré que par un mauvais tourbillon de province qui nous coûtera cinq cents pistoles : pour m'en consoler, souffrez que je vous embrasse de tout mon cœur, je n'oserois dire M. de Grignan, car je n'ai pas encore mis tout-à-fait l'honneur sous les pieds.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Je voulois vous dire que je trouve fort bon ce que vous écrit ma belle-fille ; mais, ma chère enfant, je reçois dans ce moment votre lettre du 18 qui étoit demeurée à Vitré, quoiqu'arrivée sans doute avec celle du 16. Cette lettre m'apprend l'arrivée de M. le chevalier avec un mauvais visage, et ne se soutenant point du tout, une poitrine malade; et savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre? J'ai pleuré comme vous tous; car je ne soutiens pas une telle idée, et je prends un intérêt sensible au chevalier, comme si j'étois de sa vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état, vos soins ont accoutumé d'avoir du succès; je le souhaite de tout mon cœur, et je vous conjure de l'en assurer. Dites-moi dans quelle chambre

vous l'avez mis, afin que je lui fasse des visites. Que je plains Pauline et madame de Rochebonne d'avoir été à Aubenas pendant que vous étiez à Avignon! quelle horrible différence! ne partagez point votre reconnoissance sur la victoire du grand-conseil : en vérité, M. le chevalier et la considération qu'on a pour lui et vos amis ont tout fait; vous êtes trop bonne de vouloir me donner de joie d'y avoir fait mon personnage. Je souhaite un pareil succès à M. d'Arles. J'embrasse et j'aime passionnément ma chère comtesse.

LETTRE MCXLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 3 juillet 1689.

Il y a aujourd'hui neuf mois, jour pour jour, dimanche pour dimanche, que je vous quittai à Charenton avec bien des larmes, et plus que vous n'en vîtes. Ces adieux sont amers et sensibles, surtout quand on n'a pas beaucoup de temps à perdre : mais pour en faire un bon usage il faudroit en faire un temps de privation et de pénitence; ce seroit le moyen de ne pas le perdre, et de le

rendre au contraire fort utile; il est vrai que cette sainte économie est une grace de Dieu, comme toutes les autres, et qu'on ne mérite pas de l'obtenir. Il y a donc neuf mois que je ne vous ai ni vue, ni embrassée, et que je n'ai entendu le son de votre voix; je n'ai point été malade, je n'ai point eu d'ennui marqué; j'ai vu de belles maisons, de beaux pays, de belles villes; cependant je vous avoue qu'il me semble qu'il y a neuf ans que je vous ai quittée. Je n'ai point eu de vos nouvelles cet ordinaire, cela me donne toujours du chagrin. Madame de Lavardin me mande qu'elle dit à madame de Buri, au sujet du procès de Chabrillant, que cette dernière compte gagner: « Vous « avez toujours de grandes espérances; mais un « de vos amis, très-habile, n'en juge pas ainsi. « Ah! dit-elle, c'est M. de Fieubet, mais je ne l'en « crois pas. » Et puis madame de Lavardin me dit que c'est M. d'Arles qui aura l'honneur de la requête civile: il sollicite donc, mais je ne voudrois pas, ce me semble, solliciter tambour battant dans une chambre, où l'on est persuadé que vous n'avez que trop de crédit. Nous faisons ici, ma chère Comtesse, la vie que je vous ai représentée: il fait un temps charmant: nous sommes tellement parfumés les soirs de jasmins et de fleurs d'orange, que par cet endroit je crois être en Provence. M. et madame de Chaulnes m'écrivent

de Saint-Malo, et me parlent toujours de vous. Écrivez à La Troche; elle ne se console point de votre oubli : je ne comprends point comment cela s'est passé, car vous êtes ponctuelle; il ne seroit pas possible que je ne vous eusse point mandé la mort de son mari, ainsi j'attends votre réponse.

LETTRE MCXLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 6 juillet 1689.

Je les ai reçus tout à la fois ces aimables paquets, si nécessaires à mon repos. Vous m'affligez de me représenter M. le chevalier comme vous faites : je ne l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni avec une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements ? Vous m'en faites venir les larmes aux yeux : il y a long-temps que je fais de tristes réflexions là-dessus. Quel homme ! à quel âge ! où est-il ? où devroit-il être ? Quelle réputation ! quelle fortune étranglée, suffoquée ! quelle perte pour votre fils ! voilà de grands sujets de méditation, mais il faut y ajouter, c'est

que Dieu le veut ainsi ; à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir ; nous ne sommes pas les plus forts. Vous me paroissez raccommodée avec le mot de *vapeurs*, que vous ne vouliez plus prononcer qu'on ne vous l'eût expliqué. Vous vous êtes relâchée en faveur du commerce qui seroit entièrement rompu si vous en aviez banni ce mot ; c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode, comme d'un *quinola* à *prime*. Ménageons donc les vapeurs du chevalier ; ne lui dites rien qui puisse le fâcher, point de contestation, point de dispute, son sang est trop aisé à émouvoir, il s'allume et circule violemment ; c'est le fondement de tous ses maux.

Je suis trop obligée à toute votre bonne compagnie de se souvenir de moi et de me souhaiter. Je vous avoue que je me souhaite souvent aussi dans cette belle et grande maison, dont je connois si bien tous les habitants. Je fais mille compliments au nouveau venu : vous m'avez fait rire de l'équipage avec quoi il passa dans votre antichambre, fuyant la bise, et comme poursuivi par elle. Je crois que vous n'avez besoin que du secours de cette bise pour faire achever le bâtiment ; quelle commodité ! elle ne vous manquera pas dans le besoin ; il ne faut pas des persuasions

moins fortes. Mandez-moi bien la suite de tout ce qui se passe à Grignan; c'est le théâtre où j'ai le plus d'attention, quoiqu'il ne soit pas le plus important de l'Europe; mais c'est tout pour moi. Quand je me représente la quantité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château, à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrois en rire, si je pouvois, et je dis: Ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout; c'est sa destinée; et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement, tout s'est tourné en chicanes, en saisies, dont on se défend vingt ans durant. L'abbé Charrier m'offre tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues d'ici pour faire un compte où il m'est nécessaire; c'est assez vous dire combien je dois lui être obligée. Nous sommes ici, comme je vous l'ai mandé, avec un temps charmant; le chaud est agréable aux Rochers; et je vous avoue que les trois heures que je suis dans ces bois toute seule avec Dieu, moi, vous, vos lettres et mon livre, ne me durent

pas un moment ; il y a quelque chose de doux et d'aimable à cette solitude, à ce profond silence à cette liberté : il n'y a que vous que j'aime beaucoup davantage : voilà comme je suis présentement. Vous ne me dites rien de Pauline, et comment la trouve M. le chevalier. Répondez-moi, est-ce madame de Simiane de Vauréas, ou la présidente, que vous avez avec vous ? Parlez-moi sans cesse de tout cela, et des faits et gestes de M. d'Arles dans la quatrième des enquêtes, sans préjudice de ce que Rochon m'en dira ; toutes ces choses composent mon vrai *moi*. J'ai été encore ravie d'entendre parler d'Avignon par Martillac, et de vos réponses aux harangues. Mon Dieu, ma fille, que dites-vous ? Vous croyez donc que le roi ou la province donne quelque chose à mon fils pour nourrir ou instruire cette *noblesse;* rien du tout, je vous assure ; encore trop d'honneur.

Ne soyez point en peine de la lettre que vous avez écrite à mademoiselle Descartes ; elle l'admire et la cache comme une personne qui a bon esprit, et qui sait les conséquences d'une telle confidence ; je vous réponds qu'elle n'en parlera jamais qu'à un fort honnête homme qu'elle appelle son maître, et qui est aussi discret qu'elle.

A M. LE CHEVALIER DE GRIGNAN.

J'ai eu une sensible joie, Monsieur, au milieu du chagrin que me donne votre mauvaise santé, de voir de votre écriture : je vous remercie de cette complaisance : je vous trouve bien mieux par ce que vous me mandez, que par les relations de ma fille. J'avois encore cette ressource, comme vous dites; c'est qu'elle est si touchée des maux des personnes qu'elle aime, qu'elle n'en peut parler qu'avec des sentiments qui font une tristesse incroyable. Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc [1], vous remettront en meilleur état; je vous assure qu'il y a peu de choses au monde que je souhaite davantage. Vous me donnez une vraie joie en me parlant, comme vous faites, de la belle et bonne santé de madame de Grignan : je me fie fort à ce que m'en dit Martillac, mais j'aime encore mieux ce que vous m'en dites. Dieu la conserve cette pauvre femme si aimable et si digne d'être aimée, et lui donne un courage capable de soutenir sa destinée, et tous les maux que sa tendresse lui fait souffrir !

[1] Balaruc, à une lieue environ de Frontignan. Les eaux de Balaruc sont fameuses et employées avec succès contre l'apoplexie et la paralysie. *G. D. S. G.*

LETTRE MCXLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 10 juillet 1689.

Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air. M. de Seignelai est à Brest présentement : je suis un peu fâchée de n'en pouvoir dire la raison, car il faut qu'il y en ait une [1]. Je vous conseille fort de vous en tenir à tout ce que vous dit M. le chevalier sur les grands préparatifs de nos ennemis sur le Rhin. L'abbé Bigorre ne les craint point, ni pour lui qui est fort en sûreté, ni pour ses amis, ainsi, ma chère enfant, soyez en repos pour ce joli petit *colonel;* car vous y touchez du

[1] Le motif de cette secrète commission étoit d'ôter au maréchal d'Estrées le commandement de la flotte (qu'on armoit en faveur de Jacques II) pour le donner au comte de Tourville. Cet acte, sinon illégal, du moins injuste, étoit le résultat d'une intrigue de bureaux qui donne en même temps la mesure de cette plénitude d'autorité dont jouissoient les ministres. Tourville étoit un célèbre marin, d'Estrées ne lui cédoit en rien. Jusqu'en 1681, il n'y avoit point eu encore de maréchaux de France dans le corps de la marine, Jean d'Estrées fut le premier; ce qui prouve l'*attention qu'avoit Louis XIV d'animer, dans tous les genres, cette émulation sans laquelle tout languit.* Dans sa lettre du mercredi 20 juillet, ci-après, madame de Sévigné jette un grand jour sur la commission de Seignelai, et madame de La Fayette dans ses Mémoires en découvre le secret. *G. D. S. G.*

bout du doigt. Je crois que M. le chevalier, après ce que lui mande M. de Montégut, n'oseroit plus dire cette folie qui nous faisoit rire, *je connois un sot:* en vérité, ce n'est ni un sot, ni un enfant; et s'il a pris de la hardiesse dans ses manières ordinaires que nous trouvions trop modestes, et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien; enfin *Dieu le conserve*, voilà ma chanson ordinaire. Il me paroît, par un billet que Rochon vient de m'écrire, que M. d'Arles ne manque pas d'affaires. Les ennemis qu'il est obligé de combattre sont de ses amies : c'est madame Talon qui fait que M. Talon nous traîne en longueur, à la prière de madame de Buri; mais si cela va plus loin, M. d'Arles s'en plaindra au roi : l'autre est madame de La Faluère : au cas que, transportée de l'amour de madame de Buri, elle se relâchât, en faveur de son amie, du personnage qu'elle doit faire, ce prélat démêlera bien tout cela : le bon Rochon me prie fort de croire que tout ira bien. Je conviens que M. Gui [1] ne parlera point mal au grand conseil, mais aussi je trouvai, sans prévention, que la vérité toute pure paroissoit bien plus dans le discours de Rochon; et cela est si vrai, que si M. le chevalier s'en souvient il pourra vous dire que nous fûmes au désespoir

[1] *Voir* la lettre du lundi mars précédent.

de n'être pas jugés sur-le-champ et tout chaudement; c'étoit signe que nous étions persuadés qu'il avoit laissé les juges dans de bonnes dispositions, et que nous avions peur qu'elles ne fussent refroidies le lendemain : mais Dieu voulut nous donner le plaisir de cette victoire : je ne l'oublierai jamais : je la souhaite aussi complète à M. d'Arles.

Nous faisons toujours la même vie, et je m'accommode mieux que je n'eusse jamais cru, d'être trois ou quatre heures toute seule : j'étois si agréablement accoutumée avec vous, ma très-aimable, et avec mes anciennes amies, que j'avois oublié que je susse faire de la prose : je suis ravie de m'apercevoir que j'en fais fort bien. J'ai commencé un livre de piété, que je trouve qui en fait encore mieux que moi : il est d'un M. Hamon [1] de Port-Royal, qui étoit un vrai saint, et

[1] *La pratique de la prière continuelle, ou sentiment d'une ame vivement touchée de Dieu*, in-12, par Jean Hamon, docteur en médecine de la faculté de Paris, et un des meilleurs écrivains de Port-Royal, dont voici l'éloge : *G. D. S. G.*

Tout brillant de savoir, d'esprit et d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité;
Aux pauvres consacra ses biens et sa science,
Et, trente ans, dans le jeune et dans l'austérité,
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence.

(*Boileau.*)

Le savant et pieux Hamon mourut le 22 février 1687, à soixante-neuf ans. Racine, son ami, voulut être enterré à ses

qui a puisé dans les plus pures sources tout ce qu'il nous donne : c'est un *Traité de la prière perpétuelle*, joint à quelques autres traités : ce que j'en ai lu m'a paru admirable : la préface est de bon lieu, et l'approbation des trois docteurs est un éloge : quand ce livre vous viendra, recevez-le bien ; M. de Grignan en sera content au dernier point. Je conjure M. le chevalier de me dire un mot de Pauline ; je souhaite qu'elle lui plaise. Comment M. de Carcassonne s'accommode-t-il de ce frère dont il écrivoit des choses si plaisantes ? Qu'a-t-il résolu sur son bâtiment ? Pourvu qu'il mette la bise de son conseil, je suis très-assurée qu'il y aura bientôt un troisième étage. J'ai ri encore de la vision de cet *équipage* que le chevalier emporte avec lui[1], pour gagner les anciens appartements de ses pères. Le parterre des vôtres est devenu si beau, si bien planté, si fort à la mode, si plein de fleurs et d'orangers, cette place *Coulanges* le rend si agréable, que vous ne le reconnoîtriez pas. Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes ; M. et madame de Chaulnes à Saint-Malo. Je ne finirois point, ma chère fille, si je voulois vous dire à quel point je suis ten-

pieds dans le cimetière de Port-Royal. (*Voyez* le Nécrologue de Port-Royal-des-Champs, édition d'Amsterdam, 1723.)

G. D. S. G.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

drement occupée de vous, de vos affaires, de votre amitié pour moi, de l'envie qu'il me semble que vous avez de me revoir avec vous, et de la consolation que cette pensée me donne; elle m'adoucit la fin de ma vie : mais tout beau, revenons un peu à la volonté de Dieu, dont il ne faut jamais s'éloigner. Vous me fites l'autre jour un grand plaisir en me disant que vous n'étiez pas à portée d'être jalouse; que cette confiance est juste, et qu'elle est digne de la parfaite amitié que j'ai pour vous! je vous conjure de faire tous mes compliments. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire, il y a trois jours, *la procession et les Juifs*[1]; elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez. Je vous embrasse tendrement, et ma chère Pauline. Mon goût s'est trouvé bien juste avec le vôtre sur le sujet d'*Esther;* ce fut un jour agréable pour moi[2].

[1] *Voir* les lettres des 22 et 26 juin précédent.

[2] *Voir* la lettre du lundi 21 février précédent, et la note.

LETTRE MCL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 13 juillet 1689.

Je n'ai point reçu deux paquets ensemble, comme je l'espérois. Je suis bien assurée qu'il y en a un d'égaré du 28 ou du 30 juin : je serois fâchée s'il étoit perdu, et surtout si dans ce paquet j'avois perdu aussi la réponse que j'attends de vous sur le mémoire qui regarde M. de M.....[1]; car on l'attend à Rennes avec impatience : je répondrois bien que vous ne contesterez point toutes les belles terres de ce mémoire : il me semble que ce M..... est fort riche, qu'il a de beaux meubles, qu'il est un fort bon et honnête homme ; son fils est joli et bien fait, n'est-ce pas ? Ce n'est point tout cela qui lui manque : si on me presse sur sa bonne maison, *je mangerai des poids chauds*, comme M. de La Rochefoucauld[2]. Si votre réponse est dans le paquet perdu, redites-moi à-peu-près ce que je dois dire, de peur que votre silence ne donne

[1] Il paroît qu'elle étoit un peu informée sur ce M. de M... dont il est question sous la date du 8 juin précédent. *G. D. S. G.*

[2] Mot ordinaire de l'auteur des Maximes quand il voyoit les gens à *quia*, soit dans la conversation, soit dans les affaires.

G. D. S. G.

du soupçon, comme à *Marie-Jeanne de Flandre*, je suppose que vous n'avez pas oublié ce conte de du Bellay[1].

Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il dérange mes jolies promenades : mais je vois que M. Nicole ne veut point qu'on se plaigne du temps. Pour ma Providence, je ne pourrois pas vivre en paix, si je ne la regardois souvent; elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrége toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées; c'est-à-dire, elle devroit faire tout cela; mais il s'en faut bien que nous ne soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles. Ce que je crois, c'est que ceux qui ne la regardent jamais sont encore bien plus malheureux que ceux qui tâchent de s'en faire une habitude. Cette chère Providence va donc juger notre requête civile comme il lui plaira : ce qu'elle a voulu sur l'arrêt me répond quasi de la suite. J'y prends un intérêt aussi vif que la tendresse que j'ai pour vous est vive ; c'est la même étoffe, et c'est cela

[1] Les poésies de Joachim du Bellay étoient encore en vogue; elles ont été imprimées en 1561 et en 1584. On y trouve de l'esprit et de la probité. Du Bellay, descendant de l'illustre famille qui a donné à la France un célèbre capitaine et un savant cardinal, mourut en 1560. *G. D. S. G.*

sur quoi la résignation n'a pas assez de prise; tout le reste ne va pas trop mal: mais, mon Dieu, que cet endroit est sensible!

Quand je regarde en gros la longue absence où il me paroît que nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis: mais, en détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires; car mon voyage seroit quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passois l'hiver en ce pays: je suis très-persuadée que madame de Chaulnes l'y passera aussi, et je suivrai sa destinée. Pour vous, ma fille, vous comptez que vous pourrez vivre six mois hors de Grignan, et six mois *cachée* à Grignan: pouvez-vous appeler le séjour que vous y faites avec toute la splendeur qui en est inséparable, *être cachée?* Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que M. le chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence: trouvez-vous que je dise mal? un retour dans l'automne ne gâteroit-il point tout ce qu'il auroit fait? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est? Enfin, ma belle, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurois avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos capucins. Il est vrai que le voyage est long, c'est un malheur;

mais combien de malades vont encore plus loin! Vous me faites peur de l'esquinancie de votre fille aînée, c'est le mal du monde que je crains le plus : vous me dites qu'elle a de qui tenir; j'y songe souvent. Vous avez été bien échauffée à Avignon, vous n'avez point dormi : cette vie est admirable pour enflammer la gorge. Gardez-bien votre baume tranquille, c'est un remède infaillible : je vous ai conté l'effet qu'il fit à madame de Chaulnes, elle n'avoit rien du tout; ne soyez jamais sans ce baume précieux, je vous en conjure. C'est un étrange mal que celui de Pauline! elle doit être bien pâle; la pauvre enfant! il faut tâcher de la guérir. Je trouve du prodige dans vos eaux de Vals [1], qui sont également bonnes pour les maux contraires; si l'expérience n'étoit pour ces eaux, je croirois cet endroit digne d'être dans la comédie des *Médecins* de Molière.

Vous me donnez une aimable idée de vos journées; quelle bonne compagnie! il est même agréable de n'être point tentée de quitter vos belles terrasses; c'est un bonheur pour les goutteux : ils ne se reprochent point de vous détourner de vos promenades : ils voient qu'on ne sauroit être mieux qu'avec eux de toute manière. Comment vos jours dureroient-ils plus d'un

[1] Ces eaux minérales sont près d'Aubenas et de Viviers. *M.*

moment, puisque dans notre Thébaïde ils ne laissent pas de courir? Comment va le silence de notre Carcassonne? qu'a-t-il enfin produit! qu'a-t-il prononcé? S'il a écouté la bise, il aura décidé : elle ne se sera pas expliquée en termes ambigus, et sa voix doit emporter toutes les autres [1]. Je ne connois point cette terrasse où vous êtes toujours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise [2]. Toutes vos vues sont admirables : je connois celles du Mont-Ventoux : j'aime fort tous ces amphithéâtres, et suis persuadée, comme vous, que si jamais le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément; et en même temps vous jouirez du spectacle le plus magnifique du monde, sans contredit.

Mon fils est allé à Saint-Malo voir un moment M. et madame de Chaulnes : il est avec M. de Pommereuil; il reviendra à Rennes. Nous espérons que toute cette *Noblesse* pourra bientôt être renvoyée; on la rassembleroit dans le besoin avec un coup de sifflet. Mon fils me prioit l'autre jour de vous dire mille amitiés pour lui; je lui fais les

[1] *Voyez* la lettre du 6 juillet.

[2] Cette terrasse est abritée par les soubassements du château de Grignan; elle donne sur le portail de l'église. Madame de Sévigné y a cultivé des fleurs pendant les dernières années de sa vie. *M.*

vôtres : sa femme est bien fâchée que vous laissiez vos beaux orangers d'Avignon à la merci de votre bise, et que vous disiez que vous ne vous en souciez pas; quelle parole! elle vous demande leur vie, et d'en avoir soin, ou bien de les lui envoyer, elle les mettra bien à couvert du mauvais vent. Je vous apprends que nous sommes ici tout entourées de fleurs d'orange et de jasmins, et que nous en sommes tellement parfumées les soirs que par cet endroit je crois être en Provence. Je vous demande pardon, ma chère belle, de tant de discours inutiles; mon loisir est bien dangereux. M. le chevalier se moquera de moi, et il aura raison.

LETTRE MCLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 17 juillet 1689.

J'ai reçu enfin la réponse sur le bien de M.....! elle est, en vérité, un peu trop sincère [1]. Si on avoit toujours donné de pareils mémoires, quand il a été question de mariages, il y en a bien au monde qui ne seroient pas faits. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille [2], de la

[1] *Voyez* la lettre précédente, et la note.

[2] Le pire de tout ce désordre étoit la taille; ce qui sentoit hor-

vaisselle d'argent en gage : bon Dieu ! quels endroits ! mais que sont devenus tous ces beaux meubles, ces grands brasiers[1], ces plaques, ce beau buffet, et tout ce que nous vîmes à M..... ? Je crus que c'étoit une illusion ; et je vois que je ne me trompois pas : il faut que les affaires de M..... se sentent du temps, comme celles de tout le monde.

Votre vie me fait plaisir à imaginer, ma chère Comtesse, j'en réjouis mes bois. Quelle bonne compagnie ! quel beau soleil ! et qu'avec une si bonne société il est aisé de chanter, *On entend souffler la bise, hé bien, laissons-la souffler!* Vous souffririez plus patiemment la continuation de vos pluies ; mais elles ont cessé, et j'ai repris mes tristes et aimables promenades. Que dites-vous, mon enfant ? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler, ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! elle en seroit, je crois, aussi fâchée que moi : elle est fort jolie femme, nous sommes fort bien ensemble ; mais nous avons un grand goût

riblement la roture, et on sait que les biens nobles et les biens ecclésiastiques n'étoient point taillables. *G. D. S. G.*

[1] Espèce de poêles ou cassolettes qu'on remplissoit de charbons ardents pour chauffer les appartements. Ces meubles en argent, de la hauteur de trois pieds environ, étoient un objet de luxe chez les grands et les riches. Les miasmes qu'ils exhaloient ont fait beaucoup de victimes. *G. D. S. G.*

pour cette liberté, et pour nous retrouver ensuite. Quand je suis avec vous, ma fille, je vous avoue que je ne vous quitte jamais qu'avec chagrin, et par considération pour vous; avec tout autre, c'est par considération pour moi. Rien n'est plus juste, ni plus naturel, et il n'y a point deux personnes pour qui l'on soit comme je suis pour vous : ainsi laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté*[1] : je m'en accommode, et avec des livres le temps passe, en sa manière, aussi vite que dans votre brillant château. Je plains ceux qui n'aiment point à lire : votre enfant est de ce nombre jusqu'ici; mais j'espère, comme vous, que quand il verra ce que c'est que l'ignorance à un homme de guerre, qui a tant à lire des grandes actions des autres, il voudra les connoître, et ne laissera pas cet endroit imparfait. La lecture apprend aussi, ce me semble, à écrire : je connois des officiers-généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense : mais c'est quelquefois aussi que ces gens-là écrivent comme ils pensent et comme ils parlent, tout est complet. Je crois que le marquis écrira bien; il y a long-temps que je veux qu'il aille vous voir au mois de novembre, et comme il aura dix-huit ans, il faudroit tout d'un train songer à le ma-

[1] Mot emprunté de Rabelais. (*Voir* la lettre du 8 octobre 1689.)

rier, en avoir des petits, et puis le renvoyer : mais ne vous amusez point à mademoiselle d'Or..... [1] ; c'est un lanternier que son père, dont le style et la mauvaise volonté me mettent en colère.

Il me semble que l'air et la vie de Grignan devroient redonner la santé à M. le chevalier : il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, *de ces paquets de chenilles*, qui lui donnoient la goutte; point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer : enfin, je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs, de tenir contre tant de bonnes choses; cependant il n'est que trop vrai qu'il en est tourmenté. Je suis ravie que Pauline lui plaise : je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi; il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux : ah, ah, qu'ils sont jolis ! je les vois. Et son humeur ? Je parie qu'elle est corrigée; il a suffi pour cela de votre douceur pour elle, et de l'envie qu'elle a de vous plaire : mais de prétendre que cet enfant fût parfaite au sortir d'Aubenas, cela faisoit rire : je l'embrasse tendrement.

Je pleure que les pattes de M. de Carcassonne soient recroisées : hé, mon cher beau seigneur ! encore un petit effort, ne les recroisez pas sitôt, achevez votre ouvrage; voyez celui de M. d'Arles,

[1] Mademoiselle d'Oraison. (*Voir* la lettre du 26 janvier précédent.)

comme il est grand, comme il est haut, comme il est achevé. Voudriez-vous lui céder cet honneur, et laisser cet endroit du magnifique château de vos illustres pères, car il faut le flatter; laisser, dis-je, cet endroit de ce magnifique château tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable et très-incommode à votre frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques? dis-je bien? ah! mon cher seigneur! prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, ni cet avantage à M. d'Arles, qui, dans le milieu de ses petites dettes, a pourtant voulu couronner son entreprise. Si M. de La Garde vouloit me soutenir et m'aider à *tourner* cette affaire, je crois que je n'en aurois pas l'affront; mais je ne sais pas même comme je suis avec le prélat; ainsi je me tais. Vous me faites un vrai plaisir de me dire que je suis quelquefois souhaitée de vos Grignan, cet aîné, qui écrit si bien, ne dira-t-il pas un mot à sa petite belle-sœur?

LETTRE MCLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 17 juillet 1689.

Nous avons ici un grand corps de noblesse de beaucoup de provinces. Je vous ai déjà mandé,

mon cher cousin, que mon fils, à son grand regret, avoit été choisi par celle de tout ce canton. Comme ce chagrin est une espèce d'honneur à l'égard des particuliers, il n'a pu le refuser. Il est donc à Rennes tenant une grande table, dont il se passeroit fort bien, car cette dépense ne mène à rien. M. de Seignelai est à Brest pour hâter notre armement, qui sera prêt dans quatre ou cinq jours. Je suis persuadée qu'on congédiera toute cette noblesse, lorsque M. de Tourville aura une flotte : nous aurons alors de quoi faire baisser le pavillon à ces prétendus maîtres de la mer.

Je suis ici dans une vraie solitude; je pourrai faire quelque petit voyage à Rennes pour vòir la duchesse de Chaulnes, avec qui je suis venue en ce pays-ci : j'en repartirai avec elle. Si j'y pouvois avoir notre cher Corbinelli, je ne serois pas à plaindre; vous savez le goût que j'ai pour son mérite et pour son esprit, vous l'avez aussi; mais comme ses autres amis l'ont aussi, ils le retiennent à Paris. Adieu, mon cher cousin et ma chère nièce; il n'y a point de bonheur que je ne vous souhaite à tous deux.

LETTRE MCLIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A chaseu, ce 9 août 1689.

M. de Sévigné a raison de regretter la dépense qu'il fait à la tête de sa noblesse; c'est la plus inutile qu'il fera de sa vie. M. de Tourville a enfin joint notre flotte à Brest: voilà nos côtes en sûreté et vos nobles désormais inutiles.

Le siége de Mayence est formé par M. de Lorraine avec cinquante mille hommes. Il peut prendre cette place, il peut la manquer; mais qu'il la prenne par un long siége, ou par des attaques vives, comme il a attaqué Bude, il ruinera son armée, parce que nous avons dans cette place près de dix mille hommes et le marquis d'Uxelles qui la défendra bien. Bonn est bombardée par l'électeur de Brandebourg [1]. On me mande qu'il n'y a plus que douze maisons entières dans cette ville, et qu'on y a jeté seize mille bombes à deux louis chacune; voilà faire du mal bien chèrement.

[1] Le marquis d'Uxelles se rendit au duc Charles de Lorraine le 8 de septembre, et le baron d'Asfeld rendit la ville de Bonn le 12 octobre, après une belle défense. (*Voyez* la lettre du 28 août suivant, et la note.) *G. D. S. G.*

Le marquis de Bussy est en Alsace dans le corps que commande M. de Choiseul, entre Strasbourg et Philisbourg. Je crois que ce corps-là joindra bientôt M. de Duras. Nous partons demain pour la Franche-Comté, votre nièce et moi; elle ne fait que d'arriver d'Auvergne, où elle a été reçue du bon homme comte de Dalet et de sa parenté comme elle le pouvoit souhaiter. Ils ont trouvé le petit de Coligny fort joli, et sont pleinement persuadés qu'il n'est pas mort[1]. Je comprends bien que notre cher Corbinelli nous accommoderoit fort à nos campagnes; il y seroit admirable, puisqu'il l'est à Paris.

LETTRE MCLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 20 juillet 1689.

Cette date vous surprend, ma chère enfant, et moi aussi; car je ne m'attendois point à sortir sitôt des Rochers, où je me trouvois fort bien; il est vrai que ce n'est que pour peu de jours. Mais M. et madame de Chaulnes m'ont priée si instamment, si bonnement, de les venir voir ici, où ils viennent voir mon fils à la tête de cette

[1] *Voyez* le comte de Dalet, lettre de Bussy, 2 août 1679.

noblesse, que madame la colonelle en étant priée aussi, comme vous pouvez penser, nous y vînmes dès le lendemain, qui fut hier : nous y avons trouvé mon fils. Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection : nous attendons ce soir ces bons gouverneurs, et demain j'achèverai ma lettre, et vous dirai des nouvelles de Brest. Je veux, ma chère fille, vous parler présentement de la jolie peinture de l'*Albane*, que vous me faites de ce petit Rochebonne ; car c'est précisément cela : il me semble que je le vois, et je remercie madame de Rochebonne de vous avoir obligée à me faire ce portrait ; il est charmant ; mon imagination en a été toute rafraîchie : il me semble qu'il y en a un échantillon à l'un de ces trois garçons qui sont à Paris. Enfin, voilà de fort jolis ouvrages ; cela console d'en faire une douzaine [1], quand on en fait seulement un ou deux sur ce moule : si c'étoit une fille, *elle brûle-*

[1] Il est facile d'interpréter la description de madame de Grignan, inspirée par le gracieux et poétique pinceau de l'Albane, dont l'épouse, d'une rare beauté, mère de douze beaux enfants, se conformoit de telle manière aux intentions de son mari, qu'elle lui servoit de modèle, qu'elle prenoit plaisir à poser elle-même ses enfants nus en diverses attitudes, ainsi qu'à les tenir quelquefois suspendus par des bandelettes, pendant que l'Albane les dessinoit. Il est probable que madame de Grignan avoit sous ses yeux une des délicieuses productions de l'artiste italien. (*Voyez* le cabinet de Grignan, sous la date du 2 novembre 1689.) *Francisco Albani*, natif de Bologne, mourut en 1660. *G. D. S. G.*

roit le monde, comme dit Tréville en parlant de votre beauté; mais l'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle, c'est bien celle-là; je ne m'étonne pas si, après l'avoir grondé, vous vous êtes mise à l'aimer, à le manger; car il n'y a que cela à faire à un petit ange comme celui-là.

Mais parlons de cette *sagesse*[1], qui me paroît une *folie-mue*, comme une rage-mue : c'est un fond de rage muette; un chien ne paroît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage; ma chère enfant, c'est tout de même; qui ne croiroit que tout est bien réglé dans cet intérieur? Qui ne croiroit qu'il est ravi de suivre ses premières pensées, qu'il y est tous les jours confirmé par le mérite, et même par la suite de ce qui peut arriver? Quelle perspective! quelle consolation de *laisser ainsi son bien!* je demande pardon à la modestie; mais voici deux vers de *Polyeucte*[2], qui veulent que je les écrive :

> Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme
> Qu'ait adoré la terre, et qu'ait vu naître Rome.

[1] C'est de M. de La Garde que madame de Sévigné entend parler dans ce moment. *D. P.*

[2] Vers de Corneille, *Polyeucte*, acte IV, scène IV.

Quelle joie d'avoir un tel ou de tels héritiers[1]! quelle justice même, et dans quelle maison rejette-t-il ce qui en vient! Enfin, ma fille, je m'y perds; qu'est-ce donc que la sagesse? Qu'est-ce que l'amitié? Les a-t-on jamais vues sous de telles figures? Vous dites qu'il aime son château, je n'en crois rien; qu'il aime le chevalier, je n'en crois rien : si ce n'est, comme vous dites, qu'il aime le chevalier comme son château, et qu'il ne les aime point tous deux; mais qu'aime-t-il donc[2]? Voilà une si monstrueuse pensée, que je suis à mille lieues de la concevoir : dites-m'en la suite, ne s'évanouira-t-elle point, comme celle du mariage[3]? Pour moi, je ne crois point qu'il y ait un homme assez hardi pour songer à acheter cette terre : mais je ne finirois point; je veux seulement vous dire encore un mot de la dispute qui

[1] Madame de Sévigné désigne ici M. le chevalier de Grignan, et tous les Grignan. La terre de La Garde venoit de Louis-Adhémar de Monteil, baron de Grignan. (*Voyez* le *père Anselme*, t. VII, page 930, édition de 1733.) *D. P.*

[2] Ce qui paroissoit extraordinaire à madame de Sévigné s'explique dans la lettre du 28 décembre suivant.

[3] On a déjà vu que le mariage de M. de La Garde (*Antoine-Escalin des Aimars*) ne s'étoit point fait. Madame de Sévigné espère qu'il en sera de même de la vente du marquisat de La Garde, qui en effet n'eut point lieu. Cette terre appartint ensuite à mademoiselle de Castellane, petite-fille de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, qui fut légataire universelle de M. de La Garde (*son oncle à la mode de Bretagne*), mort en 1713. *D. P.*

est entre vous. Il me paroît que vous êtes avec une douzaine de comtesses de Fiesque; vous savez qu'elle ne comptoit pour rien les petites terres, où il ne vient que du blé, et croyoit avoir fait une affaire admirable de l'avoir vitement donnée, pour avoir des miroirs d'argent et autres marchandises. Messieurs de la *Balustrade*, voilà comme vous êtes; cette comparaison décide, et je n'emploierai pas ma raison simple et droite à vous persuader que de l'or vaut mieux que du vif-argent, et que madame Sarson, bonne fermière, est plus solide qu'un papillon. Je ne puis laisser ma lettre à un plus bel endroit. Je vais voir les bons Chaulnes.

M. de Pommereuil sort d'ici : il m'a si bien instruite sur Brest, qu'encore que vous en sachiez peut-être autant que moi, je veux vous le redire. M. le maréchal d'Estrées étoit embarqué dans son vaisseau, tous ses ordres donnés, plus rien sur terre; il a reçu un ordre du roi de revenir à Brest, et d'y demeurer à cause de l'importance de la place, et du besoin de sa présence [1]. M. de Seignelai est embarqué; il est chargé de l'exécution de toute cette grande affaire; Château-Regnault [2], est avec lui; ils attendent

[1] *Voyez* ci-dessus lettre du dimanche 10 juillet, et la note.

[2] François-Louis-Rousselet, comte de Château-Regnault, depuis vice-amiral et maréchal de France.

le chevalier de Tourville[1], qui doit se joindre à eux, et qui doit composer les soixante vaisseaux qui font notre puissance; mais il y a plus de soixante vaisseaux anglois et hollandois dans une île nommée Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui veulent empêcher la jonction : vous jugez bien, ma fille, de quelle importance est cette affaire. M. de Seignelai me paroît comme Bacchus, jeune et heureux, qui va conquérir les Indes. On dit que le pape est bien malade. M. de Lavardin est arrivé à Paris; il craint de s'en retourner; et moi je crains autre chose[2] : ma chère enfant, il faut être préparée à tout : Dieu donne et ôte comme il lui plaît.

Jeudi.

Ces bons gouverneurs m'ont reçue à bras ouverts : nous soupâmes hier chez M. de Pommereuil avec quelques femmes, et Revel, et d'autres; nous y dînons encore aujourd'hui; ainsi l'a ordonné M. le commissaire du roi : madame de Chaulnes appelle cela un arrêt du conseil d'enhaut. Elle m'a parlé de vous, et dit aussi que vous

[1] Anne-Hilarion de Cotentin, chevalier, puis comte de Tourville, vice-amiral et maréchal de France.

[2] Elle craignoit ce qui est arrivé. La restitution au pape du comtat Venessain; restitution qui s'opéra l'année suivante, lors de l'exaltation d'Ottoboni sous le nom d'Alexandre VIII.

G. D. S. G.

ne voulez pas que je sois aux Rochers : croyez cependant que, hors l'hiver, rien ne m'est si agréable, ni si bon pour ma santé : c'est ici un dérangement, un bruit, un tracas qui m'importune. Je suis bien aise de venir voir ces Chaulnes pour quelques jours; j'y viendrai toujours avec joie; mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos me soutienne. Ce n'est pas ce bruit-ci qui me plaît; c'est un bruit qui est à moi, comme celui de l'hôtel de Carnavalet, ou celui du château de Grignan, si je suis jamais assez heureuse pour l'entendre; j'avoue, pour celui-là, que je m'en accommoderai parfaitement. Cette duchesse vous dit mille douceurs; M. de Chaulnes m'a conté mille bonnes ou mauvaises plaisanteries : telles qu'elles sont, je vous conjure d'y répondre; vous m'aimez trop pour ne me pas aider à payer des gens qui ont tant d'amitié pour moi. M. de Chaulnes aime bien aussi ce qu'il vous a mandé : *c'est un voyage à Rome, c'est aller à Grignan, c'est le roi d'Espagne.....* j'avois si chaud, que je n'entendois pas à demi. Il ne séparera pas encore sitôt cette *noblesse;* il a reçu des ordres de la laisser encore sur pied, sans aucun besoin : je la vis hier en escadron; elle a assez bonne mine. Mon fils en est bien fatigué : il n'a pas le temps de vous écrire; il vous fait mille sortes d'amitiés de tous vos souvenirs. Ne

changez point votre adresse, j'ai donné ordre qu'on m'apporte ici vos lettres. Je ne quitte point de vue ma chère comtesse, ni son château, ni tous ses habitants; faites-leur bien tous mes compliments, à chacun, selon l'amitié qu'il a pour moi; vous saurez varier les phrases : mais je vous conjure d'embrasser ma chère Pauline; je lui attire souvent de ces sortes de graces; aimez-la sur ma parole. Je suis tout à vous, mon aimable enfant : voilà un compliment où il n'y a point d'exagération, non plus qu'à tout ce que je pourrois vous dire de ma tendresse : vous me rendez trop savante sur ce sujet, pour croire que de certaines gens en aiment d'autres, quand je vois des effets qui ressemblent à la haine.

J'ai parlé confidemment à madame de Marbeuf de ce mémoire[1]; elle ne laisse pas de trouver le parti fort bon; elle a raison.

LETTRE MCLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, dimanche 24 juillet 1689.

On nous disoit ici que le pape étoit mort, et que M. de Lavardin ne faisoit que changer de chemise, et s'en retournoit : mais l'abbé Bigorre

[1] *Voyez* la lettre du 17 juillet.

ne souffre pas cette nouvelle de travers; il assure qu'il n'est point mort. Ce bienheureux Comtat est une douceur et une grace de la Providence sur vous, qui me jette dans la reconnoissance pour elle. Vous en faites un fort bon usage; mais enfin vous bâtissez, cela se gagne. Pour mes affaires de Nantes, j'y donne de bons ordres, elles vont leur chemin, et je mettrai l'abbé Charrier en œuvre, quand il sera temps; le principal, c'est que je dépense très-peu, et que j'envoie de petites lettres de change à Paris, qui sont tout aussitôt dévorées. Si je suis un peu de temps dans ce pays, je serai en état de respirer, car je ne respirois pas. Je serois bien fâchée, ma chère enfant, d'être capable de faire tout ce que je fais pour avoir de l'argent de reste; je craindrois l'avarice, qui est ma bête : mais je suis bien en sûreté de cette vilaine passion; j'ai plutôt lieu de croire que je suis dévorée de l'amour de la justice : ainsi, je vais sans crainte et sans honte dans le chemin de cette sainte économie que vous approuvez : elle ne m'a point encore mise en état de douter si c'est elle qui me fait agir; il y a trop peu que je suis dans un pays où je ne dépense rien.

Je ne vous dis point avec quelle joie, ni avec quelle amitié ces bons gouverneurs m'ont reçue, et quelle reconnoissance d'être venue des Rochers ici pour les voir. M. de Chaulnes a fait la

revue de cette *noblesse;* ce régiment est fort beau et assez bien instruit. Mon fils recevoit toutes ces louanges avec un cœur qui me faisoit plaisir; et moi, je songeois que ce n'étoit pas pour être là que je l'avois élevé, et que j'avois commencé sa vie et sa fortune; et puis cette Providence me revient, car sans cela on n'auroit jamais fait à retourner sur le passé, c'est un écheveau qui ne finiroit point: voilà où l'on trouve de la force; Dieu me garde de tout ce qui pourroit renverser une si bonne philosophie. A propos, je reçus l'autre jour la visite de trois jolies femmes: ce sont les petites nièces de M. Descartes; leur tante (*mademoiselle Descartes*) ne leur a pas dit un mot de votre lettre, cela doit vous assurer de sa discrétion. Elles me contèrent mille choses qu'elles ont entendu dire de leur oncle, qui vous divertiront; mais je garde cela pour les Rochers. Il y a ici un M. de Ganges qui adore M. de Grignan, de sorte que c'est mon ami; son régiment (*de Languedoc*) est en ce pays : tout de bon, je voudrois que vous sussiez ce que c'est ici qu'un homme de Languedoc, qui connoît tous les Grignan, et qui est ami particulier de *M. le comte.*

Nous fîmes danser l'autre jour le fils de ce sénéchal de Rennes, qui étoit si fou, qui a eu tant d'aventures[1]; le fils est fait à peindre : il a vingt

[1] *Voyez* sur ce sénéchal aux aventures, notre tome II, page 96.

ans : il a épousé à la hâte la fille d'un président à mortier de ce pays, parce que la première chose qu'elle fit, après l'avoir envisagé, ce fut d'être grosse; de sorte qu'elle fut mariée, et accoucha six semaines après. Elle est ici, et croit que, pourvu que l'on voie son mari, on ne peut la blâmer : il est vrai qu'en le voyant danser, il faut être de l'avis de sa femme. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André [1], tous ces maîtres lui ayant dit : « Mon« sieur, nous n'avons rien à vous montrer, vous « en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes, les folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne peut se représenter; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre : je vous assure, ma fille, que vous, qui êtes connoisseuse, vous auriez été fort divertie de l'agrément de cette sorte de bal [2].

[1] Les trois plus fameux danseurs de l'Opéra. Pécour étoit maître des ballets, Hyacinthe Rigaud a peint son portrait. *G. D. S. G.*

[2] Voilà le second des beaux danseurs de la Bretagne, louangé par madame de Sévigné, le marquis de Lomaria (tome II, p. 171),

Madame de Chaulnes, qui a bien dansé dans son temps, en étoit hors d'elle, et disoit n'avoir rien vu qui ressemblât à cela. J'avois auprès de moi un homme qui a bien de l'esprit : que ne dîmes-nous pas pour justifier cette fille, et sur la perfection de ce ménage, du côté de la danse?

Avez-vous bien compris, ma chère enfant, le dégoût du maréchal d'Estrées qui est allé jusqu'au Conquêt[1]? M. de Seignelai est à sa place, et le maréchal est revenu à Brest. Il y a soixante-huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant. Nous attendons le chevalier de Tourville qui doit se joindre à M. de Seignelai : nous ferons en tout soixante-huit vaisseaux. On croit que le vent qui amènera les vaisseaux du Levant, sera contraire à ceux qui sont dans cette île : ainsi nous espérons toujours au bonheur de celui que

et celui-ci, dont elle n'immortalise point le nom. En fait de cette agréable folie de notre espèce, elle a loué le monarque, les patriciens de la cour, les plébéiens de Vichi. Coulanges, son cousin, a fait l'éloge des bals d'Italie, il a louangé celui qui fut donné par le prince de Turenne après l'exaltation d'Alexandre VIII, auquel assistèrent les cardinaux, les prélats et ambassadeurs. (Mémoire de Coulanges, page 223, édit. 1820.) Ainsi donc rien de changé dans les mœurs sur ce chapitre; on dansoit dans le grand siècle comme on danse dans le nôtre, à la cour, à la ville, et même dans la ville sainte. *G. D. S. G.*

N. B. Voyez le prince de Turenne, sous la date du 21 décembre.

[1] Petite ville maritime en Bretagne, à cinq lieues de Brest, avec un bon port et une bonne rade. *D. P.*

nous servons. M. et madame de Chaulnes vous font mille et mille amitiés. Je crois être quelquefois avec vous à Avignon : deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne sauroit se passer. Le pays est un peu différent. Madame de Chaulnes a vu Avignon ; elle en étoit entêtée comme vous : elle n'en vouloit point partir ; elle y fut reçue en ambassadrice : elle comprend les charmes de cette demeure ; Dieu vous la conserve !

Nous nous quitterons tous dans trois ou quatre jours : soyez-en bien aise, cette vie me tourmente trop, il est trop question de moi, on ne se peut cacher, cela tue : tout ce qui va chez madame de Chaulnes vient ici ; on n'a pas un moment, cela m'échauffe : ne les priez point de me tirer de ma solitude ; je serois malade de faire long-temps cette vie. Les Rochers sont tranquilles et tout propres à vous conserver votre chère mère pour vous revoir : on est accablé ici. On n'a point encore séparé ce régiment de *noblesse* ; de sorte que mon fils ne reviendra point avec nous. Je songeai, en le voyant assez joli à la tête de ces escadrons, comme *Baptiste* (*Lully*) disoit d'un air qu'il avoit fait pour l'opéra, et qu'on chantoit à la messe : « Seigneur, je vous demande pardon, je « ne l'avois pas fait pour vous »[1] : « Messieurs de

[1] On est moins scrupuleux dans notre siècle ; on arrange des

« l'arrière-ban, je ne l'avois pas fait pour vous. » Vous ne m'avez rien dit de la santé de M. le chevalier, c'est lui qui m'a fait ce petit conte de *Baptiste*. Adieu, mon enfant, vous savez combien je vous aime : mon dieu ! que voilà qui est simple et ordinaire pour expliquer quelque chose de si peu commun et de si rare !

LETTRE MCLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, lundi 25 juillet 1689.

Je pars demain à la pointe du jour, avec M. et madame de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours : voici, ma chère enfant, comme cela s'est fait. M. de Chaulnes me dit l'autre jour : « Madame, « vous devriez venir avec nous à Vannes, voir « le premier président (*M. de La Faluère*) ; il « vous a fait des civilités depuis que vous êtes « dans la province, c'est une espèce de devoir à « une femme de qualité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, je meurs d'envie de m'en

paroles sacrées sur des airs de vaudevilles que l'on fait chanter aux jeunes filles au pied du sanctuaire. *G. D. S. G.*

« aller à mes Rochers, dans un repos dont on a « besoin quand on sort d'ici, et que vous seul « pouviez me faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, madame de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouvernante, vous de- « vriez venir avec nous ; il n'y a qu'une couchée « d'ici à Vannes ; on a quelquefois besoin de ce « parlement : nous irons ensuite à Auray, qui n'est « qu'à trois lieues de là : nous n'y serons point « accablées : nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous n'avez pas besoin de moi, c'est « une bonté : je ne vois rien qui m'oblige à mé- « nager ces messieurs ; je m'en vais dans ma soli- « tude dont j'ai un véritable besoin. » Madame de Chaulnes se retire assez froidement ; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances ? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-être ils seroient bien aises de m'avoir : ils pourroient choisir, ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté ; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps que nous voulons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette

année. Tout cela passa vite dans ma tête, je vis que je ne faisois pas bien. Je me rapproche, je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, « et j'étois peu touchée d'aller voir M. de La « Faluère [1] ; mais seroit-il possible que vous le « souhaitassiez pour vous, et que cela vous fît le « moindre plaisir ? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : *Ah! vous pouvez penser.* « C'est « assez, Madame, il ne m'en faut pas davantage, « je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me laissa voir une joie très-sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : Elle vient avec nous. Elle m'avoit refusé, dit M. de Chaulnes; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuseroit pas. Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnoissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique, et que vous me l'auriez conseillé vous-même. Mon fils en est ravi, et m'en remercie ; le voilà qui entre.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Rien n'est si vrai, ma très-belle petite sœur : madame de Chaulnes fut saisie du refus de ma mère : elle se tut, elle rougit, elle s'appuya; et quand ma mère eut fait sa réflexion, et lui eut

[1] Premier président du parlement de Bretagne. *D. P.*

dit qu'elle étoit toute prête d'aller, si cela lui étoit bon, ce fut une joie si vraie et si naturelle que vous en auriez été touchée. Je ne savois ce qui se passoit; je le sus peu de temps après : et indépendamment de ce qu'ils veulent faire tomber sur moi cette année, s'ils en sont les maîtres, il étoit impossible de manquer à cette complaisance, sans manquer en même temps à tous les devoirs de l'amitié et de l'honnêteté; de sorte que je vous prie de l'en bien remercier, ainsi que j'ai fait. Madame de Chaulnes a des soins de sa santé qui nous doivent mettre en repos.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Je reçois votre lettre du 16, elle est trop aimable, et trop jolie, et trop plaisante: j'ai ri toute seule de l'embarras de vos maçons et de vos ouvriers : j'aime fort la liberté et le libertinage de votre vie et de vos repas, et qu'un coup de marteau ne soit pas votre maître. Mon Dieu! que je serois heureuse de tâter un peu de cette sorte de vie avec une telle compagnie! rien ne peut m'ôter au moins l'espérance de m'y trouver quelque jour. Comme cette partie dépend de Dieu, je le prie de le vouloir bien, et je l'espère. Je n'eusse jamais cru que le beurre dût être compté dans l'agrément de vos repas; je pensois qu'il falloit que vous fussiez en Bretagne. Mais

je ne veux jamais oublier la raison qui fait que vous mangez tant que l'on veut; c'est que vous n'avez point de faim. *Je mangerai tant que l'on voudra, car je n'ai plus de faim;* je vous remercie de cette phrase. Je vous assure que je suis bien lasse des grands repas; *je mangerois tant que l'on voudroit, s'il n'y avoit rien à manger :* voilà celle que je vous rends. Hélas! je suis bien loin de la tristesse et de la solitude de *l'entre chien et loup;* je ne souhaite que de m'y retrouver; je ne fais rien que par raison et par politique. Voici une invention de me faire passer les jours avec une langueur qui me fera vivre plus long-temps qu'à l'ordinaire; Dieu le veut : je conserverai ma santé autant que je pourrai; je suis ravie de la perfection de la vôtre, et du meilleur état de M. le chevalier. Ma chère enfant, je vous embrasse, et vous dis adieu. Nous n'étions pas encore assez loin. Voyez *Auray* sur la carte.

LETTRE MCLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auray, samedi 30 juillet 1689.

Regardez un peu où je suis, ma chère bonne, me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la

mer. Où est le temps que nous étions dans ce petit cabinet à Paris, à deux pas l'une de l'autre? Il faut espérer que nous nous y retrouverons. Cependant voici où la Providence me jette : je vous écrivis lundi de Rennes tout ce que je pensois sur ce voyage : nous en partîmes mardi : rien ne peut égaler les soins et l'amitié de madame de Chaulnes : son attention principale est que je n'aie aucune incommodité, elle vient voir elle-même comme je suis logée. Et pour M. de Chaulnes, il est souvent à table auprès de moi, et je l'entends qui dit entre bas et haut : « Non, Madame, « cela ne lui fera point de mal, voyez comme « elle se porte : voilà un fort bon melon, ne « croyez pas que notre Bretagne en soit dépour- « vue; il faut qu'elle en mange une petite côte. » Et enfin, quand je lui demande ce qu'il marmotte, il se trouve que c'est qu'il vous répond, et qu'il vous a toujours présente pour la conservation de ma santé. Cette folie n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes, c'est six ou sept lieues par jour; cela fait une facilité et une manière de voyager fort commode, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très-bons; nous trouvons partout les communautés, les compliments, et le tintamarre qui accompagne *vos Grandeurs;*

et de plus, des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. Le régiment de Kerman est fort beau; ce sont tous Bas-Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de françois, si ce n'est quand on leur fait faire l'exercice, qu'ils font d'aussi bonne grace que s'ils dansoient des passe-pieds; c'est un plaisir de les voir. Je crois que c'étoit de ceux de cette espèce que Bertrand du Guesclin disoit qu'il étoit invincible à la tête de ses Bretons. Nous sommes en carrosse, M. et madame de Chaulnes, M. de Revel et moi : un jour je fais épuiser à Revel la Savoie, où il y a beaucoup à dire, un autre la R.... dont les folies et les fureurs sont inconcevables; une autre fois le passage du Rhin [1] : nous appelons cela *dévider* tantôt une chose, tantôt une autre. Nous arrivâmes jeudi au soir à Vannes : nous logeâmes chez l'évêque, fils de M. d'Argouges; c'est la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on

[1] Le comte de Revel (Charles Amédée de Broglio), Piémontois, étoit autorisé dans ses récits sur la Savoie, ses campagnes, sa présence à la bataille de Senef et au passage du Rhin. (*Voyez* à ce sujet les lettres des 24 août et 21 septembre suivants.) La lettre initiale *R* désigne peut-être ici madame de Rambures, galante, ridicule, emportée. (*Voyez* sa querelle avec madame de Buzanval sous la date du 2 novembre 1673, tome III, page 207.)

G. D. S. G.

puisse voir : il y eut un souper d'une magnificence à mourir de faim; je disois à Revel : ah! que j'ai faim; on me donnoit un perdreau, j'eusse voulu du veau; une tourterelle, je voulois une aile de ces bonnes poulardes de Rennes : enfin je ne m'en dédis point : si vous dites, *je mangerai tant que l'on voudra, parce que je n'ai point de faim;* je dirai, je mangerois le mieux du monde, s'il n'y avoit rien sur la table : il faut pourtant s'accoutumer à cette fatigue.

M. de La Faluère me fit des honnêtetés au-delà de tout ce que je puis dire; il me regardoit, et ne me parloit qu'avec des exclamations : quoi, c'est là madame de Sévigné! quoi, c'est elle-même! Hier, vendredi, il nous donna à dîner en poisson; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savoient faire : c'est ici le pays des festins. Je causai avec ce premier président; il me dit tout naïvement qu'il improuvoit infiniment la requête civile, parce qu'ayant su par M. Ferrand son beau-frère, comme l'affaire avoit été gagnée tout d'une voix, il étoit convaincu que la justice et la raison étoient de votre côté. Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand conseil : il admira notre bonheur, et détesta cet excès de chicane : je discourus un peu sur les manières de madame de Buri, sur cette inscription de faux contre une pièce qu'elle savoit vé-

ritable; sur l'argent que cette chicane avoit coûté, sur la plainte qu'elle faisoit qu'on avoit étranglé son affaire après vingt-deux vacations, sur la délicatesse de cette conscience, sur cette opiniâtreté contre l'avis de ses meilleurs amis. M. de La Faluère m'écoutoit avec attention et sans ennui : je vous en réponds : sa femme est à Paris. Ensuite on dîna, on fit briller le vin de Saint-Laurent, et en basse note entre M. et madame de Chaulnes, l'évêque de Vannes et moi, votre santé fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur de ce nectar admirable : enfin, ma belle, il est question de vous à l'autre bout du monde. Nous vîmes une fort jolie fille qui feroit de l'honneur à Versailles; mais elle épouse M. *de Querignisignidi*, fort proche voisin du Conquêt[1], et fort loin de Trianon. M. de Revel est parti ce matin pour aller voir Brest, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches à Brest; il admirera l'armée navale, la plus belle qu'il est possible; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville; il apprendra au juste le nombre des vaisseaux de nos ennemis

[1] Le Conquêt est situé au fond de la Bretagne, dans un endroit appelé le bout du monde, *ad fines terræ*. *D. P.* Il a déjà été dit que c'étoit un port de mer aujourd'hui dans le département du Finistère.

à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours, content de sa curiosité, et nous dira tout ce qu'il aura vu; ce sera de quoi *dévider*.

Madame de Chaulnes sort d'ici, elle va vous écrire : outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très-sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui avez représentés tout autrement qu'ils ne sont; car l'air que vous voulez croire mauvais, y est très-bon : c'est un lieu qui me plaît, dont les promenades sont agréables, et dont la vie me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux; mais j'aurois été encore plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours. Enfin, ma chère fille, c'est vous qui me faites faire cette campagne, la Providence le veut ainsi : je m'en accommode, parce que j'ai l'esprit aisé, et que j'aime et dois aimer M. et madame de Chaulnes; mais quand Dieu voudra que je retourne à ces Rochers que vous décriez injustement, je vous assure que j'en serai parfaitement contente.

Mandez-moi si en Provence, le parlement ne fait pas à l'égard du lieutenant-général comme au gouverneur; et si deux présidents et six conseillers ne vont pas en députation au-devant de

M. de Grignan, à une lieue d'Aix quand il y arrive[1]. Ici le premier président va chez le gouverneur, dès que celui-ci est arrivé, avec un autre président et six conseillers; et puis le gouverneur rend la visite. J'ai trouvé à Vannes plusieurs de mes anciens amis du parlement. On ne peut recevoir plus de politesses qu'on m'en fait partout; je trouve partout aussi des neveux de *votre père* Descartes. Je reçois votre lettre du 19. Les gouverneurs sont commodes; ils envoient des gardes, ils ont leurs lettres plus tôt que les autres. Je suis ravie d'avoir la vôtre, elle est très-bonne, et toute pleine du souvenir et de l'écriture de tous vos Grignan que j'aime et honore comme vous savez.

LETTRE MCLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auray, mardi 2 août 1689.

En attendant votre lettre, je commence toujours à causer avec vous. M. de Chaulnes se re-

[1] Ce cérémonial ne s'y observoit qu'une fois, c'est-à-dire, lorsque le gouverneur ou le lieutenant-général venoient s'y faire recevoir en cette qualité. On en usoit dans la suite à peu près comme en Bretagne. *D. P.*

pent fort de vous avoir parlé du voyage de Rome, et de faire la paix avec le pape : il ne savoit point ce qui vous revient de cette querelle avec le saint-siége : il en est ravi, il entre dans vos sentiments, et ne dit plus d'autre oraison que la vôtre, *Dieu conserve le pape!* il assure que vous êtes son *bon génie;* qu'il vous parle toujours, et vous entend. L'autre jour il me dit : *Pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère? Y avez-vous mal?* Je l'entends, et je lui réponds : *Non, ma fille, point du tout.* Cela nous fait un jeu et un souvenir continuel de l'amitié que vous avez pour moi. Je suis d'avis, ma chère enfant, qu'en badinant avec ce duc sur ce génie qui lui parle toujours, vous lui demandiez s'il ne lui a pas dit un mot sur la députation de votre frère, que vous souhaitez et que vous espérez, parce que voici précisément l'année où il peut lui faire ce plaisir : vous tournerez cela, ma belle, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet. Pour vous dire le vrai, c'est son affaire; s'il est le maître, et que ce soit la fête de la noblesse de Bretagne, comme il semble que cela doit être, et non pas d'un courtisan, cela tombe droit sur mon fils.

Rien ne peut égaler les soins que ces gouverneurs ont de ma santé, ni les marques d'estime et de distinction que j'en reçois; j'en suis quel-

quefois embarrassée. Cette heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest nous fera retourner tout droit à Rennes, et puis aux Rochers; je vous avoue que je le souhaite avec passion, et que si ma santé n'étoit pas à l'épreuve, elle seroit fort ébranlée par cette sorte d'agitation. Il faut qu'après avoir eu peur de la solitude des Rochers, et avoir été cause qu'on m'en a tirée, vous soyez cause qu'on m'y remette pour passer le reste de l'été, qui est la belle saison de ces bois, où, selon les apparences, je ne passerai jamais que celle-ci. Tout cela doit être dit en badinant; mais appuyez sur la reconnoissance des attentions qu'ils ont pour moi : j'admire que de deux cents lieues loin, c'est vous qui me gouvernez. Quittons la Bretagne, et parlons de Grignan, parlons de ces frères qui reviennent toujours au gîte : ce qui m'étonnoit, c'est que le *Carcassonne* en fût sorti : toute cette colère étoit enfantine, et lui faisoit dire des choses que le marquis ne diroit pas. M. le chevalier les écoutoit, et les lisoit bien plaisamment aussi : cela s'appelle donc, comment dites-vous, ma fille? des *effervescences* d'humeurs. Voilà un mot dont je n'avois jamais entendu parler; mais il est de votre *père* Descartes, je l'honore à cause de vous. On trouve ici à tout moment de ses neveux, de ses nièces, tous fort honnêtes et fort aimables.

Cette humeur n'est donc point tenace, elle laisse revenir à la raison; et le même cœur qui traitoit d'ennemi son propre frère, veut le mener présentement à Balaruc avec une dépense qui feroit assurément l'étage qui manque à son bâtiment : mais le voilà bien; qu'il y demeure, qu'il l'aime, qu'il l'estime toujours, et surtout qu'il suive ses conseils, voilà le *tu autem;* je croirai que le cœur est revenu accompagné de la raison; tout en ira mieux; sans cela, je me moque de ces moments d'amitié qui ne laissent aucun crédit à ceux que l'on aime. J'ai été ravie de voir le souvenir de M. de Carcassonne; je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remît bien avec lui; ce sera bien autre chose quand nous nous reverrons.

Pour M. de Grignan, je le défie de ne pas m'aimer, et sa chère femme aussi : toutes ces choses qui occupent son esprit, ne me font nulle peur, et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle-fille, et qu'il aime mon fils comme s'il ne lui faisoit aucun tort, je l'assure aussi que je l'aime comme s'il m'aimoit beaucoup, et que je souhaite d'aller quelque jour à Grignan, comme s'il m'y souhaitoit passionnément. Que dit-il du bonheur de son maître? Cette grande affaire qui donnoit de l'attention à toute l'Europe, ces vingt-deux vaisseaux du

chevalier de Tourville qui devoient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandois : cette grande armée qui devoit empêcher cette jonction, et qui étoit à une île très-proche de Belle-Ile, a disparu; on ne sait où elle est allée : pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le ciel.

Je suis très-inquiète du voyage de M. de Grignan ; quelle bombe jetée au milieu de vous tous et de votre tranquillité! je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil : quand je songe aux incommodités que nous avons eues en ce pays froid auprès du vôtre, je sue de penser aux îles d'Or[1]. En vérité, le roi mérite tout ce qu'on fait pour lui; mais il faut avouer aussi qu'il est bien servi : c'est l'idée que nous devrions avoir du service de Dieu, ou plutôt c'est ainsi que nous le devrions servir. Je n'aurai point de repos que vous ne me mandiez l'heureux retour de M. de Grignan. Hélas! vous dites bien vrai, ma fille; cette Providence dont nous savons si bien parler, ne nous sert guère dans les choses qui nous tiennent sensiblement au cœur : nous

[1] Ce sont des îles sur la côte de Provence, qui sont comprises ordinairement sous le nom des îles d'Hières. *D. P.*

avons tort ; mais nous n'éprouvons que trop notre foiblesse dans toutes les occasions.

Madame de La Fayette m'écrit qu'elle vous a demandé de vos nouvelles, de celles du chevalier et de Pauline : son fils est fort bien à Brest. Il y a eu une sotte occasion dans l'armée du maréchal d'Humières, où Nogaret a été dangereusement blessé [1] : s'il mouroit, je voudrois reprendre l'ancienne alliance par ce côté-là, et que le marquis épousât cette héritière si jolie. M. d'Arles est à Forges ; je crois, comme vous, qu'il n'a été occupé que de vos affaires ; voudroit-il bien nous le dire sans rire ?

[1] « Le maréchal d'Humières, plus courtisan que général, plus « confiant qu'habile, voulut emporter d'insulte un petit château « de la Flandre, nommé *Valcourt ;* il fut repoussé avec une perte « considérable. Louvois, qui commençoit à le craindre, en pro- « fita pour le faire rappeler ; mais il fut dupe de sa malice. Le roi « envoya le maréchal de Luxembourg, que le ministre haïs- « soit et craignoit encore plus. Ce qui prouve que Louis XIV étoit déjà mécontent de Louvois, ajoute Grouvelle. Mais ce qui le prouve encore davantage, ce sont ces paroles que le monarque adressa à Luxembourg : *Je vous promets que j'aurai soin que Louvois aille droit : je l'obligerai de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a pour vous. Vous n'écrirez qu'à moi ; vos lettres ne passeront point par lui.* (*Mémoires du maréchal de Luxembourg.*)

Voltaire place en juin l'affaire de Valcourt sur la Sambre, où le maréchal d'Humières fut battu par le prince de Waldeck. Cette date coïncide trop bien avec le récit de madame de Sévigné, pour ne pas la préférer à celle du président Hénault, qui place l'affaire de Valcourt au 27 d'août 1689. *G. D. S. G.*

Vous ne m'avez point parlé cette fois de M. le chevalier ; je croyois qu'il voulût prendre les eaux dans l'automne et dans le printemps, et passer l'hiver dans votre doux climat : mais s'il ne le fait pas, je penserai toujours qu'il fait bien. Pour moi, je ne sais si l'envie de vous voir cet hiver à Paris m'auroit fait surmonter des impossibilités ; mais je vous assure que c'est cela que j'aurois eu précisément à combattre : point d'argent qu'à la pointe de l'épée, de petits créanciers dont je suis encore étranglée, des chevaux de carrosse à racheter ; en sorte que j'ignore comme j'aurois pu faire sans m'exposer à me sentir toute ma vie de ce dérangement ; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer : je crois ce régime aussi bon pour vous que pour moi. Cette lettre va partir : il n'est point arrivé de courrier de Brest ; mais la nouvelle se confirme par des gens qui en sont venus ; vous l'apprendrez de Paris. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse mille fois.

LETTRE MCLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auray, samedi 6 août 1689.

Tout brille de joie dans cette province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendoit si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étoient des ennemis ; et quand il se fit connoître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avoit pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le mèneroit à Brest obligeroit les vaisseaux qui étoient à cette île d'Ouessant, de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussoit et les rompoit contre l'île. Cela fut si vrai, qu'ils en sortirent pour se mettre au large derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avoient été contraints de sortir, et ne savoit point ce qu'ils étoient devenus : il arriva à pleines voiles à la chambre de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent. M. de Seignelai est dans son bord, faisant grand chère ; le comte d'Estrées[1] est son

[1] Il étoit fils du maréchal. *Voyez* la lettre suivante.

ami, et lui donne souvent à manger : mais le maréchal le voit peu : il est à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table qui souvent n'est pas remplie : il n'y a rien à dire sur un état si violent [1]. Les régiments de la Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie ; celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la *noblesse :* voilà un air un peu plus tranquille. Nous allons un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parce que le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement ; il sera à une audience, et de là, nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers : voilà notre plan, ma chère enfant ; je suis ravie d'avoir donné cette marque d'amitié et de complaisance à nos gouverneurs : je leur devois bien cela, et ils me le rendent au double. M. et madame de Soubise sont allés trouver leur fils, à qui l'on dit qu'il faudra couper la jambe ; vous savez dans quelle sotte occasion [2]. On ne dit encore rien du camp de Boufflers : je ne songe qu'à celui-là :

[1] On comprendra la force de cette expression, sous la date du 10 juillet précédent, et la note. *G. D. S. G.*

[2] Louis, prince de Rohan, fut blessé le 5 juillet précédent, dans la même occasion que M. de Nogaret. (*Voyez* la lettre précédente.) *D. P.*

Dieu conserve notre cher enfant; le bon succès de Brest fait bien juger de tout le reste. Adieu, ma chère Comtesse, je vous embrasse tendrement. Vous prenez du café et du chocolat dans un pays bien brûlant, dans une canicule bien chaude : ayez soin de vous et de moi ; car en vérité, il faut de si loin ménager ses inquiétudes et se conserver.

LETTRE MCLX.

DE MADAME DE SEVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auray, mardi 9 août 1689.

Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffre M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très-violentes, quoique voisins des bords de la mer. Vraiment, ce n'est pas ici de ces canicules de Livry, que nous trouvions si *ridicules :* celle-ci est sans aucune pluie : nous suons tous les jours, et nous croyons que cela est admirable pour la santé. Nous allons demain au Port-Louis. Je donnerai votre lettre à M. de Chaulnes ; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé. La plaisanterie de ce *génie* qui le pousse

pour prendre soin de ma santé, nous fait encore rire; il a si bien retenu vos soins et votre attention pour la conservation de ma personne, que le souvenir nous en fait plaisir, et fait un commerce continuel avec vous. Il est, dit-il, combattu, quand je mange sagement, entre le plaisir d'être assuré de ma santé, et le déplaisir que vous n'ayez rien à lui dire; un ragoût, une salade de concombres, des cerneaux, et autres sortes de viandes, lui font une liaison avec vous, qui, toute superficielle qu'elle est, lui est fort agréable. Il vous consulte sur le Port-Louis. Il crut l'autre jour que vous vouliez qu'il retournât à Rennes: je lui donnai congé de votre part pour n'y être que le 18. Enfin, je vous assure que cette badinerie n'est encore ni fade, ni usée.

Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons, pour servir de contenance au maréchal d'Estrées à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place ressemble assez à ce petit papier de *Trivelin*, où il y avoit eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse de la maréchale d'Estrées [1]; le roi même en est

[1] Marie-Marguerite Morin, maréchale d'Estrées. Sa maison étoit le rendez-vous des gens du monde, des politiques; le centre des nouvelles de la guerre et des cabinets. Il paroît que la maré-

si surpris qu'il lui en a fait compliment, et l'a louée d'une manière à l'obliger de continuer. M. de Seignelai se divertissoit fort à Brest quand Revel y étoit; il aime le comte d'Estrées[1], et dit que ce comte a bien voulu être son ami, mais que le maréchal a refusé de l'être. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siége de Mayence est levé; on espère des prospérités de tous côtés. On a fait un quatrain sur le pape, qui finit par souhaiter de ses reliques; pour moi, vous savez ce que je lui souhaite.

Le fils de M. de Soubise (*le prince de Rohan*) et Nogaret sont mieux de leurs blessures[2]; vous savez tout cela, ma chère bonne, et nous souhaitons également que Dieu conserve notre cher enfant. Je ferai vos compliments à madame de Lavardin : mais un petit mot de vous à cette bonne mère seroit bien à propos; elle a cru perdre sa belle-fille qui a été à l'extrémité, et sa petite-fille et son petit-fils, de la rougeole la plus violente qui fut jamais. Je suis fort contente du Mémoire sur le bien de M.....; je ne voulois point

chale présidoit le cercle avec un peu d'indiscrétion. (*Voyez* les *Soirées* de la maréchale d'Estrées, 26 décembre 1672.)

[1] Victor-Marie, comte d'Estrées, depuis vice-amiral et maréchal de France, comme l'étoit alors Jean, comte d'Estrées, son père. *D. P.*

[2] *Voir* la lettre précédente.

que vous ne fussiez point sincère ; je voulois qu'il n'eût pas de si grandes dettes, et que tous ces beaux meubles que j'avois vus ne fussent pas si souvent en gage : mais l'amie à qui j'ai confié toutes ces vérités, n'en est point effrayée, et le croit toujours le meilleur parti que sa parente puisse avoir[1] ; en sorte que cette sincérité ne gâtera rien. Je souhaite fort des nouvelles de la santé de M. de Grignan. M. le chevalier n'est-il point à Balaruc ?

Vous me faites une jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose : il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs ; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrois pourtant sauver l'amour de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit ; car il faut toujours en venir à décréter cette fiche ; et tout ce qu'on y gagne, c'est d'y paroître trop attachée : il y a long-temps que je gronde ces gardeuses ; on ne fait autre vie en ce pays-ci. J'aime Pauline ; tout ce que vous m'en dites me fait plaisir ; je veux qu'elle se porte bien, et que ces eaux soient le remède universel à son mal, et à celui de Martillac. Adieu, mon enfant, je suis fort loin et fort près de vous : je n'entreprends point de

[1] *Voir* la lettre du 20 juillet.

vous dire avec quelle tendresse je vous aime ; vous le devinez bien à-peu-près, non-seulement par le goût naturel que vous me connoissez pour votre esprit et pour votre personne, mais par l'estime et l'admiration que j'ai pour votre cœur, où vous me donnez une si bonne place.

LETTRE MCLXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Auray, samedi 13 août 1689.

Il est revenu au gîte, ce paquet que je croyois perdu : j'avois grande raison de le regretter ; il est rempli de tout ce que j'aime à savoir ! je serois fâchée de n'être pas instruite de tous les hôtels que vous bâtissez, et des noms qui leur conviennent si fort.

Nous serons mardi à Rennes ; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris ; on dit que c'est pour les affaires des états, nous le verrons : mais enfin il partira incessamment ; je vous manderai ma destinée, et le jour que je retournerai dans ma tranquillité des Rochers. Mon fils et sa femme sont à Rennes. Nous

avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très-belle place dont la situation vous est connue; toujours cette belle pleine mer devant les yeux: si on les détournoit, on verroit le visage effroyable de M. de Mazarin [1]: de tant d'autres lieux où il pouvoit commander, il a choisi celui où il n'est pas le maître, car c'est son fils; et d'ailleurs cette place est dans le gouvernement de M. de Chaulnes. On ne sauroit donc faire un bon compte de l'extravagance de cet homme; c'est un fou: il est habillé comme un gueux; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme d'Angleterre [2], où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui; avec lui, bon Dieu! ah! disons avec Saint-Evremond, qu'elle est dispensée des règles ordinaires, et qu'on voit sa justification en voyant M. de Mazarin.

Nous allâmes le lendemain, qui étoit jeudi,

[1] Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, étoit grand-bailli d'Haguenau, gouverneur de la haute et basse Alsace, des ville et château de Brisach, etc. *D. P.*

[2] Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, et nièce du cardinal-ministre de ce nom, morte en Angleterre le 2 juillet 1699. (*Voyez* ce qui en est dit dans les *OEuvres de Saint-Evremond* et celles de *l'abbé de Saint-Réal.*) *D. P.*

dans un lieu qu'on appelle Lorient [1]; à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. Le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme qui arrive de Paris, et qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à dîner; nous fîmes bien conter au mari son voyage, qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes; cela plaît assez. Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurois cherché une jolie étoffe pour une robe-de-chambre; mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux; votre carte vous fera voir ces situations : ce fut hier en sortant de cette ville que vint le courrier, dont vous entendrez parler. Au reste, ma très- aimable, je

[1] Lorient, en effet, n'étoit encore à cette époque qu'un lieu d'arrivée pour les vaisseaux du commerce; il ne devint une ville que vers l'année 1720, lorsque l'on réunit toutes les diverses compagnies de commerce maritime en une seule, que les richesses fictives créées par le système rendirent momentanément puissante. La Compagnie des Indes existoit depuis vingt-cinq ans, à l'époque où madame de Sévigné écrivoit : mais elle avoit fait bien peu de progrès, et la guerre qui commençoit acheva de la ruiner; ce qui n'empêchoit point, comme on le voit, que son directeur ne fût très-magnifique; ce qui peut-être même ne l'avoit rendu que plus opulent. *A. G.* (*Voyez* l'excellent *Mémoire* de M. Morellet, publié en 1769.) *G. D. S. G.*

comprends les douceurs que vous procure ce comtat, et avec quel plaisir vous envoyez de l'argent à Paris : cette justice devroit conserver la santé du pape; je tremble à tous les courriers : si Dieu vouloit que cette bonté de sa Providence durât quelques années, ce seroit la grace entière. Adieu, mon enfant, je suis pressée; on me fait du bruit, je vous écrirai de Rennes, et ferai réponse à deux de vos lettres.

LETTRE MCLXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Rennes, mercredi 17 août 1689.

En vérité, ma chère fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hennebon; il portoit une lettre du roi, que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois, qui ne demande point, pouvez-vous faire un voyage à Rome? Il ne veut ni retardement, ni excuse, il prévient tout. Le roi mande : « Qu'il a résolu de l'envoyer « à Rome, parce qu'il n'a jugé que lui seul ca-

« pable de faire la plus grande chose qui soit « dans l'Europe, en donnant à l'Église un chef « qui puisse également gouverner l'Église, et con- « tenter tout le monde, et la France en particu- « lier; qu'il a appris que le pape ne peut pas « vivre long-temps; que la satisfaction qu'il a eue « des deux autres exaltations que M. Chaulnes a « faites [1], lui fait croire qu'il n'en aura pas moins « de celle-ci, qui est la plus importante : qu'ainsi « M. de Chaulnes parte incessamment pour venir « recevoir ses ordres; que les cardinaux françois « se tiendroient prêts : que le commandement « de la Bretagne demeurera au maréchal d'Es- « trées; que le voyage de M. de Chaulnes ne « sera pas long; qu'il le fera revenir dès qu'il y « aura un nouveau pape. » M. de Croissi ajoute à tout cela : « Que le roi ne peut douter du suc- « cès d'une affaire dont M. de Chaulnes sera le « négociateur; que Sa Majesté sachant que ses « affaires ne sont pas en bon état, donnera ce « qui sera nécessaire pour un voyage si précipité « et si important, et qu'il vienne, et que le « voyage sera court et si glorieux pour lui, qu'on « ne sauroit douter qu'il n'obéisse avec joie, et « cependant qu'il n'en parle point encore. » Voilà donc un assez grand mouvement dans notre pe-

[1] M. le duc de Chaulnes alloit pour la troisième fois à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire. *D. P.*

tite troupe : M. de Revel et moi dans la confidence, nos bouches cousues; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher dans le fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les états, où il y aura de grandes affaires, et où il pourroit également servir le roi et la province. Pour madame de Chaulnes, à bride abattue elle pleure, elle soupire ; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la cour avant les états : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque, que ce prélat lui dit : « Monsieur, je « vous demande mes bulles [1]. » Les autres : « Mon- « sieur, nous nous réjouissons et nous nous af-

[1] Sous la date du 30 octobre 1676 (tome V, page 187), nous avons donné une idée de l'invincible opiniâtreté du pape Innocent XI dans son refus des bulles aux évêques et aux abbés com-

« fligeons. » Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est embarrassé, il répond en l'air : enfin, il sort de sa réponse, et revient se déshabiller et dîner. Madame de Chaulnes est accablée de compliments : elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est : que le roi est le maître ; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. Nous dînons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas du monde; nous en partons l'après-dîner qui étoit samedi, nous couchons le dimanche à six lieues d'ici; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes. J'ai entrepris dans le carrosse de ne faire voir à madame de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix ; j'ai arrêté ou voulu arrêter toutes les autres vues : il me semble que j'y ai réussi. Nous avons fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome; nous lui avons trouvé un si bon esprit, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre

mandataires nommés par le roi. Ottoboni, qui succéda à ce pape sous le nom d'Alexandre VIII, fit naître aussi beaucoup de difficultés au sujet des bulles. (*Voyez* la lettre du 8 janvier 1690, et la note.) *G. D. S. G.*

de Sa Majesté. Il m'a dit que si c'étoit pour faire la paix avec le pape, il auroit refusé, sachant combien il vous auroit desservie; mais qu'il vous supplieroit de considérer qu'il ne travailleroit contre vous que quand la mort auroit travaillé sur le pape; qu'ainsi ce seroit la mort, et non pas lui, qui feroit tout le mal; qu'il vous verroit; qu'il étoit ravi de penser qu'après toutes les folies qu'il vous avoit mandées sur le voyage de Rome [1], cela fût devenu vrai : ce chapitre fut long et gai. Madame de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain : cette duchesse veut m'emmener; elle dit que vous le voulez, elle est véritablement fâchée de me quitter : nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devions passer l'hiver en ce pays; je retournois un mois aux Rochers, je promettois d'aller au commencement d'octobre à Saint-Malo, puis aux états, puis un peu aux Rochers, puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques, et de tout cela il arrive que dans quatre jours M. et madame de Chaulnes ne seront plus dans cette province; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs. J'envoie et j'enverrai un

[1] *Voyez* la lettre du 2 août.

peu d'argent à Paris; cette retraite des Rochers c'est mon *Comtat* (*d'Avignon*), et cette justice fera ma joie. J'aurai en perspective de vous retrouver l'année qui vient à Paris, c'est là mon espérance; et il en sera tout ce qu'il plaira à Dieu; car je suis désabusée des projets des hommes. Je suis très-persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au roi, proposera mon fils pour la députation, et je ne crois pas qu'on le refuse : je sais qu'il souhaite de nous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement : madame de Chaulnes en a autant d'envie que moi. Je vous conterai quelque jour de quelle manière honnête et tendre elle m'a toujours traitée : ainsi finit, ma chère enfant, notre société et notre commerce avec ces bons gouverneurs. Je suis bien heureuse d'aimer les Rochers, et ceux qui en sont les maîtres, et la vie qu'on y mène. Me revoilà dans mon état naturel, dont je ne sortirai que pour vous.

J'avois remis à M. de Chaulnes votre réponse, il nous la montra; elle est fort jolie, et je ne comprends pas qu'une personne qui me loue de répondre si bien à des bagatelles, puisse croire que sa réponse à celles de ce duc doive être triste et fade : vous ne sauriez en juger ainsi, puisqu'on ne peut pas répondre d'une autre manière à ces sortes de choses, et que vous le

faites avec toute la vivacité imaginable. Revel étoit bien étonné de ce style.

Si vous êtes en peine de la contenance de M. de Lavardin[1], vous n'êtes pas seule : il ne retourne point à Rome, comme vous voyez : il ne tiendra point les états, parce qu'il ne voudroit pas être sous les ordres de M. le maréchal d'Estrées; il ne reconnoît que le gouverneur; de sorte que ce sera apparemment M. de Revel qui tiendra sa place sous le maréchal.

Si vous voyez M. de Chaulnes, ou à Grignan, ou à Avignon, je vous demande, ma chère belle, un peu de témoignage d'amitié et de reconnoissance de tout ce qu'il a fait pour moi : c'est de cette façon que je vous prie de payer mes dettes. M. de Grignan sera ravi de lui faire les honneurs de son gouvernement; je sais ce que vous savez faire et dire, quand vous voulez : ainsi, en y ajoutant ma prière, j'ai l'esprit en repos.

[1] M. de Lavardin étoit lieutenant-général au gouvernement de Bretagne. *D. P.*

N. B. Voyez dans les *Mémoires de La Fayette* le détail des gaucheries de Lavardin dans toute l'affaire des franchises. « Pendant toute cette ambassade, dit-elle, il ne s'attira que beaucoup de brocards, dépensa bien de l'argent, ne parut guère et ne réussit à aucune de ses négociations. » *A. G.*

LETTRE MCLXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN

Aux Rochers, dimanche 21 août 1689.

Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui n'ont pourtant rien de si affreux. Il n'y a plus en ce pays ni duc, ni duchesse de Chaulnes; ils m'ont laissée avec bien du chagrin: ils ont voulu me remettre où ils m'avoient prise[1], et je me suis fait une grande violence pour les refuser; mais mon voyage ne me servoit de rien s'il avoit été si court, et j'ai pris sur moi de le rendre utile, puisque j'y suis: en ces occasions, *le cœur voudroit Paris, et la raison Bretagne.* Enfin, ma fille, voilà qui est fait; il m'en a coûté des larmes en voyant partir cette bonne duchesse: elle ne voulut pourtant pas me dire adieu; mais j'étois éveillée, et je fus touchée de l'état où je la laissois; car vous saurez que toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connoît parfaitement, ne lui ôte rien de l'inquiétude qu'elle a que ce grand voyage ne soit funeste à son mari: il a été deux fois à Rome;

[1] C'est-à-dire, à Paris.

mais il a vingt-trois ans plus que la dernière fois qu'il en est revenu : c'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connoissez. Ainsi, ma très-chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire : elle en partit hier bien matin; elle va à grandes journées, parce qu'elle veut trouver encore M. de Chaulnes, qui est aujourd'hui à Versailles; en sorte que ce voyage sera fatigant de toutes les façons. Quand elle sera à Paris, les objets, ses affaires, ses amies, pourront la consoler; mais elle étoit bien accablée ici. Je vous dirai, en passant, que Revel, qui est un connoisseur, est tout-à-fait content de ce désert, et de la diversité de toutes ces allées; il est parti ce matin. M. de Chaulnes a dit à mon fils que la députation seroit peut-être plus assurée par l'audience que le roi lui donneroit sur la Bretagne, que s'il y étoit démeuré pour tenir les états. Ainsi, nous attendons de ses nouvelles; si elles sont bonnes, comme il le souhaite autant que nous, ce sera mon fils qui me remènera ce printemps à Paris, je vous jette les pensées qu'on nous a données, et Dieu sur tout. Quand on revient au maréchal d'Estrées qu'on a laissé à Brest, et qu'on a fait sortir de son bord où il étoit établi, pour lui faire voir partir la flotte sous la conduite de

M. de Seignelai, j'avoue que la plus fine politique ne pourra jamais donner d'autre nom à l'état violent de ce maréchal, que le plus grand dégoût qu'un homme de cette dignité puisse avoir[1]. Mais le roi, qui savoit bien ce qu'il vouloit faire de M. de Chaulnes, pouvoit penser qu'il donneroit au maréchal la consolation de commander à la place du gouverneur : cependant, comme il étoit impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à Brest, et dans le reste de la Bretagne, M. le maréchal d'Estrées étoit fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés[2], où il avoit mis les deux régiments qu'il commandoit : cela n'avoit point l'air de prendre sur le gouverneur ; il falloit en user comme on faisoit pour le service ; car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne ; et si M. le maréchal d'Estrées s'étoit embarqué, on auroit laissé un officier-général à Brest pour la garde des vaisseaux qui sont toujours à la rade, et de ceux qui peuvent y revenir, ainsi qu'on doit l'y laisser pendant que le maréchal commandera en Bretagne et tiendra les états, et M. de Revel sous lui. Je vous ai déjà dit que M. de Lavardin ne connoîtroit point d'autre place présentement,

[1] *Voyez* la lettre du 10 juillet ci-dessus, et la note.

[2] Les évêchés de Saint-Pol-de-Léon et de Quimper-Corentin.

que celle de commander à la place de M. de Chaulnes. Il a paru ici que l'humeur difficile du maréchal, dont on a instruit le roi, et qui fait que tous ceux qui lui sont subordonnés sont brouillés avec lui, avoit été la véritable cause de l'ordre qu'il reçut de la propre main du roi de se tenir à Brest : M. de Pommereuil, sans le vouloir, y a peut-être contribué en rendant un compte exact de ce qu'il voyoit : il est au désespoir du départ de nos gouverneurs ; il les aimoit, et s'accommodoit fort bien avec eux : ce n'est pas de même avec le maréchal : ils ne connoissent point, tous tant qu'ils sont, la manœuvre des états ; c'est ce qui fait espérer que M. de Chaulnes les fera à Versailles avec le roi et ses ministres, et les enverra tout réglés. Voilà nos raisonnements de province. M. de Pommereuil, qui est intendant de justice maintenant à cause des troupes, aura une commission particulière pour les états ; son gendre est second commissaire : il y en a toujours deux de cette manière pendant les états. Je pense, ma chère enfant, qu'en voilà sur ce sujet plus qu'il ne vous en faut, et que vous n'en désiriez : cette abondance est fondée sur ce que je n'ai point reçu votre lettre. Ne craignez point que je devienne anachorète ; mon fils m'en empêchera bien, et mille gens qui doivent venir le voir, peut-être trop. Il fait le plus beau temps

du monde ; je m'en vais reprendre ma vie, mes lectures, mes promenades, point de serein : soyez en repos de votre chère maman qui se conserve pour vous ; conservez-vous pour elle. Je fais mes compliments à M. le chevalier sur la nouvelle dignité de M. de Beauvilliers [1] : le roi est bien entré dans le goût du chevalier dans cette occasion. Sa Majesté fait ainsi trois messieurs de Beauvilliers d'un seul ; c'est justement ce qu'il y avoit à faire : saint Louis n'auroit pas mieux choisi. Cet abbé de Fénélon est encore un sujet du plus rare mérite pour l'esprit, pour le savoir et pour la piété : je m'en réjouis bien sincèrement avec M. le chevalier, que je crois à Balaruc. Les eaux font-elles toujours bien aux maux contraires de Pauline et de Martillac ? Et *la Compagnie des Indes*, qui joue et qui gagne, est-elle toujours en fortune ?

[1] Il a déjà été fait mention du duc de Beauvilliers pour la présidence du conseil des finances, sous la date du 19 décembre 1685. Le 16 août 1689, il fut nommé gouverneur des trois princes fils de Monseigneur. François de Salignac de La Motte Fénélon fut nommé leur précepteur, et depuis archevêque de Cambray. L'abbé de Fleury, qui a écrit l'*Histoire Ecclésiastique*, et qui avoit été précepteur des princes de Conti et de Vermandois, fut nommé sous-précepteur. Que doit-on penser d'une réunion semblable autour des jeunes princes du sang, si ce n'est de la comparer aux trois vertus théologales ! *G. D. S. G.*

LETTRE MCLXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 24 août 1689.

On me mande de Paris qu'on attendoit M. de Chaulnes avec impatience; il doit y être arrivé le dimanche 21 de ce mois. Le pape, notre cher saint-père, qui nous laissoit ce bienheureux Comtat, étoit, par les dernières nouvelles, à toute extrémité: ainsi il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. Madame de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, aura beau se presser; elle arrivera trop tard. On avoit dit que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seroient pas du voyage; mais cette nouvelle ne me paroît pas fondée [1].

On assure que M. de Lavardin vient tenir nos états; j'en suis ravie pour l'amour de sa mère, qui étoit plus touchée qu'il ne paroissoit de ne lui voir aucune contenance: en voilà une, Dieu merci, toute naturelle, et dont la Bretagne sera fort aise. Si cela est vrai, M. le maréchal d'Estrées commandera, à la réserve seulement des

[1] *Voyez* sur ces projets la lettre suivante, dimanche 28 août.

états, et je ne vois plus de place pour M. de Revel. J'avoue que nous avons été bien exposées au mérite de ce dernier; mais nous avons soutenu sa figure: tout ce que nous avons fait en sa faveur, c'est de comprendre qu'il a été fort aimé de plusieurs sortes de femmes, et nous nous sommes contentées d'en être les confidentes: son éloquence ne nous a point séduites, elle nous a diverties; nous admirions quelquefois comme en ânonnant il ne laissoit pas de sortir heureusement de toutes ses périodes: les fureurs de la R..... , pareilles à celles de Médée, sont admirables; les manœuvres de la Champmêlé pour conserver tous ses amants, sans préjudice des rôles d'*Atalide*, de *Bérénice* et de *Phèdre*, font passer cinq lieues de pays fort aisément: la guerre a eu son temps, le passage du Rhin, la bataille de Senef, des campagnes avec M. de Turenne, sans compter toute la Savoie: vous voyez bien que voilà de grandes provisions; mais je m'en vais le louer, c'est que dans tous ses discours nous l'avons trouvé *vrai et exempt de toute vanité*, de sorte que nous en sommes encore à demander s'il a une bonne réputation sur le courage, car il ne nous l'a point dit; et si M. le chevalier de Grignan vouloit me dire ce qu'il en pense, je suis encore toute prête à prendre l'impression qu'il voudra me donner. Nous nous

faisions confidence, le marquis et moi, que nous écoutions le chevalier sur la réputation des courtisans comme un oracle, et que nous portions notre estime, ou le contraire, suivant ce que nous lui entendions décider. J'en suis encore là, je crois que le marquis y est aussi ; en sorte que je le prie de me mander l'estime que je dois avoir pour M. de Revel[1]. Il me semble que je suis fort décidée sur le mérite du marquis : il a une application et une envie de bien faire, qui nous en répondent ; il n'y eut jamais de si heureux commencements : *Dieu le conserve, Dieu le conserve !*

Je serois transportée d'avoir un portrait de Pauline, apportez-en un avec vous, je suis assurée qu'elle me plaira ; je me la représente assez bien, j'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien, et je la

[1] Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, lieutenant-général des armées du roi, depuis chevalier de ses ordres. Il étoit frère de Victor-Maurice, comte de Broglio, maréchal de France et oncle de François, maréchal duc de Broglio. *D. P.* Ce fut lui qui, dans la campagne de 1702, sauva Crémone et la reprit sur Eugène, dans le même moment où celui-ci venoit de la surprendre, avec son présomptueux général, le maréchal de Villeroi. *A. G.* Sur l'initiale R...., *voyez* la lettre du 30 juillet précédent, et la note. *G. D. S. G.*

caresse et l'embrasse de tout mon cœur. Conservez-vous, ma chère Comtesse, pour votre maison, pour votre fils, pour votre mère. Je ne vous défends point les melons, puisque vous avez de si bon vin pour les cuire : M. de Chaulnes me les défendoit de votre part, et j'y consentois, parce qu'ils n'étoient pas bons : mais il me falloit permettre de suer ; je revenois le soir à Auray, après une légère promenade, comme si je fusse revenue de jouer une partie de longue paume ; je me faisois essuyer, je me déshabillois, j'arrivois pour souper toute fraîche ; je me moquois de moi la première, afin que les autres ne s'en moquassent pas ; et de tout cela, je m'en porte tout-à-fait bien : il faisoit fort chaud : j'ai toujours été sujette à suer : je pense qu'il vaut mieux ne point changer de tempérament que d'en changer : je ne crois point que cela doive s'appeler *effervescence ;* il me semble que mon pot n'en bouilloit pas plus fort, et qu'il n'étoit point besoin de l'écumer plus qu'à l'ordinaire. Je crois vous avoir dit comme M. de Chaulnes nous a parlé plusieurs fois tout bonnement de cette députation, disant que c'est son affaire, et j'en attends des nouvelles sur ce pied-là. Mon fils est allé faire une visite de plaisir à quatre lieues de Rennes. Il lut l'autre jour l'endroit de votre lettre où vous me disiez que vous vouliez m'avoir : « Oui, sans

« doute, je le veux, je prétends vous avoir comme « LES AUTRES. Adieu LES AUTRES. » Cela parut si plaisant qu'il en rit de tout son cœur. Comme LES AUTRES, paroît sec; et puis tout d'un coup *adieu* LES AUTRES.

Je souhaite bien passionnément que le mal de M. de Grignan soit passé, je vois vos inquiétudes qui ne sont pas médiocres, et c'est un miracle que votre santé puisse y résister. Le mariage de mademoiselle Le Camus avec le fils de madame de Maisons me paroît bon[1] : M. d'Arles sera de cette noce, à son retour des eaux. J'embrasse bien tendrement ma chère comtesse.

LETTRE MCLXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 août 1689.

Je n'ai point reçu votre lettre, et j'en recevrai demain deux à-la-fois; je ne sais que faire à ce mécompte qui arrive souvent : c'est une chose bien triste que cela se rencontre précisément lorsque j'attendois avec tant d'impatience des nouvelles de cette incommodité de M. de Gri-

[1] *Voyez*, sur ce projet de mariage, la lettre du 11 septembre suivant.

gnan, que j'espère qui n'aura point de suite fâcheuse, mais dont je ne laisse pas d'être fort en peine; le temps paroît long depuis vendredi à midi jusqu'au lundi à la même heure. Je reçois une lettre de notre marquis, c'est pied ou aile de vous; cela me fait plaisir. Ce joli petit capitaine me dit que c'est du plus loin qu'il lui souvienne de m'avoir écrit; il me conte ses raisons pour ne pas écrire si souvent qu'il le voudroit: il me parle de l'amitié de M. de Boufflers[1] pour lui, et prétend que c'est à moi qu'il la doit; il me dit des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne, en se joignant à quelque armée: mille douceurs à son oncle, à sa tante; un air dans son style qui se forme, et un si bon sens partout, que je dis plus que jamais qu'il n'y a qu'à heurter à la porte sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. Et voyez un peu ce qu'il a répondu à cette porte de la guerre où l'on a heurté de si bonne heure: l'eussions-nous jamais cru que ce métier si pénible fût dans son goût? Une application, une vigilance, un désir de bien faire, une hardiesse, enfin tout: il semble que cela soit fait pour lui, c'est un aimable et joli enfant, *Dieu le conserve!* car je ne saurois jamais finir autrement.

[1] Louis-François, marquis, puis duc de Boufflers, pair et maréchal de France. *D. P.*

Mais, ma chère fille, le bon Dieu n'a pas conservé ce pape si nécessaire à votre vie et à votre satisfaction : ce Comtat, qui s'est fait sentir dans toute sa bonté et son utilité, va disparoître [1]. Je ne regarde en ceci que vos intérêts; car je laisse l'Europe et la politique, et je songeois que si Dieu eût voulu que le saint-père eût été, par exemple, aussi loin que M. d'Arles, voyez quelle bénédiction : mais nous ne sommes pas les maîtres, nous le sentons à tout moment; il faut se soumettre à cette main toute puïssante, et baisser la tête. M. de Chaulnes arriva dimanche 21 à Versailles, où l'on me mande qu'il fut très-bien reçu de tout le monde, le Roi ayant donné l'exemple. Je ne sais point s'il aura eu le temps de parler des affaires de la Bretagne et de la députation; c'étoit son dessein, et c'est son affaire, puisque si c'est mon fils, on verra bien qu'il en a été le maître; si ce ne l'est pas, on verra tout le contraire, et ce n'est pas une chose indifférente pour lui; il nous en a toujours parlé tout bonnement de cette façon, et il n'a point avec nous la *bouffe* de gouverneur ni d'ambassadeur. Nous attendons des nouvelles de cette

[2] Innocent XI (Benoît Odescalchi), mourut le 12 août 1689; ce qui occasionne les regrets de madame de Sévigné, sur la perte du comtat Venaissin. (*Voir* une des notes du 20 juillet précédent.)

G. D. S. G.

députation avec moins d'impatience que de la santé de M. de Grignan. Madame de Chaulnes doit être arrivée d'hier à Paris; et c'est justement aujourd'hui, ou hier samedi, que M. de Chaulnes doit être parti, cela sera bien juste. Le roi a donné cinquante mille francs à ce duc pour faire son voyage; cela est honnête, nous n'en espérions pas tant. Coulanges s'en va à Rome avec lui; il m'écrit un grand adieu, et me parle beaucoup de vous dans sa lettre. Ce voyage est agréable et dans une bonne saison. Ce bon pape est mort le 12; on en a donné avis au roi : la question, c'est qu'on attende l'ambassadeur et les cardinaux. Voilà, ce me semble, l'époque qui finira les malheurs du cardinal de Bouillon [1] : mais le cardinal Le Camus n'est point du voyage : ma fille, d'où vient cela? J'en suis fâchée pour ses frères que nous aimons et qui nous aiment. M. de Lavardin tient nos états; il ne seroit pas

[1] Le roi se rendit aux conseils de MM. de Seignelai et de Croissi pour la nomination du cardinal de Bouillon, quoique exilé depuis quatre ans, au grand déplaisir de Louvois, qui avoit désigné le cardinal Le Camus pour se rendre au conclave. Coulanges, qui étoit du voyage, nomme les cardinaux de Bonzi et de Furstemberg, le bailli de Noailles, le marquis de Croissi, le cardinal de Bouillon et le prince de Turenne, son neveu; tous accompagnant le duc de Chaulnes, conformément aux ordres du roi. Le débarquement se fit au bout de douze jours de navigation au port de Civita-Vecchia, et le 23 septembre les susnommés étoient à Rome. (Mémoires de Coulanges.) *G. D. S. G.*

fâché de nous donner cette députation. Je ne sais ce que fera le maréchal d'Estrées pendant les états; c'est le plus bel endroit de son commandement. Adieu, ma très-aimable, je ne prétends pas vous apprendre des nouvelles, mais je cause sur ce qui se présente. M. de La Garde est toujours si bien instruit par la marquise d'Uxelles [1], que vous en savez plus que ceux qui sont à Paris. Le marquis d'Uxelles tient un grand poste à Mayence [2]. Nous attendons ici des nouvelles de notre flotte; elle est en mer il y a longtemps.

Je ne sais plus où j'en suis à Grignan; je ne pourrois pas y jouer à colin-maillard; je ne sais plus à qui j'ai affaire. M. de Carcassonne a-t-il mené M. le chevalier à Balaruc? M. de La Garde est-il chez lui? Vous ferez tous mes compliments comme vous trouverez à propos. J'embrasse toujours sûrement M. de Grignan, et lui souhaite une parfaite santé. Je ne vous dis point, ma fille, tout ce que je vous souhaite, je me

[1] Marie de Bailleul, marquise d'Uxelles, étoit mère de Nicolas du Blé, marquis, puis maréchal d'Uxelles. *D. P.*

[2] La ville de Mayence étoit assiégée par le prince Charles de Lorraine. Elle fut investie le 30 mai, et la tranchée fut ouverte le 22 juin. Le marquis d'Uxelles commandoit dans cette place, et, après avoir fait une vigoureuse défense, il fut obligé de capituler le 8 de septembre suivant, faute de poudre et de mousquets. (*Voyez* la note de la lettre du 18 septembre suivant.) *D. P.*

perdrois dans ces différents souhaits : je ne suis pas moins effrayée que vous de notre longue séparation ; mais, ma chère enfant, Dieu le veut, et nos affaires. Mon fils, sa femme, cette maison qui est agréable, du monde quelquefois, des livres, des conversations, des promenades ; et le carême à Rennes, tout cela se trouvera passé, et en même temps une partie de la vie : c'est ce qui est fâcheux à ceux qui ont déjà beaucoup vécu, mais il faut avoir du courage, quand il est impossible de faire mieux.

LETTRE MCLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 31 août 1689.

Je trouve le meilleur air du monde à votre château ; ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de *Flame*[1] ; c'est pour le moins un autre *Honoré*[2]. Ces capacités soulagent beaucoup l'esprit de la maîtresse de la maison ; mais cette magnificence est bien ruineuse : ce n'est pas une chose

[1] Maître-d'hôtel de M. de Grignan. *D. P.*

[2] Maître-d'hôtel de M. de Chaulnes. *D. P.*

indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre, je viens d'en voir la représentation; c'est dans le coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'on veut, que triomphe *Honoré:* je connois la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré, en me parlant de ce Champigny; c'étoit son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeoit pas tant, car le Troyen (*M. de Chavigny*) et le Papoul[1] n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avoit que l'air de la table. Je disois autrefois de feu M. de Rennes[2], qu'il marquoit les feuilles de son bréviaire avec des tranches de jambon : votre Valence[3] ne mépriseroit pas cette sorte de signet; aussi son visage étoit une vraie *lumière* de l'église, et dès que midi étoit sonné, *Monseigneur* ne faisoit plus aucune affaire[4]. M. de Grignan a été bien

[1] François-Barthélemi de Gramont de Lanta, évêque de Saint-Papoul. *M.*

[2] Charles-François de La Vieuville, évêque de Rennes, mort le 29 janvier 1676. *D. P.*

[3] Guillaume Bochard de Champigny, nommé à l'évêché de Valence en 1687, et sacré en novembre 1693. *D. P.*

[4] Massillon dit des prélats de cette espèce : « Leur ministère est un vide affreux, leur église un champ sec, stérile, qui ne produit que des ronces; eux-mêmes, un sel affadi, incapable de pré-

aise de voir dans son château son ancien ami Canaples, qui va aux eaux de Vals parce qu'il est à Paris; et M. d'Arles va à Forges, parce qu'il est dans le voisinage de Vals; tant il est vrai que, jusqu'à ces pauvres fontaines, *nul n'est prophète en son pays;* je le mande à M. d'Arles. J'aime ce que vous dites d'abord à Larrei, *est-ce vous?* Et sa réponse tout de suite, *non, Madame, ce n'est pas moi*, promettroit une vivacité qui me le rendroit fils de son père[1], qui avoit bien de l'esprit, un peu grossier, mais vif et plaisant.

Revenons à ces bons Chaulnes; je vous ai conté la suite de ce courrier qui vint à Hennebon, et comme le roi ne vouloit pas qu'on en parlât encore, et comme à Vannes tout le monde leur fit des compliments. Nous fîmes conter à ce duc en carrosse tout le manége de ses autres voyages de Rome; cela vous auroit divertie. On ne peut pas avoir plus de cette sorte d'esprit de négociation, les *mezzo termine* ne lui manquent jamais. Je le priai d'écrire tous ces détails, et je lui disois: ah, que c'est bien fait de vous envoyer là! Nous revînmes le 15 à Rennes; il en partit le 18 en

server de la corruption, et inutile à tous les usages auxquels ils étoient d'abord destinés. » (Du bon Exemple, conf., page 152, édition de 1764.) Ces paroles retentissent aujourd'hui dans le désert. *G. D. S. G.*

[1] Lénet, auteur des Mémoires dont il a déjà été parlé.

chaise ; il fut le dimanche 21 à Versailles : le roi le fit venir tout poudreux, et lui parla une demi-heure dans son cabinet. Dieu sait comme tous les courtisans l'embrassèrent, et même M. de Reims (*Le Tellier*) : un homme qui va à Rome ne lui est plus indifférent. Il partit samedi 27 ; il va par votre beau Rhône ; vous le verriez avec une bonne lunette : les cardinaux le joindront à Lyon : il y a vingt-huit galères à Toulon pour les porter jusqu'à Livourne : Coulanges est du voyage [1]. Vous avez bien fait d'écrire à ces bons gouverneurs : je suis ravie que vous les ménagiez, et je vous en remercie : c'est ainsi que je paye toutes leurs amitiés. Ils vouloient m'emmener à toute force : madame de Chaulnes m'en prioit d'une manière à m'embarrasser ; mais Chaulnes n'est pas comme les Rochers, d'où je donne ordre à bien des affaires : de plus elle y sera peu ; il faudra bien qu'elle jouisse du plaisir d'être très-bien reçue à Versailles. Le roi et les ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui n'est plus jeune, et qui court comme il y a vingt-trois ans [2] : on fait un bon personnage à Versailles dans ces occa-

[1] *Voyez* une des notes sous la lettre précédente.

[2] Il y avoit un intervalle de vingt-trois ans entre la première ambassade de M. de Chaulnes à Rome, et cette troisième. *D. P.*

sions : M. de Chaulnes l'a fort priée de ne s'en point éloigner. Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris : elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs : je n'en trouve qu'en ce pays-ci, votre bise vous ôte la canicule. Madame de Chaulnes arrivera deux jours avant le départ de son mari : elle m'écrit avec une amitié extrême : elle me mandera ce qu'aura fait M. de Chaulnes pour cette députation : je suis fort assurée qu'ils en ont tous deux plus d'envie que moi : c'est leur affaire, ils le sentent bien. Je vous dirai un de ces jours une amitié de cette duchesse, qui vous fera plaisir. Vous êtes un trop bon et trop aimable *génie* d'avoir écrit à M. de Chaulnes sur la députation ; votre frère vous en rend mille graces, et vous embrasse mille fois. Voilà bien parlé sur un même sujet, je vous en fais mille excuses, ma fille, c'est que dans une solitude, ces sortes de choses font de l'impression.

Nous eûmes pourtant lundi M. de La Faluère, et sa femme, et sa fille, et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici : ils furent contents de nos allées. Je ne sais que vous dire de notre flotte : depuis le secours que vous nous avez envoyé, et que cette puissance est en mer, nous n'en savons rien ici. Un homme qui a de l'esprit disoit l'autre jour à Rennes qu'il n'avoit jamais

vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium;* et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois: cela nous parut assez vrai. Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les états, qui sont réservés pour M. de Lavardin? Il falloit bien lui donner cette contenance, parce qu'il est juste que tout le monde vive. Vous croyez bien que M. de Lavardin ne nous sera point contraire, si nous avons la députation. Je comprends que madame la maréchale se soucie peu de toutes ces bagatelles, pourvu qu'elle soit à Marly et à Trianon. Adieu donc, ma très-aimable; je suis persuadée que vous régalerez bien notre bon duc à son retour de Rome. Je pleure le pape, je pleure le Comtat d'Avignon : *Dieu l'a donné, Dieu l'a ôté.* Mille amitiés à ce qui est auprès de vous : je crois deux Grignan à Balaruc. Bon Dieu! quelle translation de madame de Noailles à Perpignan! le moyen de se la représenter hors de Versailles, et sans être grosse?

LETTRE MCLXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 4 septembre 1689.

Il est vrai que je faisois la mystérieuse; M. de Chaulnes nous avoit confié son secret en secret; M. de Croissi lui mandoit de n'en point parler encore : ainsi je lui gardai fidélité jusqu'en Provence. Je soulignai pourtant, ce me semble, quelques mots qui devoient vous faire entendre que je vous en dirois davantage à la première occasion. Je vous mandai aussi comme nous trouvâmes notre mystère tout étalé à Vannes, et combien cela nous parut plaisant. Je vous ai conté la joie de M. de Chaulnes; je vous ai dit que sa femme, fermant la porte à ce point de vue si brillant, ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de M. de Chaulnes : nous fîmes nos efforts pour la détourner de cette triste vue, et pour l'attacher à la beauté et à la distinction de ce choix si bien marqué par la lettre du roi, et qui feroit tant de jaloux à Versailles. Enfin nous épuisâmes nos rhétoriques, Revel et moi : M. de Chaulnes nous

soutenoit : ceux qui disent qu'il balança ne le connoissent guère; c'est un homme qui ne sait pas faire les choses de mauvaise grâce, ni marchander avec son maître. Voici, en vérité, la réponse qu'il lui fit, je crois que ma mémoire pourra bien faire cet effort : « Sire, Votre Ma-« jesté commande, et j'obéis; je pars incessam-« ment pour me rendre auprès d'elle, et pour y « recevoir ses commandements, etc. » Voilà les difficultés qu'il a faites. Il partit, comme je vous l'ai dit, avec beaucoup de joie, et laissa toute la Bretagne fort affligée. Madame de Chaulnes partit le lendemain d'ici, et fut en six jours à Paris : elle m'a écrit deux fois, et me mande que si elle n'avoit fait cette diligence, elle n'auroit point vu M. de Chaulnes; qu'elle ne l'avoit vu qu'une heure, et qu'elle me manderoit des nouvelles de nos affaires. J'ai très-bien fait, ma chère enfant, de ne point aller avec elle; deux raisons, elle ne sera quasi point à Chaulnes, et quand elle y seroit, cette retraite ne m'est point naturelle comme celle-ci, où je suis avec mon fils, et où j'ai deux assez grandes terres qui peuvent m'obliger à demeurer quelque temps dans cette province : quand vous y ferez un peu de réflexion, je crois que vous trouverez que j'ai raison, et que si je fusse retournée, je rendois inutile mon voyage de Bretagne, par être trop

court. Pour mon fils et sa femme, ils sont ravis d'être ici avec moi jusqu'au carême : je me propose alors d'aller à Rennes par complaisance pour eux, et parce que le temps du carême est plus triste à passer à la campagne que l'hiver : mais comme les choses peuvent changer, il ne faut point voir de si loin. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde, des chaleurs dans la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. J'espère pourtant bien y trembler comme les autres. Je ne sais où nous en sommes de notre députation : mon fils dit que son malheur tue le pape pour nous ôter M. de Chaulnes : et quand, au sortir du cabinet du roi, ce duc dit à M. de Lavardin, qui venoit tenir les états : « Monsieur je vous prie que M. de Sévigné ait « la députation », le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin étoit ravi d'avoir cette commission, et d'obliger mon fils; il y avoit bien de l'apparence que M. de Chaulnes en avoit prévenu le roi, puisqu'il parloit si librement à M. de Lavardin. Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre

qu'elle lui ôtoit la principale fonction du commandement, laquelle étoit même exprimée dans sa commission. Le roi dit à M. de Croissi qu'il n'avoit point prétendu y comprendre les états; M. de Croissi avoua qu'il n'avoit point fait de distinction : le roi parut fâché; mais voyant que ce n'étoit point le maréchal qui avoit tort, il dit qu'il falloit donc lui mander qu'il les tiendroit, et dire à M. de Lavardin qu'il ne les tiendroit pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande madame de Lavardin avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien. Cependant madame de La Fayette m'envoie une lettre pour le maréchal d'Estrées, où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils, dont elle lui dit mille biens; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur cette affaire que s'il étoit question de son fils. J'ai accompagné cette lettre d'une autre, et Sévigné aussi; nous verrons ce que tout ce mouvement produira. Madame de La Fayette me mande que madame de Chaulnes est bien loin de s'endormir là-dessus; de sorte que je crois que si M. de Chaulnes a fait approuver au roi le choix de mon fils, cette bonne duchesse fera que M. de Croissi l'écrira à

M. le maréchal d'Estrées, et cela finiroit tout. Voilà bien du discours, ma chère enfant; votre amitié vous expose à ce terrible détail; je n'ai pas eu le loisir de le faire plus court, comme dit un bel-esprit [1]; mais puisque vous voulez tout savoir, voilà, mon enfant, où nous en sommes, plus résignés à la Providence sur cette sorte de chose que vous ne sauriez vous l'imaginer. Nous ne le sommes pas tant sur la perte que vous ferez d'Avignon et de votre beau Comtat: quel séjour! quelle douceur d'y passer l'hiver! quelle bénédiction que ce revenu dont vous faites un si bon usage! quelle perte! quel mécompte! j'en ai une véritable douleur; *mon génie* en fera souvent des plaintes à notre bon duc de Chaulnes, à mesure qu'il accommodera les affaires et qu'il vous ôtera Avignon. Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter d'Auray à deux lieues de Grignan; car il est sur votre Rhône, et puis à Rome, d'où assurément il ne reviendra point sans vous voir: il n'en faut pas moins pour le consoler de n'avoir plus ce commerce qu'il aimoit tant avec cet aimable *génie*; rien ne fait mieux voir que les

[1] A la fin de la seizième des *Lettres provinciales*, Pascal dit: « Je « n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir « de la faire plus courte. » On voit que le mot bel-esprit est employé en bonne part; l'usage le vouloit encore. *A. G.*

hommes se rencontrent : c'est à vous présentement à me dire des nouvelles de M. de Chaulnes. Je veux dire un mot de ma chère Pauline : ne vous avois-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèveroit de la rendre parfaite ? Il ne falloit point la mener rudement, et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit ; j'en ai une sensible joie, et pour elle, et pour vous, qui aimerez cette petite personne, dont vous ferez une compagnie fort aimable. Adieu, mon enfant, je vous aime par bien des raisons, mais surtout parce que vous m'aimez ; celle-là est bien pressante, et prend le lièvre au corps.

LETTRE MCLXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 7 septembre 1689.

Madame de La Fayette vient encore d'écrire à M. le maréchal d'Estrées, pour le prier de ne point s'engager, lui disant que ce n'est point une manière de parler; qu'elle a plus d'envie d'obtenir de lui ce qu'elle demande pour nous que si c'étoit pour son fils, et que tout étoit disposé à la cour pour faire réussir l'affaire dont

il étoit question : c'est sur les avis de madame de Chaulnes qu'elle agit cette seconde fois. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, ni aux vues qu'elle a pour me faire plaisir; c'est une bonne et solide et vigilante amie. Madame de La Fayette en est touchée, madame de Lavardin s'y joint fort agréablement; de sorte que je n'ai que des remercîments à faire à ces trois personnes. Je vous manderai la suite.

Je suis persuadée que vous aurez eu tout au moins une lettre de ce bon duc : il va vite comme un oiseau. Sa femme n'a pas eu plus de peine que vous à faire son équipage; Sa Majesté y a pourvu avec cinquante mille francs : je voudrois bien que vous en eussiez autant pour vous consoler de la mort du pape. Notre flotte est toute revenue paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolé à Versailles ; car c'est aussi un oiseau, moins gros que le duc de Chaulnes. Vous voyez bien que cet homme ne disoit pas mal : il n'y a plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle d'*Actium*. M. le maréchal d'Humières ne dévoit pas vouloir prendre Walcourt d'emblée[1] : ces messieurs sont obligés à des succès;

[1] On fit ce couplet à cette occasion :

D'Humières, ce grand capitaine
Ce grand héros de la cour,
La gloire et lui l'autre jour
Alloient par monts et par plaine :

sans cela on croit qu'ils ont tort. On dit que la maréchale mande que les amis qu'a perdus son mari en cette occasion, l'ont empêché de jouir de *sa victoire*. M. de Boufflers a fait une fort jolie action[1] : je crois que notre marquis en étoit; il s'en porte bien, il n'y a qu'à remercier le Seigneur. Quelle émotion quand j'entends parler de M. de Boufflers! M. de Revel est ici avec deux jolies dames de Rennes, de l'une desquelles on le dit amoureux : cette femme entend raillerie; il ne me paroît point qu'elle veuille jouer bon jeu, bon argent, avec un héros qui passe : cela nous réjouit : ils seront ici trois ou quatre jours. Je ne suis point du tout de contrebande; et si je voulois, je croirois être nécessaire à la conversation. Cette pauvre marquise de Marbeuf est à Rennes accablée d'un tel rhume, que je n'en ai jamais vu un pareil : je crois qu'on meurt fort bien de ceux-là; pour moi, j'ai une santé si parfaite que j'en suis quelquefois étonnée; nulle sorte de ces petites incommodités; il semble qu'il y ait de l'excès à ce bonheur; je

Mais quand ce fut à Walcourt,
Son cheval perdit haleine :
Mais quand ce fut à Walcourt,
Son cheval demeura court.

(*Voir* la lettre du 2 août et la note.)

[1] Le marquis de Boufflers attaqua le 26 août, et emporta d'assaut Kocheim sur la Moselle. *D. P.*

le reçois de la main de la Providence, comme j'espère recevoir le contraire quand il lui plaira. Je vous souhaite, ma chère enfant, un pareil état, et à M. de Grignan; mon Dieu, que tout cela m'est cher! N'avez-vous plus de ces épuisements, de ces maux de tête et de jambes? Toute votre belle et jolie machine est-elle en bon état? madame de Coulanges me mande qu'elle a mis la sienne sur le côté, à force de se baigner : elle s'en retourne à Brevannes avec un goût pour la solitude qu'elle-même ne comprend pas; elle se plaint que vous avez fini la première un commerce qui lui faisoit tant de plaisir; elle ne peut, dit-elle, s'en consoler qu'en espérant que vous voudrez bien le continuer, quand vous serez ensemble, parce qu'elle a observé avec chagrin que votre retour rompt absolument ce commerce, dont elle est toujours affligée; enfin, ce sont des politesses infinies.

Voici un grand événement. Le comte de Revel est parti ce matin à la pointe du jour : il n'en a été qu'un ici; les dames sont étonnées, et s'ennuieront. Il a dit à mon fils des raisons sérieuses; c'est qu'il ne veut pas fâcher une autre jolie personne; cela nous fait rire : généralement parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La Rochefoucauld en a bien connu le fond [1].

[1] *Voyez* la 151e maxime de La Rochefoucauld. Madame de Sé-

Adieu, ma très-chère et très-aimable. On croit que notre parlement reviendra à Rennes, et sans doute celui de Guienne à Bordeaux; on négocie, on marchande, argent fait tout. Je veux baiser Pauline, et me réjouir de ce qu'elle est digne de votre amitié.

LETTRE MCLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 11 septembre 1689.

Si j'avois été avec vous ce jour que vous m'écriviez, ou que *mon génie* eût été à Grignan comme *le vôtre* étoit à Auray [1], je vous aurois dit : « Ma fille, vous vous moquez d'attendre « aujourd'hui ou demain M. de Chaulnes, il est « encore à Paris, il n'en partira que demain 28, « et vous ne l'aurez que le 2 ou le 3 de septem- « bre » : mais *mon génie* ne voyage pas comme *le vôtre*, et notre bon duc, qui savoit si bien l'entretenir et lui répondre, ne prendroit pas le

vigné en fait ici une heureuse application. Les femmes disoient du comte de Revel qu'il étoit libertin, mais elles ne le haïssoient pas. *G. D. S. G.*

[1] *Voyez* les lettres des 25 juillet et 9 août.

même soin du mien. J'avoue que je serois ravie que vous l'eussiez vu, et que c'eût été une chose plaisante de recevoir devant lui une lettre que j'écris en Bretagne auprès de lui, et où je parle de lui; car depuis long-temps toutes mes lettres en sont pleines. Enfin, ma belle, nous verrons comme tout ce passage si près de vous se tournera : je ne saurois croire qu'il n'y ait du moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, un mot, quelque souvenir. La bonne duchesse dit toujours : « Ah! pour la « belle comtesse, M. de Chaulnes l'aime bien, « il l'estime, il est bien à son aise quand il est « avec elle. » Nous verrons ce que cela produira. Je voudrois bien que le soin qu'il a eu de mon fils, en priant M. de Lavardin de lui donner la députation, pût être approuvé de Sa Majesté; car pour le maréchal d'Estrées, il ne refusera point assurément madame de La Fayette. N'admirez-vous point comme ce changement si prompt, si surprenant, s'est fait précisément pour nous déranger? Nous en sommes encore à ne pas comprendre que ce duc eût parlé comme il a fait à M. de Lavardin, sans en avoir dit un mot au roi; nous n'en savons rien. Nous avons mandé à madame de La Fayette que nous trouvions assez naturel que M. de Lavardin dît à Sa Majesté ce que lui avoit dit M. de Chaulnes, croyant que

M. de Lavardin tiendroit les états; que M. de Revel avoit approuvé cette pensée, et que nous la lui envoyions pour la rectifier. Je suis persuadée que madame de Chaulnes fera tout ce qui sera en son pouvoir; ainsi, je dors, et laisse démêler tout cela, vous savez bien où.

Je ne suis pas si tranquille sur les inquiétudes que me donne notre pauvre marquis; je trouve un si grand mouvement partout, qu'on peut croire que le camp volant de Boufflers ne demeurera pas sans rien faire. Ils ont fait une fort jolie action pendant que le maréchal d'Humières se faisoit battre à Walcourt[1]. Ce marmot[2] entrer l'épée à la main, et forcer ce château, et tuer ou enlever onze ou douze cents hommes! représentez-vous un peu cet enfant, devenu un homme! un homme de guerre, un brûleur de maisons : ma fille, ces pensées ne se soutiendroient pas, si on ne pensoit en même temps que Dieu le conservera, et que ce qu'il garde est bien gardé. En vérité, vous avez raison de dire que je ne suis pas indifférente pour cet enfant, ni pour vos affaires : ce n'est pas même s'y intéresser, ni les partager, c'est y être tout entière par-dessus la tête; et où serois-je donc? c'est ce qui m'occupe, et qui m'entretient, et

[1] *Voyez* les lettres des 9 août et 7 septembre.

[2] M. le marquis de Grignan.

qui m'émeut, et qui me fait sentir que je suis encore trop en vie.

Corbinelli est tout pétri dans le mystique il y a plus d'un an ; je suis dans cette confidence : tous les dehors de la place sont tellement pris, qu'il ne peut souffrir d'autres lectures. Il a un Malaval[1] qui le charme ; il a trouvé que ma grand'mère, et l'amour de Dieu de notre *grand-père* saint François de Sales, étoient aussi spirituels que sainte Thérèse. Il a tiré de tous ces livres cinq cents maximes d'une beauté parfaite : il va tous les jours chez madame Le Maigre, très-jolie femme, où l'on ne parle que de Dieu, de la morale chrétienne, de l'évangile du jour ; cela s'appelle des conversations saintes : il en est charmé, et il y brille : il est insensible à tout le

[1] Elle veut dire le livre intitulé : *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, par François Malaval, fameux écrivain mystique du 17e siècle. Cet ouvrage étoit alors lu avec avidité : au frontispice on trouvoit ces deux vers :

Tam puro populos dudum cum lumine pascas,
Lumine quis captum te, Malavalle, putet ?

Cet homme, qui devint aveugle à l'âge de neuf mois, fut un phénomène de l'esprit humain par son habileté, sa raison, les lumières qu'il obtint des auteurs latins et des lectures qu'on lui faisoit, ce qui supposoit une éducation soignée. S'étant laissé éblouir par les illusions du quiétiste Molinos, dont il a été parlé plus haut, il les publia en françois dans le livre indiqué ci-dessus, livre censuré et mis à l'*Index* à Rome. Malaval se rétracta, et conserva l'estime du pape, de plusieurs cardinaux, de la reine Chris-

reste. Il répond pourtant un peu à M. de Soissons[1] pour M. Descartes : il montre tout ce qu'il fait à madame de Coulanges qui en est fort contente : plusieurs cartésiens le prient de continuer ; il ne veut pas, vous le connoissez ; il brûle tout ce qu'il a griffonné : toujours vide de lui-même, et plein des autres, son amour-propre est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point : je ne m'étonne pas qu'on s'en accommode chez le lieutenant civil. Je ne sais s'il conduisoit ce mariage[2] : il est rompu : la mère en est inconsolable, le père ne s'en soucie pas, à ce qu'il dit, et la fille tient une contenance adorable dans cette occasion assez difficile. Corbinelli ne m'écrit pas, il n'a pas le temps : je ne sais ce que je ne donnerois point pour voir le corps de la place aussi bien pris chez lui que tous les dehors le sont ; et voir ce que feroit la vraie dévotion dans un esprit aussi vif et aussi étendu ; si j'étois digne

tine, et des personnes illustres en France. Il eut le privilége de recevoir la cléricature, quoiqu'aveugle, et mourut à Marseille, lieu de sa naissance, en 1719, à 92 ans. *G. D. S. G.*

[1] Pierre-Daniel Huet, évêque de Soissons, puis d'Avranches, avoit écrit contre la philosophie de Descartes. (*Voyez* t. VIII, page 494.) *D. P.*

[2] Le mariage de mademoiselle Le Camus, dont il est parlé page 89, ne se fit point avec M. de Maisons ; elle épousa, en 1690, M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes de Paris. *D. P.*

de demander à Dieu cette grace, je le ferois de tout mon cœur.

Vous me parlez de M. de Beauvilliers et de M. de Fénélon, et de la perfection de tous ces choix; comme je vous en ai déjà parlé, ils sont divins. J'en ai fait mes compliments sincères à M. le chevalier: M. de Beauvilliers est bien digne d'être son ami.

Je vous ai mandé comme on négocie pour le retour du parlement. Mon fils est allé faire un tour à Rennes pour voir le fils de M. de Pommereuil qui est arrivé d'Alençon, dont il est intendant; il a sa belle femme avec lui: elle brûleroit Rennes si elle y étoit plus de quatre jours. Nos dames ont été ici trois jours après le départ infidèle et perfide de M. de Revel; sérieusement cela ne fit point plaisir, quoiqu'on dise qu'on ne s'en soucie point. Nous avons aujourd'hui un temps affreux, il semble que l'hiver veuille déjà commencer. Je songe, pour me sécher, à votre beau soleil d'Avignon; ah, mon Dieu! *ne parlons point de cela*; ce sera ce duc qui vous ôtera ce beau Comtat; il falloit bien le gronder: je n'ose penser au bien qui vous en revenoit, ni à ce que vous ferez sans ce secours. Conservez-vous, ma chère enfant; donnez-moi l'espérance de vous revoir en bonne santé; la mienne est toujours parfaite. Ma belle-fille vous dit mille

douceurs : nous avons été seules, et nous avons pris courage, nous nous sommes fort bien passées de mon fils.

LETTRE MCLXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 14 septembre 1689.

Je suis toujours attristée, ma fille, quand quelqu'une de vos lettres s'égare; cela me fait perdre le fil d'une conversation qui étoit toute liée, et qui fait ma joie et mon divertissement. Quand on est d'une société, comme je suis de celle de Grignan, qu'on y prend intérêt, qu'on y est attentive, la perte d'une lettre n'est pas une chose indifférente : mais que faire à tout cela? prendre patience, souffrir ces petites peines attachées à de plus grandes, tâcher, si Dieu le veut, de se revoir, de se retrouver, et ne pas prendre le parti trop violent du petit Rochebonne [1], *il faut se quitter, il ne faut plus s'aimer:* c'est un petit emporté qui ne veut rien souffrir. Pour moi, je dirai, *il faut toujours s'aimer*; *quoiqu'on*

[1] M. de Châteauneuf de Rochebonne, neveu de M. de Grignan, tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet. *D. P.*

soit obligé quelquefois de se quitter. J'aime l'idée que vous m'avez donnée de ce joli enfant.

Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. Vous m'apprendrez comment cette visite se sera passée; je suis persuadée que vous aurez eu Coulanges et *le défroqué*[1]. Je voudrois que ce dernier eût le pouvoir de raccommoder les entrailles. Comment, ma fille! ce M. de Grignan, à qui nous avons toujours cru de si bonnes entrailles, est attaqué précisément par cet endroit! nous ne choisissons pas, il faut se soumettre. Dieu ne m'a point encore marqué le chemin de ma décadence : je l'attends avec la grace de le supporter patiemment; car l'un ne va quasi jamais sans l'autre. Je suis assurée que vous aurez fort bien reçu ce duc, malgré le mal qu'il vous va faire[2]. Je ne crois pas qu'il se soit amusé à répondre à *mon génie*, comme

[1] Vraisemblablement Villebrune, ex-capucin, puis devenu médecin, dont parle souvent madame de Sévigné, notamment dans sa lettre du 3 juillet 1676, page 9 de notre tome V. *G. D. S. G.*

[2] La restitution d'Avignon au pape, et la perte d'un beau poste pour la famille de Grignan. *G. D. S. G.*

il s'entretenoit avec *le vôtre* en Basse-Bretagne ; il aura eu trop de joie et trop d'affaires à vous entretenir en corps et en ame : voilà, selon moi, le plus bel endroit de son ambassade. Vous aurez parlé de votre pauvre maman ; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation ; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout ; après ce qu'il dit à M. de Lavardin pour le prier de donner la députation à M. de Sévigné, tout est demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou plutôt que je crains de comprendre. Mais comme c'est l'affaire de ce duc de nommer le député, je ne puis douter jusqu'ici de sa bonne volonté, et encore moins de l'empressement de madame de Chaulnes : j'ai des raisons pour en être persuadée. Le parlement est remis à Rennes [1] : c'est un transport de joie incroyable : cette ville donne cinq cent mille francs au roi. M. de Coëtlogon [2] s'est intrigué dans toute cette affaire ; je suis persuadée que c'est lui qui barre notre chemin par M. de Cavoie : je n'ai rien à dire, et je ne dis rien,

[1] Le parlement de Rennes avoit été transféré à Vannes en 1675, à cause d'une sédition qui eut lieu à Rennes cette année-là.

D. P.

[2] René-Hyacinthe, marquis de Coëtlogon, étoit gouverneur de Rennes, et beau-frère de Louis d'Oger, marquis de Cavoie, grand maréchal-des-logis de la maison du roi. *D. P.*

sinon que nous ne sommes pas heureux ; et que, par un pape mort à point nommé, des plaintes du maréchal d'Estrées, qui ôtent à M. de Lavardin les états qu'il devoit tenir, un parlement revenu dans ce moment, et un présent de cinq cent mille francs ; cette suite et cet enchaînement de choses toutes imprévues, font justement ce que vous jugez comme moi. Ma chère enfant, n'en soyez point plus fâchée que nous ; nous avons du courage de reste : cela n'approche pas des endroits sensibles du cœur. M. le maréchal d'Estrées me mande qu'il me renvoie à ce qu'il a écrit à madame de La Fayette, pour savoir ce qu'il pense : enfin, nous verrons la suite, et le beau démêlement de toute cette intrigue. Mon fils s'en consolera par la résolution où il est de se dispenser de l'arrière-ban, qu'on lui avoit fait accepter, pour faire valoir la dépense que l'on fait à la tête de cette *noblesse* : en voilà trop. J'admire comme la plume va vite et plus loin qu'on ne veut.

Au reste, je crois, selon l'idée que je me fais de la personne et de l'esprit de Pauline, qu'elle est fort piquante et fort aimable, et mille fois plus que des beautés qui n'ont point ces accompagnements. Je m'imagine aussi que ce bon duc l'aura trouvée telle qu'elle est, et vous, mon enfant, telle que vous êtes; je ne suis point en peine de votre beauté dès que vous vous portez

bien. J'ai mandé à madame de La Fayette que son fils devoit trembler d'épouser mademoiselle de Marillac, dont notre marquis étoit amoureux : ce mariage est très-approuvé, la maison est fort bonne, l'alliance agréable, tous les Lamoignon, deux cent mille francs, des nourritures à l'infini. Madame de La Fayette assure tout son bien : elle n'en veut que l'usufruit; n'est-ce pas assez? elle est fort contente; le mariage ne se fera qu'après la campagne [1].

M. d'Arles m'a écrit amoureusement; il est content de Forges : il me mande que madame de Vins a gagné son procès; je lui écris pour m'en réjouir. Mon fils vous fait mille tendresses; il vous mande de lui tout ce que je vous ai mandé : il a vu à Rennes la beauté de la belle-fille de M. de Pommereuil : elle est tellement bègue qu'elle ne prononce rien; mais il faut dire, comme Molière : Qui est le sot mari qui seroit fâché que sa femme fût muette [2]? Vraiment, je ne suis ni bègue ni muette; c'est une fureur. Il faut que je vous dise encore que je suis très-fâchée que vos fermiers commencent à vous payer aussi mal que les nôtres : cela joint à la privation du Comtat..... *Ne parlons point de cela*, non plus que des ravages du temps sur nos pauvres

[1] *Voir* la lettre du 14 décembre suivant.

[2] *Voyez* la scène VI du second acte du *Médecin malgré lui.*

D. P.

personnes, et enfin sur nos vies. Il falloit finir plus gaiement; je n'y saurois que faire, *dixi.*

LETTRE MCLXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 18 septembre 1689.

J'ai enfin reçu cette lettre du premier septembre: elle étoit allée à Rennes; c'est un voyage que mes lettres font quelquefois : on met dans un sac ce qui devroit être dans l'autre, et le moyen de savoir à qui s'en prendre? mais la revoilà; j'aurois été bien fâchée de la perdre : elle me fait une liaison de conversation qui m'instruit de tout ce qui m'échappoit. Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite; un grand air de maison, une bonne chère, deux tables comme dans sa Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée : elle vous auroit étourdis, on ne se seroit pas entendu, vous étiez assez de monde sans elle. Il me paroît que *Flame* sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air : je vois tout cela, ma

chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitois qu'on vous vît dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire : vous voilà en fonds pour faire à Paris tout ce que vous voudrez; il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. Coulanges a fort bien fait aussi son personnage; il n'est point encore baissé : je crains pour lui ce changement, car la gaieté fait une grande partie de son mérite. Il étoit là, ce me semble, à la joie de son cœur, prenant intérêt à la bonne réception, et transporté des perfections de Pauline. Vous l'accusez toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs; je l'ai pourtant vu bien plaisant avec nous; et vous me contiez des soupers pendant que j'étois ici, il y a cinq ans, qui vous avoient bien divertie. M. de Chaulnes m'a écrit; voilà sa lettre; vous verrez s'il est content de vous tous, et de la manière dont vous savez faire les honneurs de chez vous. Il vous a fait rire du *génie;* le *mien* n'a point paru à Grignan; on a d'autres affaires plus agréables que de l'entretenir : vous entendez bien à-peu-près ce qu'il eût voulu dire, et vous avez fait trop d'honneur à mon souvenir : vous

m'avez nommée plusieurs fois, vous avez bu à ma santé. Coulanges a grimpé sur sa chaise; je trouve ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit; je suis bien aise qu'il n'ait point fait la culbute pour solenniser ma santé : j'ai bien envie de recevoir une de ses lettres. Je trouve fort galant et fort enchanté ce dîner que vous avez fait trouver avec la baguette de *Flame* à cette *arche de Noé* que vous dépeignez si plaisamment. Cette musique étoit toute nouvelle; elle pouvoit faire souvenir de la ménagerie de Versailles. Enfin, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal : je suis assurée qu'il en est bien fâché. Madame de Chaulnes me mande qu'on croit qu'il y aura de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises; et je dis tant mieux.

Rome sera du moins un peu plus tard rendue [1].

Ce Comtat, cet aimable Avignon nous demeurera pendant que le Saint-Esprit choisira un

[1] Elle se rappeloit de ces vers dans la réponse du vieil Horace à Julie:

Qu'il mourût,
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.
N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette.

(*Horace*, acte III, scène VI, tragédie de Corneille.)

pape, et que l'on fera des négociations. C'est bien dit, ma chère enfant; c'est ce jour que vous fûtes au bal au Louvre, toute brillante de pierreries; il les fallut rendre le lendemain : mais ce qui vous demeura étoit meilleur, et vous étiez plus belle ce lendemain, que vos revenus ne le seront dans les circonstances que nous prévoyons. Je dis sur cela comme vous dites dans vos oraisons funèbres, *ne parlons point de cela.* En vérité, il n'y paroissoit pas à Grignan, quand vous avez reçu cette Excellence : je ne sais comme cela se peut faire, ni comme on peut toujours si bien courir sans jambes : c'est un miracle que je prie Dieu qui dure toujours. Madame la duchesse de Chaulnes m'a envoyé la lettre que vous lui écrivez : je n'ai jamais vu savoir dire, comme vous faites, précisément tout ce qu'il faut; tout est à sa place et convient au dernier point. Enfin, ma fille, que vous dirai-je? je prends part à tout ce que vous avez si parfaitement bien fait: l'amour-propre, l'amitié, la reconnoissance, tout est content. Il me semble que vos frères ne sont partis qu'après vous avoir aidés à faire les honneurs de votre maison. Je ne vous dis rien de la députation; tout a été trop lent, trop long : nous en parlerons une autre fois.

Votre cher enfant se porte bien : vous savez qu'il a été partout l'épée à la main avec M. de

Boufflers : ma fille, ce marmot! *Dieu le conserve*; je ne changerai point cette ritournelle. Mayence rendu[1]; cette nouvelle nous a surprises: on étoit si aise de ce siége, que je me moquois toujours de M. de Lorraine. On dit que le marquis d'Uxelles en sort avec l'estime des amis et des ennemis. Je tremble que le frère[2] du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés : tous ses braves frères ne font pas vieux os; il en est bien persuadé, si du moins on en juge par la manière prompte et légère dont il entendit ce que lui disoit M. Prat[3] : il est ac-

[1] Mayence, défendue par le marquis d'Uxelles, se rendit au duc Charles de Lorraine le 8 septembre, après sept semaines de tranchée ouverte. Le marquis fut contraint de se rendre à la force majeure ; il manquoit de poudre et de provisions : il n'avoit aucun reproche à se faire, ni du côté de la prévoyance, ni du côté du courage, mais il porta la peine de son patron dans l'opinion publique, de Louvois, généralement abhorré, et dont il étoit la créature. Au retour de la campagne il reçut des huées à la comédie sur le théâtre *. Louis XIV, toujours au-dessus de tout ce qu'on emprunte de son moral dans l'histoire, vengea le marquis avec ces paroles remarquables : *Vous vous êtes défendu en homme de cœur, et vous avez capitulé en homme d'esprit.* (*Voyez* Nicolas du Blé, marquis d'Uxelles, sous la date du 26 octobre 1688, et la note; et sur la reddition de Mayence, *voyez* la réflexion de madame de Sévigné, dans la lettre suivante.) *G. D. S. G.*

[2] Un des frères de M. Ripert, doyen du chapitre de Grignan. *M.*

[3] Curé de la collégiale de Grignan. *M.*

* *Sur le théâtre*, mot qu'il faut prendre dans une acception positive; nous en donnons la raison dans notre tome II, page 349, note 3. *G. D. S. G.*

coutumé à recevoir de telles nouvelles. Je suis en peine du pauvre Martillac : que fait-on sans jambe dans une ville qui est prise d'assaut[1] ? quel bruit, quel confusion, quel enfer ! j'en suis inquiète, je ne sais pourquoi. Je plains M. de La Trousse : nous disions fort bien, en lui voyant rajuster La Trousse : le pis qui lui puisse arriver, c'est de jouir de la dépense qu'il y fait; ah ! nous disions fort bien et trop vrai.

Vous voulez savoir notre vie, ma chère enfant, la voici : Nous nous levons à huit heures, la messe à neuf; le temps fait qu'on se promène ou qu'on ne se promène pas, souvent chacun de son côté : on dîne fort bien; il vient un voisin, on parle de nouvelles; nous travaillons l'après-dînée, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que madame de Kerman me donna à Chaulnes; à cinq heures on se sépare, on se promène, ou seule, ou en compagnie; on se rencontre à une place fort belle, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très-agréables et fort bons :

[1] Madame de Sévigné n'ignoroit point que Mayence avoit capitulé, mais elle vouloit parler de l'attaque de la contrescarpe, qui fut vive et très-meurtrière. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 13 septembre 1689.) *D. P.*

nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire; cela nous amuse et nous occupe; nous raisonnons sur ce que nous avons lu : mon fils est infatigable, il lit cinq heures de suite si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers, il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées : vraiment elles sont belles; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme, avec cette vie tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps : ah! *ne parlons point de cela;* j'y pense pourtant, et il le faut. Nous soupons à huit heures; Sévigné lit après souper, mais des livres gais, de peur de dormir; ils s'en vont à dix heures; je ne me couche guère que vers minuit : voilà quelle est à-peu-près la règle de notre couvent; il y a sur la porte, *sainte liberté*, ou *fais ce que voudras* [1]. J'aime cent fois mieux cette vie que celle de Rennes : ce sera assez tôt d'y aller passer le carême pour la nourriture de l'ame et du corps.

Du Plessis m'a écrit que sa chimère n'avoit

[1] *Voyez* l'abbaye de Thélème, sous la date du 8 octobre 1688.

montré que le bout du nez, qu'elle n'est pas encore sortie; mais qu'il est marié à une personne toute parfaite et conforme à son goût, qui a de l'esprit, de la beauté, de la naissance, et qui le met en état de n'avoir plus besoin de rien; c'est de quoi vous me faites douter; il me paroît pourtant écouter encore madame de Vins. Enfin, voici ses mots : *J'aime beaucoup plus cette femme-ci que la défunte*; cela convient à la douleur qu'il eut de la perdre : vous en souvient-il?

LETTRE MCLXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 21 septembre 1689.

Non-seulement je lis vos lettres avec plaisir, mais je les relis avec une tendresse qui m'occupe et qui me fait aimer mes promenades solitaires : ces lettres sont bien plus aimables et mieux écrites que vous ne pensez; vous ne sentez pas vous-même le tour et l'agrément que vous y donnez. Il faut que je vous dise, ma chère Comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il reçut votre lettre à Versailles; elle étoit

toute propre à le réveiller : cependant en huit jours de séjour et trois conférences avec le roi, il n'a pas trouvé le moment de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissi : il se contenta seulement de dire à M. de Lavardin, qui étoit nommé pour tenir les états : « Monsieur, je vous conjure que M. de Sévigné « soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé; ainsi cette parole est demeurée fort en l'air. Madame de Chaulnes en doit parler à M. de Croissi; mais ce sera trop tard assurément : il y a des gens qui ne s'endorment pas, et voilà où nous en sommes [1]. Si cette affaire dépendoit du maréchal d'Estrées, elle seroit très-assurée : madame de La Fayette lui a écrit deux lettres d'une force qui l'engage puissamment; il demande seulement que, dans ce moment d'interrègne, il puisse entrevoir ce qui seroit agréable à la cour, et il conduit lui-même madame de La Fayette, laquelle, de son côté, fait agir notre duchesse,

[1] On voit qu'à cette époque, le droit d'élection pour envoyer des députés aux états, n'étoit plus qu'une affaire de coteries et d'intrigues de cour, et que le peuple n'y avoit de part que pour obéir, payer et se taire. Quel étoit le résultat d'un pareil système? des vexations, des révoltes, des supplices, et des privilégiés se dévorant entre eux pour se partager les dépouilles du laboureur, du manufacturier et du commerçant. On trouvera la preuve de ce résultat sans sortir de cette correspondance. *G. D. S. G.*

et met l'abbé Têtu entre elle et M. de Croissi : elle fait assurément des merveilles, et nous attendons l'effet de tous ses soins assez tranquillement pour la chose, mais blessés de la froideur et du silence de ce duc, dont les amitiés pour moi et pour mon fils, les vues, les avis, les manières, nous avoient fortement persuadés, avec toute la province, d'une distinction particulière. Voilà entre nous de quoi nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant, nous perdons la raison, nous ne comprenons rien à cette horrible différence, et nous croyons que c'est un songe, de ces songes désagréables, qui font qu'on est ravi de s'éveiller et de retrouver la vérité. Nous vous manderons la suite : mais croyez qu'on ne peut être plus contents que nous le sommes du maréchal ; il nous a écrit même, sans s'ouvrir autant qu'à madame de La Fayette, de la manière du monde la plus obligeante. Pour M. de Lavardin, il est vrai que c'étoit une jolie contenance que de tenir les états ; mais c'étoit ôter la plus belle rose du chapeau du maréchal : Sa Majesté saura bien consoler M. de Lavardin quand elle voudra.

Que dites-vous de Mayence ? Le marquis d'Uxelles a manqué de poudre et de mousquets ;

il nous sembloit aussi que les secours étoient un peu lents [1] : enfin, Dieu l'a voulu, comme il veut que votre enfant se porte bien. Il m'a écrit une fort jolie lettre, ce pauvre marquis, il badine avec moi, il appelle ma belle-fille *sa cousine;* il dit qu'ils n'ont encore rien fait; il se loue de M. de Boufflers; en un mot, on ne peut pas mieux répondre à cette porte du courage et de la valeur qu'il y répond; *Dieu le conserve.* Coulanges me paroît transporté de votre magnificence, de votre bonne chère, et de votre bon air, et de Pauline : vous êtes méchante, vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme, je le crois; mais sans être ducs, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter : votre compagnie étoit parfaitement bonne, et votre cour fort honnête; rien ne se pouvoit ajouter à cette bonne et grande réception.

Ce M. Rousseau est un fou avec sa madame de La Rivière qui monte au ciel toute lumineuse : ce sont de leurs songes ordinaires et extraordinaires, à quoi ils font tant d'honneur, qu'ils

[1] Cette réflexion de madame de Sévigné sur la lenteur des secours qu'attendoit vainement le marquis d'Uxelles à Mayence, dévoile les soupçons qui planoient sur la tête de Louvois. Celui-ci, accoutumé à régler toutes les entreprises hostiles, regardoit cet échec comme une agrégation utile à sa fortune, à son intérêt privé et à sa puissance qui commençoit à crouler de tous côtés. (*Voyez* la lettre précédente, et la note.) *G. D. S. G.*

ont pensé en être embarrassés; car ils prenoient pour des vérités bien sérieuses tout ce qu'il plaisoit à leur imagination de leur représenter. Pour moi, je ne rêve point quand je vous dis qu'une de mes lettres a été perdue ou égarée; je n'ai point été depuis le 17 jusqu'au 24 sans écrire à ma chère fille : je vous écrivis ici, où je vins avec madame de Chaulnes et M. de Revel; elle partit le samedi 20 à quatre heures du matin, et je vous écrivis le lendemain 21 d'août : ce n'est que pour gronder la poste que je me souviens de tout ce calcul; je ne m'en plains pourtant pas, car je reçois fort bien vos lettres. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avois trouvé vrai et loin de toute vanité, et à tel point, qu'après m'avoir conté et le passage du Rhin, et Senef, et d'autres choses de ses campagnes, je ne savois s'il étoit digne de louange ou de blâme. Il nous disoit qu'il étoit tombé d'abord dans le Rhin, qu'on l'avoit retiré par les cheveux, que son cheval étoit tombé dans un trou : enfin, il me contoit tout cela si je ne sais comment, que je le croyois noyé : cependant il me semble qu'il remonta bien vite, tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joliment charger les ennemis, et dégager M. le prince qui venoit d'être blessé [1]. Cependant j'avois grand

[1] Le comte de Revel commandoit les cuirassiers au passage du Rhin, le 12 juin 1672. *D. P.*

besoin de cet arrêt du conseil d'en haut, que m'envoie le chevalier [1], car c'en est un pour moi. Je suis obligée de dire, pour achever de louer Revel, qu'il ne m'avoit pas parlé avec cette négligence du combat d'Altenheim [2], et de la réputation de M. le chevalier.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

J'avois pourtant assuré ma mère qu'on ne pouvoit être plus estimé sur la valeur et même sur la probité que l'étoit Revel : mais ce n'étoit qu'une très-petite *sentence* d'un juge subalterne, en comparaison de *l'arrêt* du conseil, qui vient d'être donné par le chevalier *de la gloire*. Puisque nous sommes sur le chapitre de Revel, voici une petite histoire qui vous paroîtra entièrement *fuor di proposito*. Je vis un jour la R..... chez madame de Louvois jouer à la bassette ; elle perdoit considérablement : enfin, piquée jusqu'au vif, elle fit un gros *alpion* [3], et dit ces belles paroles : « Si je perds cet alpion, je dirai « de moi la plus grande infamie qu'on puisse ja- « mais dire. » Elle perdit ; et pour tenir sa parole,

[1] *Voyez* la lettre du 24 août.

[2] M. le chevalier de Grignan s'étoit fort distingué au combat d'Altenheim, arrivé le 2 août 1675. *D. P.*

[3] *Alpion*, terme du jeu de la bassette, qui est le synonyme de *varoli* au jeu de Pharaon. *D. P.*

elle apprit à la compagnie qu'elle avoit pris ce matin-là même, par avarice, un lavement qu'on lui avoit apporté la veille, ne voulant point avoir fait une dépense inutile. Voilà l'histoire, ma très-belle petite sœur, en voici l'application : je suis piqué; j'ai perdu cette députation, sur laquelle on m'avoit fait compter malgré moi; et pour me venger, je vais vous dire de moi une infamie pire que celle de la R.....[1]. C'est que, malgré toutes les belles réflexions et la philosophie que la retraite et la solitude inspirent, je me suis trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donne dans la province, de la joie que cela donne aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui me haïssent à cause de lui, que j'ai encore actuellement toutes les peines du monde à m'en remettre. J'ai donc évité avec soin tout ce qui pouvoit m'y faire penser, et comme vos lettres étoient remplies d'amitié pour moi, et de l'intérêt que vous preniez à cette petite distinction, j'aurois mieux aimé mourir que de les lire; j'en faisois un poison. Voyez, ma belle petite sœur,

[1] *Voyez* sur cette initiale la lettre du 24 août, et la note. Grouvelle donne à choisir madame de Rambures ou madame de Royan, (deux personnes d'assez bonne compagnie et d'assez mauvaises mœurs pour qu'on risque peu de leur prêter en ce genre tout ce qu'on jugera à propos.) *G. D. S. G.*

si je puis vous marquer une plus grande confiance, que de vous conter une telle petitesse après six ans de raisonnement et de bon sens : mais dites-moi aussi s'il y a quelque chose de comparable entre l'amitié et la chaleur que M. de Chaulnes témoigne depuis deux ans pour nous faire ce plaisir, et la singulière léthargie qu'il fait voir présentement, et le profond silence qu'il observe, après tant de paroles données si solennellement, qu'il ne se réjouissoit de quitter la Bretagne que parce qu'il alloit assurer et consommer cette affaire. Comment a-t-il pu vous aborder après cela? comment a-t-il pu écrire à ma mère? comment peut-il, enfin, se justifier d'avoir manqué aux plus grossiers devoirs de l'amitié? Auroit-on jamais cru que M. et madame de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que madame de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auroient fait avoir, si les mesures avoient été prises de meilleure heure? Je commence un peu à n'y plus penser; et présentement que je suis tout à fait sans espérance, je me trouve comme cet homme de Dijon, dont M. d'Ormesson nous a souvent conté l'histoire; il étoit sur la roue, et disoit à son confesseur : « Monsieur, il y a long-« temps que je n'ai eu tant de repos d'esprit. » Il

est vrai que je suis bien plus tranquille que je n'ai été depuis un mois, pendant que je croyois recevoir tous les ordinaires des lettres de M. de Chaulnes : ma mère vous mandera ce que j'ai pensé là-dessus. Je suis sûr que c'est l'amour qui nous a joué ce mauvais tour[1], et c'est ce qui peut seul excuser cette conduite ; car qui ne sait que tout doit céder au pouvoir de l'amour? c'est dommage seulement qu'on puisse l'attribuer à cette petite éraillée et ricaneuse de B. D. L. R[2]. Je sais déjà où trouver à l'avenir une plus grande consolation que celle que je trouverai aux Rochers ; c'est assurément auprès de vous et de M. de Grignan, dans votre beau château : si Dieu

[1] M. de Sévigné attribuoit son mauvais succès au goût de M. de Chaulnes pour cette ricaneuse désignée plus bas. (*Voyez* la note ci-après.) On peut dire quelque chose de plus vrai à ce sujet. M. de Sévigné ne manquoit pas d'amis puissants qui avoient assez de crédit pour le porter à la députation. Mais ces mêmes amis lui donnoient, ainsi qu'à sa mère, plus de promesses que d'obligeance. Ils n'ignoroient pas la manière dont on jugeoit à la cour la famille Sévigné, notamment madame de Sévigné depuis la fronde, et plus encore ses opinions religieuses qui l'éloignoient des faveurs, et ses critiques aussi judicieuses qu'amères contre les jésuites. On sait de quoi étoient capables de tels ennemis : dans les détails de la domination les moindres n'échappoient pas à leur imperturbable activité et à leur sagacité. *G. D. S. G.*

[2] Dans une lettre de Coulanges, sous la date du 4 mars 1695 on trouve une *madame du Bois de La Roche*, *qui rit plus haut que jamais*. Peut-être est-ce la même dont on trouve ici les initiales ; c'est l'opinion de M. de Monmerqué. *G. D. S. G.*

conserve la santé à tous vos Grignan, et que rien ne change aussi de ce côté, ni chez moi, ni dans la famille de madame de Mauron, je ne prévois rien qui puisse m'empêcher de vous aller voir à Grignan, sous prétexte d'aller aux eaux; et d'éviter par là un arrière-ban dont je n'ai pu me dispenser cette année, à cause de la manière dont il me fut offert; et parce que M. de Chaulnes me dit lui-même de l'accepter dans les vues qu'il m'assuroit avoir pour moi. Ce sera donc vers le printemps, ou plutôt vers le commencement de l'été, que, selon toutes les apparences humaines, je vous verrai, ma très-belle. Je crains seulement que dans ce temps-là M. de Grignan ne soit obligé d'être la lance en arrêt sur les côtes, et que cette circonstance ne m'empêche de le voir autant que je le souhaite. Je suis ravi que Pauline commence à faire des conquêtes : le petit Coulanges paroît la louer de bon cœur et de bonne foi. Votre fils me mande fort joliment qu'après avoir été à la prise de trois ou quatre villes, il a fort envie de venir s'exposer à l'air des Rochers. Adieu, ma très-belle petite sœur; je salue et embrasse tous les illustres Grignan, sans oublier d'y comprendre M. de La Garde.

MADAME DE SÉVIGNÉ *continue.*

Il faut que tout cela passe, cela soulage. Vous croyez bien, ma chère bonne, que, si je le vois partir pour Bourbon et pour Grignan, je lui demanderai une place dans son carrosse. Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions : c'est la soumission à ses ordres qui a fait souffrir héroïquement à mademoiselle Le Camus la rupture de son mariage [1]. Seroit-il possible que l'air de disgrace du cardinal (*Le Camus*) en fût la raison ? Je crois que cette éminence se contentera d'aller en paradis, et qu'il ne quittera point *ces canailles chrétiennes* [2]. Je ne puis jamais croire que des gens d'un très-bon esprit puissent jouer long-

[1] *Voir* sur ce mariage la lettre du 11 septembre, et la note.

[2] C'est à propos de François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, prélat fort entêté de sa naissance, lequel, en prêchant un jour au peuple de son diocèse, le traitoit de *canaille chrétienne.* Quelle modestie pour un apôtre! on y trouve beaucoup d'analogie avec cette pieuse humilité d'un prélat d'Arles, qui, dans un de ses mandements, apprenoit aux fidèles de son diocèse, qu'un Louis de Forbin de Janson, son ancêtre, fut envoyé en ambassade à Rome par Louis XII. Henri-François-Xavier de Belzunce, évêque de Marseille, dont l'épiscopat n'a presque été qu'un tissu de pieuses extravagances, ne le cédoit en rien à ces deux prélats du côté de la modestie et de l'humilité apostolique. *G. D. S. G.*

temps la comédie[1]; c'est trop prendre sur soi. Je sens les chagrins de toute cette famille. On croit toujours l'affaire du parlement de Rennes toute résolue.

[1] Le cardinal Le Camus s'étoit réduit au régime de la pénitence; du moins il en faisoit le semblant. (*Voyez* ce cardinal sous la date du 15 mai 1691.) Il faut convenir, d'après une foule d'exemples qui passe sous la plume de madame de Sévigné, que quand la mode de l'hypocrisie revient, il faut être bourreau de soi-même pour n'en pas prendre le masque, car il conduit à tout. Cette pensée animoit notre célèbre peintre le Poussin en composant *le Bal de la Vie humaine*, véritable image du temps, de l'homme et de son esprit. (*Voyez* ma *Vie de Nicolas Poussin*, description de ses tableaux, page 20, n. 13.) La même pensée animoit aussi saint Augustin lorsqu'il dit: *Et qu'est-ce que la vie de l'homme, sinon une dissipation continuelle de son cœur et de son esprit?* (*Confess. de saint Augustin*, liv. XI, chap. 26, 27, 28, 29.) *G. D. S. G.*

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.